



HAL
open science

Le pouvoir dans l'ombre du Président Georges Pompidou : itinéraires de René Galy Dejean, François Lavondès et Michel Woimant

Robin Charpiot

► **To cite this version:**

Robin Charpiot. Le pouvoir dans l'ombre du Président Georges Pompidou : itinéraires de René Galy Dejean, François Lavondès et Michel Woimant. Histoire. 2023. dumas-04445863

HAL Id: dumas-04445863

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04445863>

Submitted on 8 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITE DE PERPIGNAN VIA DOMITIA

Année universitaire 2022-2023

MASTER II
CIVILISATIONS, CULTURES ET SOCIETES
Acteurs, Sociétés, Territoires
Approches historiques et sociologiques

Mémoire de recherche en histoire

Présenté par Robin Charpiot

Sous la direction de Nicolas Marty

Professeur des universités en histoire contemporaine

**Le pouvoir dans l'ombre du Président Georges
Pompidou : itinéraires de René Galy Dejean, François
Lavondès et Michel Woimant**

Présenté le 25 septembre 2023 devant un jury composé de :

Nicolas MARTY, professeur des universités, Histoire contemporaine, Université de Perpignan Via Domitia, Framespa UMR 5136
Aude HARLÉ, maitresse de conférences, Sociologie, Université de Perpignan, CRESEM

Remerciements :

En premier lieu, je présente mes remerciements les plus sincères à M. Nicolas Marty, non seulement pour son rôle de mentor et de guide éclairé mais également pour sa contribution inestimable à mon épanouissement intellectuel. Mes accomplissements présents et futurs porteront sans aucun doute la marque indélébile de son influence bienveillante.

Je remercie également toutes les personnes qui ont contribué à rendre accessible ce que je n'aurais pu consulter ou obtenir, car la contrainte géographique m'en empêchait : les archivistes des Archives Départementales des Hauts de Seine, de l'Oise et des Ardennes, du Gard, de l'Ariège, du Vaucluse.

À ma compagne Johanne, ton engagement indéfectible dans mon voyage académique et ta compréhension profonde des aléas du chercheur ont été déterminant dans l'écriture de ce mémoire.

À mon cher ami catalan, Jordan, je veux exprimer une gratitude profonde et sincère. À travers chaque page écrite, chaque défi surmonté, ta fidélité indéfectible et ton soutien sans faille ont été des piliers importants.

A mes parents, qui ont été de tous les instants, Merci !

Table des matières

Avant-propos :	6
Introduction	10
Partie I : D'univers différents à trajectoires convergentes : héritages, géographie, formations et parcours de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant	25
Chapitre I : Contrastes sociaux et mobilité ascendante : L'espace présidentiel comme échiquier entre inégalités sociales et remises en question des héritages culturels sociaux et économiques	27
Les racines familiales comme témoins des trajectoires individuelles : Étude comparative de la diversité des modèles familiaux des acteurs étudiés	28
L'héritage économique	32
L'influence de l'héritage culturel sur les parcours des acteurs étudiés : Entre transmission et réinvention	34
L'héritage social : Une clé de compréhension des trajectoires des acteurs étudiés	40
Repenser la « géographie de la réussite » : Défis et perspectives d'une approche critique de l'origine géographique de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant	44
Chapitre II : L'influence du parcours scolaire dans les trajectoires de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant	50
Entre logique de parcours et méritocratie républicaine : L'ambivalence de la formation des acteurs étudiés	52
L'ENA : Un Générateur d'Appétences pour les Hautes Sphères du Pouvoir et de l'Administration	56
L'ENA, la prise de conscience de leur avenir	60
Légitimité de l'ENA : Son impact sur les postes au secrétariat général de la Présidence de la République sous Georges Pompidou	63
Chapitre III : Trajectoires divergentes, carrières convergentes : Les parcours professionnels similaires de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant	68
Des grands corps d'État à la présidence de la République : Le passage incontournable pour l'accès au pouvoir	69
L'apprentissage au sein des ministères comme tremplin vers l'Élysée	74
Matignon : Une étape stratégique	78
Partie II : René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant, trois collaborateurs dans l'opérationnalité	83
Chapitre IV : Chargé de mission, conseiller technique deux fonctions, un métier	84
Conseiller technique, Chargé de mission, hiérarchie et différences	86
Les pratiques concrètes des métiers de conseiller technique et chargé de mission	90
Les valeurs intrinsèques qui régissent ces métiers	96
Chapitre V : Compétences professionnelles de François Lavondès, Michel Woimant et René Galy-Dejean	103
Compétences pointues au service du pouvoir	105
Les missions de seconde importance	112
Polyvalence actionnelle : une élite aux compétences multiples	119
Chapitre VI : Le rapport aux institutions	123
Commissariat général du plan	125
Gouvernement	132
Le rôle des conseillers techniques dans l'éviction de Jacques Chaban Delmas.	140

Relation avec les institutions parlementaires -----	142
Partie III : De l'intimité à l'influence : les relations de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant au sein de l'Élysée -----	148
Chapitre VII : Les dynamiques relationnelles entre les membres de la présidence de la République : Une approche des liens personnels au sein de l'Élysée -----	150
Rapports sociaux entre conseillers techniques : compétition et entraide dans un contexte professionnel.-----	151
La dynamique complexe : rapports des conseillers à la hiérarchie au sein du secrétariat Général de l'Élysée-----	153
Les réseaux face au paradoxe du sens du service public, confronté aux intérêts personnels. -	157
Chapitre VIII : L'influence réciproque et multidirectionnelle entre la présidence et les acteurs clés : une analyse des relations entre le président et René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant -----	161
L'influence indirecte des conseillers techniques -----	162
L'influence directe des conseillers techniques -----	166
Georges Pompidou et la création de l'entourage pompidolien-----	169
Chapitre IX : Les ambitions politiques de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant : aspirations vers le pouvoir et l'engagement politique -----	171
Le Secrétariat Général de l'Élysée : un accélérateur de carrière-----	172
De serviteur de l'État à homme politique -----	176
Serviteur de l'État : passion, culture et vie familiale-----	179
Conclusion : Conformisme, héritages et pouvoirs -----	184
Glossaire-----	192
Bibliographie -----	198
Sources -----	219
Sigles et Abréviations -----	228
Annexes -----	230

Avant-propos :

Au sein de ce titre évocateur, « le pouvoir dans l'ombre du Président Georges Pompidou : itinéraires de René Galy Dejean, François Lavondès et Michel Woimant », le lecteur percevra l'essence même du sujet qui sous-tend la notion d'héritage et d'évolution des hommes au service de l'État, de la patrie. Cependant, comment comprendre cette évolution, ces hommes sans un travail d'introspection et de quête du rapport entretenu avec notre sujet. Jacqueline Barus-Michel affirmait dans un brillant article : « Le chercheur est aussi destiné au sacrifice et, s'il veut reconnaître l'autre, il lui faudra d'abord passer par lui-même »¹. J'ai alors entrepris ce délicat exercice en y percevant une alchimie complexe, un mariage subtil entre la raison et l'émotion, entre la clarté et l'obscurité, entre la connaissance et l'intuition. Cet exercice ne peut être dénué de sens et trouve toute son importance dans la recherche de l'objectivité sans pour autant l'ériger en un absolu. Ce questionnement trouve une résonance particulière dans la considération et l'appréciation de mon sujet d'étude où l'histoire sociale et l'histoire politique se conjuguent pour comprendre les hommes d'un point de vue social et sociétal. L'histoire de la trajectoire de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant témoigne de ma volonté de mettre en lumière les hommes de l'ombre de la politique dans la période de stabilisation de la cinquième République.

Cette volonté trouve sa genèse dans mon histoire personnelle. En effet, alors que les débats politiques se sont invités aux tables familiales, l'engagement dans le service public a rythmé et alimenté mes réflexions ouvrant ainsi mes perspectives en luttant contre les préconstruits. La ruralité a ses avantages... La proximité avec les hommes politiques est facilitée et j'ai ainsi eu l'opportunité de « vivre » la politique rurale dans les plus hautes sphères du prisme politique parisien. Ce parcours personnel m'a conforté dans mon choix d'étudier la politique dans une visée sociale de son histoire. Cette étude trouve toute sa dimension dans l'exercice de rédaction dès lors qu'elle sera étoffée d'une réalité qui n'est pas celle que j'ai construite dans mon enfance mais celle qui émerge de l'interprétation des sources, au service de l'évolution de la connaissance. En ce sens, comme l'écrit Pierre Bourdieu dans son ouvrage *Réponse : pour une anthropologie réflexive* « Construire un objet scientifique, c'est d'abord et avant tout, rompre avec le

¹ BARUS-MICHEL Jacqueline, « Un objet peut en cacher un autre », dans : DE GAULEJAC Vincent, *La recherche clinique en sciences sociales.*, Toulouse, éd. Érès (col. Sociologie clinique), 2013, p. 119-132.

sens commun, c'est-à-dire avec des représentations partagées par tous »². Il s'agira au travers de cette étude de déconstruire ce que Bourdieu nomme le « préconstruit » pour lutter contre les idées reçues, les fantasmes autour de la vie politique et en particulier l'entourage présidentiel. Ce travail de recherche a pour dessein de mieux comprendre les acteurs qui ont œuvré pour la politique française, dans leur parcours, leurs relations interpersonnelles, leur positionnement politique et leurs interactions sociales.

Cette quête m'a permis de conscientiser mon parcours dans une démarche de recherche, laquelle a eu des conséquences sur mes choix d'études, notamment dans la compréhension de parcours qui me semblait linéaire et que j'appréhendais de façon superficielle. C'est la raison pour laquelle je me suis attaché à mieux comprendre les acteurs de la politique dans une expérimentation de l'objectivité. Pour atteindre ce dessein, je me suis inspiré de la méthodologie de Frédéric Le Play qui valorise les sources pour co-construire un objet de recherche. Il s'agit de percevoir la source comme un élément de construction qui n'enferme pas le sujet mais qui lui laisse une liberté non conditionnée. Ainsi, mes lectures des archives de la présidence de la République de Georges Pompidou ont dicté les bornes chronologiques et les acteurs étudiés de mon sujet. La pluralité des sources et la transversalité du sujet sont autant de richesses que de difficultés et j'ai longuement mûri le choix des acteurs en considérant les contraintes et les opportunités offertes. Les sources sont essentiellement concentrées aux Archives Nationales à Paris et je mesure la distance dans tous les sens du terme qui peut parfois opposer ma ruralité du centre névralgique de la capitale française... Cette difficulté géographique est apparue comme un frein pour l'accès à l'ensemble des documents pouvant étayer cette étude.

La discipline historique est vaste et le corpus de sources mis à disposition des chercheurs l'est tout autant. Mon mémoire a été doublement influencé sans qu'aucune méthode ne soit appliquée dans sa totalité. En effet, mon travail se situe à la frontière de la démarche hypothético-déductive définie par Durkheim et la démarche inductive définie par Weber. Dans la première car je puise un certain nombre de mes hypothèses de départ dans l'historiographie et la bibliographie. Néanmoins, d'autres problématiques importantes telles que la géographie de la réussite ou les relations d'influences ont été

² BOURDIEU Pierre, WACQUANT Loïc, *Réponse : pour une anthropologie réflexive*, Paris, éd. Seuil, 1992, p. 207.

issues d'une lecture empirique du corpus de sources. Je suis dans une forme de naïveté vis à vis de la source, ce qui m'a octroyé quelques libertés méthodologiques. Cette liberté conditionnée marque de son empreinte ce travail et j'ose espérer que cette étude apportera modestement une pierre à la compréhension universitaire des Hommes politiques de la présidence de Georges Pompidou.

Introduction

Le 15 juin 1969 à 20 heures, les chaînes de l'ORTF annoncent officiellement les résultats du second tour des élections présidentielle opposant le candidat du Centre Démocrate, Alain Poher au Candidat de l'Union des démocrates pour la République, Georges Pompidou. Malgré une forte abstention les résultats sont unanimes et Georges Pompidou est élu avec 58,21% des suffrages exprimés³. Avec cette élection les Français font le choix du changement dans la continuité⁴. Ils plébiscitent un homme et sa conception de la fonction présidentielle réaffirmée dès sa première conférence de presse le 10 juillet 1969 : « [Le président de la République est] à la fois chef suprême de l'exécutif, gardien et garant de la Constitution, il est à ce double titre chargé de donner les impulsions fondamentales, de définir les directions essentielles et d'assurer et de contrôler le bon fonctionnement des pouvoirs publics ; à la fois arbitre et premier responsable national »⁵. L'exercice de ces responsabilités est lié à une relation multifactorielle fondée sur le droit, la raison, l'économie et le cabinet qui entoure le président de la République. Les collaborateurs disposent ainsi d'un rôle fondamental dans l'exercice des missions qui incombent aux hommes de pouvoir instituant par essence des relations interpersonnelles entre responsabilité, influence, hiérarchie, amitié et complicité. Au sein du microcosme politique que représente le secrétariat général de l'Élysée, le pouvoir se manifeste dans toutes les strates organisationnelles et hiérarchiques, le définissant ainsi comme relations⁶. Le rôle de l'entourage dans le processus décisionnel a toujours provoqué des réactions ambivalentes au sein de l'imaginaire collectif français. Le 7 novembre 1405 le théologien Jean Gerson s'interrogeait : « Qu'est-ce que le sens d'un homme seul ? Fais tout par conseil et jamais ne t'en repentiras [...] Un roi sans prudent Conseil est comme une tête sans yeux, sans oreilles et sans nez »⁷. Cette conception de l'entourage spécifique au régime monarchique trouve une résonance particulière dans la période pompidolienne. Edouard Ballardur, Secrétaire Général adjoint de l'Élysée pendant la présidence de

³ SCHOR Ralph, *Le dernier siècle français. 1914-2014*, Paris, éd. Perrin, 2016, p. 413.

⁴ GUISLIN Jean-Marc (dir.), *1969 en Europe. Année des relèves ou des ruptures ?*, Lille, éd. Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2010, p. 55-64.

⁵ Conférence de presse du 10 juillet 1969 au Palais de l'Élysée (Paris) concernant la présentation de la politique générale de Georges Pompidou.

⁶ Théorie développée par M. Crozier et E. Friedberg : « le pouvoir ainsi défini est donc une relation, et non pas un attribut des acteurs » CROZIER Michel, FRIEDBERG Ehrard, *L'acteur et le système*, Paris, éd. Seuil, 1977.

⁷ Discours au roi pour la réformation du royaume, 7 novembre 1405, dans : GERSON Jean, Mgr Palémon Glorieux (dir.), *Œuvres complètes*, Paris, 1960-1973, 10 vol., t. 7, p. 1166.

Georges Pompidou, affirmait quant à lui : « Le rôle des collaborateurs du président de la République est à mon avis de l'aider à lutter contre les deux risques qui guettent l'homme qui est le détenteur du pouvoir et du pouvoir suprême. Le premier est le risque de l'isolement et pour ça, il faut qu'ils organisent très largement les contacts et l'ouverture vers le monde extérieur, et qu'ils ne soient pas un écran. Le deuxième risque c'est celui de la répétition c'est-à-dire qu'il faut laisser venir les idées nouvelles »⁸. Si l'évidence de la nécessité de ces conseillers semble faire consensus dans toutes les périodes historiques, ces hommes de l'ombre suscitent également une certaine méfiance, que ce soit au sein de l'appareil médiatique ou plus globalement au sein de l'opinion publique⁹. Souvent irrationnelle, cette défiance est motivée par la perception d'un manque de sincérité, d'un effort de séduction et une altérité radicale des hommes politiques¹⁰. Elle entretient largement les mythes, les fantasmes et les préconstruits sur les hommes de l'ombre des politiciens¹¹. La période pompidolienne semble particulièrement soumise à ce phénomène. Communément définis comme « éminences grises », « cabinet noir » ou encore « cabinet occulte », Pierre Juillet, Marie-France Garaud, Edouard Balladur et Michel Jobert ont largement alimenté les débats quant à l'influence effective ou non qu'ils exerçaient sur l'homme de Montboudif. Entraînant dans leur sillage « impopulaire » l'ensemble des collaborateurs du président de la République, ils nourrissent une confusion évidente concernant l'identité de l'homme ou de la femme qui dirige le pays¹². Ces 38 conseillers techniques et chargés de mission au service du secrétariat général de l'Élysée, sont perçus comme un groupe social et professionnel dont l'identité est caractérisée par

⁸ Témoignage d'Edouard Balladur pour Antenne 2 le 8 janvier 1979 : Source INA, Question de temps - 08.01.1979 - 05 : 18

⁹ Concept utilisé selon la définition de Jean Baechler, BAECHLER Jean, « I. Qu'est-ce que l'opinion publique ? », dans : *Opinion publique et crise de la démocratie*, 2019, p. 17-43.

¹⁰ BALME Richard, MARIE Jean-Louis, ROZENBERG Olivier, « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique », dans : *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, 2003, p. 433-461.

¹¹ Le terme politicien n'est pas utilisé dans sa connotation péjorative mais dans son sens premier ; à savoir les hommes exerçant des fonctions politiques et/ou travaillant pour la chose publique. Pour plus de précision, consulter le remarquable article du sociologue Mattei Dogan : DOGAN Mattei, « Méfiance et corruption : discrédit des élites politiques », dans : *Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, 2003, p. 415-432.

¹² TRICAUD Sabrina, *L'entourage de Georges Pompidou : institutions, hommes et pratiques*, Bruxelles, éd. P.I.E. Peter Lang, 2014, p. 21.

une « collection » d'individu unique¹³ émanant de leur position dominante au sein de la société.

C'est dans l'interrogation, la discussion et parfois la confrontation de ces fantasmes et de ces préconstruits que cette étude trouve sa genèse. Interrogeant la trajectoire des conseillers techniques Michel Woimant et François Lavondès ainsi que le chargé de mission René Galy-Dejean, ce travail trouve sa plénitude dans l'appréhension de leur histoire, leurs parcours ainsi que leurs rôles au sein de « l'appareil élyséen »¹⁴. L'examen de la trajectoire de ces acteurs suscite un intérêt pluriel et offre des perspectives enrichissantes. D'abord et avant tout car ils appartiennent au cercle restreint des premiers collaborateurs nommés au cabinet de la présidence de la République de Georges Pompidou le 21 juin 1969¹⁵, témoignant de leur importance au sein du processus décisionnel et d'action de l'État. Fidèles du président de la République, ils conservent leur place au sein du secrétariat général de l'Élysée jusqu'en 1973 concernant Michel Woimant et 1974 pour François Lavondès et René Galy-Dejean¹⁶. Ces hommes sont intégralement dévoués à leur fonction pour le président de la République, vivant pour lui, avec lui, les liant de fait à la pensée et aux orientations idéologiques attribuées à Georges Pompidou. Le choix de ces acteurs répond à des contraintes administratives résultant du libre accès du corpus de sources aux archives nationales. La consultation des documents a démontré l'intérêt de s'attacher à ces acteurs par la profusion des sources disponibles. Ces mêmes sources ont révélé les liens entretenus entre René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant, témoignant ainsi du dénominateur commun que représente l'aspect relationnel. Natifs de l'année 1932, ils appartiennent à la même génération ce qui permet une contextualisation et une comparaison plus précises de leurs parcours

¹³ LORENZI-CIOLDI Fabio, « Les représentations des groupes dominants et dominés. Collections et agrégats », dans : *L'orientation scolaire et professionnelle*, n°34, 2005, p. 521-524.

¹⁴ Expression reprise des travaux de l'historien Georges Saunier : SAUNIER Georges, « La vie quotidienne à l'Élysée au temps de François Mitterrand », dans : *Hypothèses*, vol. 4, n°1, 2001, p. 211-220.

¹⁵ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°144, 21 juin 1969, p. 6268.

¹⁶ Temps passé au Secrétariat Général de l'Élysée : René Galy-Dejean : 57 mois ; François Lavondès : 57 mois ; Michel Woimant : 45 mois. La moyenne de l'ensemble des collaborateurs du président de la République est de 34 mois. Il est possible de consulter les dates de nomination ainsi que le temps passé au sein du Secrétariat Général de l'Élysée en Annexe 1

interrogeant inéluctablement ce que Alfredo Joignant considère comme un « effet de génération »¹⁷.

De plus, ces trois acteurs n'ont jamais été mis en lumière par l'historiographie contemporaine, faisant d'eux les acteurs de l'ombre invisibilisés par le présent et oubliés par l'histoire. Mais les perspectives sont plus grandes que ces seuls arguments et l'intérêt se trouve également dans la contextualisation sociale, politique et économique de la période concernée. En effet, ils œuvrent dans une époque où les pratiques dictent les normes faisant d'eux les témoins d'une réalité humaine et politique souvent fantasmée. Au sein d'une Cinquième République marquée par un présidentialisme renforcé et une personnification du pouvoir¹⁸, les conseillers techniques et les chargés de mission deviennent l'incarnation tangible et humaine d'une institution juridique. Leurs actions et leurs contributions reflètent ainsi les défis et les enjeux inhérents à cette période de l'histoire politique fréquemment associée à la locution nominale « absolutisme pompidolien »¹⁹. L'intérêt est légitimé par la complexité de leur métier qui se veut être au service des normes constitutionnelles²⁰, alors que la fonction n'est régie par aucune norme institutionnelle. Xavier Magnon, dans un article sur l'organisation particulière du secrétariat général de l'Élysée déclarait : « Aucune règle juridique n'encadre la composition et l'organisation du secrétariat général de l'Élysée et du cabinet du Premier ministre, laissées ainsi à la discrétion du Chef de l'État et du Chef du gouvernement. [...] A l'Élysée, les contraintes, toutes relatives, ne concernent que le domaine budgétaire »²¹. Ces perspectives contextuelles et l'intérêt de ces trajectoires soulèvent une somme de questions stimulant et motivant cet écrit : en quoi l'étude des trajectoires professionnelles de Michel Woimant, François Lavondès et René Galy-Dejean permet-elle de mieux comprendre la période, les politiques, le travail et les hommes ? Comment ces trajectoires peuvent-elles aider à éclairer les enjeux sociaux et sociétaux, économiques et politiques

¹⁷ JOIGNAT RONDON Alfredo, « La socialisation politique. Stratégies d'analyse, enjeux théoriques et nouveaux agendas de recherche. », dans : *Revue française de science politique*, n°5, 1997, p. 535-559.

¹⁸ FOUCAULT Martial, « La Constitution de la Ve République va dans le sens du Président », dans : *Titre VII*, n° 1, 2018, p. 18-24.

¹⁹ CHANTEBOUT Bernard, *Droit constitutionnel et science politique*, Paris, éd. Economica, 1978, p. 75.

²⁰ LAGARDE Romain, *La Présidence des Conseillers, Analyse sociologique de l'entourage de François Hollande Président de la République*, Mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, Science Po Toulouse, 2014, p.7.

²¹ MAGNON Xavier. « Chapitre 11 / L'organisation particulière du secrétariat général de l'Élysée et du cabinet du premier ministre », dans : *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif.*, éd. Presses de Sciences Po, 2015, p. 359-388.

de leur époque, ainsi que les dynamiques de pouvoir et les rapports sociaux au sein de leur environnement professionnel ? Enfin, comment ces trajectoires permettent-elles de réfléchir à la notion de normativisme dans les professions, et à l'influence de la socialisation primaire et secondaire sur les choix professionnels et les carrières ?

Pour une compréhension approfondie de ces questionnements, il est indispensable d'adopter une démarche pluridisciplinaire qui combine les approches historiques, sociologiques et de sciences politiques. Cette étude entend se positionner dans une historiographie complexe qui considère les acteurs de l'ombre comme une « porte d'entrée » idéale pour appréhender les hommes, les normes et les pratiques politiques. Dès lors, l'entreprise développée dans cet écrit entend faire sienne le renouveau de l'histoire politique qui respecte et conçoit l'histoire sociale du politique²². Ce renouveau a été notamment marqué par la prolifération de nouveaux objets de recherches et de nouvelles méthodologies au milieu des années 1970. Ce mémoire trouve ainsi une résonance particulière dans la conception moderne de la biographie de Jacques Le Goff : « les historiens s'efforcent, dès que l'évolution et que le document le permettent, de prendre pour héros les obscurs, les petits, les sans grade, représentatifs d'un type, d'une catégorie, d'un moment »²³. Ce positionnement historiographique spécifique permet d'apprécier la singularité et la multiplicité des trajectoires de vie dans des processus contextualisés. L'analyse de ces acteurs se présente comme une grille de lecture particulièrement pertinente pour appréhender la complexité de la hiérarchie et des relations de pouvoir au sein des instances politiques. En empruntant des méthodes issues de la biographie et en les entrecroisant, cette approche représente en somme un « pari biographique »²⁴, tel que conceptualisé par François Dosse, visant à révéler les interactions subtiles entre les individus, leurs trajectoires personnelles et le contexte politique dans lequel ils évoluent. Charles Seignobos développe cette idée dans son ouvrage pionnier publié en 1901²⁵ : « Pour étudier l'action des institutions politiques [...] il faut analyser et examiner séparément les divers personnels de gouvernement et leurs

²² NOIRIEL Gérard. « Une histoire sociale du politique est-elle possible ? », dans : *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°24, 1989. p. 81-96.

²³ LE GOFF Jacques, « Les « retours » dans l'historiographie française actuelle », dans : *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 22, 1999.

²⁴ DOSSE François, *Le pari biographique, écrire une vie*, Paris, éd. La découverte, 2005.

²⁵ SEIGNOBOS Charles, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris, éd. Alcan, 1901, p. 301.

procédés d'action ». Cette réflexion méthodologique est accentuée par la sociologie wébérienne²⁶ de la seconde moitié du XX^e siècle qui replace l'individu au centre de la réflexion de l'histoire politique.

Avec l'émergence du renouveau méthodologique de l'histoire politique, de nouveaux objets de recherche se manifestent, parmi lesquels les entourages ministériels et présidentiels qui occupent une place de plus en plus importante. L'ouvrage sous la direction de Pierre Barral, Philippe Delpuech et Michel Antoine²⁷ sur les origines des cabinets ministériels publié en 1975, pose les fondements de la recherche sur la haute administration en mettant en évidence les ressemblances et différences entre les entourages princiers de l'époque moderne et les cabinets ministériels des XIX^e et XX^e siècles. Cet ouvrage pionnier marque le début d'un intérêt historique pour les entourages ministériels. Les chercheurs français multiplient les approches historiques et politiques afin d'étudier les élites contemporaines à l'image de la prosopographie de Pierre Birnbaum : *Les Sommets de l'État : essai sur l'élite du pouvoir en France*²⁸, ou encore celle de Christophe Charle : *Les hauts fonctionnaires en France au XIX^e siècle*²⁹. Cependant, c'est l'ouvrage sous la direction de René Rémond, Aline Coutrot et Isabel Boussard³⁰, qui ouvre la voie à de nombreuses recherches ultérieures sur les cabinets ministériels et les entourages présidentiels contemporains. C'est seulement avec l'article³¹ de Thomas Alam, Julie Le Mazier et Frédéric Sawicki que l'historiographie se dote d'un état des lieux précis et exhaustif concernant l'avancée des recherches sur les membres de cabinets ministériels. Sur la question de l'entourage de Georges Pompidou, l'historiographie est relativement riche. L'ouvrage précédemment cité sous la direction de René Rémond, évoque une première approche de l'entourage politique de Georges Pompidou en analysant de façon succincte le passage entre Matignon et l'Élysée. De plus,

²⁶ D'après la pensée de Gérard Noiriel : « Max Weber estime que la sociologie doit se concentrer sur l'individu réel (activités etc..) et non sur des concepts « personnifiés », « chosifiés » tels que l'État, la Nation »

²⁷ ANTOINE Michel, BARRAL Pierre, DELPUECH Philippe, *Origines et histoire des cabinets des ministres en France*, Genève, éd. Droz, 1975.

²⁸ BIRNBAUM Pierre, *Les Sommets de l'État : essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, éd. Seuil, 1977.

²⁹ CHARLE Christophe, *Les hauts fonctionnaires en France au XIX^e siècle*, Paris, éd. Gallimard (col. Archives), 1980.

³⁰ BOUSSARD Isabel, COUTROT Aline, REMOND René, *Quarante ans de cabinets ministériels. De Léon Blum à Georges Pompidou*, Paris, éd. Les Presses de Sciences Po, 1982.

³¹ ALAM THOMAS, LE MAZIER Julie, SAWICKI Frédéric, « Quarante ans d'enquêtes prosopographiques sur les membres de cabinets ministériels : quelles problématiques pour quels résultats ? », dans : *Revue française d'administration publique*, vol. 168, n° 4, 2018, p. 751-769.

l'ouvrage³² de Jean-Louis Quermonne, et Jean-Luc Bodiguel, concernant les hauts fonctionnaires de la Cinquième République éclaire l'historiographie en caractérisant et en catégorisant les hauts fonctionnaires de la seconde moitié du XX^e siècle. Par la suite, l'article³³ de Luc Rouban, sur les idées reçues et perspectives analytiques des hauts fonctionnaires de la Cinquième République apporte des éléments complémentaires aux travaux immiscés par Jean- Louis Quermonne et Jean-Luc Bodiguel, témoignant du rôle central des cadres socialisateurs dans l'accès aux entourages politiques. L'étude³⁴ ultérieure de l'historienne Sabrina Tricaud, se concentre sur l'entourage de Georges Pompidou et permet d'appréhender de façon précise le profil mais également la stabilité de l'entourage institutionnel du président de la République.

L'ouverture vers la sociologie politique et la sociologie de l'administration a constitué un élément important dans la compréhension des trajectoires individuelles des hauts fonctionnaires. Ces deux disciplines dans une forme de complémentarité certaine avec les analyses historiques, apportent les grilles de lecture sociologiques nécessaires au groupe socioprofessionnel de la haute fonction publique. L'ouvrage de Jean Luc Bodiguel sur les anciens pensionnaires de l'ENA³⁵ s'attache à déconstruire les préconstruits accredités aux anciens pensionnaires de l'école. Ainsi, l'auteur apporte des nuances à l'idéal type des élèves de « l'école du pouvoir » démontrant l'importance de l'origine sociale et des cadres socialisateurs dans le profil de carrière des diplômés. Cette conclusion est largement partagée par Jean-François Kesler dans son illustre ouvrage sur le rôle de l'ENA³⁶. L'historiographie et son penchant sociologique se sont également attachés à décrire les facteurs d'instabilité et les réajustements successifs qui les ont affectés afin d'en dessiner la conjoncture identitaire dans un espace défini. Aude Harlé dans sa brillante thèse³⁷ sur le coût et le goût du pouvoir projette l'histoire inscrite sur le

³² BODIGUEL Jean-Luc, QUERMONNE Jean-Louis, *La haute fonction publique : sous la Ve République*, Paris, éd. Presses universitaires de France, 1982.

³³ ROUBAN Luc, « Les hauts fonctionnaires sous la cinquième république : idées reçues et perspectives analytiques », dans : *Revue française d'administration publique*, vol. 104, n° 4, 2002, p. 657-675.

³⁴ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratiques*, *op.cit.*

³⁵ BODIGUEL Jean Luc, *Les anciens élèves de l'E.N.A.*, Paris, éd. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1978.

³⁶ KESLER Jean-François, *Le Pire des systèmes...à l'exception de tous les autres : De l'énarchie de la noblesse d'État et de la reproduction sociale*, Paris, éd. Albin Michel, 2007.

³⁷ HARLÉ Aude, *Le coût et le goût du pouvoir : le désenchantement politique face à l'épreuve managériale, Sociologie clinique des cabinets ministériels*, Paris, éd. Dalloz (col. Bibliothèque parlementaire et constitutionnelle), 2010.

bureau des ministères dans celle qui se grave dans les mentalités là où se tissent les multiples liens entre les normes et le vécu des hauts fonctionnaires. De plus, depuis le début des années 2000, la sociologie s'est intéressée de manière croissante aux pratiques concrètes des métiers politiques à travers des études ethnographiques précises. Ces études approfondies sur les pratiques professionnelles introduisent des notions et des méthodologies nouvelles sur des questions largement débattues par la discipline historique, à l'image de la notion d'influence ou encore de professionnalisation du champ politique³⁸. Le renouveau de l'histoire politique et cette ouverture disciplinaire ont largement permis d'appréhender de façon précise le profil des hauts fonctionnaires de la Cinquième République. L'analyse des entourages des élites contemporaines a bénéficié d'une interaction féconde entre l'histoire et la sociologie qui se sont nourries mutuellement, permettant ainsi une approche plus complète et nuancée de ce sujet complexe.

Si la compréhension des politiques requiert une prise en compte essentielle de l'humain, l'analyse des acteurs se doit d'être éclairée par l'étude des politiques, engendrant ainsi un cercle vertueux de réciprocité dans la compréhension de ces deux domaines interconnectés. Un grand nombre d'études pluridisciplinaires se sont appuyées sur cette grille d'analyse, en particulier pour explorer la période pompidolienne. René Rémond éclaire de son analyse l'importance de croiser les disciplines : « Le renouveau de l'histoire du politique a été déclenché, stimulé, fécondé par les ouvertures sur des disciplines voisines »³⁹. L'anniversaire des vingt ans de la mort de Georges Pompidou a été l'occasion d'organiser un colloque sur les apports de la présidence de Georges Pompidou à la Cinquième République⁴⁰ qui a fait l'objet d'une publication en 1994. Ce colloque regroupant politistes, constitutionnalistes, juristes, historiens et grands témoins a permis un échange méthodologique entre les différentes disciplines marquant ainsi un tournant

³⁸ Sur ces questions il est possible de se référer aux travaux de Jean-Baptiste Legavre : LEGAVRE Jean-Baptiste, « Du militant à l'expert en communication politique. Le cas de la mairie de Rennes », dans : *Politix*, n°2, p. 80-90. ; Les travaux de Didier Demazière et Patrick Le Lidec, doivent également être considérés : DEMAZIÈRE Didier, LE LIDEC Patrick, *Les mondes du travail politique : Les élus et leurs entourages*, Rennes : éd. Presses universitaires de Rennes, 2014. Enfin l'article plus récent de Tristan Ruffault : RIFFAULT Tristan, « Le consultant et le politique. Le conseil politique en pratique : une approche ethnographique », dans : *Sociologie*, vol. 8, 2017, p. 283-300.

³⁹ REMOND René. « Le renouveau de l'histoire politique. », dans : *Bulletin de la Classe des lettres et des sciences morales et politiques*, t. 74, 1988. p. 255.

⁴⁰ *La Contribution de la présidence de Georges Pompidou à la Ve République : colloque national*, 14-15 avril 1994 / organisé par l'Université d'Auvergne, Paris, éd. Montchrestien, 1994.

majeur dans la recherche sur la politique pendant la présidence de Georges Pompidou. Par la suite et sous l'impulsion de l'institut Georges Pompidou fondé en 1995, les colloques et les publications pluridisciplinaires se sont multipliés portant une attention particulière au président de la République dans toutes ses dimensions. Ces colloques sont des lieux d'échanges où les anciens collaborateurs du président sont invités à témoigner sur les différentes thématiques explorées.

L'application de ce cadre théorique aux parcours de vie de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant nécessite l'adoption d'un positionnement méthodologique pluridisciplinaire qui oriente la recherche et le raisonnement choisis pour la mener à bien. Tout d'abord dans l'appréhension de la temporalité des sujets qui se doit d'être appréciée avec finesse. L'exercice de la biographie croisée met en évidence l'articulation des perspectives temporelles diachronique et synchronique qui régissent le cours de vie⁴¹. L'intérêt porté à la linéarité et la non-linéarité de leur parcours induit des questionnements sur les ruptures et les continuités dans la trajectoire des acteurs. En ce sens, il s'agit d'étudier les processus de socialisation sur le temps long, ainsi que les bifurcations ayant rythmé ce même processus au sein de leur parcours. Cette grille d'analyse micro, macro et méso-sociohistorique considère l'institution et la classe sociale comme déterminant dans la construction de la singularité de l'individu en adoptant à la fois, le concept d'héritage et les différentes perspectives générationnelles. Pour apprécier le positionnement temporel et le rapport au temps singulier de ce mémoire, le périlleux exercice de la chronologie est nécessaire. Le champ chronologique de notre étude est ainsi borné par l'analyse de la famille des acteurs étudiés sur deux générations et se termine à la fin du mandat présidentiel de Georges Pompidou le 2 avril 1974. Cette borne chronologique supérieure ne peut représenter une limite fixe et infranchissable et sera dépassée de façon ponctuelle au gré des analyses. Ce mémoire ne peut prétendre à une description exhaustive des événements ayant rythmé la vie des acteurs durant cette période, mais à mettre en évidence les cadres socialisateurs de chaque individu autour d'un fil conducteur qui est leur passage au cabinet de la présidence de la République de Georges Pompidou. Il sera ainsi question d'interroger les dynamiques de vie en observant ce que le sociologue américain Glen Elder dans son ouvrage intitulé : *Methods of Life*

⁴¹ KUSHTANINA Veronika, PERRIN-JOLY Constance, « La composition biographique. Quels effets des choix conceptuels pour saisir les temporalités ? », dans : *Recherches sociologiques et anthropologiques*, n°49, 2018, p. 115-134.

Course Research : Qualitative and Quantitative Approaches définit comme « l'entrelacement de trajectoire renvoyant aux différentes sphères dans lesquelles se déroulent l'existence individuelle : scolaire, professionnelle, familiale, associative, etc »⁴². Cette analyse des différentes sphères constitutives de l'identité individuelle de chaque acteur ouvre des perspectives méthodiques. Dans un article intitulé : « Processus, combinatoires, entourages : autres regards sur la jeunesse » Claire Bidart et María-Eugenia Longo énoncent : « l'entourage est susceptible d'influer sur les décisions et les orientations d'une personne en proposant des options et des potentialités nouvelles »⁴³. L'appréhension des réseaux sociaux égocentrés ainsi que le capital relationnel devient alors central et consubstantiel à une compréhension rigoureuse des parcours de vie des acteurs étudiés. Claire Lemerrier, dans son brillant article : *Analyse de réseaux et histoire* conclut en affirmant : « ils [les réseaux] sont tout aussi pertinents pour la recherche en histoire sociale et politique »⁴⁴. Dans une digression évidente de son analyse, cet écrit s'efforce modestement de démontrer l'apport évident d'une étude des réseaux au service des parcours de vie en histoire sociale et politique. En somme, il s'agit d'étudier chaque acteur comme un être social singulier⁴⁵, considérant inéluctablement sa construction identitaire, dans des espaces imbriqués et orientés⁴⁶.

Cependant, les valeurs et aspirations individuelles des acteurs ne doivent pas être considérées comme de simples épiphénomènes d'un processus macro-structurel de stratification et de mobilité sociale⁴⁷. L'analyse de la dynamique sociale souligne l'essence primordiale du processus de sociabilité, en ce qu'il catalyse la cohésion sociale et l'interaction entre les individus, renvoyant à la définition de Alain Degenne et Michel Forsé : « Pour le sociologue, la sociabilité ne doit pas s'entendre comme une qualité intrinsèque d'un individu qui permettrait de distinguer ceux qui sont sociables de ceux

⁴² CAVALLI Stefano, « Modèle de parcours de vie et individualisation », dans : *Gérontologie et société*, vol. 30, n° 123, 2007, p. 55-69.

⁴³ BIDART Claire, LONGO María-Eugenia, « Processus, combinatoires, entourages : autres regards sur la jeunesse », dans : HAMEL Jacques et al., *La jeunesse n'est plus ce qu'elle était*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 209-219.

⁴⁴ Notion développée par Claire Lemerrier : LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et histoire », dans : *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°52, 2005, p. 88-112.

⁴⁵ LECHNER Elsa, « La recherche biographique aujourd'hui : de la science de l'incertitude au savoir ancré », dans : *Le sujet dans la cité*, n° 2, 2011, p. 213-226.

⁴⁶ BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique. », dans : *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, 1986, p. 69-72.

⁴⁷ BLUM Alain, GRIBAUDI Maurizio, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social. », dans : *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.*, n° 6, 1990, p. 1365-1402.

qui le sont moins, mais comme l'ensemble des relations qu'un individu (ou un groupe) entretient avec d'autres, compte tenu de la forme que prennent ces relations »⁴⁸. Néanmoins, le parti pris méthodologique d'étendre l'analyse biographique à trois individus induit un jeu d'échelle entre l'individuel et le collectif, en mesurant l'impact sur la politique pompidolienne, ainsi que leur rôle dans la consolidation de sa position de pouvoir au sein du gouvernement français. Le croisement des trajectoires offre de la profondeur à l'étude. Ainsi, la confrontation de ces dernières vise à une désindividualisation⁴⁹ en observant ce que Jean-Claude Passeron définit comme la cardinalité, à savoir la comparaison et la construction de son objet autour des éléments communs et différents des trajectoires des acteurs étudiés. Dans une telle étude, le comparatisme se doit d'être « utilisé à bon escient et en profondeur, afin d'éviter l'enfermement monographique »⁵⁰. Il s'agit ainsi comme l'affirme Anne Levallois « de ne pas penser l'homme dans sa généralité, mais de s'ouvrir à la diversité humaine et, partant, d'arriver à expliciter la façon dont les destins se déterminent en tentant de saisir la part de liberté dont chacun peut disposer »⁵¹. Les questions de relativité entre stéréotype et pratique réelle se posent dès lors naturellement dans ce type d'analyse. L'élaboration de ce cadre méthodologique apparaît indissociable à la constitution du corpus de sources⁵² : essence même de cette étude.

Il a fallu rassembler des informations sur le parcours de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant dans leurs dimensions familiale et amicale. Ces informations sur le premier cercle personnel des acteurs ne se retrouvent que de façon sporadique dans la documentation universitaire. L'effort a dû être porté sur l'État Civil des familles. Ainsi, les différents centres d'archives départementales et dans une moindre mesure les archives municipales sont apparues comme un point de départ évident pour retracer l'itinéraire familial. Ces documents trouvent toute leur substance s'ils ne sont pas

⁴⁸ DEGENNE Alain, FORSÉ Michel, *Les réseaux sociaux*, Paris, éd. Armand Colin, 1994, p. 38-39.

⁴⁹ PASSERON Jean-Claude, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires. », dans : *Revue française de sociologie*, n°31, 1990, p. 3-22.

⁵⁰ JULIEN Élise, « Le comparatisme en histoire. Rappels historiographiques et approches méthodologiques », dans : *Hypothèses*, vol. 8, n°1, 2005, p. 191-201.

⁵¹ LEVALLOIS Anne, « Le retour de la biographie historique. L'histoire et la psychanalyse s'y rejoindraient-elles ? », dans : *L'Homme & la Société*, vol. 146, n° 4, 2002, p. 127-140.

⁵² Sur l'indissociabilité entre cadre méthodologique et corpus de sources se référer à l'article : AYMES Marc, BARRET Sébastien, FLORI Juliette, « Sources et méthodes historiques », dans : *Labyrinthe*, n°5, 2000, p. 79-85.

vus sous le seul prisme de la généalogie. En ce sens, ils permettent de questionner l'appartenance à la catégorie socio-professionnelle de leur famille, leurs liens matrimoniaux, ainsi que leur implantation socio-culturelle. Les témoignages donnés par ces acteurs constituent également des documents importants dans la compréhension de leur parcours, de leurs rapports avec le président, mais également dans leur affinité avec leurs missions. L'exactitude des informations doit être interrogée et c'est là que le métier d'historien trouve toute sa substance en se nourrissant de la vérification, du croisement des données dans un objectif partagé avec le premier des historiens⁵³ : enquêter.

Certaines étapes dans une vie sont révélatrices du devenir de l'individu. Le passage à la vie d'adulte et la rupture que représente l'enseignement supérieur sont souvent un marqueur important de l'avenir professionnel. A plus forte raison quand le passage se fait dans des écoles prestigieuses comme l'ENA où les débouchés sont assurés. Les informations sur la haute fonction publique sont largement documentées dans la littérature universitaire à travers des approches sociologiques, historiques, politiques et juridiques. Cependant, il est important de comprendre la trajectoire de Michel Woimant et François Lavondès et pour ce faire les chroniques de l'E.N.A. et du C.H.E.A sont d'une richesse sans pareille. Dans le cadre de cette étude, l'intégralité des chroniques a été dépouillée dans une époque comprise entre 1958 et 1960, soit pendant la promotion Alexis de Tocqueville ayant accueilli les deux acteurs diplômés. Ces chroniques gagnent considérablement à être complétées par les dossiers scolaires de Michel Woimant et François Lavondès situés aux archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine dans le fond du premier ministre (AJ 44 bis). Néanmoins, ces sources ne permettent pas d'embrasser toute la complexité du sujet et méritent d'être éclairées par des documents émanant du passage de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant au cabinet de la présidence de la République. Les sources imprimées sont innombrables et concentrées principalement aux Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine dans la série 5 AG 2 (Archives de Georges Pompidou, président de la République (1969- 1974), et de ses collaborateurs). Ces sources juridiques, mais également personnelles constituent une base de données conséquente dans l'appréhension des missions confiées et dans les relations entretenues par Michel Woimant, François Lavondès et René Galy-Dejean avec Georges Pompidou. L'élaboration de ce corpus de sources revêt une importance cruciale en raison

⁵³ HERODOTE, *L'enquête livres I à IV*, Paris, Gallimard, 1985.

de sa nature complexe et délicate. En effet, la période pompidolienne se distingue par sa relative rareté en termes d'archives disponibles, avec seulement 954 cartons documentaires. En comparaison, la présidence gaullienne compte 2 806 cartons et la période giscardienne en compte 4 200. Cette rareté des archives pompidoliennes constitue un défi majeur dans la constitution du corpus, car elle impose une exploration méthodique et minutieuse afin d'obtenir un échantillon significatif de sources pour une analyse approfondie. Cette exploration oblige la réalisation de choix dans les sous-séries dépouillées⁵⁴. L'exhaustif répertoire numérique réalisé par Sandrine Bula, Janine Irigoien et Caroline Piketty et complété par Pascal Geneste et Christèle Noulet s'est avéré d'une aide précieuse pour la sélection des sous-séries. Ces documents ont pu être complétés par Les archives du Premier ministre ; Commissariat général du plan (19890575/1-19890575/387) qui se sont alors avérées d'une aide précieuse pour affiner le rapport des acteurs étudiés avec les institutions.

Afin d'appréhender de manière précise les trois acteurs étudiés, la recherche a mis en évidence l'importance de quatre axes de réflexion. Le métier de René Galy-Dejean François Lavondès et Michel Woimant est au cœur du premier. Il convient de confronter les pratiques effectives et palpables des métiers de conseiller technique et chargé de mission aux normes juridiques qui les régissent. Il est important de ne pas considérer ces métiers comme figés dans l'espace élyséen, dans le temps pompidolien, dans une expression conforme à l'ensemble des acteurs mais bien comme l'extériorisation professionnelle que chaque individu souhaite lui donner. Dans une période marquée par un normativisme des profils de haut fonctionnaire, l'analyse de la socialisation primaire et secondaire⁵⁵ des acteurs étudiés apparaît comme déterminante à une étude approfondie de leur passage rue Faubourg Saint-Honoré. Les cadres socialisateurs que représentent l'entourage familial, l'entourage amical ainsi que le facteur géographique sont autant de leviers ayant bousculés le parcours de Michel Woimant, François Lavondès et René Galy-Dejean, motivant le second axe de réflexion de ce mémoire. Le troisième axe de réflexion de cette étude embrasse la carrière scolaire et professionnelle. L'étude de ces dernières vise à s'approprier la citation de Howard Becker selon laquelle la carrière engendre une « modification du système de représentations par lesquelles l'individu prend conscience

⁵⁴ L'ensemble du corpus de sources est disponible dans la liste des sources.

⁵⁵ ZOLELIO Emmanuelle. « Socialisations primaires / secondaires : quels enjeux ? », dans : *Idées économiques et sociales*, vol. 191, n° 1, 2018, p. 15-21.

de lui-même et appréhende-les autres »⁵⁶. Cette approche implique de considérer la carrière non seulement comme une succession de postes occupés, mais aussi comme un processus de construction et de développement identitaire, qui se nourrit des expériences professionnelles et des interactions sociales au fil du temps. Enfin, le dernier axe de réflexion porte sur la « délicate »⁵⁷ question de l'influence formelle et informelle de ces acteurs sur la politique pompidolienne. Appréhender le concept d'influence au sein du microcosme élyséen est ardu, car le secret est souvent considéré comme un moyen de préserver le savoir et le pouvoir. Il conviendra ainsi de nuancer cette notion en adoptant une posture réflexive et critique d'une relecture de certaines sources.

⁵⁶ ROSTAING Corinne, « Carrière », dans : *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, éd. PUF (col. « Que Sais-Je ? »), p. 48.

⁵⁷ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratique*, *op.cit.*, p. 17.

Partie I : D'univers différents à trajectoires convergentes : héritages, géographie, formations et parcours de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant

L'appréhension des liens complexes entre la trajectoire individuelle et l'itinéraire professionnel de trois individus exige une approche méthodologique transversale intégrant les multiples facteurs liés à la structure sociale et identitaire de chaque personne. En ce sens, cette partie vise à approfondir la compréhension des deux pôles de la construction identitaire, tels que définis par Peter Berger et Thomas Luckmann⁵⁸, en explorant le monde social intériorisé et le processus de différenciation. En analysant ces deux aspects, elle aspire à saisir la complexité de la formation de l'être social de chaque individu étudié et à mettre en évidence les dynamiques et les interactions entre ces éléments constitutifs de leur identité.

L'examen approfondi de l'identité et la structure sociale suscitent une réflexion approfondie sur les choix personnels et professionnels des individus, en influençant leur orientation et leurs décisions dans des domaines spécifiques. Ces facteurs jouent un rôle clé dans la prise de décision et la détermination des préférences individuelles sur des questions thématiques données, créant ainsi une interconnexion complexe entre l'identité individuelle, la structure sociale et les choix qui en découlent. Ces analyses trouvent une résonance particulièrement forte dans l'exercice de la biographie croisée, où les trajectoires individuelles sont étudiées dans leur interdépendance, mais elles acquièrent une dimension encore plus significative lorsqu'elles sont mises au service d'une étude sociale du politique. En combinant les approches biographiques et les cadres de l'histoire sociale, de la sociologie et des sciences politiques, il devient possible d'explorer en profondeur les interactions entre les parcours personnels et les dynamiques politiques et sociales, offrant ainsi des perspectives enrichissantes sur les mécanismes complexes à l'œuvre dans la formation et l'exercice du pouvoir⁵⁹. Ainsi, l'étude des trajectoires de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant dans une perspective ou leur

⁵⁸ BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La Construction sociale de la réalité*, Paris, éd. Armand Colin (col. Individu et Société), 2018.

⁵⁹ NOIRIEL Gérard. « Une histoire sociale du politique est-elle possible ? ». *op.cit.*, p. 81-96.

passage constitue en tant que conseiller technique de Georges Pompidou explicite de façon précise les enjeux tels que : les héritages, le déterminisme social, la marge de liberté et l’empreinte personnelle de trois individus dans leur itinéraire de haut fonctionnaire. Dans cette perspective, l'étude de la famille et des origines géographiques de François Lavondès, René Galy-Dejean et Michel Woimant occupe une place centrale, car elle permet de situer une étape fondamentale de leur évolution et de comprendre les influences qui ont façonné leur parcours. Leur passage à « l'école du pouvoir » constitue un moment charnière, marquant leur adoption d'un modèle de pensée normatif au service de l'État. Toutefois, cette première partie ne serait pas complète sans aborder la démarche actionnelle des trois acteurs étudiés à travers leurs expériences professionnelles, qui ont joué un rôle déterminant dans leur engagement dans le domaine de la politique. Ces expériences ont contribué à façonner leur vision du monde et ont servi de catalyseur à leur parcours politique.

Chapitre I : Contrastes sociaux et mobilité ascendante : L'espace présidentiel comme échiquier entre inégalités sociales et remises en question des héritages culturels sociaux et économiques

« Nous devons sauvegarder et améliorer les conditions de vie des Français, non seulement par la construction d'un meilleur ordre social mais par une politique résolue de l'aménagement du territoire et de l'environnement [...] »⁶⁰

Pierre Bourdieu, dans un article sur la famille affirmait qu'il s'agit « Un des lieux par excellence de l'accumulation du capital sous ses différentes espèces et de sa transmission entre les générations »⁶¹. Cette phrase a servi d'inspiration majeure pour la construction de ce premier chapitre, mettant en lumière l'importance de la structure et du cadre familiale dans le parcours individuel de Michel Woimant, René Galy-Dejean et François Lavondès. Le parti pris méthodologique adopté dans cette partie repose sur un pari sociologique et épistémologique, qui, à première vue, semble insurmontable⁶². Ce parti pris méthodologique repose sur l'adoption de concepts propres à la sociologie structuraliste, en particulier ceux développés par Pierre Bourdieu, tels que sa théorie de la division des capitaux et son concept d'héritage. Ces différents concepts sont intégrés dans une approche sociologique historicisée et concrète, qui trouve ses fondements dans les travaux de Georges Gurvitch⁶³.

En combinant ces outils conceptuels à trois individus, cette démarche permet d'analyser les trajectoires familiales et sociales des trois acteurs étudiés en tenant compte des structures sociales, des héritages et des contextes historiques dans lesquels ils ont évolués et qui ont influencé directement ou non leur parcours de vie. En d'autres termes, l'objectif principal de cette partie est d'analyser la socialisation familiale et géographique des trois acteurs étudiés, en mettant en lumière les influences et les héritages qui ont façonné leurs trajectoires individuelles. Ce chapitre repose sur l'utilisation essentielle de sources historiques pour appréhender les trajectoires individuelles dans leur contexte. L'utilisation des registres d'état civil et des archives de presse régionale s'est révélée d'une

⁶⁰ Discours de Georges Pompidou le 30 octobre 1970, « discours de Lyon », dans : *Institut Georges Pompidou*.

⁶¹ BOURDIEU Pierre, « À propos de la famille comme catégorie réalisée », dans : *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 100, 1993, p. 35.

⁶² BERTAUX Daniel, « L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE : SA VALIDITÉ MÉTHODOLOGIQUE, SES POTENTIALITÉS », dans : *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 69, 1980, p. 225.

⁶³ GURVITCH Georges, « LE CONCEPT DE STRUCTURE SOCIALE. » dans : *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 19, 1955, p. 3–44.

importance primordiale dans cet exercice, permettant ainsi d'obtenir des données précieuses et fiables pour retracer les parcours des acteurs étudiés.

*Les racines familiales comme témoins des trajectoires individuelles : Étude comparative de la diversité des modèles familiaux des acteurs étudiés*⁶⁴

Au sein de l'historiographie, les structures familiales ont été une source inépuisable de débats, nourrissant principalement l'histoire démographique et sociale⁶⁵. Toutefois, un aspect demeure étonnamment peu exploré : les modèles familiaux propres aux hauts fonctionnaires de la seconde moitié du XXe siècle. Pourtant, une telle analyse s'avère d'autant plus intéressante qu'elle permet d'appréhender les modèles familiaux spécifiques d'un groupe professionnel invisibilisé. Ainsi, une étude approfondie des familles de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant offre un regard novateur sur ces acteurs et leurs parcours professionnels. Afin d'éviter tout anachronisme, il convient de ne pas simplement transposer les modèles élaborés par l'historiographie qui se concentre sur une période et une géographie spécifique. Au contraire, il semble préférable de s'appuyer sur des concepts à la fois historiques et sociologiques pertinents pour analyser les structures familiales des hauts fonctionnaires.

L'imaginaire collectif et l'opinion publique proposent une lecture manichéenne et stéréotypée du modèle familial des hauts fonctionnaires, les associant à des privilégiés ayant grandi et évolué dans des familles « classiques » au sens du « couple marié stable »⁶⁶ excluant ainsi toute problématique sociale et familiale. Le chercheur et politiste Martin Kolinsky relaie cette pensée en affirmant : « l'homogénéité frappante du milieu social des dirigeants dans l'industrie, le gouvernement et les professions libérales »⁶⁷. Cependant, en procédant à une analyse approfondie du corpus de sources et à une étude généalogique minutieuse, il est possible d'identifier trois configurations familiales distinctes au sein des trajectoires des acteurs. Cette démarche permet de mettre en évidence les spécificités et

⁶⁴ L'arbre généalogique ascendant de chaque famille est disponible en Annexe 2.

⁶⁵ Ouvrage pionnier de : ARIÈS Philippe, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, éd. Plon, 1960. Mais également les travaux de Paul-André Rosenthal et d'Emmanuel Todd.

⁶⁶ AVENEL Cyprien, « Les évolutions sociologiques de la famille. », dans : *Recherches et Prévisions*, n°72, 2003, p. 69.

⁶⁷ KOLINSKY Martin, « Michalet Charles-Albert. L'état de la classe dominante. » dans : *L'Homme et la société*, n° 8, 1968, p. 173-182.

les dynamiques propres à chaque structure familiale offrant ainsi une perspective socio-historique plus nuancée et contextualisée.

À ce titre, le modèle familial de François Lavondès ne répond pas au schéma classique. En effet, Robert Lavondès, son père est décédé le 4 mars 1934 à l'âge de 33 ans des suites d'une fièvre typhoïde⁶⁸ alors que son fils François était âgé de moins de 2 ans, ce qui a rendu à cet enfant le statut d'orphelin de père. Sa mère Antoinette Jaulmes a donc eu le statut officiel de veuve très jeune et ne s'est jamais remariée jusqu'à son décès en 1991, lui conférant le statut de « chef de famille monoparentale »⁶⁹. Cette situation peu commune qui représente entre neuf et treize pour cent de la population au début du XXe siècle⁷⁰ peut apparaître comme un marqueur déterminant dans la trajectoire de François Lavondès étant donné les conséquences directes et indirectes de ce modèle familial. Cette famille « restreinte » de deux individus nécessite une analyse des mécanismes sociaux individuels et familiaux qui ont régi la famille Lavondès durant cette période. La chercheuse en histoire contemporaine Peggy Bette : « Les stratégies des femmes élevant seules des enfants se sont basées au cours des siècles sur des stratégies sensiblement identiques : soit la survie dans la misère (le développement des États aidant, parfois, avec une aide publique), soit le refuge et l'aide dans les liens sociaux et familiaux, soit le remariage »⁷¹. Au regard de l'arbre généalogique et des sources à dispositions, il apparaît très clairement que la survie dans la misère et le remariage ne rythme pas la trajectoire familiale, laissant supposer un poids important des liens sociaux et des repères familiaux. Ce modèle familial qui laisse une place conséquente à la responsabilisation de l'enfant et aux grands parents semble représenter un vecteur déterminant du parcours professionnel de François Lavondès au service des politiques sociales. Sa situation d'orphelin de père l'a probablement orienté dans la mise en place des politiques sociales et plus spécifiquement en faveur des veuves, des allocations d'orphelins⁷². Cette

⁶⁸ « Rubrique nécrologie », dans : *La Semaine mondaine*, 11 mars 1934, p.4.

⁶⁹ CADART Marie-Laure, « La vulnérabilité des mères seules en situation de migration », dans : *Dialogue*, n° 163, 2004, p. 63.

⁷⁰ BETTE Peggy, « La protection sociale contemporaine de la veuve (1870-1945) », dans : *Revue d'histoire de la protection sociale*, n° 7, 2014, p. 181.

⁷¹ BETTE Peggy, « Veuves et veuvages de la première guerre mondiale. Lyon (1914-1924) », dans : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 98, 2008, p. 191-202.

⁷² Les dossiers relatifs aux veuves et à l'allocation des orphelins de François Lavondès se situent aux Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, Série 5AG2, sous série 5AG2/237, dossier 3 « veuves » dossier 4 « allocations orphelins ».

motivation de travailler pour l'humain dans toutes ses dimensions sociales paraît être alimenté par un sentiment de « réparation » et/ou « d'injustice. » En effet, François Lavondès et sa mère ont vécu durant la période de l'entre-deux-guerres, marquée par une forte disparité politique entre les pensions et les privilèges accordées aux veuves militaires et une reconnaissance moindre des veuves civiles⁷³. Ainsi, il est fort probable que l'invisibilité sociale et politique dont François Lavondès et sa mère ont fait l'expérience en tant qu'orphelin et veuve civile ait exercé une influence significative sur la prise de position et ait nourri son intérêt pour les politiques sociales.

Ce modèle familial monoparental constitue un schéma peu courant au même titre que la famille recomposée de Michel Woimant dans la première moitié du XXe siècle. Henri Woimant, son père fut marié en premières noces à Marie Madeleine Clémence Henry le 8 juillet 1912⁷⁴ et de cette union sont nés quatre enfants : Jean Woimant, Georges Woimant, Bernard Woimant et Marie-Anne Woimant. Cependant, le décès précoce de Marie-Madeleine Clémence Henry en 1924 a profondément marqué le modèle familial qui s'est vu amputé de la figure maternelle. Le remariage de Henri avec Marthe Cauvin⁷⁵ également veuve de Paul Joseph André Henry décédé le 15 juin 1915 constitue un comportement de nuptialité particulièrement intéressant, du fait que Marthe Cauvin était déjà mère de deux enfants : Yvonne Henry et Pierre Henry. De plus, cette seconde noce le 28 mars 1931 constitue un enjeu d'autant plus prégnant que le mari décédé de Marthe Cauvin était le frère de la femme décédée de Henri Woimant. Cette union a vu naître un enfant : Michel Woimant qui devient ainsi le seul enfant de ce mariage. Il paraît légitime de se questionner sur les raisons de cette union qui s'apparentent dans une première réflexion à un arrangement familial entre deux familles proches témoins d'un épiphénomène d'homogamie renvoyant à la pensée du sociologue Norbert Elias qui affirmait que les mariages sous l'ancien régime permettaient : « « fonder » et « maintenir » une « maison », en lui donnant le prestige et les relations en accord avec son rang, et augmenter dans la mesure du possible le rayonnement de cette « maison »,

⁷³ BETTE Peggy, « La protection sociale contemporaine de la veuve (1870-1945) », *op.cit.*,

⁷⁴ Acte de naissance de Marie Madeleine Clémence Henry, Archives Départementales de l'Aisne, 5Mi0927 - p. 137. ; En marge de l'acte : Mariage 1912.07.08 Soissons Aisne Woimant Henri Léon Georges.

⁷⁵, Mariage de Henri Léon Georges Woimant et de Marthe Cauvin, Archives municipales de Paris, 16M 257, p. 8.

dont les deux époux étaient les représentants »⁷⁶. Cette structure familiale compte sept enfants dont six demi frères et sœurs issues de deux précédents mariages. Cependant, il semblerait que l'union familiale ait été préservée du fait que ces liens familiaux étaient déjà présents, repositionnant la famille comme un socle fondamental qui confère un héritage culturel, social et économique. Ce modèle familial semble être à la frontière entre ce que André Bruguère nomme la famille communautaire en reposant sur la cohabitation de « plusieurs cellules conjugales » qui mettent en commun leurs ressources, et la famille nucléaire qui est structurellement extravertie⁷⁷. Cette famille « recomposée » semble avoir influencé la trajectoire de Michel Woimant dans sa capacité relationnelle, communicationnelle et d'adaptation dans une rigueur qui l'a suivi tout au long de sa carrière.

Enfin, la trajectoire familiale de René Galy-Dejean est tout autre. Constitué d'un modèle type « classique », il est issu d'une union entre Jean Elie Galy et Sidonie Dejean. Au même titre que la famille Woimant, ce mariage semble être le témoin d'un phénomène d'homogamie mais entre deux familles modestes. L'acte de naissance de son père, indique que ce dernier est de père inconnu. L'anonymat du géniteur permet d'affirmer que la mère de Jean Elie Galy a vécu une grossesse solitaire soit en raison de partenaires multiples, d'un viol, d'une amnésie ou alors d'un choix délibéré de ne pas communiquer l'identité du géniteur. L'absence d'ascendance directe du côté paternel est un facteur qui peut être associé à un sentiment « d'abandonnisme ». La recherche documentaire n'a pas permis de mettre en évidence l'existence d'une fratrie dans la famille et laisse supposer que René Galy-Dejean est fils unique. De plus, le choix de René Galy-Dejean d'associer le nom de sa mère à celui de son père invite l'analyse à penser le « nouage du social et du subjectif »⁷⁸. Ce particularisme s'il a été choisi délibérément par René Galy-Dejean permet d'identifier un attachement profond à sa mère et au désir de faire apparaître les deux noms de ses parents. Les motivations sont complexes à identifier mais laisse supposer des interactions affectives avec sa famille maternelle.

⁷⁶ ELIAS Norbert, *La société de cour*, Paris, éd. Flammarion, 1985, p. 28-29.

⁷⁷ BURGUIÈRE André, « La famille sous l'éclairage de l'histoire », dans : *Figures de la psychanalyse*, n° 30, 2015, p. 45-57.

⁷⁸ CASPER Marie-Claude, CHEVALÉRIAS Marie-Paule, PRADELLES-MONOD Marie-Lorraine, « La transmission du nom de famille... lorsque s'impose un choix », dans : *Le Divan familial*, n° 15, 2005, p. 265-280.

L'intégration au secrétariat général de l'Élysée pendant la présidence de Georges Pompidou ne semble pas être conditionnée par un modèle familial préétabli, tel que démontré par l'analyse approfondie des structures familiales de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant. En ce sens, bien que le modèle familial puisse jouer un rôle important, mais non déterminant, dans la construction de la trajectoire professionnelle, ce sont surtout les héritages au sens bourdieusien du terme, à savoir social économique et culturel, qui semblent largement déterminer la trajectoire professionnelle des acteurs étudiés. En d'autres termes le modèle familial est l'un des nombreux vecteurs de l'habitus, et bien que jouant un rôle important, il ne constitue qu'une composante parmi d'autres dans la formation des dispositions et des pratiques des individus étudiés.

L'héritage économique

L'analyse du capital économique revêt une importance primordiale, car elle permet de comprendre les inégalités de pouvoir et d'accès aux ressources qui façonnent les dynamiques sociales et les opportunités offertes aux individus dans une société donnée. Jonathan Kelley dans un article sur l'importance de la richesse et des origines sociales sur la carrière des individus affirmait : « La richesse est l'un des principaux moyens de transmission du statut d'une génération à une autre. Par sollicitude, les parents se sacrifieront pour procurer à leur fils des avantages particulièrement précieux tant au début de sa carrière que dans le cours de celle-ci »⁷⁹. Il est donc légitime d'analyser le capital financier des trois acteurs étudiés, étant donné son rôle prépondérant dans la structuration de leur parcours et de leurs opportunités dans le domaine socio-économique. L'analyse du capital économique d'une famille est complexe, car, comme l'explique Pierre Bourdieu, les acteurs élaborent souvent un discours visant à dissimuler la réalité économique de leur famille⁸⁰, masquant ainsi la véritable nature de leur position sociale et de leurs ressources financières. Cependant, le capital foncier peut être un indicateur d'une certaine forme de richesse qu'il semble important de considérer. Les trois familles étudiées présentent des modèles distincts, cependant, à la lumière des informations

⁷⁹ KELLEY Jonathan, « L'influence de la richesse et de l'origine familiale sur la carrière professionnelle : théorie et données transculturelles », dans : *Sociologie et Société*, vol. 8, n°2, 1976, p. 113.

⁸⁰ JOURDAIN Anne, NAULIN Sidonie, *La sociologie de Pierre Bourdieu*, Paris, éd. Armand Colin (col. Cursus), 2019, p. 163.

disponibles, il est possible de rapprocher les modèles de la famille Lavondès et Woimant, qui partagent des similitudes remarquables dans le capital économique possédé.

La famille Lavondès et Woimant sont reconnues en tant que propriétaires fonciers, détenant des biens immobiliers et des terres. Ainsi, il est possible de constater que la famille de François Lavondès possède une vaste propriété, connue sous le nom de Mas des Briques, située à Uzès. La famille est propriétaire de cette propriété depuis au minimum le tout début du XIX^{ème} siècle et l'année 1809⁸¹. Le mas des Briques, propriété de la famille de François Lavondès, est une ancienne métairie de renommée qui a donné son nom à tout le quartier environnant. La désignation du quartier entier sous le nom du « quartier des Briques », suggère que l'ensemble du quartier peut être considéré comme une vaste et presque unique propriété. Non pas dans le sens où il s'agit d'une seule parcelle mais dans le sens où la famille Lavondès est propriétaire de la majorité de ces parcelles.

La situation de Michel Woimant présente un certain nombre de similitude avec la trajectoire économique familiale de François Lavondès. Michel Woimant a témoigné d'une situation financière délicate dans une intervention sur les hôpitaux de Compiègne, particulièrement dans la période comprise entre 1940 et 1947. « Les trois-quarts de la maison étaient fermés, non chauffés, et toutes les dépenses étaient calculées au plus juste »⁸² Cependant, il faut nuancer les propos de Michel Woimant, dans la mesure où ils ne sont probablement pas représentatifs de la réalité, mais simplement d'un point de vue subjectif d'un souvenir d'enfance. Ce point de vue d'enfant ne tient pas compte du patrimoine financier induit par le patrimoine terrien de la famille. Il apparaît alors difficile de considérer pleinement les propos de Michel Woimant, d'autant plus que la clinique Saint-Côme, ouverte sous la tutelle de son demi- frère Georges Woimant, a vu le jour en partie sur le terrain familial, 60 rue Carnot. Ces précieuses informations ont été extraites de l'article de la revue *Courrier Picard* du 13 avril 2013, dont le choix a été fait de le traiter comme un matériau de première main, pour son authenticité, mais également la véracité des informations⁸³. Ainsi, Michel Woimant et François Lavondès semblent avoir

⁸¹ Archives Départementales du Gard, 3 PFI 336 20, cadastre, Uzès, section F1-F2, parcelles n° 45-46-47.

⁸² WOIMANT Michel, « Pour une histoire médicale des hôpitaux de Compiègne », dans : *Société Historique de Compiègne*, t. 35, 1997, p. 270.

⁸³ Les informations ont été vérifiées avec le cadastre de la ville de Compiègne de 1959. Archives départementales de l'Oise, 916W111, Compiègne, Section C feuille 2, parcelle n° 1255.

évolué dans un cadre de référence mettant en exergue un capital financier relativement important.

Les informations disponibles sur René Galy-Dejean ne permettent pas de conclure de manière certaine sur l'ampleur de leur capital économique familial. Cependant, en tenant compte des métiers exercés au sein de la famille, tels que l'agriculture et la culture, on peut supposer que le capital économique dont ils disposent n'est pas considérable. Ces activités, bien qu'essentielles et valorisantes, peuvent impliquer des ressources financières plus modestes par rapport à d'autres secteurs économiques. Ainsi, il est plausible que la famille Galy-Dejean n'ait pas un capital économique important, du moins pas au même niveau que les familles Lavondès et Woimant.

L'influence de l'héritage culturel sur les parcours des acteurs étudiés : Entre transmission et réinvention

L'héritage culturel se révèle comme un élément central et déterminant dans la trajectoire des acteurs étudiés, agissant comme un ensemble de dispositions acquises principalement de façon informelle⁸⁴ qui structurent leurs pratiques, leurs valeurs et leurs aspirations, influençant ainsi leurs choix professionnels et leur positionnement social et politique au sein de la société⁸⁵. Pierre Bourdieu a développé une conceptualisation du capital culturel en trois dimensions : une forme objectivée, une forme institutionnalisée et une forme incorporée⁸⁶. Dans cette partie, l'analyse porte exclusivement sur l'héritage culturel sous ses formes incorporée et objectivée, laissant de côté l'examen détaillé du niveau scolaire. En d'autres termes, cette partie de l'étude se concentre sur l'analyse de *l'ethos de classe* et du capital culturel hérité. Cette approche est motivée par la considération de l'importance primordiale de l'héritage culturelle institutionnalisée dans les trajectoires individuelles de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant, ce qui justifie une exploration plus approfondie ultérieurement. L'analyse approfondie du corpus de sources a révélé la présence de deux modèles distincts l'un caractérisé par un fort héritage culturel, tandis que l'autre présente un héritage culturel moindre. Tout d'abord, il convient de souligner que l'existence d'un héritage culturel

⁸⁴ MAUGER Gerald, « Capital culturel et reproduction scolaire », dans : *Sciences Humaines*, 2002.

⁸⁵ DÉTREZ Christine, « Le capital culturel », dans : *idées*, n°12, 2005.

⁸⁶ BOURDIEU Pierre, « Les trois états du capital culturel », dans : *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, 1979, p. 3-6.

suppose que la famille ascendante dispose elle-même d'un capital culturel substantiel, ce qui semble être le cas chez Michel Woimant et François Lavondès.

L'héritage culturel des parents se manifeste déjà à travers les formations et les emplois qu'ils occupent, témoignant de sa transmission et de sa valorisation au sein de la famille. Michel Woimant est né à Boulogne-Billancourt le vingt-trois août 1932⁸⁷ dans une famille relativement aisée de l'Oise. Sa famille paternelle est fermement implantée dans les professions médicales. Son grand-père, George Woimant est un ancien docteur en médecine de la ville de Soissons⁸⁸. Son père, Henri Woimant⁸⁹ également médecin, exerçait en tant que chirurgien dans l'hôpital de Compiègne. Ils sont tous les deux formés aux internats des Hôpitaux de Paris⁹⁰. Ils exercent en tant que professionnel libéral renvoyant à la catégorie socioprofessionnelle des « cadres et profession intellectuelle ». La famille Lavondès semble être dans la même configuration, son grand-père paternel Arthur-Félix Fernand Lavondès exercé en tant que substitue puis procureur de la République à Nîmes, Montélimar, Moulin, Uzès et Toulon⁹¹ et conseiller à la cour d'appel d'Alger⁹². Le corpus documentaire mis à disposition n'a pas permis de mettre en évidence le parcours scolaire de Arthur-Félix Fernand Lavondès, mais sa trajectoire professionnelle laisse présager d'un capital culturel conséquent. Le père de François Lavondès, Robert est ingénieur des arts et manufactures et directeur des laboratoires de l'usine de soie artificielle d'Avignon⁹³ jusqu'à son décès en 1934. Il intègre l'école centrale des arts et manufactures situé à Paris⁹⁴ dont il sort diplômé en 1924. Sa tante Antoinette Lavondès est titulaire d'un fauteuil à l'académie de Nîmes ou elle publie de nombreux articles et ouvrages historiques dont sont plus connu *Olivier de Serres*,

⁸⁷ Actes de naissances de Michel Woimant : Archives Départementales des Hauts-de-Seine, 4E/BOU_230.

⁸⁸ Acte de naissance de George Woimant : Archives Départementales de l'Aisne : 5Mi0462 p. 421-422.

⁸⁹ Acte de naissance de Henri Léon George Woimant : Archives Départementales de l'Aisne : 5Mi 0924 p. 93.

⁹⁰ Dossier scolaire de Georges Woimant : Archives de l'Assistance Hôpitaux Publique de Paris, 774FOSS/295/57 - Woimant, Georges ; Dossier scolaire de Henri Léon Georges Woimant : 774FOSS/295/58 - Woimant, Henri Léon Georges.

⁹¹ *Annuaire de la magistrature, France, Algérie, Colonie*, Paris, éd. Aug Pedone, 1912, p. 192.

⁹² « Rubrique nécrologique », dans : *La Dépêche algérienne : journal politique quotidien*, n° 9660, 8 janvier 1912, p. 3.

⁹³ « Nouvel d'Alger », dans : *Le Courrier du dimanche. Journal du protestantisme algérien et tunisien*, 15 mars 1934, p. 7.

⁹⁴ *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°232, 26 août 1920, p. 12514.

seigneur du Pradel, est récompensé du Prix Jules Favre 1937 par l'académie française⁹⁵.

La famille de François Lavondès du côté maternel est également présente dans les catégories socioprofessionnelles supérieures et présente un niveau d'étude important. Son grand-père maternel Henri Louis Léopold Jaulmes est professeur agrégé en grammaire au Lycée Carnot de Tunis⁹⁶. Brillant élève du lycée Louis-le-Grand il est lauréat de nombreux concours de philosophie, de grammaire et de grecque, parmi lesquels le prestigieux concours général des Universités de France où il obtient le premier prix⁹⁷. Il intègre par la suite l'école normale et l'école pratique des hautes études⁹⁸ avant de suivre en auditeur libre les conférences de Ferdinand de Saussure⁹⁹. La mère de François Lavondès, Suzanne Madeleine Antoinette Jaulmes, est licenciée en lettre et professeur au lycée Armand-Fallières à Tunis¹⁰⁰ avant de devenir directrice du collège Cévenol¹⁰¹. Ainsi, il est possible d'affirmer que les parents et les grands-parents de François Lavondès et Michel Woimant sont dotés d'un capital culturel important, forgé par leurs parcours scolaires respectifs et les emplois prestigieux qu'ils occupent, ce qui contribue à transmettre un héritage culturel valorisé au sein de la famille.

De plus, il est notable que ces deux familles illustrent une tendance familiale à la mobilité vers la capitale, en quête de formation, ce qui suggère l'émergence d'une norme familiale favorisant cette dynamique de déplacement. Cette mobilité est comme l'explique Sara Legrandjacques : « L'expérience migratoire de ces étudiants, de plus en plus nombreux, n'est pas seulement éducative mais aussi sociale, culturelle ou encore politique »¹⁰². Ainsi, leur étude à Paris leur offre une immersion dans un véritable creuset

⁹⁵ Le "Prix Jules Favre", créé en 1886, est décerné tous les deux ans à une œuvre littéraire réalisée par une femme, qu'il s'agisse de poésie, de prose, ou qu'elle aborde des questions de morale, d'éducation, de philologie ou d'histoire. Pour plus d'information consulter le site de l'académie française.

⁹⁶ « Légion d'honneur : La promotion du Cinquantenaire de la Tunisie », dans : *Bulletin Mensuel de l'office du Protectorat français*, n° 244, septembre 1931, p. 130.

⁹⁷ « Université de France 1883-1884 Concours Général », dans : *Le Drapeau, revue hebdomadaire illustrée*, n° 33, p. 394.

⁹⁸ « Liste des élèves » dans : *L'Annuaire de l'École pratique des hautes études section des sciences historiques et philologiques*, Janvier 1893, p. 126.

⁹⁹ FLEURY Michel, « Notes et documents sur Ferdinand de Saussure (1880-1891) », dans : *École pratique des hautes études. 4e section, Sciences historiques et philologiques*. Annuaire 1964-1965, 1964, p. 67.

¹⁰⁰ *Bulletin officiel de la direction générale de l'instruction publique et des beaux-arts*, 1 mars 1924, p. 328.

¹⁰¹ Pour plus de précisions consulter le site du Collège Cévenol : Petites et grandes histoires du Collège Cévenol.

¹⁰² LEGRANDJACQUES Sara, « Voies étudiantes. Pour une histoire globale des mobilités étudiantes en Asie, Inde britannique-Indochine française, années 1850-1940 », dans : *Histoire, Europe et relations internationales*, n° 1, 2022, p. 195.

éducatif, offrant un accès privilégié à une richesse culturelle foisonnante qui semble avoir été transmis à François Lavondès et Michel Woimant perpétuant cette forme de « pratique » familiale d'exil scolaire dans la capitale française. La pratique familiale de la formation au sein de la capitale française est largement partagée par les frères et sœurs de François Lavondès et Michel Woimant. De plus, la transmission du capital culturel ne se limite pas uniquement à une transmission verticale entre les générations, mais s'étend également à des échanges horizontaux au sein des frères et sœurs. Dans un article sur le rôle des frères et sœurs dans la socialisation familiale Martine Court et Gaëlle Henri-Panabière évoquées : « Les frères et les sœurs d'un enfant peuvent ainsi encourager l'investissement de celui-ci dans une pratique ou son goût pour un produit culturel, en le valorisant en raison de cette pratique ou de ce goût »¹⁰³. La réussite académique et les carrières professionnelles distinguées de leurs frères et sœurs ont probablement exercé une influence significative sur François Lavondès¹⁰⁴ et Michel Woimant¹⁰⁵. Ces modèles familiaux de réussite éducative et d'ascension sociale ont pu les inspirer et les encourager à suivre des parcours similaires, visant des domaines professionnels considérés comme « supérieurs » et ainsi poursuivre la tradition de réussite au sein de leur fratrie.

Le capital culturel acquis par la famille de François Lavondès et Michel Woimant à travers leurs professions et leurs formations se traduit de manière tangible dans leur environnement domestique. Leur domicile reflète leurs préférences culturelles, avec une présence marquée d'objets, de livres et d'éléments symboliques qui témoignent de leur investissement dans le domaine culturel. Il est essentiel de reconnaître pleinement que le capital culturel objectivé, s'il n'est pas incorporé par François Lavondès ou Michel Woimant, ne représente qu'un capital économique parmi d'autres¹⁰⁶. Roger Chastanier, un ami de la famille déclarait lors de son intronisation à l'académie de Nîmes : « j'évoque le souvenir du jour où j'ai été reçu pour la première fois dans le salon du Mas des Briques

¹⁰³ COURT Martine, HENRI-PANABIÈRE, « La socialisation culturelle au sein de la famille : le rôle des frères et sœurs », dans : *Revue française de pédagogie*, n° 179, 2012, p. 5-16.

¹⁰⁴ Henri Lavondès : chercheur en lettre classique : ROBINEAU Claude, « In Memoriam : Henri Lavondès. » dans : *Journal de la Société des océanistes*, n° 106, 1998, p. 95-97.

¹⁰⁵ Georges Woimant : Chirurgien ; fondateur de la clinique Saint-Côme de Compiègne ; Hôpitaux de Paris / Bernard Woimant : Chirurgien gastro-entérologue ; spécialiste des problèmes liés à l'alcoolémie à l'hôpital de Compiègne ; Hôpitaux de Paris / Jean Woimant : ingénieur en électromécanique. ; formation à l'École Supérieur d'Électricité.

¹⁰⁶ GLEVAREC Hervé, « Du « capital culturel » au savoir. Critique des usages substantiels et cognitifs d'un rapport social arbitraire », dans : *Sociologie et Société*, vol. 50, n°1, 2018, p. 220.

par Madame Lavondès mère et ses deux filles, les vieux fauteuils Louis XV, les pastels de famille aux murs, la merveilleuse simplicité et la courtoisie de ces dames, toute une tradition de culture et de dignité morale se résumait là. [...] Le Mas des Briques était bien semblable à ce Mas du Pradel, objet des soins attentifs d'Olivier de Serres »¹⁰⁷. La présence actuelle de François Lavondès et de sa compagne au mas de Briques suggère fortement qu'ils ont été profondément imprégnés par la culture matérielle de cet endroit.

Bien que les sources soient plus discrètes, il est clair que Michel Woimant a également été inspiré et influencé par un patrimoine culturel important. Dans un témoignage écrit accordé à la Société Historique de Compiègne il affirmait : « Henri Woimant avait souscrit, à sa parution, à la Géographie universelle de Demangeon en une vingtaine de volumes, fort bien reliés. Les derniers volumes sont arrivés brochés et j'en étais bien marri, ayant coutume d'aller les feuilleter dans son bureau quant il n'était pas là »¹⁰⁸. Cet extrait souligne l'intériorisation d'un patrimoine culturel matériel de la part de Michel Woimant. La mention de la souscription de son père à une série de volumes de la Géographie universelle de Demangeon, avec une reliure soignée, témoigne de la valeur accordée à ces ouvrages. Ainsi, il est possible d'observer que François Lavondès et Michel Woimant ont hérité d'un capital culturel transmis par leurs parents à la fois de manière indirecte, à travers des ressources matérielles et des environnements culturels, et de manière directe, par le biais de l'inculcation de savoirs, de valeurs et de pratiques culturelles. Ce contexte familial dans lequel a évolué François Lavondès et Michel Woimant a nécessairement influencé leur trajectoire notamment leur propension à faire des études supérieures et évolué dans des métiers à forte responsabilité.

Le solide héritage culturel dont bénéficient François Lavondès et Michel Woimant s'inscrit pleinement dans la tradition historiographique qui dans la multiplicité des sociographies, conclue que les membres du cabinet présidentiel sont souvent des « héritiers »¹⁰⁹ porteurs d'un capital culturel transmis de génération en génération. Les différentes approches sociographiques adoptant la méthodologie de la prosopographie¹¹⁰

¹⁰⁷ « Réception de M. Chastanier comme membre résident », dans : *Bulletin trimestriel des séances de l'académie de Nîmes*, n° 37, 1966, p. 128.

¹⁰⁸ WOIMANT Michel, « Pour une histoire médicale des hôpitaux de Compiègne », dans : *Société Historique de Compiègne*, *op.cit.*, p. 266.

¹⁰⁹ Sabrina Tricaud dans son ouvrage sur l'entourage présidentiel de Pompidou titre une de ses parties : « Des héritiers »

¹¹⁰ Les principales études étant celle : BOUSSARD Isabel, COUTROT Aline, REMOND René, *Quarante ans de cabinets ministériels. De Léon Blum à Georges Pompidou*, Paris, éd. Les Presses de Sciences Po, 1982.

ont tendance à occulter la minorité qui ne bénéficie pas d'un capital culturel conséquent par héritage et qui pourtant existe au sein du cabinet de la présidence de la république de Georges Pompidou. Il semble que René Galy-Dejean n'ait pas bénéficié d'un capital culturel aussi important que celui des deux autres acteurs étudiés, ou du moins pas dans la même mesure. En effet, contrairement à François Lavondès et Michel Woimant sa famille n'exerce pas dans les professions dites « supérieures » mais exerce des métiers manuels. Son père Jean Elie Galy¹¹¹, sa mère Sidonie Célestine Dejean, sa grand-mère paternel Mary Galy, sont cultivateur dans une petite commune rurale de l'Ariège, ce qui peut laisser penser à un niveau d'étude relativement peu élevé. Si la considération est faite que René Galy-Dejean dispose d'un capital culturel hérité relativement faible.

En raison du silence des sources, il est difficile de déterminer dans quelle mesure le patrimoine familial de René Galy-Dejean a joué un rôle dans l'acquisition d'un capital culturel important. Une double interrogation se pose naturellement. Premièrement, l'héritage d'un capital culturel conséquent est-il obligatoire pour intégrer le secrétariat général de la présidence de la République de Georges Pompidou ? Si oui comment René Galy-Dejean a-t-il acquis ce capital culturel nécessaire pour intégrer cet organe de décisions étatique ? L'éclaircissement de ces questionnements serait grandement enrichi par l'analyse des archives privées de la Famille Galy-Dejean ou par une entrevue avec René Galy-Dejean lui-même, permettant ainsi d'approfondir la compréhension de son parcours et de l'influence du patrimoine familial sur son capital culturel.

L'analyse du cadre familial de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant souligne l'importance de l'acquisition d'un capital culturel par le biais de l'héritage familial. Cependant, il apparaît que cette dimension n'est pas consubstantielle à l'exercice du pouvoir au sein de la présidence de la République de Georges Pompidou. Ainsi, il convient de considérer également l'influence du capital économique et social dans la configuration des parcours de ces acteurs. Ces différents types de capitaux interagissent et se combinent pour façonner les opportunités et les choix de carrière, contribuant ainsi à la compréhension globale de leurs trajectoires professionnelles.

Également les différentes études de Sylvain Laurens, Luc Rouban, Jean Louis Quermonne, Nathalie Loiseau et Frederic Sawicki.

¹¹¹ Vidéo de l'Institut Georges Pompidou « Georges Pompidou et l'agglomération parisienne » Interview réalisé par Olivier Sibre de René Galy-Dejean, dans : *Institut Georges Pompidou*, 22 mai 2023, 59 mins.

L'héritage social : Une clé de compréhension des trajectoires des acteurs étudiés

L'évolution au sein d'une famille dotée d'un fort capital social constitue un facteur déterminant pour accéder à des postes à haute responsabilité. Ce capital social est intrinsèquement lié à la notion de réseaux¹¹², jouant un rôle crucial dans l'accès aux opportunités professionnelles et dans la construction d'une carrière influente. L'analyse du capital social s'opère généralement par ses effets plutôt que par sa nature intrinsèque¹¹³, et c'est précisément là que l'approche des sources de la discipline historique trouve tout son intérêt. En examinant attentivement la nature du capital social à travers les sources historiques, il est possible de comprendre les relations, les connexions et les influences qui ont façonné la trajectoire des individus et ont contribué à leur mobilité sociale. Tout comme le capital culturel, le capital social d'un individu est en partie hérité de sa famille. C'est pourquoi il semble intéressant d'analyser les réseaux personnels de la famille de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant. Les postes occupés par la famille de François Lavondès et Michel Woimant leur offrent une proximité avec des personnalités publiques et privées de premier plan, jouant un rôle important dans différents secteurs. Cette proximité leur permet d'établir des liens privilégiés et d'accéder à un réseau influent, favorisant ainsi leur propre insertion dans des sphères sociales et professionnelles « prestigieuses ». Dans les familles de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant, il est observable que le capital social est activement préservé et cultivé, dans le sens de l'entretien des réseaux. Cette démarche vise à garantir l'accès à des opportunités professionnelles, politiques et sociales, renforçant ainsi la position privilégiée de ces familles dans les cercles influents et favorisant la reproduction des avantages sociaux. Un phénomène de coalescence, tel que défini par Andrew Abbott¹¹⁴, se manifeste clairement au sein des trois familles étudiées.

Le premier réseau développé par la famille de Michel Woimant, de François Lavondès et René Galy-Dejean est indéniablement d'ordre familial. Les liens de parenté et les relations intrafamiliales jouent un rôle crucial dans l'établissement des contacts, des

¹¹² PONTHEUX Sophie, *Le capital social.*, Paris, éd. La Découverte (col. Repères), 2006, p. 23.

¹¹³ LENOIR Rémi, « Capital social et habitus mondain. Formes et états du capital social dans l'œuvre de Pierre Bourdieu », dans : *Sociologie*, vol. 7, 2016, p. 281-300.

¹¹⁴ La coalescence peut-être définie succinctement : Groupe social qui peut se constituer par l'adjonction des frontières d'autres groupes pour en créer un nouveau ; ABBOTT Andrew, *Time Matters: On Theory and Method*, Chicago, éd. University of Chicago Press, 2001.

opportunités professionnelles et des soutiens mutuels. Les stratégies matrimoniales mises en place par les familles Lavondès et Woimant révèlent un phénomène d'homogamie visant à préserver les liens familiaux et à renforcer le capital social au sein de la famille. Les mariages entre membres de la même famille ou de cercles proches permettent de maintenir des liens étroits, de partager des ressources, des informations et des opportunités au sein du cercle familial. Cette stratégie contribue à consolider le capital social familial, favorisant ainsi la transmission d'avantages sociaux et professionnels entre les générations¹¹⁵. La famille de René Galy Dejean déploie également une stratégie matrimoniale visant à préserver les liens familiaux à une échelle territoriale plus restreinte et dans une catégorie socioprofessionnelle moins élevée. Ainsi, la famille, selon la citation de Jean-Jacques Rousseau affirmant que « la famille est (...) le premier modèle des sociétés politiques », joue un rôle significatif dans les milieux politiques. Les familles Lavondès, Woimant et Galy-Dejean, en maintenant et en développant leur capital social, contribuent potentiellement à leur influence et à leur engagement dans les milieux politiques, en créant des réseaux qui transcendent les frontières familiales et s'étendent vers d'autres sphères de pouvoir et d'influence.

Cet élargissement du capital social est particulièrement perceptible dans la trajectoire des familles de François Lavondès et Michel Woimant qui s'inscrivent dans des catégories socioprofessionnelles plus élevées. Henri Woimant est un professionnel reconnu en son temps, il est chargé par le maire de Compiègne de la création de l'hôpital Saint-Joseph entre 1922 et 1925. Cette mission, attribuée par M. Robert Fournier-Sarlovèze dénote de la confiance entre les deux hommes et légitime Henri Woimant dans la politique locale compiégnoise. Ainsi la proximité avec la politique et son cercle familial masculin a probablement été un élément déterminant, une motivation dans la suite de la carrière de Michel Woimant au service de l'État français. Cette proximité avec des hommes politiques semble partagée par François Lavondès dont le grand père est procureur de la République. Il existe une corrélation évidente entre la profession de la justice et les pouvoirs politiques démontre de manière intrinsèque que les deux sphères que Richelieu tentait de dissocier sont étroitement interconnectées¹¹⁶. Les brillants

¹¹⁵ LA FERRARA Eliana, « Une perspective historique de la famille et des liens de parenté dans le développement », dans : *Afrique contemporaine*, 2008, n° 226, p. 61-84.

¹¹⁶ FARCY Jean-Claude, *Les carrières des magistrats (XIXe-XXe siècles)*, *Annuaire rétrospectif de la magistrature*, document commandé par : GIP Mission de recherche Droit et Justice, 2009, p. 49.

parcours scolaires suivis par les familles Lavondès et Woimant ont non seulement contribué à l'acquisition d'un capital culturel important, mais ont également permis de développer un vaste réseau de connaissances. En effet, leurs études poussées et leurs réussites académiques leur ont offert des opportunités de rencontrer des individus partageant des intérêts similaires, des professeurs et des mentors influents, ainsi que des camarades de classe qui occupent aujourd'hui des postes clés dans divers domaines. Dès lors, la reproduction du parcours d'étude au sein de la famille Woimant, qui exerce pour la grande majorité dans les professions médicales et suit une formation aux internats des hôpitaux de Paris semble s'inscrire dans cette reproduction de schéma afin de pérenniser un capital culturel. Alors que les familles Lavondès et Woimant se retrouvent dans un ensemble commun, René Galy-Dejean semble s'inscrire en marge sur certains points. Cependant, il est important de noter que chaque famille possède des caractéristiques distinctives qui contribuent à leur identité et à leur positionnement au sein de la société. La famille de René Galy-Dejean, dont la plupart des membres exercent en tant que cultivateurs ou agriculteurs, a su développer un solide réseau de connaissances au sein de ces professions¹¹⁷.

La famille Lavondès se distingue également par son attachement particulier à la religion, accordant une place centrale à cette dimension dans leur trajectoire et leur réseau social. En effet, son père Robert Lavondès et sa mère Antoinette Lavondès sont inhumés au cimetière protestant d'Uzès. L'inhumation des parents de François Lavondès dans le cimetière protestant revêt une importance significative lorsque l'on considère l'engagement profond de sa famille en faveur du protestantisme : « M. Robert Lavondes était le fils du regretté conseiller à la Cour d'Appel d'Alger, M. Arthur Lavondes, qui fut membre du Conseil presbytéral de notre église et dont beaucoup de protestants algérois ont gardé un souvenir reconnaissant pour les services dévoués et éclairés qu'il rendit à cette église. Le jeune Robert était alors un élève fidèle de notre école du dimanche »¹¹⁸. De plus, Antoinette Lavondès, Arthur Lavondès et Robert Lavondès participent à des missions d'évangélisation¹¹⁹. Comme l'explique la chercheuse en sociologie Lorraine

¹¹⁷MUNDLER Patrick, « Les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne : solidarité, circuits courts et relocalisation de l'agriculture », dans : *Pour*, n° 201, 2009, p. 155-162.

¹¹⁸ « Nouvel d'Alger », dans : *Le Courrier du dimanche. Journal du protestantisme algérien et tunisien*, 15 mars 1934, p. 7.

¹¹⁹ *Journal des missions évangéliques*, 1 décembre 1916, p. 6.

Bozouls, l'engagement familial dans la religion permet de « renforcer l'adhésion à une vision traditionnelle de la famille » et c'est surtout un pourvoyeur de capital social « localisé. »¹²⁰ Jean-Noël Retière dans un brillant article sur la place de la religion dans l'acquisition du capital social affirmait : « L'Église étant un support pour le capital social à l'échelle locale, les réseaux religieux renforcent donc le capital social localisé des ménages enquêtés, à l'instar de certains ménages appartenant aux franges stabilisées des classes populaires qui bénéficient d'un capital d'autochtonie »¹²¹.

Enfin, la famille Woimant semble afficher¹²² son appartenance au groupe social que constitue les titulaires de la légion d'honneur. Henri Woimant reconnu pour son professionnalisme et ses actions pour la médecine obtient la Légion d'honneur au grade de chevalier en 1924, avant d'obtenir le grade de commandeur en 1953¹²³. Ces nominations attestent du prestige acquis par l'individu auprès de sa communauté d'une part et publiquement d'autre part. Cette reconnaissance de la patrie contribue au développement du sentiment d'appartenance à cette même patrie. Le sentiment d'appartenir au « plus grand » que l'être humain par l'appartenance à la communauté est un générateur de sens et d'opportunités.

Ainsi, René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant, chacun doté d'un capital social distinct mais significatif, ont hérité d'un précieux bagage qui les arme pour leurs futures missions au service de l'État. Leurs réseaux familiaux, le parcours académique familial, les affiliations religieuses ou les liens étroits avec des personnalités influentes témoignent de la richesse du capital social familial, leur offrant ainsi une solide base pour s'engager efficacement dans leurs responsabilités publiques à venir.

¹²⁰ BOZOULS Lorraine. « Ce que la religion fait à la classe : contradictions morales et reproduction sociale chez les classes supérieures catholiques », dans : *Religions et classes sociales*, Lyon, éd. ENS Éditions, 2023.

¹²¹ RETIÈRES Jean-Noël., « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire. » Dans : *Politix*, vol. 16, n°63, 2003, p. 121-143.

¹²² Pierre Bourdieu explique que l'appartenance au groupe : il y a des indicateurs "brutaux" (l'exclusion), des indices d'appartenance (comme l'argot des grandes écoles), les symboles qu'on affiche (légion d'honneur).

¹²³ dossier complet de légion d'honneur de Henri Léon George Woimant : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine : 19800035 / 115 / 14493.

Repenser la « géographie de la réussite » : Défis et perspectives d'une approche critique de l'origine géographique de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant

Les divers types d'héritages, qu'ils soient culturels, sociaux ou économiques, sont intrinsèquement liés à des espaces géographiques spécifiques et distincts. Ces espaces territoriaux exercent une influence manifeste sur les populations, engendrant ce que Pierre Bourdieu a qualifié « d'Effet de lieu »¹²⁴, dans une perspective où la géographie est « une dimension inhérente aux rapports sociaux »¹²⁵. Cette dimension géographique des trajectoires politiques a considérablement nourri l'historiographie contemporaine. Les travaux de chercheurs tels que René Rémond et Aline Coutrot¹²⁶ ont mis en évidence que la majorité des conseillers de la III^e et IV^e République étaient originaires de Paris et de sa grande banlieue. Par ailleurs, les recherches plus récentes menées par Sylvain Laurens¹²⁷ ont souligné que la capitale française était le berceau géographique de la grande majorité des hauts fonctionnaires de la Cinquième République.

Ces différentes études ont ainsi contribué à l'émergence d'une « géographie de la réussite », permettant d'appréhender les liens étroits entre l'origine géographique des individus et leurs parcours sociaux et politiques. Elles analysent ce phénomène à une échelle macro structurelle et à travers une perspective temporelle étendue. En adoptant cette approche, il est important de noter que cette analyse à grande échelle ne permet pas toujours d'apprécier les subtilités et les nuances propres à chaque septennat ou quinquennat présidentiel. Ainsi, l'étude des dix conseillers techniques et chargés de missions s'avère particulièrement intéressante, car elle permet d'examiner de manière plus approfondie les dynamiques et les spécificités propres à la présidence de Georges Pompidou. De plus, parmi les dix conseillers, les trajectoires de François Lavondès, Michel Woimant et René Galy-Dejean se distinguent en tant que modèles représentatifs de cette tendance.

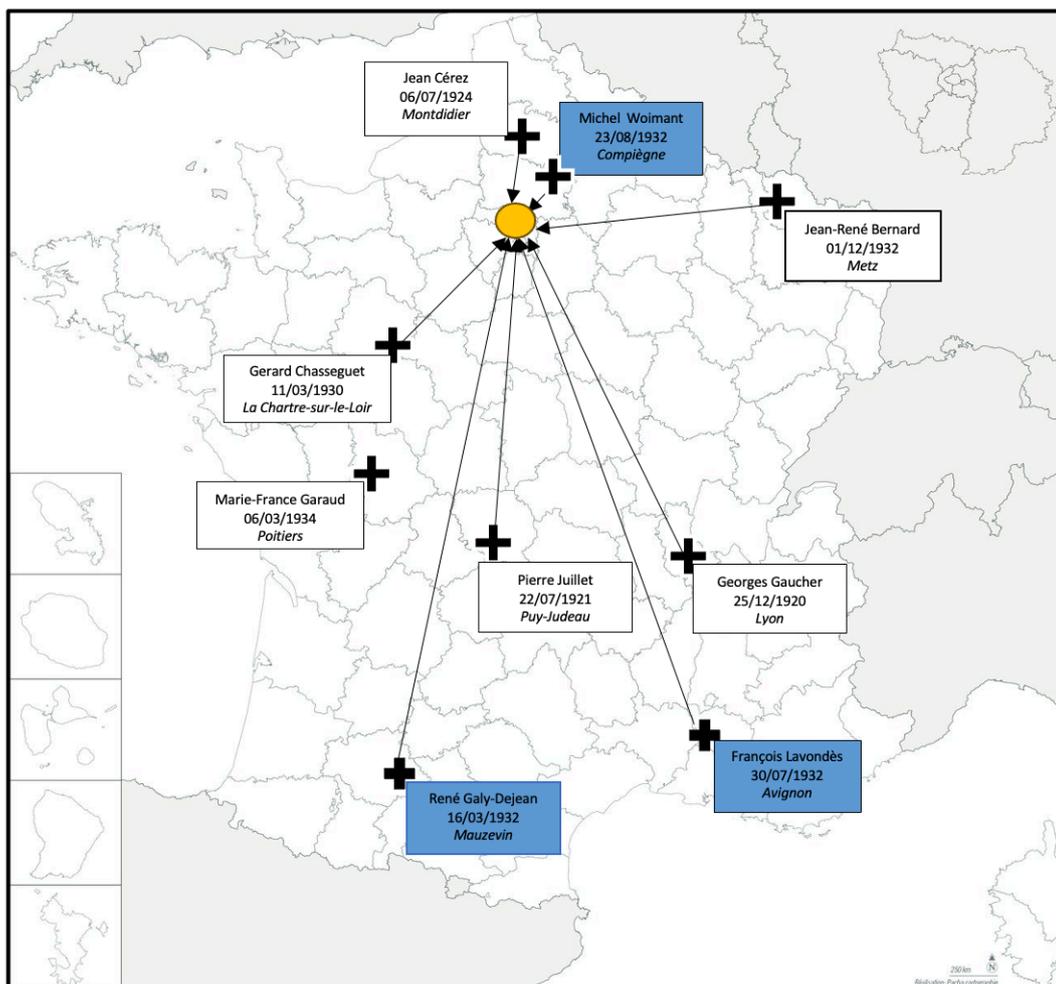
¹²⁴ BOURDIEU Pierre, *La misère du monde*, Paris, éd. Le Seuil (collection Points/Essais), p. 249-250.

¹²⁵ RIPELL Fabrice, TISSOT Sylvie, « La dimension spatiale des ressources sociales », dans : *Regards Sociologiques*, n°40, 2010, p. 5-7.

¹²⁶ BOUSSARD Isabel, COUTROT Aline, REMOND René, *Quarante ans de cabinets ministériels. De Léon Blum à Georges Pompidou*, Paris, op.cit., p. 64.

¹²⁷ LAURENS Sylvain, « Retour sur une case blanche. Éléments de morphologie des cabinets ministériels français dans la décennie 1970 », dans : *BIOY Xavier, EYMERI-DOUZANS Jean-Michel, MOUTON Stéphane (dir.), Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, Paris, éd. Presses de Sciences Po, p. 391-407.

Figure 1 : Géographie des collaborateurs nommés le 21 juin 1969¹²⁸



Parmi les collaborateurs nommés le 21 juin 1969, seul Simone Servais est née à Paris. L'ensemble des autres collaborateurs de Georges Pompidou sont nés dans des villes de province, mettant ainsi en évidence leur origine en dehors des grandes métropoles. Cette particularité des collaborateurs de Georges Pompidou trouve une correspondance dans la trajectoire du président lui-même, originaire de Montboudif dans le Cantal, soulignant ainsi une cohérence géographique avec son entourage institutionnel proche. Au regard de la carte précédente (*figure 1*), il devient indéniable que la thèse soutenant une « géographie de la réussite » fondée sur la naissance à Paris se révèle incohérente au début de la période pompidolienne. René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant René Galy-Dejean, ont ainsi des origines provinciales, provenant respectivement de

¹²⁸ Croix noires : lieu de naissances des conseillers techniques et chargés de mission nommés le 21 juin 1969. / Flèche : mobilité étudiante. / Cercle Jaune : IEP Paris, ENA, Universités Parisiennes

l'Ariège, du Vaucluse et de l'Oise. Cependant, si la thèse d'une géographie de la réussite basée uniquement sur le lieu de naissance ne se vérifie pas, il est essentiel de prendre en compte pleinement la mobilité éducative qui apparaît comme un vecteur de réussite académique. La mobilité étudiante vers Paris, en particulier vers les différentes universités de droit, l'IEP de Paris et l'ENA, peut être conceptualisée comme un facteur central de réussite pour devenir collaborateur de Georges Pompidou. Cette mobilité s'effectue vers la capitale, dans un État où les institutions sont fortement centralisées¹²⁹. La proximité des institutions politiques et administratives offre également des occasions uniques de stages et de rencontres avec des acteurs clés du milieu. Ainsi, la mobilité étudiante vers Paris et la réussite dans ces institutions renforcent les compétences, les connaissances et les réseaux nécessaires pour accéder à des postes de collaborateurs au plus haut niveau de l'État, tels que ceux occupés par René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant dans l'entourage de Georges Pompidou.

Dès lors, peut-on considérer l'héritage de « l'effet de lieu » et évaluer l'influence que le territoire a pu exercer sur les carrières de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant ? Pour appréhender toute la complexité de la question, il a été nécessaire d'adopter des méthodologies propres à la géographie sociale. L'exercice trouve sa plénitude dans une pensée similaire à celle de Vidal de la Blache, qui reconnaît que les facteurs géographiques exercent leur influence sur l'homme uniquement par l'intermédiaire des faits sociaux, soulignant ainsi l'importance de comprendre les interactions complexes entre la géographie et les dynamiques sociétales¹³⁰. Comme l'explique Sophie Blanchard, Jean Estebanez et Fabrice Ripoll, il existe une corrélation entre le métier occupé et l'endroit qui a été le théâtre de l'évolution de l'individu, mais il convient de se demander si tel est le cas dans les trajectoires de des acteurs étudiés dans les métiers administratif et politique. Dès lors l'analyse doit être portée à la fois à une échelle macro en appréciant le cadre spatial général dans lequel ils ont évolué mais également une échelle micro dans l'analyse de ce que Laurent Cailly appelle le capital résidentiel¹³¹. La mobilité étudiante des trois acteurs étudiés n'exclut pas pour autant un

¹²⁹ MARCOU Gérard, « L'État, la décentralisation et les régions », dans : *Revue française d'administration publique*, n° 156, 2015, p. 887-906.

¹³⁰ VIDAL DE LA BLACHE Paul, *Principes de Géographie humaine*, Paris, éd. Colin, 1912, p. 38.

¹³¹ CAILLY Laurent, « Capital spatial, stratégies résidentielles et processus d'individualisation », dans : *Annales de géographie*, n° 654, 2007, p. 169-187.

fort sentiment d'appartenance à leur territoire d'origine particulièrement chez François Lavondès et Michel Woimant. Ce fort sentiment d'appartenance qui persiste chez les trois acteurs étudiés constituent marqueur éloquent de l'importance et de l'influence significative de leur territoire d'origine sur leur identité et leur parcours, soulignant ainsi le rôle prépondérant que ce lieu a joué dans leur développement personnel et professionnel. L'attachement de François Lavondès et Michel Woimant à leur territoire d'origine est notamment perceptible dans les choix opérés au cours de leur parcours de vie. Le fait que ces deux acteurs retournent rapidement dans leur territoire d'origine après leur passage à Paris est le témoignage évident de leur attachement profond envers leur région d'origine, illustrant ainsi l'importance accordée à leur foyer et la volonté de maintenir des liens étroits avec les réseaux familiaux.

René Galy-Dejean semble moins attaché à son territoire d'origine, comme en témoigne sa propension à s'éloigner plus longuement de celui-ci, indiquant une certaine distance émotionnelle vis-à-vis de sa région natale. Ainsi, au sein des trois acteurs étudiés, il semble possible d'observer une distinction entre deux modèles : le premier se caractérise par un fort attachement à ses origines, tandis que le second présente un lien moins prononcé avec son territoire d'origine. Il est intéressant de noter que les deux acteurs qui manifestent le sentiment d'appartenance le plus fort sont également ceux dont les héritages culturels, sociaux et économiques sont les plus marqués, témoignant de l'influence profonde de ces héritages sur leur identité. En revanche, René Galy-Dejean, dont l'héritage est moins prégnant, tend à construire son propre héritage, suggérant ainsi sa volonté de se démarquer et de forger sa propre identité indépendamment des influences héritées. De ce particularisme naît un changement des représentations de leur territoire, qui, comme l'explique Moscovici, exerce une influence sur leur comportement, tout en créant un cercle de rétroaction où le comportement des individus influe également sur ces représentations¹³². Dès lors, il est possible d'affirmer que Michel Woimant a bénéficié de ce que Georg Simmel appelle la sociabilité urbaine¹³³, en grandissant à Compiègne. Cette sociabilité urbaine est mise en exergue par le contexte familial aisé sur le plan culturel, économique et social dans lequel il a évolué, soulignant ainsi l'influence de ces facteurs

¹³² MOSCOVICI Serge, « Exposé de soutenance » dans : MOSCOVICI Serge, *Un regard sur les mondes contemporains*, Paris, éd. La Maison des sciences de l'homme, 2019, p. 235-250.

¹³³ RÉMY Jean, « Les sociabilités urbaines : effets de milieu et trajectoires sociales », dans : *Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, éd. Presses universitaires de Lyon, 1998, p. 501-521.

favorables. En bénéficiant de cette sociabilité urbaine, il a pu profiter d'une multitude d'activités variées ainsi que d'une proximité avec l'État dans son aspect décentralisé, ce qui a très probablement contribué à nourrir son appétence pour le travail au sein de la plus haute administration publique : le secrétariat général de la présidence de la République. René Galy-Dejean a quant à lui bénéficié d'une sociabilité rurale en grandissant dans la commune de Mauzevin dans l'Ariège. Comme l'explique Pierre Bourdieu, la sociabilité rurale peut engendrer un sentiment d'infériorité par rapport à ceux qui ont grandi en milieu urbain, en raison des différentes normes culturelles et des ressources symboliques perçues comme plus valorisées dans les contextes urbains¹³⁴. René Galy-Dejean a probablement trouvé dans ce cadre rural un argument qui l'a poussé à s'engager politiquement, peut-être dans le but de défendre les intérêts et les aspirations de sa communauté face à ce sentiment d'infériorité perçu par rapport aux individus ayant grandi en milieu urbain.

La trajectoire de François Lavondès présente la particularité que ce dernier a connu à la fois un contexte urbain lors de sa croissance à Avignon, puis un contexte rural lors de sa poursuite scolaire dans la commune de Le Chambon-sur-Lignon en Haute Loire. Cette expérience combinée des deux milieux a probablement façonné sa perception et sa compréhension des dynamiques sociales et territoriales, contribuant ainsi à sa perspective unique sur l'engagement et son rapport à l'État. Ainsi, les trois acteurs ont bénéficié d'une sociabilité urbaine, d'une sociabilité rurale, voire des deux, ce qui semble constituer des leviers de motivation différents pour leur engagement en faveur de l'État. Ces expériences sociales distinctes ont influencé leur perception du rôle de l'État et ont façonné leurs motivations à contribuer à la sphère publique, chacune offrant des perspectives uniques sur l'importance de l'engagement civique et politique.

Il semble pertinent de changer d'échelle et de s'intéresser au capital résidentiel, qui englobe les aspects liés au lieu de résidence, tels que le cadre de vie, l'accès aux services publics, et la qualité de l'environnement, car ces éléments peuvent influencer significativement leur engagement en faveur de l'État. Durant son enfance, Michel Woimant habitait 60 rue Carnot dans un quartier résidentiel de Compiègne. Il a ainsi évolué dans un environnement caractérisé par une maison individuelle, un jardin et un vaste espace domestique, qui se combine à une forte accessibilité urbaine. Cette

¹³⁴ CANDAU Jacqueline, RÉMY Jacques, « Sociabilités rurales », dans : *Études rurales*, n°183, 2009, p. 83-100.

combinaison de facteurs est marquée par une accessibilité réservée à une communauté dont seules les catégories socio-professionnelles les plus élevées ont accès. Cette configuration reflète l'inégalité socio-économique qui peut exister dans les territoires urbains créant des barrières d'accès à ces types d'environnements privilégiés. Ainsi, il est possible d'émettre l'hypothèse que d'avoir grandi dans un quartier "privilégié" a probablement été un vecteur majeur de son appétence pour la politique¹³⁵. Finalement, il est possible d'évoquer l'héritage d'un capital spatial, en reconnaissant que l'endroit où ils ont grandi et les caractéristiques géographiques qui y sont associées influence leur trajectoire professionnelle et leurs opportunités dans divers domaines, y compris celui de la politique.

¹³⁵ CAILLY Laurent, « Capital spatial, stratégies résidentielles et processus d'individualisation », *op.cit.*, p. 169-187.

Chapitre II : L'influence du parcours scolaire dans les trajectoires de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant

« La République ne doit pas être la République des ingénieurs, des technocrates, ni même des savants. Je soutiendrais volontiers qu'exiger des dirigeants du pays qu'ils sortent de l'ENA, de Polytechnique est une attitude réactionnaire qui correspond exactement à l'attitude du pouvoir royal à la fin de l'Ancien régime exigeant des officiers un certain nombre de quartiers de noblesse »¹³⁶.

L'héritage familial constitue un vecteur essentiel dans la construction professionnelle des individus. À plus forte raison quand il devient déterminant dans le choix du parcours scolaire de ce même individu. Ainsi l'école devient à la fois un témoin de la position sociale des acteurs, mais également un lieu où se conforment les catégories en un groupe social qui semble prédéfini selon la géographie, le prestige ainsi que la renommée. En ce sens, comme l'expliquent très clairement Anne Jourdain et Sidonie Naulin « Le diplôme change de fonction : de simple attribut statutaire, il se transforme en un droit d'entrée et sa possession devient nécessaire pour légitimer une position dominante »¹³⁷. En d'autres termes, la consécration scolaire que représente l'acquisition d'un diplôme se transforme alors en une consécration sociale se matérialisant par une consécration professionnelle.

En outre, en raison de l'influence marquante de leur héritage familial, la perception de l'école diffère considérablement pour ces individus, révélant ainsi une perspective enrichissante. Gerald Bronner dans son ouvrage *Les origines, Pourquoi devient-on qui l'on est ?*¹³⁸ développe à travers son parcours personnel la thèse selon laquelle un héritage social, culturel et économique solide crée des attentes élevées de la part des parents en termes de réussite scolaire, tandis qu'inversement, un contexte défavorisé peut engendrer des attentes moins élevées. Ainsi, l'école apparaît comme un « système qui tend à montrer au contraire qu'il est un des facteurs les plus efficaces de conservation sociale en ce qu'il fournit l'apparence d'une légitimation aux inégalités sociales et qu'il donne sa sanction à

¹³⁶ POMPIDOU Georges, *Le nœud gordien*, Paris, éd. Flammarion, 1984, p. 199.

¹³⁷ JOURDAIN Anne, NAULIN Sidonie, « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu », dans : *Idées économiques et sociales*, vol. 166, n° 4, 2011, p. 6-14.

¹³⁸ BRONNER Gerald, *Les origines, Pourquoi devient-on qui l'on est ?*, Paris, éd. Autrement (col. Les Grands Mots), 2023.

l'héritage culturel, au don social traité comme don Naturel »¹³⁹. Cependant, il ne s'agit pas d'adopter la posture bourdieusienne comme un idéal type et il convient également de considérer l'école comme un lieu potentiel de mobilité sociale ascendante.

Dans cette perspective l'analyse de la scolarité trouve tout son sens dans la singularité et les similitudes des trajectoires de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant. Il convient de mettre l'accent sur le parcours scolaire des acteurs, particulièrement lors de leur passage à l'ENA, car c'est à ce moment crucial que se forge leur trajectoire et que se dessinent les premières perspectives de carrière. L'École Nationale d'Administration, a vu le jour le 9 octobre 1945 sous l'impulsion de Michel Debré¹⁴⁰ est l'une de ces écoles où une fois le diplôme obtenu le champ des possibles s'élargit considérablement. Connue et reconnue comme « l'école du pouvoir » pour l'historique des hommes illustres qui en sont sortis, elle représentait également un vivier conséquent pour les cabinets ministériels et présidentiels. Michel Woimant et François Lavondès en font partie, énarques diplômés en 1960 au profil technocratique, ils œuvrent dans une période où ces hommes constituent une pierre angulaire du système administratif français.

L'analyse des parcours scolaires des acteurs étudiés met en évidence certains enjeux significatifs qui influencent leur trajectoire et leur développement professionnel. Le premier enjeu qui se dégage de l'analyse des parcours des acteurs étudiés est la question fondamentale de savoir si l'ENA représente à elle seule la porte d'entrée privilégiée vers le secrétariat général de la présidence de la République, ou s'il existe d'autres voies d'accès possibles. De plus, il convient d'explorer dans quelle mesure le passage à l'ENA influence les thématiques de travail des acteurs étudiés, ainsi que leur appétence pour la politique et l'administration. En effet, l'ENA, en tant qu'institution formant les hauts fonctionnaires, peut jouer un rôle déterminant dans l'orientation des intérêts et des préoccupations professionnelles de ces individus, en les sensibilisant à certaines problématiques et en leur fournissant les compétences nécessaires pour y faire face. De ce fait, le cursus à l'ENA peut contribuer à façonner les choix de carrière et les domaines d'expertise des acteurs, tout en suscitant un intérêt particulier pour les enjeux

¹³⁹ BOURDIEU Pierre, « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », dans : *Revue française de sociologie*, vol. 7, n°3, 1966, p. 325-347.

¹⁴⁰ KESSLER Marie-Christine, *La politique de la haute fonction publique*, Paris, éd. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1978, p. 1.

politiques et administratifs. Enfin, un autre enjeu majeur réside dans la légitimité que le passage à l'ENA confère aux acteurs dans l'exercice de leurs fonctions. La question se pose de savoir si l'obtention du diplôme de l'ENA confirme leur expertise et leur capacité à occuper des postes clés au sein de l'administration, renforçant ainsi leur légitimité professionnelle.

Entre logique de parcours et méritocratie républicaine : L'ambivalence de la formation des acteurs étudiés

Au sein des trois trajectoires étudiées, deux modèles se distinguent : d'un côté, Michel Woimant et François Lavondès, qui, dans une forme de reproduction sociale, poursuivent des études supérieures de grande envergure ; de l'autre, un modèle de méritocratie républicaine¹⁴¹ où un fils d'agriculteur, René Galy-Dejean accède à des études supérieures. Au sein de cette partie, il ne s'agit en aucun cas de porter quelconque jugement de valeur, mais simplement de constater les caractéristiques constitutives de ces deux modèles différents. René Galy-Dejean a entamé ses études secondaires avec la volonté de devenir ingénieur généraliste, ce qui l'a conduit à s'inscrire à l'École nationale professionnelle de Tarbes¹⁴². Ce choix semble trouver une explication rationnelle et témoigne de la volonté de René Galy-Dejean d'effectuer une ascension sociale en s'orientant vers un métier des catégories sociales « supérieures ». Cependant, le choix de l'ENP de Tarbes qui semble motivé par la proximité géographique, remet en question l'appétence réelle de René Galy-Dejean pour l'ingénierie. Il est légitime de s'interroger sur la véritable nature de ce choix et de se demander s'il n'a pas été effectué principalement dans le but d'accéder à des emplois relevant des catégories supérieures dans un espace géographique restreint par les ressources familiales. A plus forte raison quand est considérée la réorientation de René Galy-Dejean vers des études de droit, d'abord à

¹⁴¹ Le concept de méritocratie républicaine doit être entendu selon la définition de Philippe Foray : « La méritocratie, c'est la récompense des talents individuels. Ce principe de justice (revendiqué par la bourgeoisie) s'oppose historiquement aux privilèges héréditaires de l'aristocratie. [...] Elle est solidaire d'une anthropologie ou d'une philosophie libérale qui promeut la représentation d'un individu libéré de ses appartenances et la mobilité sociale par opposition aux sociétés à États et aux principes de justice « transcendants » d'Ancien Régime ». FORAY Philippe, « Republicanisme scolaire : émancipation et méritocratie », dans : *Le Télémaque*, 2013 n° 43, p. 35-44.

¹⁴² Vidéo de l'Institut Georges Pompidou « Georges Pompidou et l'agglomération parisienne » Interview réalisé par Olivier Sibre de René Galy-Dejean, dans : *Institut Georges Pompidou*, 22 mai 2023, 59 mins

l'université de Toulouse puis dans au sein d'une université parisienne¹⁴³. Le choix de René Galy-Dejean d'entreprendre des études juridiques s'accorde avec la thèse avancée par Antoine Derouet et Delphine Thivet¹⁴⁴, qui considèrent les enseignements juridiques comme un vecteur de socialisation permettant d'accéder à une élite économique. Cette orientation académique met en lumière l'influence potentielle de l'environnement socio-économique sur les choix éducatifs et renforce l'idée que le domaine juridique peut servir de passerelle vers des sphères d'influence et de pouvoir. Il poursuit sa formation en intégrant l'Institut d'Études Politiques de Paris, approfondissant ainsi ses connaissances dans le domaine politique et administratif. En somme, le parcours universitaire non linéaire mais néanmoins brillant de René Galy-Dejean lui a ouvert des opportunités professionnelles significatives. Ce cheminement, qui incarne un modèle de méritocratie républicaine, semble l'avoir motivé à restituer à l'État les bénéfices de son éducation républicaine. La formation juridique et le passage à l'Institut d'Études Politiques de Paris constituent un socle commun aux trois acteurs étudiés. Cependant, l'héritage familial et la trajectoire scolaire sont diamétralement opposés dans le parcours de François Lavondès et Michel Woimant.

Le parcours de François Lavondès et Michel Woimant présente une remarquable linéarité et conformité en s'inscrivant dans une forme de reproduction sociale et familiale. Le début de leur parcours se révèle assez différent, avec des choix distincts pour Michel Woimant et François Lavondès. En effet, à la suite d'un baccalauréat en lettre obtenu au lycée de Compiègne, Michel Woimant s'est inscrit à l'université de droit, entamant ainsi son parcours dans le domaine juridique où il obtient une licence en droit et un Diplôme d'Études Supérieures en droit public, économie politique et sciences économiques¹⁴⁵. D'un autre côté, François Lavondès a choisi de suivre une autre voie en intégrant une classe préparatoire à Montpellier. Après avoir obtenu son diplôme d'hypokhâgne, il a eu

¹⁴³ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratique*, *op.cit.*, p. 385.

¹⁴⁴ DEROUET Antoine, THIVET Delphine, « L'enseignement juridique comme socialisation à une élite économique ? Le cas de l'École centrale de Paris », dans : *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°14, 2015, p. 47-67.

¹⁴⁵ Fiche de renseignement du dossier scolaire de l'ENA de Michel Woimant : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AJ 44 bis, sous-série AJ 44 bis 1801 / 19840588/70, dossier « Michel Woimant ».

l'opportunité de réaliser une année d'échange à New York¹⁴⁶. Cet échange a été rendu possible grâce à son passage au Collège Cévenol, un établissement international qui entretient des liens réguliers avec les États-Unis. La logique et les points de convergence de leurs parcours trouvent leur origine dans leur inscription à l'IEP de Paris, où Michel Woimant obtient son diplôme de service public en 1953 et François Lavondès, quant à lui, décroche le même diplôme en 1954¹⁴⁷. Ce passage à l'IEP de Paris constitue un point commun aux trois acteurs, cependant, il représente une porte d'entrée vers l'ENA pour Michel Woimant et François Lavondès, tandis que dans le cas de la trajectoire de René Galy-Dejean, il marque le point final de son parcours étudiant. Cette différence de parcours semble trouver une explication dans une approche bourdieusienne qui met en évidence le rôle des études en tant qu'expression significative du système de valeurs, tant implicites qu'explicites, liées à l'appartenance sociale des individus.

En ce sens, les études de René Galy-Dejean semblent s'inscrire dans ce que Pierre Bourdieu définit comme un : « ethos ascétique de l'ascension sociale qui est le principe des conduites en matière de fécondité et des attitudes à l'égard de l'école d'une partie des classes moyennes », alors que François Lavondès et Michel Woimant semblent s'inscrire dans : « la petite bourgeoisie, classe de transition, adhère plus fortement aux valeurs scolaires, puisque l'école lui offre des chances raisonnables de combler toutes ses attentes en confondant les valeurs de la réussite sociale et celles du prestige culturel »¹⁴⁸. En somme, c'est l'institution familiale qui bouleverse complètement le choix du destin scolaire des individus. Le parcours scolaire de François Lavondès et Michel Woimant s'inscrit dans une norme dans les pratiques pour accéder à « l'école du pouvoir ». L'obtention d'un diplôme de l'Institut d'Études Politiques de Paris permet d'intégrer l'antichambre de l'ENA. En témoigne ce tableau réalisé par Jean-François Kesler dans son article sur « l'énarchisation »¹⁴⁹.

¹⁴⁶ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratique*, op.cit., p. 398.

¹⁴⁷ L'annuaire de Science Po Alumni a été essentiel pour retrouver le diplôme de Michel Woimant et François Lavondès.

¹⁴⁸ BOURDIEU Pierre, « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture » dans : *Revue française de sociologie*, n° 7-3, 1966, p. 325-347.

¹⁴⁹ KESLER Jean-François, « L'énarchie n'existe pas », dans : *Pouvoirs*, n°80, 1997, p. 32.

Figure 2 : Diplômés de l'I.E.P. de Paris acceptés à l'E.N.A.

Diplômés de l'IEP de Paris	1947-1951	1952-1958	1959-1965	1966-1971	1972-1976	1977-1982	1983-1994
Concours externes	67 %	68 %	85 %	83 %	82 %	74 %	76 %
Concours internes	7 %	15 %	6 %	21 %	19 %	18 %	16 %
Les deux concours	43 %	47 %	65 %	68 %	58 %	51 %	47 %

Même si l'IEP de Paris peut être considéré comme l'antichambre de l'ENA, il est essentiel de souligner que l'accès à cette école du pouvoir n'est pas automatique et requiert une réelle motivation de la part des candidats. En effet, François Lavondès a été refusé à deux reprises¹⁵⁰ et Michel Woimant à quatre reprises¹⁵¹, ce qui témoigne de leur forte persévérance dans le but d'intégrer l'ENA. Cette différence de parcours entre les trois acteurs étudiés met en évidence la problématique structurelle proposée par Fabrice Larat et Frédéric Edel¹⁵² concernant l'accessibilité par tous des emplois de la fonction publique et plus spécifiquement de la haute fonction publique. Dans cette perspective, il devient indéniable que le poids considérable des divers héritages exerce une influence prépondérante et structure les trajectoires scolaires des individus, renforçant inéluctablement les inégalités face à la formation. En somme, François Lavondès et Michel Woimant sont les témoins de ce que Luc Rouban définit comme une concentration des ressources sociales¹⁵³ de la part des anciens pensionnaires de l'ENA. Les trajectoires de François Lavondès et Michel Woimant s'accordent presque en tout point avec l'idéal type défini par Jean Luc Bodiguel dans son ouvrage¹⁵⁴ *les anciens élèves de l'ENA*, mettant ainsi en évidence le poids des héritages dans leur accession à « l'école du pouvoir ». Ainsi, le passage à l'ENA de François Lavondès et Michel Woimant met en

¹⁵⁰ Fiche de renseignement du dossier scolaire de l'ENA de François Lavondès : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AJ 44 bis, sous-série AJ 44 bis 1801 / 19840588/70, dossier « François Lavondès ».

¹⁵¹ Fiche de renseignement du dossier scolaire de l'ENA de Michel Woimant, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AJ 44 bis, sous-série AJ 44 bis 1801 / 19840588/70, dossier « Michel Woimant ».

¹⁵² EDEL Frédéric, LARAT Fabrice, « Les emplois publics sont-ils accessibles à tous ? », dans : *Revue française d'administration publique*, n° 153, 2015, p. 5-13.

¹⁵³ ROUBAN Luc, *L'ENA ou 70 ans de paradoxe*, [Rapport de recherche] CEVIPOF, 2015, p. 11.

¹⁵⁴ BODIGUEL Jean Luc, *Les anciens élèves de l'E.N.A.*, *op.cit.*

évidence les inégalités sociales, mais il soulève également la question de savoir si cette expérience à l'ENA les a formés de manière spécifique dans un domaine particulier.

L'ENA : Un Générateur d'Appétences pour les Hautes Sphères du Pouvoir et de l'Administration

Si l'école légitime les hiérarchies¹⁵⁵ comme l'explique Pierre Bourdieu, elle n'en reste pas moins un lieu où se cultive le savoir et se dessine les parcours. Dans la socialisation scolaire, le passage à l'ENA se distingue particulièrement laissant une empreinte marquée dans la trajectoire des individus. Mais le passage à l'école du pouvoir, les stages effectués, les relations entretenues, influent-ils directement sur l'objet et la nature du poste occupé ? Cette interrogation alimente les fantasmes de la population associant largement les énarques à l'opportunisme dans une visée carriériste. Ce questionnement populaire ne laisse pas de place à une réponse manichéenne où l'opportunisme et l'appétence se diviseraient en deux factions opposées. Ainsi, l'analyse du passage de François Lavondès et Michel Woimant à l'ENA se doit d'être réalisée. Pour ce faire, l'étude du dossier scolaire des acteurs étudiés est réalisée et permet d'apprécier avec finesse les effets de la socialisation de l'ENA sur les individus.

Cette étude est également largement alimentée par les chroniques de l'ENA et du CHEA qui sont des matériaux essentiels dans la construction des trajectoires scolaires. L'ENA leur offre une formation initialement généraliste, mais leur permet également d'approfondir des domaines spécifiques, telles que les politiques sociales pour François Lavondès et les thématiques liées à la ruralité pour Michel Woimant. Au sein de l'ENA, Michel Woimant et François Lavondès suivent des orientations distinctes, le premier intègre la section économique et financière alors que le second choisit la section administration générale¹⁵⁶. Le choix des sections au sein de l'ENA est fortement influencé par le classement d'entrée des étudiants qui détermine en grande partie leur orientation et leur future spécialisation dans le domaine administratif. Il est à noter que ces différentes sections restent néanmoins particulièrement généralistes. Il apparaît que le passage à

¹⁵⁵ DURU-BELLAT Marie, FARGES Géraldine, VAN ZANTEN Agnès, *Sociologie de l'école*, Paris, éd. Armand Colin (Col. U), 2018, p. 238.

¹⁵⁶ fiche d'inscription Woimant et Lavondès : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AJ 44 bis, sous-série AJ 44 bis 1801 / 19840588/70, dossiers « François Lavondès » et « Michel Woimant »,

l'ENA ne semble pas susciter initialement un intérêt pour les problématiques sociales et rurales dans la trajectoire de François Lavondès et Michel Woimant, mais plutôt renforcer les appétences préexistantes dans ces domaines.

Les rapports de stage revêtent une importance significative en tant que témoins de l'appétence des deux acteurs pour leurs thématiques respectives, notamment à travers les orientations choisies. Le choix est alors porté sur le Calvados et sa préfecture Caen avec un mémoire de stage orienté sur la question des perspectives offertes par la décentralisation industrielle dans le Calvados¹⁵⁷. Ce mémoire se focalise sur la problématique de l'organisation de l'entrée sur le marché du travail d'une population en pleine croissance exponentielle¹⁵⁸. Ce questionnement oblige Michel Woimant à s'intéresser aux enjeux et aux défis de l'aménagement du territoire. Son mémoire explore l'exode rural comme l'un des facteurs explicatifs de la pénurie de main-d'œuvre et de la désindustrialisation du Calvados. Cette orientation subjective permet d'émettre l'hypothèse selon laquelle le stage effectué par Michel Woimant lui permet de prendre conscience des enjeux qui lui sont contemporains concernant la ruralité.

Le rôle de l'ENA dans la trajectoire de François Lavondès est sensiblement similaire mais son appétence pour les politiques sociales est cependant plus facilement perceptible. Son mémoire de fin d'étude qui porte sur l'intervention administrative de l'État en haute montagne à travers l'exemple du massif du Mont-Blanc s'oriente principalement autour de l'apport des acteurs de l'État dans la gestion sociale des problématiques inhérentes à un territoire de montagne. L'analyse de la trajectoire de François Lavondès semble indiquer une prédisposition latente de l'individu en question en faveur des politiques sociales, tandis que l'expérience acquise à l'ENA a indéniablement renforcé cette inclination, révélant ainsi une convergence harmonieuse entre sa propension innée et ses compétences acquises dans le domaine des politiques sociales.

Tout en alimentant manifestement les appétences dans un domaine de compétences précis, l'ENA constitue également une source substantielle de capital social

¹⁵⁷ Rapport de stage : Les perspectives offertes par la décentralisation industrielle dans le Calvados : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AJ 44 bis, sous-série AJ 44 bis 1801 / 19840588/70, dossiers « Michel Woimant ».

¹⁵⁸ LÉVY Claude, « Les mémoires de stage des élèves de l'École nationale d'administration en 1959. » dans : *Population*, n°5, 1960, p. 925-928.

et de réseau de connaissances spécifiques à cette institution, marquant de fait un entre-soi dans une idée de filiation qui induit le concept de transmission des savoirs et des compétences, ainsi que la reconnaissance de ces dernières. A ce propos, la personnification par la nomination des promotions de l'ENA par les élèves eux-mêmes semble constituer un marqueur d'appartenance à une communauté éducative interne à l'école qui les identifie à un modèle identitaire plus grand qu'eux. Le choix de nommer la promotion de 1958-1960 : Alexis de Tocqueville renvoie à sa pensée et plus spécifiquement ses considérations philosophique et politique de ce dernier. Comment ne pas établir un lien entre la pensée de décentralisation de Alexis de Tocqueville qui en a fait un combat pour la liberté et l'égalité¹⁵⁹ et le projet sociétal et politique de Georges Pompidou qui affirmait que seule : « la nécessaire réforme de notre appareil administratif ou la décentralisation des décisions peut seule garantir l'efficacité »¹⁶⁰. La constitution de ces réseaux passe par le développement du sentiment d'appartenance à une communauté régie par un idéal de pensée.

Si ces réseaux sont induits et intangibles, d'autres relations sont perceptibles physiquement par des actions de terrain. En effet, ces différents réseaux se constituent par l'intermédiaire des nombreux stages effectués au sein d'un cursus à l'ENA qui sont des moyens permettant une insertion professionnelle dans le microcosme politique et favorisant ainsi la création de ce réseau. Michel Woimant fait partie des élèves qui ont effectué leur stage de « dépaysement » en Afrique-Occidentale française entre février 1958 et août 1958¹⁶¹. Lors de son stage, Michel Woimant a dû manœuvrer dans un contexte épineux. En effet, il est nommé auprès du directeur de Cabinet de Gaston Cusin, qui est Michel Jobert, à la préfecture d'Oran. Ce stage s'effectue dans un contexte où l'AOF (Afrique-Occidentale française) est confrontée à une période de crise politique majeure. En effet, les événements du 13 mai 1958 en Algérie agitent l'Afrique-Occidentale française et le haut-commissaire de la République, Gaston Cusin condamne avec la plus grande fermeté ce coup d'État algérien¹⁶². Ce contexte singulier dans lequel

¹⁵⁹ MARION Jacques, « Tocqueville et la décentralisation », dans : *Études Normandes*, n°4, 2009, p. 69-74.

¹⁶⁰ Discours prononcé par Georges Pompidou au Conseil d'État, le 26 avril 1970, dans : *Institut Georges Pompidou*.

¹⁶¹ CHRONIQUE DE L'E.N.A. ET DU C.H.E.A., dans : *La Revue administrative*, 11e Année, n°64, p. 449.

¹⁶² VALENCE David, « « Une prise en main rigoureuse de l'appareil d'État ? » Le pouvoir gaulliste face aux hauts fonctionnaires (1958-1962) », dans : *Histoire@Politique*, vol. 12, n° 3, 2010, p. 7.

a évolué Michel Woimant a probablement dû le forger à la gestion de crise pour la protection de l'État, des administrations et de la souveraineté française. De plus, François Lavondès a également réalisé un stage pendant son cursus à l'ENA en AOF. Ce stage s'est déroulé au sein de l'Inspection générale régionale de la préfecture d'Oran dans une période comprise entre mai et décembre 1960¹⁶³. Au cours de ce stage, François Lavondès a nécessairement été amené à côtoyer Michel Jobert dans l'exercice de ses fonctions. Cette similitude de lieu entre les stages de François Lavondès et Michel Woimant laisse à penser que les deux étudiants sont les témoins de la création d'un réseau autour de la personne de Michel Jobert, sur lequel ce dernier s'est appuyé pour conseiller le président Georges Pompidou dans les nominations du 21 juin 1969. Au sein de l'ENA, il existe un réseau d'élèves, allant au-delà des simples promotions qui facilite les échanges et les collaborations entre les étudiants contribuant ainsi à renforcer leur réseau professionnel. Ainsi, ils s'offrent mutuellement des services et des soutiens contribuant ainsi à forger un réseau d'entraide et de collaboration entre eux. Michel Woimant dans une correspondance datée du 2 juillet 1971 avec Max Fortin affirmait : « Mon cher Max, Tu m'avais interrogé sur les récentes nominations intervenues au Ministère de l'Équipement. Je joins la liste. Je serais ravi de parvenir à faire appliquer la disposition prévoyant la nomination des fonctionnaires appartenant à des corps recrutés par l'E.N.A. Amicalement à toi »¹⁶⁴. Michel Woimant, cherchant à manifester la solidarité typique du réseau d'entraide des élèves de l'ENA, s'efforce de rendre service à un énarque de la promotion du dix-huit juin, démontrant ainsi l'existence d'une réelle coopération et d'un esprit d'entraide au sein de cette communauté étudiante.

Si l'ENA offre un terrain propice pour développer les affinités envers une politique spécifique et facilite la création d'un réseau avantageux, il convient de reconnaître que les classements d'entrée et de sortie jouent un rôle crucial dans la détermination du parcours futur des individus, comme en témoignent l'évidence de leurs influences sur les trajectoires de François Lavondès et Michel Woimant. Michel Woimant dans une note datée du 4 février évoquait les problèmes de main d'œuvre du ministère de l'agriculture et le faible intérêt des énarques pour ce ministère dans une perspective où le classement

¹⁶³ Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AJ 44 bis, sous-série AJ 44 bis 1801 / 19840588/70, dossiers « François Lavondès ».

¹⁶⁴ Correspondance avec Max Fortin : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-303, dossier « Michel Woimant ».

de sortie détermine largement l'avenir professionnel des individus : « Aucun apport de sang jeune n'a pu se réaliser ces dernières années, en partie parce que les corps techniques ont découragé les anciens élèves de l'E.N.A., mais surtout parce que l'Agriculture, considérée comme un ministère mineur, est peu recherchée même méprisée lors des amphi-garnisons faisant suite à la scolarité de l'E.N.A. »¹⁶⁵. Cette affirmation de Michel Woimant permet de conscientiser le fonctionnement du classement de sortie de l'ENA et son importance dans la détermination des trajectoires.

Les premiers du classement ont la priorité dans le choix de leur affectation. Au classement de sortie Michel Woimant est classé en 43^{ème} position sur les 72 élèves de la promotion et 22^{ème} de sa section¹⁶⁶. Il choisit d'intégrer le ministère des finances et des affaires économiques. Il est plausible que Michel Woimant ait été contraint de faire ce choix en fonction de son classement et que cela ne correspondait probablement pas à sa première préférence. Ce choix éloigne Michel Woimant de la ruralité et des thématiques qui sont les siennes au secrétariat général de l'Élysée et il est possible que sa spécialisation et/ou son appétence pour les thématiques liées à la ruralité trouve leur fondement dans sa trajectoire personnelle et dans ses expériences professionnelles. François Lavondès est quant à lui largement mieux classé en étant premier de sa section et septième de l'ensemble de la promotion¹⁶⁷. Ce classement lui permet d'intégrer le Conseil d'État dès sa sortie de l'ENA. Ainsi, il semble relativement clair que le classement de l'ENA détermine en grande partie le devenir des individus.

L'ENA, la prise de conscience de leur avenir

Dans cette partie, une exploration est entreprise pour retracer l'histoire de la représentation du métier de conseiller technique et chargé de mission dans la mentalité de François Lavondès et Michel Woimant, en utilisant une approche d'histoire socioculturelle théorisée par Maurice Agulhon¹⁶⁸. Cette approche, selon les explications

¹⁶⁵ Note de Michel Woimant du 4 février 1970 à l'attention de Georges Pompidou intitulée : « Réorganisation du Ministère de l'Agriculture. », Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « Michel Woimant ».

¹⁶⁶ Classement de sortie, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AJ 44 bis, sous-série AJ 44 bis 1801 / 19840588/70, dossiers « Michel Woimant ».

¹⁶⁷ Classement de sortie, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AJ 44 bis, sous-série AJ 44 bis 1801 / 19840588/70, dossiers « François Lavondès ».

¹⁶⁸ AGULHON Maurice, *Histoire vagabond, t.1*, Paris, éd. Gallimard, p. 10.

de son auteur, permet d'étendre l'histoire sociale vers le domaine mental¹⁶⁹, offrant ainsi un nouvel éclairage sur les perceptions et les attitudes liées à ces fonctions. L'étude de l'évolution de cette représentation dans la trajectoire de François Lavondès et Michel Woimant, depuis leur passage à l'ENA jusqu'à leur exercice dans ces fonctions, revêt un intérêt particulier. Dans cette perspective, cela soulève des interrogations quant à la psychologie individuelle et collective des acteurs étudiés. L'interrogation de ces deux versants de la psychologie nécessite inévitablement un cadrage historiographique et épistémologique approfondi, afin de situer et comprendre pleinement l'évolution de leur perception du métier de collaborateur dans une instance d'État.

Il ne s'agit pas ici d'adopter une pensée durkheimienne qui fait de la construction des représentations individuelle une résultante des perspectives collective mais une proposition conceptuelle définie par Serge Moscovici qui affirme que les représentations sociales s'engagent dans un processus dialectique où l'individu se construit autant qu'il est construit par celles-ci¹⁷⁰. Ce positionnement épistémologique permet de conscientiser comment la représentation que Michel Woimant et François Lavondès ont du métier de collaborateur ministériel ou présidentiel pendant leur passage à l'ENA a influencé sur leur pratique du métier. Il ne semble pas possible de résumer l'analyse de ces représentations dans une perspective de psychologie sociale qui combine la psychologie individuelle et la psychologie collective mais en gardant le prisme historique comme a pu le faire Philippe Ariès et ses différents ouvrages sur l'ancien Régime¹⁷¹. L'analyse des représentations a pu être réalisée grâce à la découverte de deux sources remarquables, à savoir les dissertations de François Lavondès et Michel Woimant lors de leur passage à l'ENA intitulées : le cabinet du ministre¹⁷².

Dans les exposés de Michel Woimant et François Lavondès, la vision du métier de collaborateur du ministre est définie sous plusieurs angles : le premier s'attache au

¹⁶⁹ « Leçon inaugurale faite le vendredi 11 avril 1986. Collège de France, chaire d'histoire de la France contemporaine, Paris, Collège de France, 1986 », dans : *Histoire vagabonde II. Idéologies et politique dans la France du XIXe siècle*, Paris, éd. Gallimard (col. Bibliothèque des histoires), 1988, p. 284.

¹⁷⁰ DE CARLOS Philippe, *Le savoir historique à l'épreuve des représentations sociales : l'exemple de la Préhistoire et de Cro-Magnon chez les élèves de cycle 3*, « thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université de Cergy-Pontoise, sous la direction de la professeure MABILON-BONFILS Béatrice, soutenue en 2015, p. 34.

¹⁷¹ GROS Guillaume, « Philippe Ariès, entre traditionalisme et mentalités. Itinéraire d'un précurseur », dans : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 90, 2006, p. 121-140.

¹⁷² Les deux dissertations sont perceptibles en Annexe 3.

descriptif administratif du poste et à la complexité de la coordination entre les différents cabinets au regard d'une expansion croissante de ces derniers. Le second axe dépeint le glissement entre technique et politique. Enfin, le dernier paragraphe évoque les limites du système des cabinets : la hiérarchisation, la création de cabinets officieux et les promotions.

À la lecture de cette source, il apparaît une dichotomie entre connaissance du métier socle commun à l'entrée de l'ENA. La connaissance du métier est succincte dans le cas de l'exposé de Michel Woimant et peu d'éléments factuels sont évoqués pour détailler les postes. Il semblerait que ce soit une vision appréciative et subjective et non un état des lieux et une feuille de route précises. Alors qu'il définit le cabinet comme, "traditionnellement une sorte de secrétariat du ministre. L'organisation administrative française a conduit, dès l'origine, à lui donner une importance assez grande" une forme de confusion s'installe du fait de l'utilisation du terme "sorte" qui ne préfigure pas une définition claire du poste. À l'inverse, la vision de François Lavondès est beaucoup plus structurée car il évoque des « participations aux travaux des Assemblées Parlementaires, présidence de cabinets, lecture d'un courrier volumineux, visites de toutes sortes, le Ministre prévue (est) secondé par le bureau du ministère. Un petit groupe d'hommes compétents qui lui facilitent la tâche en préparant ses décisions et en transmettant ses ordres ». L'appréciation du poste revêt des aspects concrets et des actions déterminées.

Ces deux perceptions de métier témoignent d'une culture administrative et politique très différentes, non pas héritées d'un parcours scolaire identique, mais d'une analyse personnelle pouvant potentiellement trouver ses fondements dans l'héritage familial. Ce ressenti personnel propose une subjectivité antinomique avec le parcours identique à l'ENA et les différents « faits sociaux » auxquels ils ont été confrontés ont alimenté leur « réalité propre » (*sui generis*)¹⁷³. Cette réalité est empreinte d'interactions complexes entre différents schémas autour de l'information et de la prise de décisions. Ainsi, le rôle politique semble imbriqué avec le rôle technique positionnant le collaborateur comme un déterminant. Sa connaissance des sujets lui insuffle une légitimité dans l'implication politique. Ce phénomène est accentué par l'évolution contextuelle de la politique. Finalement, la distinction séculaire entre administration et

¹⁷³ DONATI Pierpaolo, « La relation comme objet spécifique de la sociologie », dans : *Revue du MAUSS*, n° 24, 2004, p. 233-254.

gouvernement proposée pour la première fois par Jean-Jacques Rousseau¹⁷⁴ ne trouve pas de cohérence dans le dessein global de François Lavondès et Michel Woimant. Leur vision semble s'inspirer de la fantasmagorie existante autour de l'entourage du Général De Gaulle où certains conseillers étaient reconnus pour leur influence officieuse. Michel Woimant affirmait : « mais tout essai de limitation réglementaire du nombre de membres des cabinets a échoué et se heurte à la création de « cabinet officieux » étendus ». Leur représentation du métier de collaborateur du ministre à leur entrée à l'ENA va évoluer au fil de leur formation et de leur expérience concrète de la réalité du métier.

Légitimité de l'ENA : Son impact sur les postes au secrétariat général de la Présidence de la République sous Georges Pompidou

Selon l'analyse de Pierre Bourdieu, l'école joue un rôle majeur dans la légitimation des positions sociales en influençant largement les parcours individuels et en contribuant à la construction d'une projection future. Au sein des trajectoires de Michel Woimant et François Lavondès, on observe une corrélation significative entre leur passage par l'ENA et leur accès au poste de secrétariat général de la présidence de la République. Cette cohérence entre leur formation à l'ENA et leur position au sein de l'appareil gouvernemental soulève des questions intéressantes sur le rôle de l'école dans la légitimation de leur parcours professionnel. Si le conformisme entre le parcours de François Lavondès et Michel Woimant et les autres élèves de l'ENA est notable, il semble l'être également dans la suite de leur carrière. La présidence de Georges Pompidou est alors marquée par une forme « d'énarchisation ». L'historiographie contemporaine tend à se scinder sur cette même notion interrogeant le rapport existant entre l'ENA et les Hommes des instances dirigeantes françaises. C'est ainsi que simultanément l'historiographie affirme « Dans les cabinets ministériels [...] les énarques ne sont pas majoritaires »¹⁷⁵, et « il s'agit du principal vivier de hauts fonctionnaires, [...] (leur

¹⁷⁴ ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du Contrat social ou Principes du droit politique*, Livre 3, Chap. I. « J'appelle (...) gouvernement ou suprême administration l'exercice de la puissance exécutive et Prince ou magistrat l'homme ou le corps chargé de cette administration. » cité dans : SERRAND Pierre, « Administrer et gouverner. Histoire d'une distinction », cité dans : *Jus Politicum Revue de droit politique*, n°4.

¹⁷⁵ KESLER Jean-François, « L'énarchie n'existe pas », dans : *Pouvoirs*, n°80, 1997, p. 26-27.

proportion a ensuite dépassé les 40 % durant les décennies 1970 et 1980 »¹⁷⁶. La double lecture de cette notion « d'énarchisation » alimente considérablement le débat historiographique. Ainsi la complexité de la question ne peut pas trouver une réponse dans une analyse nomothétique et se doit d'embrasser une approche idiographique pour comprendre toute la subtilité, la singularité de chaque cabinet ministériel ou présidentiel. En d'autres termes, le passage de François Lavondès et Michel Woimant à l'ENA ne représente aucunement une vérité absolue sur une possible « énarchisation » des cabinets pompidoliens mais simplement deux itinéraires pouvant apporter des éléments de réponse à une problématique délicate d'un cabinet présidentiel. Cette étude essaie de comprendre s'il existe une « énarchisation » au sein de l'entourage institutionnel nommés le 21 juin 1969, lendemain de l'élection de Georges Pompidou. Cette observation suscite également une réflexion sur la nature et l'évolution de l'"énarchisation" à travers le temps. Dans un souci d'intelligibilité, le choix a été fait de ne pas considérer l'état-major particulier de Georges Pompidou. Ce choix s'explique par la grande différence de parcours scolaire et de carrière entre les membres de l'état-major principalement diplômés d'écoles militaires et les politiciens au profil d'administrateur. Cette analyse est rendue possible grâce à une subtile conjugaison entre une bibliographie fournie¹⁷⁷ et les remarquables notices des Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine¹⁷⁸.

¹⁷⁶ MARTINACHE Igor, « L'âge du cabinet : un révélateur des logiques de carrières et de hiérarchisations dans les entourages ministériels », dans : *Revue française d'administration publique*, vol. 168, n° 4, 2018, p. 807-826.

¹⁷⁷ Informations sur Jean-René Bernard : DULPHY Anne, MANIGAND Christine, « Entretien avec Jean-René Bernard », dans : *Histoire@Politique*, vol. 12, n° 3, 2010, p. 13.

Informations sur Marie-France Garaud : TRICAUD Sabrina. « Trajectoires féminines dans les entourages politiques : l'exemple de Marie-France Garaud, « Richelieu en jupons » », dans : *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 19, n° 1, 2013, p. 49-60.

Informations sur Gérard Chasseguet : JALABERT, Laurent (dir.). « Gaullistes dans l'Ouest atlantique : Dans les élections législatives de 1958 à 1981. » dans : *Presses universitaires de Rennes*, 2013, p. 105-118

Informations sur Pierre Juillet : DIVE Bruno, « JUILLET PIERRE - (1921-1999) », dans : *Encyclopædia Universalis*.

Informations sur Édouard Balladur: GENESTE Pascal, *Archives d'Édouard Balladur, Répertoire méthodique détaillé du fonds 543 AP*, Pierrefitte-sur-Seine, éd. Archives nationales, 2014, p. 3.

Informations sur Anne-Mary Dupuis : *Biographie de Anne-Mary Dupuis*, éd. Who's Who in France

¹⁷⁸ Les notices des archives nationales se sont avérées d'une aide précieuse pour cerner les diplômés de l'ENA. Ainsi, la série AJ 44 Bis : « Premier ministre ; École nationale d'administration (ENA) » se doit d'être mentionné. Les dossiers individuels : Michel Woimant : AJ 44 bis 1801 - dossier 1120 ; Georges Gaucher AJ 44 bis 1406 - dossier 116 ; François Lavondès AJ 44 bis 1794 - Dossier 1091 ; Jean Cerez AJ 44 bis 1485 - dossier 567 ; Michel Jobert AJ 44 bis 1415 – dossier 194. La série AJ 44 Bis, étant incomplète, les dossiers individuels d'Édouard Balladur et Jean René Bernard, n'ont pas été retrouvés.

Figure 3 : Diplôme(s) des membres du cabinet de la présidence de la république¹⁷⁹

Nom Prénom	Fonction	IEP Paris	ENA	Promotion		Autre(s)
JOBERT Michel	Secrétaire général	X	X	1946-1948	Croix de Lorraine	
BALLADUR Edouard	Secrétaire général adjoint	X	X	1955-1957	France Afrique	
DUPUY Anne-Marie	Chef de cabinet					Diplôme d'études supérieures de droit privé
NEGREL Madelaine	Chef du secrétariat particulier					Non renseigné
GAUCHER Georges	Conseiller technique		X	1946-1948	Croix de Lorraine	
BERNARD Jean-René	Conseiller technique	X	X	1956-1958	Dix-huit Juin	
WOIMANT Michel	Conseiller technique	X	X	1958-1960	Alexis de Tocqueville	
GARAUD Marie-France	Conseiller technique					Diplôme d'études supérieures de droit privé, public et histoire de droit
LAVONDES François	Conseiller technique		X	1958-1960	Alexis de Tocqueville	
SERVAIS Simone	Conseiller technique	X				Licence en droit
CEREZ Jean	Chargé de mission		X	1952-1954	Felix Eboué	
CHASSEGUET Gérard	Chargé de mission	X				
GALY-DEJEAN René	Chargé de mission	X				École nationale professionnelle de Tarbes
JUILLET Pierre	Chargé de mission au près du Président de la République					Licence en droit

Au vu du tableau sur les diplômes des membres du cabinet, il apparaît très clairement que le diplôme de l'ENA constitue un facteur important dans le recrutement auprès du cabinet de la présidence de la République de Georges Pompidou. Il faut souligner que sept individus sur quatorze nommés bénéficient d'un diplôme de « l'école du pouvoir ». Ce diplôme est largement complété par des études à l'IEP de Paris. De plus, une place de choix est faite aux autodidactes dans le premier cabinet de la présidence de Georges Pompidou avec deux personnes dont les diplômes ne sont pas renseignés. Ce cabinet présidentiel singulier où œuvrent 50 % d'énarques et 50 % de diplômés de « Science Po Paris » s'inscrit donc largement dans une forme de technocratisation. Ce phénomène semble être le fruit d'un long processus qui a commencé à partir de la création de l'ENA en 1945. Les cabinets du général de Gaulle à l'Élysée, ont vu leur nombre d'énarques augmenter de façon continue favorisant les profils technocratiques aux « anciens » des cabinets formés aux joutes verbales, à une forme de politique où le relationnel constitue le centre nodal¹⁸⁰. Cependant, parler d'un phénomène « d'enarchisation » du cabinet peut alors sembler excessif, voire anachronique tant les profils sont à la fois semblables et différents et le terme de technocratisation des cabinets peut s'avérer plus approprié. Il convient de souligner que le terme de technocratisation ne doit pas être interprété dans le sens donné par Thomas Allan, Igor Martimache et Jérémie

¹⁷⁹ Individu nommé le 21 juin 1969 : *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°144, 21 juin 1969, p. 6268.

¹⁸⁰ CHIARADIA Éric, « L'entourage du général de Gaulle à l'Élysée (8 janvier 1959-28 avril 1969) », dans : *Histoire@Politique*, n° 8, 2009, p. 84-84.

Nollet¹⁸¹, qui le limitent à la présence exclusive d'énarques mais dans une définition proposée par Pierre Birnbaum¹⁸² qui fait de ce phénomène une multiplication des hauts fonctionnaires passés sous l'autorité présidentielle. Ce phénomène semble en contradiction avec les propos de Georges Pompidou : « la République ne doit pas être la République des ingénieurs, des technocrates, ni même des savants »¹⁸³, marquant ainsi une distinction entre sa volonté affichée et sa pratique effective de la politique. Malgré l'absence apparente d'un phénomène d'énarchisation, il est indéniable que le passage par les études, en particulier par des institutions prestigieuses comme l'ENA, légitime une certaine position au sein du secrétariat général de la présidence de la République de Georges Pompidou.

Les parcours académiques et les diplômes obtenus, notamment ceux des énarques comme Michel Woimant et François Lavondès, confèrent une reconnaissance institutionnelle et une crédibilité professionnelle qui favorisent l'ascension dans la hiérarchie politique et administrative. Cette légitimité académique et professionnelle peut être perçue comme un gage de compétences et de capacités à exercer des responsabilités au plus haut niveau de l'État. Ainsi, bien que le processus de légitimation ne soit pas exclusivement lié à l'énarchisation, il apparaît que les études et les titres obtenus jouent un rôle déterminant dans l'accès à des postes clés au sein de l'appareil gouvernemental. Cela souligne l'importance accordée à la formation et aux compétences académiques dans la construction d'une carrière politique et administrative au sein de l'État français. Cette tendance à la technocratisation au sein du secrétariat général de la présidence de la République de Georges Pompidou s'inscrit dans le contexte plus large de la bureaucratisation affirmée de la Cinquième République¹⁸⁴. Elle fait écho à ce que le sénateur français de la seconde moitié du XX^{ème} siècle Pierre Marcilhacy identifie comme la « technocratisation de la loi »¹⁸⁵, où les décisions politiques sont de plus en plus

¹⁸¹ ROUBAN Luc, « Percer l'ombre Du Pouvoir. », dans : *Revue Française de Science Politique*, vol. 66, n°3/4, 2016, p. 543-46.

¹⁸² BEZES Philippe, « Un jeu redistribué sous la cinquième République : nouvelles formes et nouveaux acteurs de la réforme de l'État. Publiciser et politiser la question administrative : généalogie de la réforme néo-libérale de l'État dans les années 1970 », dans : *Revue française d'administration publique*, n° 120, 2006, p. 721-742.

¹⁸³ POMPIDOU Georges, *Le nœud gordien*, op.cit., p. 199.

¹⁸⁴ GUILLEMOT Danièle, JEANNOT Gilles, « Modernisation et bureaucratie, l'administration d'État à l'aune du privé », dans : *Revue française de sociologie*, vol. 54, 2013, p. 83-110.

¹⁸⁵ MARCILHACY Pierre, « Technocratisation de La Loi. », dans : *La Revue Administrative*, vol. 19, n° 113, 1966, p. 513-515.

influencées par des experts technocratiques et des institutions spécialisées. Ainsi, la légitimité ne repose pas uniquement sur le parcours scolaire, mais est également forgée par les multiples expériences professionnelles accumulées au fil du temps.

Chapitre III : Trajectoires divergentes, carrières convergentes : Les parcours professionnels similaires de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant

« *En faisant les lignes directrices de notre politique nous sommes dans le droit fil des traditions de la République, car on ne travaille jamais mieux pour la France que lorsqu'on travaille pour l'humanité* »¹⁸⁶.

Le Curriculum Vitae de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant en dehors de leur mission présidentielle a constitué une expérience significative leur permettant d'asseoir leur légitimité dans les missions qui leurs sont confiées au secrétariat général de la présidence de la République. Leurs expériences professionnelles deviennent particulièrement importantes dans leur construction, dans le cheminement de leur avenir et dans leurs orientations¹⁸⁷. Ainsi, cette partie de l'étude se concentre sur ce que Jérôme Mbiatong nomme « l'exploration de la construction de l'expérience professionnelle des acteurs étudiés »¹⁸⁸. Ces expériences professionnelles résultent d'un long processus de formation au sein duquel les acteurs étudiés ont été engagés dans un apprentissage conscient, délibéré, formalisé et structuré de leur métier¹⁸⁹. Le processus d'apprentissage au sein de ces expériences est tout autre et se distingue par sa nature informelle, souvent qualifiée de « sur le tas » où les acteurs acquièrent des compétences et connaissances de manière pratique et empirique¹⁹⁰. Ainsi les missions des trois acteurs étudiés auprès de la présidence de la République semblent alors avoir été largement dictées par leurs expertises acquises au sein des grands corps de l'État et en cabinet ministériel. Cette partie n'a pas vocation à se centrer et à analyser objectivement les fonctions exercées par René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant mais plus précisément sur l'apport de ces dernières dans l'exercice de leurs missions au sein

¹⁸⁶ Discours de Georges Pompidou à l'assemblée nationale le 17 juin 1965, dans : *Institut Georges Pompidou*.

¹⁸⁷ Une référence se doit d'être fait au titre de la quatrième partie : « Expérience professionnelle et construction de soi » de l'ouvrage : COHEN-SCALI Valérie, *Travailler et étudier*, Paris, éd. PUF, 2010, p. 136.

¹⁸⁸ MBIATONG Jérôme, « Explorer la construction de l'expérience professionnelle : concepts, méthodes et enjeux », dans : *Le sujet dans la cité*, n° 6, 2017, p. 41-54.

¹⁸⁹ GRASSER Benoît, ROSE José, « L'expérience professionnelle, son acquisition et ses liens à la formation », dans : *Formation Emploi*, n°71, 2000, p. 5-19.

¹⁹⁰ BRUCY Guy, « L'apprentissage ou... les apprentissages ? », dans : *Revue française de pédagogie*, n°183, 2013, p. 15-25.

de la présidence de la République. Pour ce faire, la presse nationale, la presse régionale et le *journal officiel* se sont avérés d'une aide précieuse. Dans cette partie, seront explorés les parcours des acteurs étudiés mettant en évidence leur passage incontournable des grands corps d'État à la présidence de la République. De plus, sera valorisé l'importance de leurs expériences au sein des ministères en tant que tremplin vers l'Élysée ainsi que le rôle stratégique de Matignon qui, bien que non incontournable, joue un rôle significatif dans leur parcours vers le pouvoir.

Des grands corps d'État à la présidence de la République : Le passage incontournable pour l'accès au pouvoir

Le titre évocateur de l'article « Boulevards et chemins de traverse : les carrières des collaborateurs de l'exécutif (2012-2014) »¹⁹¹ rédigé par Anne Bellon, Thomas Collas et Pierre Mayance met en lumière de manière pertinente la divergence des parcours de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant. L'analyse de leurs trajectoires met en évidence la distinction entre deux profils de carrière conduisant au cabinet de la présidence de la République de Georges Pompidou. En effet, ces trajectoires reflètent la séparation classique entre les domaines de la politique et de l'administration, entre élu et technocrate¹⁹². Distinction déjà perceptible dans la trajectoire familiale et scolaire des trois protagonistes et renvoyant aux deux filiales de recrutement nécessaires au fonctionnement de la machine d'État. René Galy-Dejean à un profil à la frontière entre le technocratique et le politique et il occupe simultanément des postes au sein des ministères avec des compétences juridiques et administratives et des postes politiques en s'engageant dans le processus démocratique en témoigne sa candidature au suffrage universel. Son passage en cabinet sera exploré ultérieurement, néanmoins il constitue un élément clé pour comprendre son engagement politique et les grandes lignes de cette expérience seront abordées.

Il commence sa carrière professionnelle en intégrant le cabinet des ministres des Postes, Télégraphes et Téléphones (PTT) Roger Duchet, puis Pierre Ferri. Cependant,

¹⁹¹ BELLON Anne, COLLAS Thomas, MAYANCE Pierre, « Boulevards et chemins de traverse : les carrières des collaborateurs de l'exécutif (2012-2014) », dans : *Revue française d'administration publique*, n° 168, 2018, p. 875-896.

¹⁹² COINTEPAS Michel, « Pouvoir politique et pouvoir administratif : l'exemple de la direction du Travail sous Arthur Fontaine (1899-1920) », dans : *Droit et société*, n° 79, 2011, p. 561-572.

c'est au côté de Jacques Marette avec lequel il travaille à partir de 1962 au ministère des PTT qu'il intègre pour la première fois le milieu politique grâce au réseau du ministre. En effet, Jacques Marette a un réseau politique particulièrement développé dans la région parisienne en raison des divers mandats qu'il occupe à partir de 1959 et de façon continue jusqu'à la date de son décès le 25 avril 1984. Les différents réseaux tissés au fil de ses expériences en tant que sénateur, de député ainsi que son vécu ministériel ont permis à Jacques Marette de militer en faveur de René Galy-Dejean afin qu'il obtienne sa nomination en tant que Maire adjoint du XV^e arrondissement de Paris en 1964¹⁹³.

La mission de René Galy-Dejean en tant qu'adjoint à la mairie de Paris a pris fin le 5 avril 1965¹⁹⁴ suite à sa démission à la faveur d'un poste de conseiller général du département de la Seine entre 1965 et 1971. En cette même période, il occupe le poste de PDG de la société d'économie d'équipement et d'aménagement du XV^{ème} arrondissement de Paris (SEMEA XV). À la suite de cette expérience, René Galy-Dejean se présente aux élections législatives dans son département natal, l'Ariège, où il est finalement battu par le candidat homonyme SFIO René Dejean¹⁹⁵. Ces élections revêtent une importance capitale et bouleversent totalement la trajectoire de René Galy-Dejean. En effet, elles sont perçues comme essentielles par Georges Pompidou et le parti gaulliste qui, étant au pouvoir dans un contexte où ils cherchent à réaffirmer leur légitimité¹⁹⁶, leur accordent une attention particulière. L'implication directe de Georges Pompidou¹⁹⁷, en qualité de Premier ministre dans les élections législatives en faveur de l'investiture de René Galy-Dejean par l'Union des Démocrates pour la Ve République témoignent de l'importance accordée par le parti gaulliste au choix et à la promotion de ce candidat jetant ainsi les bases d'une relation durable entre les deux hommes. De plus, l'intérêt marqué de Georges Pompidou pour les territoires ruraux recouvre une importance particulière, puisque depuis l'après-guerre aucune candidature issue de la majorité présidentielle n'a été élue dans ce

¹⁹³ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratique*, op.cit., p. 385.

¹⁹⁴ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°81, 06 avril 1965, p. 2697.

¹⁹⁵ « M. Galy-Dejean remplace Mme Dupuy nommée conseiller d'État », dans : *Le monde*, 11 janvier 1974.

¹⁹⁶ GOGUEL François, « Les élections législatives des 5 et 12 mars 1967. » dans : *Revue française de science politique*, n°3, 1967, p. 429-467.

¹⁹⁷ POZZI, Jérôme. *Les mouvements gaullistes : Partis, associations et réseaux (1958-1976)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 141-151.

département¹⁹⁸. Cet engagement politique de René Galy-Dejean témoigne d'un paradoxe où l'engagement politique semble nourri à la fois par un intérêt marqué et un désintéressement apparent en ce qui concerne son avenir professionnel¹⁹⁹. Dans la trajectoire de René Galy-Dejean l'engagement politique semble se substituer à un passage à l'ENA, qui caractérise un profil essentiellement technocratique. La différence notable de parcours a eu une influence directe sur ses missions au sein du secrétariat général de la présidence de la République, notamment en termes de connaissances approfondies du cercle parisien et des acteurs politiques qui sont au cœur de ses responsabilités présidentielles. Cependant, en plus de son profil politique, René Galy-Dejean bénéficie également d'une expertise technique acquise lors de ses expériences professionnelles lui permettant de combiner compétences politiques et connaissances précises dans des domaines spécifiques. En effet, René Galy-Dejean a réussi le concours d'administrateur des PTT en 1953²⁰⁰, témoignant de son profil hybride entre politique et technique.

À l'instar du profil de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant ont tous deux une trajectoire essentiellement technocratique, forgée en grande partie au sein de l'administration d'État. Le choix de carrière de François Lavondès et Michel Woimant, trouve son origine dans leur passage à l'ENA. Cependant, malgré cette étape commune au sien de l'école du pouvoir, la trajectoire dans l'administration d'état diffère entre ces deux acteurs. Le premier officie intégralement au sein des grands corps d'état, alors que le second se consacre à la fois à l'administration centrale et aux grands corps d'État. Il est donc d'un intérêt académique d'analyser les deux trajectoires, tant pour leur singularité respective que pour les similitudes qui se dégagent de leurs parcours afin de mieux appréhender les dynamiques à l'œuvre dans la formation des élites et les différentes voies d'accès au pouvoir. Également, ces trajectoires ont contribué à forger en partie les domaines de compétences des acteurs étudiés. Ainsi, Michel Woimant est nommé

¹⁹⁸ CHIARADIA Éric, « Les députés gaullistes de Midi-Pyrénées, 1958-1978 », dans : *Revue d'histoire politique*, Hors-Série n°5, 2009, p. 67-84.

¹⁹⁹ Ce paradoxe de l'engagement est développé par le sociologue français Kevin Geay dans son article sur les « jeunes » dans le mouvement civitas : GEAY Kevin, « « Messire Dieu, premier servi ». Étude sur les conditions de la prise de parole chez les militants traditionalistes de Civitas », dans : *Politix*, n° 106, 2014, p. 59-83.

²⁰⁰ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratique*, op.cit., p. 385.

administrateur civil de première classe²⁰¹ le 31 juillet 1960²⁰², à la Direction des Relations Économiques extérieures (DRE) du ministère des Finances. Ce statut singulier fondé par l'ordonnance n° 45-2283 du 9 octobre 1945²⁰³ a permis à Michel Woimant de se former aux problématiques économiques et notamment à une notion essentielle dans ses fonctions à la présidence de la république : les finances locales. Ce passage représente incontestablement un moment charnière dans la carrière de Michel Woimant. Sa nomination à la DRE (malheureusement les sources ne témoignent pas du service dans lequel il travaillait) a probablement dû forger ses convictions sur la nécessité d'expansion commerciale française notamment à travers le Marché Commun Agricole dont il sera un acteur organisationnel²⁰⁴.

Cependant, une convergence de trajectoire s'observe lorsque les deux acteurs accèdent à des postes au sein de l'un des trois grands corps d'État : l'inspection générale des finances, le conseil d'État et la Cour des comptes²⁰⁵. François Lavondès débute sa carrière au sein du Conseil d'État en 1960²⁰⁶. Au fil des années, il occupe diverses responsabilités au sein de cet organisme et intervient dans des commissions connexes. À partir de 1962, il se voit confier l'étude de différents projets de réforme, de déconcentration et de décentralisation administrative témoignant ainsi de sa capacité à analyser et à proposer des solutions dans le domaine de l'administration publique. À partir de 1965, il exerce le rôle de commissaire du gouvernement devant l'assemblée du contentieux du Conseil d'État où il apporte son expertise juridique et administrative. En 1967, il est promu maître des requêtes au Conseil d'État. En 1968, il se voit confier le rôle de commissaire du gouvernement auprès de la commission centrale d'aide sociale mettant en évidence son implication dans les questions sociales et son expertise en matière d'assistance publique²⁰⁷. Ces différentes fonctions et responsabilités démontrent l'étendue

²⁰¹ Les affectations en tant qu'administrateurs civils représentent 56,7 % entre 1947 et 1962. BODIGUEL Jean-Luc, *op.cit.*, p. 59.

²⁰² CHRONIQUE DE L'E.N.A. ET DU C.H.E.A., dans : *La Revue administrative*, 13e Année, n°76, p. 459.

²⁰³ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°238, 10 octobre 1945, p. 6386.

²⁰⁴ « Intervention de Michel Woimant : Le Marché Commun Agricole » dans : *Georges Pompidou et l'Europe*, Colloque, 25 et 26 novembre 1993, Paris, éd. Complexe.

²⁰⁵ BODIGUEL Jean-Luc, *Les anciens élèves de l'ENA*, Paris, éd. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1978, p. 58.

²⁰⁶ Fiche d'admission : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AJ 44 bis, sous-série AJ 44 bis 1801 / 19840588/70, dossiers « François Lavondès »,

²⁰⁷ « Les collaborateurs du chef de l'État », dans : *Le monde*, 23 juin 1969.

de l'expérience qu'il a pu acquérir et qui a largement déterminé ses prises de responsabilités au sein du secrétariat général de la présidence de la République de Georges Pompidou.

Michel Woimant, à la suite de son passage dans l'administration centrale intègre quant à lui la Cour des Comptes le 26 février 1969 en tant que conseiller référendaire de 2e classe²⁰⁸. Cette nomination fait figure de promotion dans la carrière de Michel Woimant au vu du prestige et de la rareté des emplois à la Cour des Comptes.

Ces nominations au sein d'un grand corps administratif de l'État sont particulièrement importantes dans la trajectoire des deux acteurs étudiés car déterminante dans le domaine d'expertise. Également, car l'intégration de l'un de ces trois grands corps d'État garantit une certaine stabilité et sécurité de l'emploi offrant aux individus des perspectives de carrière solides et durables. Michel Woimant n'hésite pas à l'évoquer comme un passage essentiel dans sa carrière car sécuritaire d'un avenir : « Nous partageons un privilège, Cher Président : nous appartenions au même corps de l'État, un grand corps, la Cour des comptes, avec le rare privilège de l'inamovibilité dans les fonctions de magistrat »²⁰⁹. Cette sécurité apparaît d'autant plus importante dans le milieu des cabinets ministériels et présidentiels où la pérennisation de l'emploi est cantonnée au bon vouloir d'un ministre, d'un président²¹⁰. Les grands corps d'État offrent aux individus la possibilité d'acquérir un réseau administratif important constituant ainsi un atout majeur dans leur parcours professionnel. Au cours de son passage au Conseil d'État, François Lavondès a eu l'opportunité de collaborer avec Robert Bordaz, qui entretenait des liens étroits avec Edouard Balladur²¹¹. Cette coopération a permis à François Lavondès de côtoyer indirectement Edouard Balladur ce qui a certainement joué un rôle déterminant dans sa nomination au secrétariat général de la présidence de la République.

²⁰⁸ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°49, 27 février 1969, p. 2114.

²⁰⁹ Témoignage de Michel Woimant dans : Les 40 ans du ministère de l'Environnement, « Aux sources de la création du ministère de l'Environnement : des années 1950 à 1971 », dans : *Revue du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie.*, Hors-série, 2013, p. 92.

²¹⁰ « Les agents n'exercent leurs fonctions que sous le couvert du ministre et n'existent que par lui » MONTAY Benoit, « Le pouvoir de nomination de l'Exécutif sous la Ve République », dans : *Jus Politicum revue de droit politique*, n°11, 2013, p. 145. Cette citation est particulièrement représentative du rapport inféodé entre le ministre, président et ses conseillers.

²¹¹ « M. ÉDOUARD BALLADUR EST CHARGÉ DES QUESTIONS SOCIALES AU CABINET DE M. POMPIDOU », dans : *Le Monde*, 08 janvier 1964.

De plus, l'intégration dans ces grands corps d'État revêt une importance particulière, car elle bénéficiait d'une haute estime de la part de Georges Pompidou lui-même : « Nous sommes, messieurs, les uns et les autres, au service de la France et des Français. Je compte sur vous tous, sur les administrations que vous dirigez, sur les corps que vous représentez, pour vous y donner avec ardeur et compétence »²¹². Néanmoins comme l'explique Jean François Kesler, « L'appartenance à un grand corps favorise la carrière, mais elle n'est ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour réussir »²¹³. Cette affirmation trouve une résonance particulière dans la période pompidolienne et seulement trois des dix conseillers nommés le 21 juin 1969 sont des anciens pensionnaires d'un des trois grands corps d'État. Ainsi, ce rapport aux grands corps d'État semble marqué par une rupture entre le Général de Gaulle et Georges Pompidou mettant en lumière des différences d'approche et de perception sur leur rôle et leur place au sein de l'administration. En effet, le général De Gaulle n'hésite pas à faire la distinction entre ceux qui exercent directement les responsabilités au sein de l'administration et ceux qui accomplissent les tâches d'exécution²¹⁴ augmentant considérablement le nombre de grands serviteurs de l'État dans son entourage institutionnel. En revanche, Georges Pompidou semble moins attaché d'importance à cette distinction privilégiant davantage les profils technocratiques aux pensionnaires des grands corps d'État dans ses choix pour occuper des postes clés au sein de l'administration présidentielle. Ainsi, le passage en cabinet ministériel des collaborateurs occupe une place considérable dans le processus de recrutement.

L'apprentissage au sein des ministères comme tremplin vers l'Élysée

Au sein de cette partie dédiée au passage en cabinet ministériel des acteurs étudiés, il apparaît que si les grands corps d'État offrent un apprentissage solide de l'administration d'État, ces expériences en cabinet permettent également d'acquérir une expertise spécifique sur des problématiques précises et données, jouant ainsi un rôle crucial dans la

²¹² Nominations au Conseil d'État, réforme de la Cour de cassation : notes d'Édouard Ballardur au Premier ministre annotées par Georges Pompidou (17 novembre 1965-30 septembre 1967) : Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, Série 543 AP, sous série 543 AP 10 : « Notes diverses ».

²¹³ KESLER Jean François, « L'énarchie n'existe pas », dans : *Pouvoirs*, n°80, 1997, p. 36.

²¹⁴ BERSTEIN Serge, BIRNBAUM Pierre, RIOUX Jean-Pierre, *De Gaulle et les élites.*, Paris, éd. La Découverte (col. Hors collection Sciences Humaines), 2008, p. 77.

configuration de leurs trajectoires professionnelles. En outre, il est indéniable que ces expériences au sein des différents ministères ont joué un rôle déterminant dans leur recrutement ultérieur au sein du secrétariat général de la présidence de la République. L'importance accordée à l'expérience en cabinet ministériel par Georges Pompidou se manifeste clairement puisque sur les dix conseillers nommés le 21 juin 1969, neuf d'entre eux ont déjà exercé au sein d'un ministère. Seul François Lavondès n'a jamais occupé de fonction dans un cabinet ministériel ce dernier préférant orienter l'intégralité de sa carrière au sein du conseil d'État. L'importance que Georges Pompidou accorde à l'expérience en cabinet ministériel semble résider avant tout dans sa dimension technique offrant aux conseillers l'opportunité d'acquérir des compétences spécifiques. Cependant, la considération de cette expérience lui permet également de s'assurer d'une cohérence de conception politique et étatique au sein de son équipe de conseillers. Nommé au cours de l'année 1962 en tant que conseiller technique en charge des problèmes européens et internationaux²¹⁵, Michel Woimant commence son parcours dans le grand ministère de l'Agriculture aux côtés d'Edgar Pisani. Ce dernier fut un exemple de professionnalisme et de compétences pour Michel Woimant qui lui voue une réelle reconnaissance pour ces mêmes qualités. En effet ses propos à son égard sont les suivants : « Un ministre très remarquable qui a eu un itinéraire très varié, Edgar Pisani »²¹⁶. L'estime manifestée par Michel Woimant envers Edgar Pisani représente un gage pour Georges Pompidou quant à sa conception de la politique et de l'État. En effet, Georges Pompidou et Edgar Pisani entretenait une relation privilégiée dans la mesure où ce dernier occupait le ministère de l'Agriculture puis le ministère de l'Équipement et du logement durant l'ensemble des gouvernements de Georges Pompidou.

Par ailleurs, René Galy-Dejean exerce la fonction de collaborateur auprès de Monsieur Jacques Marette au sein du ministère des Postes et Télécommunications²¹⁷ occupant successivement les postes de responsable des relations avec la presse, chef du secrétariat particulier, chef adjoint de cabinet et chef de cabinet²¹⁸. Étant un collaborateur

²¹⁵ « M. Contenay entre au cabinet du ministre de l'agriculture », dans : *Le Monde*, 22 septembre 1965

²¹⁶ Témoignage de Michel Woimant dans : Les 40 ans du ministère de l'Environnement, « Aux sources de la création du ministère de l'Environnement : des années 1950 à 1971 », dans : *Revue du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie.*, Hors-série, 2013, p. 93.

²¹⁷ « Les collaborateurs du chef de l'État », dans : *Le monde*, 23 juin 1969.

²¹⁸ NIVET Philippe. *Le Conseil municipal de Paris de 1944 à 1977*, Paris, éd. De la Sorbonne, 1994, p. 217-244.

très proche de Jacques Marette il est envisageable d'émettre l'hypothèse que leurs relations dépassent le cadre professionnel pour inclure une proximité personnelle. Les liens étroits entre Jacques Marette et Georges Pompidou sont également notables²¹⁹. Ainsi, en recrutant René Galy-Dejean, un collaborateur très proche de Jacques Marette, Georges Pompidou s'assure une concordance idéologique et politique avec la personne recrutée. Bien que la concordance politique soit indéniablement un élément important dans le processus de recrutement, leur passage en cabinet ministériel leur offre également une forme d'expertise spécifique et leur permet d'élargir leur réseau professionnel, ce qui s'avère être un atout précieux tout au long de leur parcours au sein de la présidence de la République.

Michel Woimant œuvre pendant quatre années au sein du ministère de Edgar Pisani et y acquiert de nombreuses connaissances et compétences dans la gestion de dossier sur les territoires ruraux. Les dossiers confiés à Michel Woimant sur les problématiques européennes et internationales sont d'une importance capitale notamment en raison de la gestion des dossiers sur le Marché Agricole Commun. Il devient alors un acteur majeur des rouages politiques de la ruralité à travers son implication technique qui le rend alors expert dans ce domaine. Il participe aux négociations du Marché Commun Agricole à Bruxelles²²⁰ et affirme sa légitimité comme conseiller technique sur le commerce et l'agriculture. Cette maîtrise du sujet le propulse en 1964 au sein du Secrétariat Général du Comité Interministériel (SGCI) en tant que référent sur les questions de coopération économique européenne²²¹. Cette instance créée au sein du cabinet du Premier ministre est alors primordiale dans l'organisation du Marché Commun Agricole. En effet, elle est le bras armé pour les négociations européennes de Georges Pompidou qui fait connaître à travers cette instance les positions et les convictions françaises agricoles sur le plan européen²²². La suite de son parcours s'inscrit au sein du cabinet du Secrétaire d'État au commerce extérieur de M. Charles de Chambrun où il

²¹⁹ COINTET Jean-Paul et al., *Un politique : Georges Pompidou*. Paris, éd. Presses Universitaires de France, 2001, p. 54.

²²⁰ Il participe notamment aux négociations de décembre 1964. « La délégation française », dans : *Le Monde*, 16 décembre 1964.

²²¹ « M. Michel Woimant entrerait au cabinet du Premier Ministre », dans : *Le Monde*, 07 octobre 1967.

²²² NOËL Gilbert, WILLAERT Émilie, *Georges Pompidou, Une certaine idée de la modernité agricole et rurale*, Bruxelles, éd. P.I.E. Peter Lang, 2007.

exerce une mission commerciale à partir du 24 janvier 1966²²³. Cette mission d'un an et demi contribue à renforcer son réseau de connaissances pour asseoir son positionnement dans les cabinets ministériels.

Le parcours précis de René Galy-Dejean au sein des cabinets ministériels l'a formé sur de nombreux aspects et a contribué à forger ses compétences et son expertise qu'il a pu mettre à contribution lors de son passage au secrétariat général de l'Élysée. René Galy-Dejean a occupé différentes fonctions au ministère des PTT, notamment en tant que chargé des relations avec la presse de 1960 à 1961, chef du secrétariat particulier en 1962 puis chef-adjoint de cabinet en 1963 et enfin chef de cabinet en 1965²²⁴. L'emploi dans ces fonctions lui a permis d'acquérir une grande connaissance du milieu parisien, car il était en charge du suivi et de l'évolution des politiques mises en place dans la capitale. Le passage de René Galy-Dejean par les postes de direction au ministère des PTT a été une étape cruciale dans la construction de ses compétences professionnelles. En occupant successivement ces différentes fonctions il a acquis une grande connaissance des politiques publiques et du fonctionnement de l'administration. Sa responsabilité dans le suivi et l'évolution des politiques mises en place à Paris lui a notamment permis de développer une expertise pointue sur les enjeux économique politique et sociaux de la capitale. Ces compétences acquises au ministère des PTT ont été mises à profit lorsqu'il a intégré le secrétariat général de l'Élysée. De plus, il semble que ses attributions en tant que chef de cabinet lui ont été d'une aide précieuse dans la mesure où lors des attributions des portefeuilles de missions au secrétariat général de l'Élysée il a bénéficié de domaines normalement réservés au chef de cabinet.

Les expériences acquises au sein des cabinets ministériels ont également permis de développer un réseau de connaissances qui s'est avéré particulièrement important au Secrétariat général de l'Élysée. Les relations établies avec les ministères représentent pour eux l'opportunité de bénéficier de conseillers avec qui ils ont déjà travaillé au sein des différentes structures ministérielles, favorisant ainsi une communication et une coopération efficace entre les différentes instances gouvernementales. Le 27 janvier 1972, dans une correspondance adressée à Michel Le Gouis conseiller technique au ministère de l'Économie et des Finances, Michel Woimant le sollicitait sur des problématiques de

²²³ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°19, 24 février 1966, p. 645.

²²⁴ « Dans les cabinets ministériels », dans : *Le monde*, 06 avril 1965.

chaptalisation des vins corses. Les deux acteurs semblent entretenir une relation empreinte d'amitié comme en témoigne l'usage de la formule d'appel "Cher Ami" par Michel Woimant à l'égard de son interlocuteur soulignant ainsi une proximité et une familiarité dans leurs échanges. Cette amitié d'apparence, d'opportunité ou sincère semble découler d'une collaboration commune au sein du ministère d'Edgar Pisani²²⁵, ainsi que des fonctions occupées par Michel Woimant au sein du FORMA (Fonds d'Orientation et de Régulation des Marchés Agricoles). En effet, ces deux acteurs semblent s'être rencontrés durant cette période. La pérennisation des réseaux développés au sein des différents ministères s'avère donc particulièrement importante et permet aux acteurs d'entretenir des liens et de faire fonctionner efficacement la machine d'État.

Matignon : Une étape stratégique

Le passage à Matignon revêt une importance cruciale dans les parcours des acteurs étudiés, étant fréquemment considéré dans l'historiographie comme une étape incontournable dans le cheminement menant au recrutement au sein du secrétariat général de l'Élysée. Selon l'historienne Sabrina Tricaud, il est possible de constater une certaine pérennité de l'entourage entre Matignon et l'Élysée soulignant ainsi une continuité et une proximité des acteurs occupant des postes clés au sein de ces deux institutions²²⁶. Cette continuité entre Matignon et l'Élysée est d'autant plus remarquable lorsque l'on considère la longue période que Georges Pompidou a passé en tant que Premier ministre. Cela semble constituer un argument de base au sein de l'historiographie pour comprendre les liens humains étroits entre les deux institutions. Cependant au regard, de la trajectoire des acteurs étudiés, il semble indéniable que cette affirmation représente une généralisation hâtive d'un phénomène bien plus complexe. Ainsi, René Galy-Dejean et Michel Woimant ont tous les deux collaboré avec Georges Pompidou lors de ses années en tant que Premier Ministre, alors que François Lavondès n'a jamais collaboré avec l'homme de Montboudif avant le 21 juin 1969. On peut déceler une série de trois rendez-vous manqués entre François Lavondès et Georges Pompidou lorsqu'il occupait les murs de l'hôtel

²²⁵ LE GOUIS Michel, « L'effet de réseau dans la commercialisation des produits agricoles périssables. » dans : *Économie rurale*, n°60, 1964, p. 25-44.

²²⁶ TRICAUD Sabrina, WILLAERT Émilie, « Les cabinets de Georges Pompidou à Matignon et à l'Élysée (1962-1974) », dans : *Histoire@Politique*, n° 8, 2009, p. 86.

Matignon²²⁷. Edouard Balladur a manifesté à trois reprises son désir de faire venir François Lavondès à ses côtés à l'Hôtel Matignon lorsqu'il travaillait auprès de Georges Pompidou démontrant ainsi l'intérêt qu'il portait à la collaboration de ce dernier dans son entourage politique. Cela soulève la possibilité que le refus initial de François Lavondès de travailler aux côtés de Georges Pompidou à Matignon, suivi de son acceptation lors de son accession à l'Élysée, puisse être interprété comme une manifestation d'opportunisme de sa part. Cela démontre également le rôle central du secrétaire général de l'Élysée et du secrétaire général adjoint de l'Élysée dans le processus de recrutement des collaborateurs du président de la République. Leur position privilégiée au sein de l'administration leur permet de jouer un rôle clé dans la sélection et l'intégration des collaborateurs au sein de la présidence, ce qui influence directement la composition de l'entourage présidentiel. Son expertise dans le domaine social lui a valu d'être sollicité à plusieurs reprises et malgré ses refus initiaux, il semblerait que son indispensabilité ait été pris en compte. Toutefois, le cas de François Lavondès semble représenter une exception car Michel Woimant et René Galy-Dejean avaient déjà collaboré avec Georges Pompidou avant son accession au secrétariat général de la présidence de la République.

Ils parviennent à susciter le besoin de leurs expertises développées au cours de leurs différentes expériences en cabinet ministériel et arrivent à intégrer Matignon dans une continuité toute naturelle. L'intégration de René Galy-Dejean au cabinet du Premier ministre le 22 avril 1967²²⁸ fait suite à sa candidature perdante pour la députation en Ariège, qui lui a permis de côtoyer directement Georges Pompidou révélant ainsi une logique de recrutement plus personnelle de la part de ce dernier. En qualité de conseiller technique, il se voit confier la responsabilité des relations avec le parlement occupant ainsi un poste éminemment politique. Cette nomination souligne l'importance accordée par Georges Pompidou à la connaissance et à la maîtrise des arcanes parlementaires renforçant ainsi le caractère stratégique de son rôle au sein du cabinet.

Michel Woimant quant à lui accède au gouvernement Pompidou le 12 octobre 1967 par le poste de conseiller technique sur les questions agricoles²²⁹. De ce fait, il se

²²⁷ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratique*, op.cit., p. 139.

²²⁸ « Au cabinet du premier ministre », dans : *Le Monde*, 24 avril 1967.

²²⁹ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°238, 12 octobre 1967, p. 1035.

distingue par sa connaissance du milieu rural dans une vision large et pas seulement nationale mais internationale. De cette première mission, il semble naître une confiance réciproque entre Michel Woimant et le Premier ministre Georges Pompidou. Cette complicité s'avère s'installer durablement pour une coopération commune en faveur du service public. La période de jonction entre Georges Pompidou Premier ministre et président de la République ne représente aucunement un vide professionnel pour Michel Woimant. De fait, il est reconduit dans ses fonctions de chargé de mission²³⁰ sur les questions relatives à l'Agriculture dans le cabinet de M. Couve de Murville²³¹. Ce prolongement de fonction atteste de l'importance et de l'expertise de Michel Woimant sur ces questions dont il devient un élément déterminant dans la gestion administrative des cabinets.

Ainsi, Matignon apparaît comme un véritable révélateur pour Georges Pompidou et ses collaborateurs les plus fidèles dévoilant leur capacité à gérer des responsabilités importantes au sein du gouvernement. C'est également lors de cette période que Georges Pompidou identifie les hommes de confiance avec qui il souhaite poursuivre sa carrière politique à l'Élysée. Les compétences, les qualités et la loyauté de ses collaborateurs sont mises à l'épreuve dans le contexte exigeant de Matignon où les enjeux politiques sont cruciaux. Ce passage à Matignon permet ainsi à Georges Pompidou de forger des liens étroits avec certains membres de son entourage politique renforçant la cohésion de son équipe de travail. Il semblerait qu'à partir de cette rencontre les deux hommes soient liés par une destinée commune avec Georges Pompidou. Cette relation durable entre les trois individus est le témoin de la constance des hommes de l'ombre dans le passage entre l'hôtel de Matignon et les jardins de l'Élysée.

L'exploration des parcours et des interactions complexes entre la trajectoire individuelle et l'itinéraire professionnel de ces trois individus requiert une approche méthodologique transversale, tissant les fils des multiples éléments liés à leur structure sociale et identitaire. L'interrogation méticuleuse se révèle être l'outil essentiel qui nous guide dans le démêlage délicat entre les éléments de l'imaginaire collectif et les fantaisies qui en émanent ainsi que les vérités tangibles qui émergent du corpus de sources.

²³⁰ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°166, 15-16 juillet 1968, p. 6771.

²³¹ « Le Cabinet de M. Couve de Murville », dans : *Le Monde*, 17 juillet 1968.

Cependant, est-il justifié de considérer que cet imaginaire collectif, qui a contribué à cristalliser²³² des positions souvent extrêmes et manichéennes en raison de l'altérité que ces hommes incarnent au sommet du processus décisionnel, est-elle entièrement infondée ? L'imaginaire collectif propense à conjoindre les élites étatiques à une sorte de noblesse contemporaine où les héritages économiques, culturels et sociaux revêtent une importance prépondérante. Au regard de l'étude précise des trajectoires il semble que François Lavondès et Michel Woimant ont bénéficié d'un héritage économique, culturel et social important qui apparaît comme un facteur clés de réussite sociale, scolaire et professionnelle. Ce schéma induit une normalisation de la réussite à travers des pratiques éducatives et familiales similaires. Cette réussite s'inscrit dans un cheminement de « rites obligatoires » pour favoriser l'appartenance à une élite administrative moderne qui assure la transmission et le maintien du prestige, du réseau et de la notoriété familiale. Cette appartenance peut constituer un marqueur fort d'inégalité des chances dès lors que l'individu ne dispose pas de cet « héritage de la réussite ».

Cet héritage s'intériorise explicitement et implicitement par l'individu et se manifeste par la concrétisation de parcours similaires. L'intériorisation de cet héritage exerce une influence sur les orientations de ces individus dans leurs parcours et il semble que l'ENA incarne à la fois une porte d'entrée et une consécration pour cette nouvelle élite administrative. Ce passage qui semble obligatoire constitue ce que Fabrice Larat qualifie de dernier maillon dans la chaîne des inégalités²³³. De la naissance à l'âge adulte, cette élite a suivi un cheminement qui semble cocher toutes les cases de la fabrique de la réussite reflétant ainsi un conditionnement et un déterminisme social bien établis. Hans Gerard Haupt affirmait que « la notabilité du XIXe siècle avait pour loisir de se consacrer à l'activité publique et politique »²³⁴. Dans la seconde moitié du XXe siècle ces deux activités ne s'apparentent plus à des loisirs et endosse une fonction de leviers de maintien ou d'ascenseur social. En effet, comme l'explique Antoine Vauchez²³⁵ cette élite est quelque peu poreuse et l'appartenance à la haute fonction publique d'État ne passe pas

²³² DE GAULEJAC Vincent, FUGIER Pascal, VANDELDE-ROUGALE Agnès, *Dictionnaire de sociologie clinique*, Paris, éd. Érès (col. Sociologie clinique), 2019, p. 345.

²³³ LARAT Fabrice, « Le dernier maillon dans la chaîne des inégalités ? Les particularités du profil des élèves de l'ÉNA », dans : *Revue française d'administration publique*, n° 153, 2015, p. 103-124.

²³⁴ HAUPT Heinz-Gerhard, *Histoire sociale de la France depuis 1789*, Paris, éd. La Maison des sciences de l'homme, 1993, p. 225.

²³⁵ VAUCHEZ Antoine, « Élite politico-administrative et barreau d'affaires. Sociologie d'un espace-frontière », dans : *Pouvoirs*, n°140, 2012, p. 71-81.

uniquement par des boulevards mais également par des chemins de traverse²³⁶. Les parcours moins conventionnels s'entrecroisent avec les voies plus traditionnelles de la haute fonction publique pompidolienne. René Galy-Dejean dont la structure et les origines familiales sont diamétralement opposées à celles des deux autres acteurs étudiés s'orientent ainsi vers un cursus en sciences politiques à l'IEP de Paris dans une forme de conformisme à un idéal qui lui permettrait de s'élever de sa condition sociale.

La famille intervient ainsi comme un catalyseur dans la construction sociale de l'individu et le parcours scolaire comme un générateur de sens dans la construction identitaire de ce même individu. Il semblerait que le nivellement par le passage scolaire impose aux acteurs concernés une reconnaissance de la patrie, que ce soit pour ce qu'elle a offert de par son modèle méritocratique, ou pour rendre à l'État les années passées à l'ENA. Cependant, l'ENA renforce les inégalités entre les acteurs dans la mesure où elle permet aux élèves de générer un réseau de connaissances qui leur sera essentiel dans leur avenir professionnel. Pour ceux qui n'ont pas suivi le cursus de l'ENA, un trou structural²³⁷ devient perceptible, les obligeant ainsi à forger des réseaux d'une manière différente, notamment par un engagement partisan. Un pont structurel se forge dans la connaissance de l'entourage proche de Georges Pompidou et témoigne des logiques de rapprochement et de recrutement du secrétariat général de l'Élysée.

Dans le cadre de la trajectoire de René Galy-Dejean son engagement en faveur du parti présidentiel lors des élections législatives de 1965 apparaît comme le pont structurel qui lui permet d'accéder au pouvoir. Toutes ces disparités semblent s'estomper lors de l'atteinte à des postes du secrétaire général de la présidence de la République. En effet, cette fonction élevée crée un espace de convergence où les individus, qu'ils proviennent des chemins conventionnels de la haute fonction publique ou des voies moins conventionnelles, sont réunis au sommet de l'appareil décisionnel. Cette réunification crée alors un nouveau groupe uni autour de la personne de Georges Pompidou au service d'une politique générale commune.

²³⁶ BELLON Anne, COLLAS Thomas, MAYANCE Pierre, « Boulevards et chemins de traverse : les carrières des collaborateurs de l'exécutif (2012-2014) », dans : *Revue française d'administration publique*, n° 168, 2018, p. 875-896.

²³⁷ BURT Ronald Stuart, « Le capital social, les trous structurels et l'entrepreneur », dans : *Revue française de sociologie*, vol.4, n°36, 1995. Analyses de réseaux et structures relationnelles. Études réunies et présentées par Emmanuel Lazega, sous la direction de Emmanuel Lazega. pp. 599-628.

Partie II : René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant, trois collaborateurs dans l'opérationnalités

Intégrer l'entourage de la présidence de la République comme conseiller technique est largement connoté d'une forme de prestige marquant ainsi la carrière d'un fonctionnaire. Considérés comme des accélérateurs de carrière, ces passages temporaires dans les entourages présidentiels et ministériels sont déterminants dans les trajectoires professionnelles des acteurs²³⁸. Mais quand est-il concrètement de leurs actions ? Quelles sont les spécificités techniques et théoriques des métiers de conseiller technique et chargé de mission ? Quelles sont les missions et thématiques attribuées aux acteurs étudiés ? Quels rapports entretiennent René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant avec les institutions ? Ces différentes interrogations concernant l'action des conseillers technique et chargés de mission ont alimenté une historiographie complexe qui appréhende les normes et les pratiques professionnelles des politiques étatiques. Ce chapitre adoptera la pensée de Robert Castel, qui dans un brillant article de la revue *Vie sociale* dressait un constat édifiant, néanmoins factuel : « En France, surtout, la noblesse d'une discipline se mesure presque toujours à son niveau d'abstraction et à sa distance par rapport aux réalités prosaïques »²³⁹. Pourtant, appréhender un métier en marginalisant les pratiques professionnelles réduirait l'étude à une critique externe d'un métier substantiel. Ainsi, ce chapitre sera ancré dans le monde réel et cherchera à explorer les aspects pratiques et concrets des métiers de chargé de mission et conseiller technique, plutôt que de s'éloigner dans des concepts théoriques et/ou idéaux.

²³⁸ BEHR Valentin, MICHON Sébastien, « Chapitre 17 / Les cabinets sont-ils une pépinière de ministres ? Les transformations des filières d'accès à la profession politique sous la cinquième République », dans : *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, Paris, éd. Presses de Sciences Po, 2015, p. 503-526.

²³⁹ CASTEL Robert, « À propos du statut scientifique de la recherche sociale », dans : *Vie sociale*, n° 2-3, 1996.

Chapitre IV : Chargé de mission, conseiller technique, deux fonctions un métier

« L'action demande plus au caractère qu'à l'intelligence, mais il faut admettre qu'à bien des égards elle appauvrit »²⁴⁰.

Le secrétariat général de l'Élysée occupe une position distinctive au sein du paysage politique français. En tant qu'entité étroitement liée à la présidence de la République, il se positionne au cœur du processus décisionnel français faisant de lui un organe « au centre et au courant de tout »²⁴¹. Dès lors, la mise en place de cette structure administrative se trouve être d'une importance primordiale. Elle est considérée et perçue comme un véritable enjeu politique²⁴². Le choix des acteurs la constituant revêt à ce titre une dimension considérable dans une organisation et une hiérarchie propre à l'homme détenteur du pouvoir suprême. La période pompidolienne est ainsi caractérisée par une organisation singulière marquée par l'ambivalence entre une volonté réformatrice de l'institution et le respect des traditions administratives, juridiques et constitutionnelles gaulliennes²⁴³. Ainsi, bien que Georges Pompidou maintienne la différenciation normative et juridique entre le cabinet de l'Élysée et le secrétariat général de l'Élysée, dans les faits, la plupart des collaborateurs sont placés sous l'autorité du secrétariat général²⁴⁴. L'accroissement des pouvoirs et des compétences du secrétariat général de l'Élysée pendant la période pompidolienne va reconfigurer cet organe notamment à travers l'apparition de la fonction de secrétaire général adjoint de l'Élysée²⁴⁵. La mécanique élyséenne de Georges Pompidou était caractérisée par une organisation hiérarchique complexe où les différents pôles de compétences tels que l'économie, la diplomatie, la politique, le social et l'information, étaient interconnectés au sein d'un

²⁴⁰ MONTERO Murielle, « discours d'inauguration de l'exposition « Les normaliens au sommet de l'État, de Jules Simon à Georges Pompidou », dans : *Institut Georges Pompidou*, 2 avril 2004.

²⁴¹ COHEN Samy, *Les conseillers du Président*, Paris, éd. PUF, 1980, p. 62.

²⁴² SAUNIER Georges, « *La vie quotidienne à l'Élysée au temps de François Mitterrand* », *op.cit.*, p. 212.

²⁴³ COINTET Jean-Paul et al., *Un politique : Georges Pompidou*. Paris, éd. PUF, 2001, p. 156.

²⁴⁴ MAGNON Xavier. « Chapitre 11 / L'organisation particulière du secrétariat général de l'Élysée et du cabinet du premier ministre », dans : *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, Paris, éd. Presses de Sciences Po, 2015, p. 359-388.

²⁴⁵ MADINIER Anne-Lise, « L'évolution présidentieliste des services de la présidence de la République Du service de la Maison d'un chef d'État parlementaire au pilotage du gouvernement », dans : *Revue générale du droit, Études et réflexions*, n° 2, 2020, p. 9.

ensemble hiérarchique commun²⁴⁶. Dans ce contexte, les conseillers techniques et les chargés de mission jouaient un rôle crucial en tant qu'experts dans leur domaine de compétence. René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant font partie de ceux-là. Leurs fonctions ne peuvent être apparentées à un modèle préconstruit, encore moins à une représentation populaire fantasmée. Singulier par bien des aspects, ces métiers sont difficilement définissables dans la mesure où ils ne sont pas régis par la « force contraignante du droit »²⁴⁷ et sont soumis à la discrétion de leurs missions. L'historiographie contemporaine s'est largement intéressée à la complexité juridique de ces métiers à travers de riches études de juristes et de constitutionnalistes²⁴⁸.

Les disciplines de sciences humaines ont quant à elles concentré leurs efforts sur l'identité des acteurs de cette institution, la structure générale de cet organe politico-institutionnel ainsi qu'à l'incarnation de cet organe par les idéologies et les convictions du président de la République. L'appréciation sociologique de ces métiers permet de mettre en évidence une norme sociale fondée sur la performance professionnelle²⁴⁹ au service de l'intérêt personnel et de la chose publique. Ces intérêts peuvent être qualifiés différemment en fonction de la gestion individuelle plus ou moins aisée de la notion de pouvoir et d'exaltation que procurent ces métiers. Cette exigence de la performance des acteurs résonne fortement dans l'analyse proposée dans ce premier chapitre. Ce biais d'étude induit d'explicitier les facteurs organisationnels à considérer et donne ainsi une perspective contextuelle de la façon dont sont envisagés ces métiers par les trois acteurs étudiés. L'angle d'approche consiste également à identifier le cadre de référence des valeurs portées par ces acteurs afin d'appréhender la part de subjectivité associée aux fonctions occupées. En somme, il s'agit d'interroger la césure développée par le psychiatre français Christophe Dejours entre travail prescrit (ce qui est demandé aux

²⁴⁶ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratique*, op.cit., p. 133.

²⁴⁷ LAGARDE Romain, *La Présidence des Conseillers, Analyse sociologique de l'entourage de François Hollande Président de la République*, op.cit., p. 6.

²⁴⁸ Voir les travaux de Samy Cohen, Guy Carcassonne, Xavier Magnon.

²⁴⁹ Théorie développée par Aude Harlé dans son ouvrage : HARLÉ Aude, *Le coût et le goût du pouvoir : le désenchantement politique face à l'épreuve managériale Sociologie clinique des cabinets ministériels*, Paris, éd. Dalloz (col. Bibliothèque parlementaire et constitutionnelle), 2010.

chargés de mission et conseillers techniques) et travail réel (l'ensemble des efforts qui sont réalisés pour y parvenir)²⁵⁰.

Conseiller technique, Chargé de mission, hiérarchie et différences

Le 21 juin 1969, le Journal Officiel de la République française²⁵¹ proclamait officiellement les nominations distinguées de René Galy-Dejean en tant que chargé de mission auprès du secrétariat général de l'Élysée, ainsi que celles de François Lavondès et Michel Woimant en tant que conseillers techniques de ce même organe politico-institutionnel. Ces nominations riment avec un changement de vie radical où l'organisation et le rapport à la hiérarchie constituent un bloc commun défini par Georges Pompidou. Chaque président marque de son empreinte l'organisation du secrétariat général de l'Élysée et plus globalement celle de son entourage. Le secrétariat général de l'Élysée centralise la majorité des conseillers techniques et chargés de mission du président de la République pendant la période pompidolienne. Cependant, une fonction a été créée par le président Georges Pompidou hors hiérarchie et hors cadre : celle de Chargé de mission auprès du président de la République. Cette fonction est attribuée à l'homme le plus proche de Georges Pompidou, celui qui a suscité nombre de fantasmes pour son influence : Pierre Juillet²⁵². Cette fonction reste néanmoins spécifique et ne peut représenter un élément d'analyse pour cette étude. L'organigramme défini par Georges Pompidou permet ainsi d'appréhender la structure organisationnelle du secrétariat général de l'Élysée comme ce que Marie-Christine Kessler définit comme sous forme de râteau²⁵³. Ainsi, le secrétariat centralise et coordonne les différents pôles de l'administration présidentielle.

Ces différents pôles d'activités ont chacun leur domaine d'expertise. A leur tête, un conseiller technique très souvent secondé par un chargé de mission du secrétariat

²⁵⁰ Interview de Christophe Dejours dans le film de Jean Michel Carré : « j'ai très mal au travail ».

Intitulée : « L'écart entre le réel et le prescrit au cœur de l'expérience du travail ».

²⁵¹ *Journal Officiel de la République française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°144, 21 juin 1969, p. 6268.

²⁵² COHEN Samy, *Les conseillers du Président. De Charles De Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing*, op. cit., p. 30-31.

²⁵³ KESSLER Marie-Christine, « Le cabinet du Premier ministre et le Secrétariat général du Gouvernement », dans : *Institut français de sciences administratives et Association française de Sciences politiques, Administration et politique sous le V^e République*, 1979, p. 34.

général de l'Élysée. François Lavondès en tant que conseiller technique était à la tête de la cellule sociale élyséenne au côté d'Edouard Balladur. Les cinq années de son passage au 55 rue Faubourg Saint-Honoré ont été marquées par une collaboration étroite avec quatre chargés de mission : Gilbert Carrère entre juin 1969 et décembre 1970, Jean-Marie Robert entre janvier 1971 et novembre 1971, Gilbert Masson entre janvier 1972 et avril 1974 et enfin Jean-Pierre Richer entre janvier 1973 et avril 1974²⁵⁴. François Lavondès à la tête de la cellule sociale du secrétariat général de l'Élysée semble représenter l'idéal hiérarchique de l'entourage de Georges Pompidou. En effet, dans une note de Jean-Pierre Richer (chargé de mission) datée du 7 janvier 1974 et adressée à François Lavondès concernant la Médaille d'honneur du travail évoquait : « J'ai cependant préféré vous communiquer le texte pour observations éventuelles »²⁵⁵. François Lavondès répondait le 8 février 1974 : « Sur la forme, je pense comme vous que le texte gagnerait plus de clarté à être entièrement repris. Il faut me semble-t-il suggérer cette idée, sans qu'il soit cependant nécessaire de s'y accrocher à tout prix »²⁵⁶. Cette correspondance entre Jean-Pierre Richer et François Lavondès témoigne d'une subdivision des tâches ou François Lavondès représente le sommet hiérarchique.

Michel Woimant occupait également la fonction de conseiller technique. Néanmoins, il n'est pas au sommet hiérarchique d'un pôle d'activité avec des compétences prédéfinies, mais au cœur de plusieurs en raison de ces domaines d'usages pluriels. En effet, comment assimiler la ruralité à un domaine de compétence précis quand celle-ci doit être perçue comme un ensemble global avec des problématiques à la fois économiques, sociales et politiques.

Enfin, René Galy-Dejean, est quant à lui nommé chargé de mission le 21 juin 1969. Spécialiste des questions relatives à Paris mais également au cantal et au lot, il est au même titre que Michel Woimant pas inscrit dans un pôle de compétence mais au sein d'un ensemble plus global. Il n'est pas soumis à la hiérarchie directe d'un conseiller technique, faisant de lui un chargé de mission singulier au sein de l'appareil élyséen. Cependant, il correspond fréquemment avec la cellule des conseillers politiques, avec

²⁵⁴ BULA Sandrine, IRIGOIN Janine, PIKETTY Caroline, *Archives de Georges Pompidou, président de la République (1969- 1974), et de ses collaborateurs*, éd. Archives Nationales, 2006, p. 6.

²⁵⁵ Note de Jean-Pierre Richer à l'intention de François Lavondès intitulée : Médaille d'honneur du travail, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série 5AG2, sous-série 5AG2/251, dossier : « Wallonie ».

²⁵⁶ Note de François Lavondès à l'intention de Monsieur RICHER en date du 8 février 1974, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série 5AG2, sous-série 5AG2/251, dossier : « Wallonie ».

laquelle il entretient des liens travaillés et pérennisés depuis l'époque de Matignon²⁵⁷. Ces spécificités hiérarchiques attribuées à Michel Woimant et René Galy-Dejean entretiennent un flou concernant la distinction entre ces deux fonctions. La distinction semble ainsi plus d'ordre administratif que hiérarchique au sein d'une organisation dédiée au bon fonctionnement de la mécanique étatique. La pauvreté juridique autour de la catégorisation de ces fonctions pendant la période pompidolienne est à replacer dans un cadre temporel plus large. Au sein de la cinquième République, les métiers de conseiller technique et chargé de mission ne sont pas régis par le droit ou seulement de façon parcellaire. L'alinéa 3 de l'article 13 de la constitution évoque que le président de la République « nomme aux emplois civils et militaires de l'État ». Cependant, cet article constitutionnel n'évoque pas les collaborateurs directs du président et c'est l'ordonnance organique du 28 novembre 1958 et les nominations par décret simple qui offre les outils juridiques adéquats aux nominations de l'entourage présidentiel²⁵⁸. Par conséquent, et comme l'explique le juriste Jean-François Kerléo : « c'est le régime des fonctionnaires et agents contractuels qui s'applique aux conseillers ministériels [présidentiels] »²⁵⁹. En ce sens, l'ancienneté est déterminante au regard du corps d'affectation.

Ce particularisme de la fonction publique est d'autant plus marqué au moment de la création de l'École Nationale d'Administration (ENA) qui forme une élite au service d'un idéal d'époque : Servir l'État²⁶⁰. En effet, Michel Debré, père fondateur de l'ENA et ancien Premier ministre français entre janvier 1959 et avril 1962 plaide pour que les deux années de formations au sein de l'école soient prises en compte dans les calculs d'affectation des élèves. Ainsi, Michel Woimant et François Lavondès, tous les deux diplômés de la promotion Alexis de Tocqueville en juillet 1960 ont acquis une expérience conséquente au service des grands corps d'État pouvant hypothétiquement expliquer leur nomination en tant que conseiller technique. René Galy-Dejean quant à lui, a commencé

²⁵⁷ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratique*, op.cit., p. 212.

²⁵⁸ MONTAY Benoit, *Le pouvoir de nomination de l'exécutif sous la Ve République. De la compétence liée au pouvoir de patronage*, Mémoire de Master 2 Recherche, Université Paris II Panthéon-Assas, paru en ligne sur le site de la revue Jus Politicum, 2013.

²⁵⁹ KERLÉO Jean-François, « 14 mesures pour encadrer la déontologie des conseillers ministériels », dans : *acteurspublics*, 2019.

²⁶⁰ DREYFUS Françoise, « Servir l'état, un idéal encore moderne ? », dans : *Pouvoirs*, vol. 117, n° 2, 2006, p. 5.

sa carrière dans l'administration centrale en 1962²⁶¹ ce qui limite son expérience et peut potentiellement expliquer sa nomination en tant que chargé de mission auprès du secrétariat général de l'Élysée en 1969. Néanmoins, il semble que les nominations soient plus complexes que l'unique considération de l'ancienneté. En effet, il est intéressant de noter que certains collaborateurs de Georges Pompidou disposent d'une grande expérience dans l'administration centrale ou territoriale ainsi que du statut d'énarque à l'image de Jean Cérez²⁶² sans pour autant bénéficier du statut de conseiller technique. Ainsi, il est possible d'affirmer qu'il est particulièrement difficile de définir le cadre juridique et normatif en s'intéressant uniquement aux pratiques de nomination du secrétariat général de l'Élysée.

Le deuxième aspect concret qui sous-tend la différence entre un chargé de mission et un conseiller technique réside dans la répartition des responsabilités et des missions qui leur sont attribuées. Cela se traduit notamment par la nature et l'étendue des portefeuilles qui leur sont confiés. En effet, les chargés de mission se voient confier des attributions précises et ponctuelles à l'image du portefeuille²⁶³ de René Galy-Dejean orienté autour de trois thématiques explicites. À l'inverse, les conseillers techniques François Lavondès et Michel Woimant opèrent sur un portefeuille plus large et interviennent sur des questions plus générales.

Malgré les différences entre les métiers de chargé de mission et de conseiller technique, il est important de souligner que ces deux fonctions sont particulièrement similaires dans leur essence. En effet, les deux collaborateurs ont pour mission d'assister et de conseiller le président de la République Georges Pompidou dans la mise en œuvre des projets et dans la gestion des affaires publiques. En définitive, bien que les chargés de mission et les conseillers techniques présentent des différences en termes de portefeuilles, de missions et de statut juridique, ils partagent de nombreux points communs dans leur rôle au sein de l'appareil d'État. Georges Pompidou lui-même n'accordait aucune importance à la différenciation entre ces deux métiers considérant la

²⁶¹ « M. Galy-Dejean remplace Mme Dupuy nommée conseiller d'État » dans : *Le monde*, 11 janvier 1974.

²⁶² *Biographie de Jean Cérez*, éd. Who's Who in France.

²⁶³ Le portefeuille d'un chargé de mission ou d'un conseiller technique désigne l'ensemble des missions et des responsabilités qui lui sont confiées par le président de la République ou un membre du gouvernement. Il peut être très spécifique et varier en fonction des missions qui lui sont attribuées. La nature et l'étendue du portefeuille d'un chargé de mission ou d'un conseiller technique dépendent ainsi de la mission qui lui est confiée et de ses compétences techniques.

distinction entre les deux comme une simple hiérarchie administrative liées au corps et au grade des fonctionnaires²⁶⁴. Au sein du secrétariat général de l'Élysée, il est courant que les membres de l'équipe changent de statut au fil du temps. Six collaborateurs de Georges Pompidou sont ainsi passés du poste de chargé de mission à celui de conseiller technique au cours de leur prise de fonction. Ainsi, les postes de chargé de mission, de conseiller technique peuvent être occupés à différents moments de la carrière d'un membre du personnel témoignant de façon indéniable de l'entre-soi existant dans les cabinets pompidoliens. Outre le changement de statut, les nominations au poste de direction de la machine élyséenne se font souvent en interne offrant ainsi aux collaborateurs la possibilité de progresser dans leur carrière et de relever de nouveaux défis à mesure qu'ils gagnent en expérience et en compétences. René Galy-Dejean accepte ainsi une nomination en tant que conseiller technique en 1973²⁶⁵ et une autre au poste de chef du cabinet du secrétariat général de l'Élysée en remplacement d'Anne-Marie Dupuy²⁶⁶.

Les pratiques concrètes des métiers de conseiller technique et chargé de mission

Si Georges Pompidou ne faisait pas la distinction entre ces deux fonctions, c'est en grande partie dû aux pratiques qui régissent ces métiers qui sont similaires en de nombreux points. Ces métiers au cœur de la machine d'État sont complexes à étudier et peu d'analyse ont été spécifiquement consacrées au fonctionnement technique des collaborateurs du président de la République. De plus, les caractéristiques de ces métiers sont en grande partie régies par la volonté du président de la République ainsi que par la période concernée. Ces métiers nécessitent une organisation rigoureuse dont les contours ont déjà largement été délimités par l'historienne Sabrina Tricaud. Du café du matin au whisky du soir, elle explique le long processus de production de la note, de son écriture à son dépôt sur le bureau de la cheffe de cabinet Anne-Marie Dupuy, de sa relecture par le

²⁶⁴ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratique*, op.cit., p. 53.

²⁶⁵ BULA Sandrine, IRIGOIN Janine, PIKETTY Caroline, *Archives de Georges Pompidou, président de la République (1969- 1974), et de ses collaborateurs*, op.cit, p. 8.

²⁶⁶ PASSERON André, « M. Galy-Dejean remplace Mme Dupuy nommée conseiller d'État », dans : *le monde*, 11 janvier 1974.

président à la réaction du collaborateur²⁶⁷. L'absolue précision de son étude permet au lecteur de conscientiser le fonctionnement de la machine d'État et le débroussaillage de l'inconnu de ces métiers nous apparaît essentiel. Cependant, dès lors que son analyse est replacée au plus proche des métiers de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant, il apparaît une complexité plus importante que le rôle d'expertise et de rédaction que veut bien leur attribuer Sabrina Tricaud. Ainsi, la réalité des sources permet de dégager trois temps qui sont constitutifs de l'identité de ces métiers : l'expertise, la représentation et l'information.

Au sein du secrétariat général de l'Élysée, l'expertise des conseillers techniques et chargés de mission se manifeste par la production de documents écrits portant le nom de « note »²⁶⁸. Georges Pompidou est un homme de lettres. Normalien et agrégé, il cultivait le goût de l'écriture, de la culture, imprégnant et infusant sa façon de présider²⁶⁹. L'écrit représente l'outil de communication et d'information le plus utilisé pendant la présidence de Georges Pompidou, les innombrables peluriers de notes du fond 5 AG2²⁷⁰ des Archives Nationales témoignant de son importance. L'utilisation de l'écrit est principalement mise à profit pour des raisons d'emploi du temps qui ne laisse que peu de place à des entretiens individuels avec les différents conseillers. Cependant, la pratique de ce que Sigmund Freud appelle le « langage articulé symboliquement »²⁷¹ comme outil par les collaborateurs n'est pas uniquement lié à des préoccupations d'agenda. Ce choix s'explique également par l'esprit rationnel et cartésien de l'ancien pensionnaire de l'école normale. En effet, comme l'explique Françoise Cros, l'écriture revêt une triple dimension : communicationnelle, heuristique et épistémique²⁷². En ce sens, l'exigence de travail à l'écrit exprimée par le président de la République témoigne de sa détermination à disposer d'informations structurées, réfléchies et argumentées. De plus, Georges

²⁶⁷ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratique*, op.cit., p. 200.

²⁶⁸ « On fonctionnait essentiellement par notes » témoignage de Jean René Bernard conseiller technique de Georges Pompidou. DULPHY Anne, MANIGAND Christine, « Entretien avec Jean-René Bernard », dans : *Histoire@Politique*, n° 12, 2010, p. 14.

²⁶⁹ CRETTEZ Xavier, SOMMIER Isabelle (dir.), *Les dimensions émotionnelles du politique : Chemins de traverse avec Philippe Braud*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 87.

²⁷⁰ Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine : Série AG/5(2) : Archives de Georges Pompidou, président de la République (1969-1974), et de ses collaborateurs.

²⁷¹ DUMÉZIL, Claude, « Du réel à la fonction symbolique dans la cure psychanalytique », dans : *Analyse Freudienne Presse*, vol. 16, n° 1, 2009, p. 167-173.

²⁷² CROS Françoise, « L'écriture, entre développement professionnel et développement personnel », dans : *Vie sociale*, vol. 2, n° 2, 2009, p. 30.

Pompidou souhaite que les rouages de sa politique puissent être analysés par les générations futures. Dans une note attribuée à Henri Domerg daté du 18 mars 1971, il écrit : « Il faut en effet collecter les documents annotés de ma main, et que quelqu'un de qualifié les classe en me soumettant ceux pour lesquels il y aurait des doutes quant à l'opportunité de leur donner un caractère d'archives »²⁷³. Il semble exister deux types de notes au sein du secrétariat général de l'Élysée. La première catégorie est constituée par les notes informatives qui sont des documents détaillés dressant un état des lieux exhaustif d'une problématique donnée, sans pour autant que le conseiller donne son avis. La seconde comprend les notes analytiques, où les conseillers proposent des solutions diverses à des problématiques spécifiques au sein du secrétariat général de l'Élysée. L'écriture n'est pas seulement présente dans les notes adressées au président mais infuse l'intégralité des fonctions de conseiller technique et chargé de mission. En ce sens, les collaborateurs doivent maîtriser « l'art d'écrire la loi »²⁷⁴ afin de pouvoir faire transpirer la pensée politique du Président dans les différents textes soumis par le gouvernement. Dans l'esprit pompidolien l'écrit est ainsi la clé de voûte de la construction politique. Il permet de poser les fondations, de dessiner les plans et de bâtir l'édifice démocratique sur des bases solides.

La représentation et la prise d'initiative représentent le second volet du métier de conseiller technique et chargé de mission. En effet, ces métiers comme le démontre Françoise Dreyfus se manifestent par « l'usage de compétences techniques mises au service d'une politique »²⁷⁵. Dès lors, il semble inéluctable que les collaborateurs du président de la République adoptent une posture politique qui constitue nécessairement une de leur mission. L'organisation rigoureuse nécessaire au bon fonctionnement du secrétariat général de l'Élysée²⁷⁶, rend compte de la nécessité d'adopter une posture politique de la part des collaborateurs du président de la République. Cette posture passe par la représentation substantielle et abstraite de Georges Pompidou. En effet, ils doivent à la fois représenter la politique étatique dans son sens latin de *politia* mais également la

²⁷³Note manuscrite de Georges Pompidou adressée à Henri Domerg intitulé La Force de frappe : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série 5AG2, sous-série 5AG2/1002, feuillet libre.

²⁷⁴ En référence à l'article de Gerard Cornu : CORNU Gérard, « L'art d'écrire la loi », dans : *Pouvoirs*, vol. 107, n° 4, 2003, p. 5-10.

²⁷⁵ BIOY Xavier, EYMERI-DOUZANS Jean-Michel, MOUTON Stéphane, *Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif*, op.cit., p. 280.

²⁷⁶ Les différents dossiers de François Lavondès des Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine peuvent être cités : Série 5AG2, sous-séries 5AG2/236 à 5AG2/251.

personne de Georges Pompidou qui lui-même incarne physiquement cette même politique. En somme, la représentation s'articule en deux temps et les collaborateurs doivent occuper le terrain que ce soit physiquement ou idéologiquement. Ces deux représentations sont interconnectées dans un objectif partagé de valorisation de la politique présidentielle. René Galy-Dejean, dans une chemise du service du protocole concernant le voyage de Georges Pompidou à Ajaccio pour le bicentenaire de la naissance de Napoléon le 15 août 1969²⁷⁷ prépare l'intervention : liste des participants, fiches de sortie, organisation des voitures, note du service de presse, notes de préparations sur les personnalités rencontrées, sont autant de documents à portée des collaborateurs et du président de la République pour préparer au mieux les différentes médiations. Les voyages et visites officiels représentent des moments importants d'une présidence. Instants précieux pour renouer le lien entre l'État et la population à travers le partage d'une émotion²⁷⁸, les voyages et visites du président sont marqués par un protocole strict où les collaborateurs occupent une place importante. Toujours présent au côté de l'homme détenteur du pouvoir suprême lors des différents déplacements, les missions du collaborateur sont multiples et se manifestent sur le terrain par la substitution invisible du président sur leurs domaines de compétences. La représentation se manifeste également par la présence aux comités interministériels où ils siègent et se présentent sous l'étiquette du président de la République. Ces représentations physiques sont immuables aux métiers de conseiller technique et chargé de mission de la présidence de la République et peuvent également se rendre visibles dans les réceptions de personnalités diverses.

L'incarnation du pouvoir présidentiel ne passe pas seulement par la posture politique physique mais également par l'attention particulière apportée aux sollicitations écrites qu'elles émanent du corps syndical, du corps politique, des institutions ou de la société civile. François Lavondès dans un courrier adressé par les syndicats concernant le déploiement de mensualisation des salaires a pris le temps de répondre aux 64 unions syndicales exprimant leur inquiétude et leur volonté de considérer un treizième mois et un « pécule » de retraite. Il écrivait : « Vous avez bien voulu vous adresser à M. le président de la République pour lui faire part de vos réactions devant les projets de M. le

²⁷⁷ Dans le dossier Ajaccio, chemise bicentenaire de la naissance de Napoléon 15 août 1969 : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série 5AG2, sous série 5AG2/694.

²⁷⁸ MARIOT Nicolas, *Bains de foule : les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, éd. Belin, 2006, p. 118.

Ministre d'État chargé de la Défense Nationale concernant la mensualisation des personnels horaires appartenant aux établissements relevant de son administration. Votre lettre est bien parvenue au Chef de l'État et a retenu toute son attention »²⁷⁹. En répondant pour le chef de l'État, François Lavondès témoigne de cette représentation qui doit évidemment être aliénée d'une part mesurée d'initiative. Michel Woimant dans une note adressée au Président de la République écrivait : « Vous aviez songé il y a trois mois à utiliser une note sur quelques thèmes de politique agricole, comme base d'un éventuel discours. Je la joins, après l'avoir complétée et adaptée, en fonction de ce qui s'est passé ces derniers mois »²⁸⁰. L'actualisation de la note semble ici être une prise d'initiative de la part de Michel Woimant. Dès lors que cette initiative est prise dans un contexte politique, il est possible d'émettre plusieurs hypothèses sur ces motivations. Premièrement, l'exaltation que procurent ces métiers et le culte social de la performance et de la compétition qui régit le pouvoir politique²⁸¹ semble en être un facteur explicatif. Culte de la performance développée de la plus petite enfance au classement de sortie de l'ENA dans une trajectoire prédéfinie. Le champ de l'initiative en est même déterminé dans une liberté conditionnée selon l'exercice de la fonction. Secondement, pour contribuer au sentiment d'appartenance à une famille dont le président de la République représente le fondement. Ce sentiment d'appartenance à la fois primaire et secondaire²⁸² construit en partie l'identité de l'individu et du métier.

Enfin, l'amendement de cette note au président de la République peut évoquer un effort de séduction de la part de Michel Woimant. Séduction qui peut être interprétée de deux façons. La première dans la recherche d'une complicité personnelle et la seconde dans la volonté de recueillir une reconnaissance à travers une action au service du Président. En somme, c'est dans la conjugaison et la juste mesure de ces deux

²⁷⁹ François Lavondès, document : défense nationale : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine : série AG/5(2), sous-série AG/5(2) – 241, dossier « mensualisation II ».

²⁸⁰ Discours de Saint-Flour, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine : série AG/5(2), sous-série AG/5(2) – 1127, dossier « woimant [pour Monsieur Woimant] ».

²⁸¹ Alain Ehrenberg : « Le sport est sorti du sport » l'esprit de compétition régit également le milieu politique. Dans : EHRENBURG Alain, *le culte de la performance*, Paris, éd. Hachette, 1996.

²⁸² LIÉBERT Philippe, *Quand la relation parentale est rompue. Dysparentalité extrême et projets de vie pour l'enfant*, Paris, éd. Dunod, 2015, p. 31.

« contraintes » professionnelles (représentation et initiative) que les collaborateurs assurent ainsi le « maintien de leur fonction » au sein du microcosme élyséen²⁸³.

Le troisième pilier du travail de collaborateur présidentiel réside en l'acquisition, la gestion et la transmission de l'information. En effet, comme évoqué en introduction le secrétariat général de l'Élysée est un organe administratif « au cœur » du processus décisionnel français, conférant aux personnes qui y travaillent une mission de veille politique, juridique et administrative considérable. Les dossiers de François Lavondès concernant le SMIC²⁸⁴, permettent de prendre en compte le rôle crucial de la gestion et de la transmission de l'information dans sa mission de collaborateur du président. Ses sollicitations à l'égard d'Yves Sabouret²⁸⁵ afin de recueillir le : « compte-rendu d'une enquête effectuée par le Ministère du Travail, de l'Emploi & de la Population sur un échantillon de travailleurs payés aux environs du S.M.I.C. » témoigne de la relation entretenue entre le secrétariat général de l'Élysée et les différents ministères. En d'autres termes, les compétences relationnelles et le travail en réseau sont des éléments essentiels du travail de collaborateur du président. Cela implique de cultiver des relations efficaces avec différentes parties prenantes, afin d'assurer une veille politique, juridique et administrative. Ces relations sont néanmoins assujetties à un rapport hiérarchique évident où les différents ministères ne semblent pas en mesure de refuser des sollicitations émanant de la présidence de la République. Toujours sur le dossier du SMIC, François Lavondès participe au comité interministériel du 11 octobre 1969 relatif au « Groupe de travail sur la réforme du SMIG »²⁸⁶. Cette participation au nom de la présidence de la République lui permet d'influer et de rendre compte à Georges Pompidou de l'avancée des débats concernant la constitution du groupe de travail. Si la quête de l'information se fait inéluctablement en interne des rouages de la politique gouvernementale, la perception des politiques par la population est également particulièrement importante. La communication avec le service de presse est essentielle afin de pouvoir transmettre au président de la République les informations les plus à mêmes de l'orienter sur ses prises

²⁸³ HARLÉ Aude, *Le coût et le goût du pouvoir : le désenchantement politique face à l'épreuve managériale, Sociologie clinique des cabinets ministériels, op.cit.*, p. 107.

²⁸⁴ François Lavondès dossier SMIC : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine : série AG/5(2), sous-série AG/5(2) – 240, dossier « SMIC ».

²⁸⁵ Yves Sabouret occupe le poste de Directeur de cabinet du ministère du Travail de l'Emploi et de la Population.

²⁸⁶ Compte rendu de rapport interministériel du 11 octobre 1969 : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine : série AG/5(2), sous-série AG/5(2) – 240, dossier « SMIC ».

de positions. En résumé, les fonctions de conseiller technique et de chargé de mission s'articulent autour de trois dimensions interconnectées, représentant des enjeux essentiels au sein d'un contexte politique complexe. La première dimension est celle de la veille informationnelle, caractérisée par la recherche continue et attentive d'informations pertinentes. Elle revêt une importance capitale dans l'identification des signaux précurseurs de changements politiques, juridiques et administratifs, contribuant ainsi à éclairer les décisions prises. La seconde dimension concerne la production de notes, impliquant une réflexion approfondie et une mise en forme précise des connaissances acquises. Cet exercice intellectuel rappelle le rôle d'un scribe médiéval, qui s'applique à transmettre de manière concise et pertinente l'essence des informations recueillies, tout en proposant des solutions éclairées aux problématiques en jeu. Enfin, la troisième dimension réside dans le rôle de représentation, où les conseillers et chargés de mission agissent tel des ambassadeurs, prêts à défendre les intérêts du chef du pouvoir exécutif auprès des différentes parties prenantes et partenaires impliqués dans le processus décisionnel. Cette multifacette des fonctions contribue ainsi à la cohérence et à l'efficacité de l'action politique entreprise.

Les valeurs intrinsèques qui régissent ces métiers

Sincérité, loyauté, intégrité autant d'idées préconstruites que l'on se fait lorsqu'il s'agit de personnages politiques. Cependant, chaque individu possède son cadre de référence de valeurs qui déterminent en partie sa vision du métier. Elles apparaissent comme les murs porteurs de l'engagement²⁸⁷ au service de la chose publique incarnée par le président de la République. Ces mêmes individus se reconnaissent dans ce système de valeurs et créent ainsi une communauté défendant un même idéal de métier²⁸⁸. Idéal de métier défini par l'exaltation dégagée par la fonction, par le culte de la performance s'étant immiscé dans la sphère politique²⁸⁹ et par l'altérité inaccessible que semble représenter ces hommes au sein de l'imaginaire collectif français. L'analyse de ces

²⁸⁷ L'engagement est un concept important pour Georges Pompidou. Il affirmait le 1 janvier 1972 dans un discours aux corps constitués : « Le service de l'État n'est pas une carrière comme les autres, il est un double engagement moral à l'égard des institutions et à l'égard des citoyens ».

²⁸⁸ ALTER Norbert (dir). *Sociologie du monde du travail*. Paris, éd. PUF, 2012, p. 66.

²⁸⁹ HARLÉ Aude, *Le coût et le goût du pouvoir : le désenchantement politique face à l'épreuve managériale*, *Sociologie clinique des cabinets ministériels*, op.cit., p. 253.

valeurs se doit être apprécié à travers un prisme méthodologique basée sur des indicateurs tels qu'observés dans les sources à savoir la durée de la fonction exercée, la reconnaissance du président et du peuple, le culte voué au président, le degré d'intimité tissé avec ce dernier, l'importance dans la politique du portefeuille dédié. Cette partie s'attarde sur l'outillage mental des acteurs et ne peut représenter une absolue vérité, mais simplement des hypothèses pouvant éclairer les contours du métier.

Si l'on considère la durée d'exercice comme un critère de fidélité, il apparaît que Michel Woimant, François Lavondès et René Galy-Dejean ont œuvré durant respectivement 45 mois, 57 mois et 57 mois alors que la moyenne observée est de 34 mois²⁹⁰. La fidélité semble ainsi marquée le passage de ces trois acteurs à l'Élysée témoignant d'un phénomène plus général de longévité de l'entourage pompidolien. Dans une interview accordée à l'occasion de l'anniversaire des un an du décès du président Cantalien, Pierre Messmer répond sans équivoque à une question relative à la conception de la fidélité de Georges Pompidou : « Oui ! Sûrement ! Je crois qu'il était très attaché à des gens qui lui avaient manifesté une certaine fidélité et qui surtout était des gens solides ! C'était quelque chose de très important dans son esprit »²⁹¹! Cette affirmation de l'homme qui fût son premier Ministre pendant 1 an et 10 mois, atteste de l'importance de la fidélité dans la pensée de Pompidolienne. La sédentarisation de l'entourage présidentiel de l'homme de Montboudif se distingue des entourages de la IV^e République, caractérisés par une grande instabilité. Toutefois, si l'on considère une période plus longue depuis les années 1900 et la création du Secrétariat général de l'Élysée, on peut constater une continuité dans la stabilité des collaborateurs présidentiels, que ce soit pendant les années 1900-1940 où la présidence gaullienne 1959 et 1969²⁹². Cette « vertu du temps continu »²⁹³ comme se plaît à la définir Vladimir Jankélévitch, se manifeste envers la personne de Georges Pompidou, mais également envers l'action de servir l'État. La fidélité à l'homme et au politique semble trouver sa motivation dans l'artifice du salaire et du prestige de la fonction, mais également dans des inspirations plus profondes comme être un acteur de l'histoire, œuvrer pour une cause plus grande que soi, ainsi que le

²⁹⁰ Tableau date de nomination des collaborateurs de Georges Pompidou. Annexe 1

²⁹¹ Interview de Pierre Messmer à l'occasion de l'anniversaire des un an du décès de Georges Pompidou, 02/04/1975, dans : *Institut National de l'Audiovisuel*.

²⁹² LE BÉGUÉC Gilles, « Les entourages du chef de l'État sous la III^e et la IV^e Républiques », dans : *Histoire@Politique*, vol. 8, n° 2, 2009, p. 79.

²⁹³ JANKÉLÉVITCH Vladimir, *Traité des vertus. 2. Les Vertus et l'Amour*, Paris/Montréal, 1968, p. 411.

pouvoir et/ou le désir de « changer le monde »²⁹⁴. C'est paradoxalement également dans l'idéalisation du pouvoir de leur fonction et la quête utopique d'un monde absolu que les collaborateurs du président s'avèrent trouver certaines motivations de leur fidélité. La notion de fidélité peut être associée aux concepts de loyauté et d'opportunité. René Galy-Dejean²⁹⁵ et Michel Woimant²⁹⁶ ont tous deux travaillé aux côtés de Georges Pompidou lorsque ce dernier occupait les murs de Matignon et ont ainsi suivi l'homme et ses convictions dans l'expérience du pouvoir élyséen. Cette loyauté envers Georges Pompidou semble constituer une part inhérente au processus de nomination de ce dernier qui favorise grandement le recrutement des collaborateurs l'ayant déjà servi au détriment de nouvelle personne²⁹⁷. Michel Debré dans son ouvrage *Entretiens avec Georges Pompidou* souligne l'importance de la loyauté chez l'homme : « Georges Pompidou ne commence à avoir une réelle influence politique sur le Général qu'en 1947, au temps du Rassemblement du Peuple Français. Il se fait remarquer pour sa loyauté »²⁹⁸. L'exigence du métier apparaît ainsi comme normée par l'exigence du président de la République. Il semblerait que le faire preuve l'emporte sur une certaine prise de risque liée aux choix de nouveaux collaborateurs. Ainsi, les fonctions semblent administrées par une valeur renvoyant à la sphère privée qui par l'usage, l'importance et l'exigence renvoie à la normalisation de la loyauté. Elle s'inscrit dans un rapport au temps et son aspect normatif confère aux collaborateurs du secrétariat général de l'Élysée une construction pérenne de leur fonction. Cette loyauté ne s'inscrit pas uniquement dans le cadre professionnel. René Galy-Dejean, dans une note²⁹⁹ adressée à Georges Pompidou sur l'organisation de la campagne présidentielle de 1969 s'engage personnellement à œuvrer pour fédérer autour du candidat cantalien en organisant les comités de soutiens et en fédérant les parlementaires autour de la politique pompidolienne.

²⁹⁴ HARLÉ Aude, *Le coût et le goût du pouvoir : le désenchantement politique face à l'épreuve managériale, Sociologie clinique des cabinets ministériels, op.cit.*, p. 307.

²⁹⁵ « Au cabinet du premier ministre », dans : *Le monde*, 24 avril 1967.

²⁹⁶ « M. Michel Woimant entrerait au cabinet du Premier Ministre », dans : *Le Monde*, 07 octobre 1967.

²⁹⁷ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratique, op.cit.*, p. 135.

²⁹⁸ DEBRÉ Michel, *Entretiens avec Georges Pompidou, 1959-1974*, Paris, éd. Albin Michel, 2014, p. 13.

²⁹⁹ Note de René Galy-Dejean à l'intention de Georges Pompidou concernant l'organisation de la campagne de Georges Pompidou : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine : série AG/5(2), sous-série AG/5(2) – 1008.

La loyauté constitue dès lors un des fondements des relations professionnelles du secrétariat général de l'Élysée questionnant sur l'existence de relations amicales³⁰⁰. Dans une interview accordée à la radio France-Inter datée du 15 mai 1969 il répondait à René Marchand : « *René Marchand* : Avez-vous une équipe ? *Georges Pompidou* : J'ai beaucoup de collaborateurs et j'ai même une fierté, c'est que j'ai eu des élèves, beaucoup d'élèves. J'ai eu beaucoup d'amis au cours de ma vie, beaucoup de collaborateurs »³⁰¹. L'invitation du Président et de sa femme à René Galy-Dejean³⁰² et son épouse pour visionner le film : *Le Grand Meaulnes* le lundi 16 octobre à 20 h 45 témoigne de la complicité partagée entre les deux hommes et leur famille et d'un sentiment d'amitié partagée³⁰³. Il apparaît très compliqué de qualifier cette amitié dont les ressorts relèvent du privée et de l'intime et que les sources abordent de façon laconique. Cependant, l'entourage de Georges Pompidou ne peut se bâtir uniquement sur la base de collaborateurs loyaux et fidèles et les motivations d'intégration du secrétariat général de l'Élysée peuvent diverger selon les individus.

La notion d'opportunisme dans son sens étymologique à savoir *opportunus* qui signifie agir selon les circonstances du moment afin de les utiliser au mieux dans un intérêt personnel constitue également un critère inhérent au métier. François Lavondès, a semble-t-il adopté cette attitude lorsqu'il a accédé à l'Élysée alors qu'il avait refusé par trois fois les propositions de M. Pompidou alors que ce dernier était premier Ministre³⁰⁴. Cet opportunisme s'inscrit dans la pensée durkheimienne selon laquelle, « la « régulation sociale » mesure la mesure dans laquelle la vie au sein (ici) d'un exécutif au pouvoir (les ministres et leurs conseillers politiques et administratifs les plus proches) est régie par des institutions informelles telles que la contrainte, les impératifs et le contrôle des autorisations pour agir ou, à l'inverse, par la latitude et la liberté de choisir »³⁰⁵. Le

³⁰⁰ MOSER Gabriel, *Les relations interpersonnelles.*, Paris, éd. PUF, 1994, p. 150.

³⁰¹ Portrait de Georges Pompidou, France-Inter (15 mai 1969), Interview De René Marchand.

³⁰² Invitation de René Galy-Dejean de la part du président et du Premier Ministre ainsi que leurs épouses au cinéma le 16 octobre à 20h45 : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine : série AG/5(2), sous-série AG/5(2) -1059.

³⁰³ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratiques*, op.cit., p. 202.

³⁰⁴ Entretien de François Lavondès par Frédéric Turpin du 23 janvier 2002, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série 1AV – sous série 1AV820.

³⁰⁵ PERRI 6, « Les processus décisionnels opportunistes au sein de l'État : formation du concept, variété et explications », dans : *Revue Internationale des Sciences Administratives*, vol. 83, n° 4, 2017, p. 655-677.

corollaire de ce concept réside dans une autre forme de pensée au sens commun du terme, à savoir une stratégie personnelle qui implique des valeurs non-normatives au sens politique du terme. Cette même notion ne semble pas exclure les valeurs de loyauté et de fidélité, dès lors qu'elles sont mises au service de l'individuel et du collectif. Cette imbrication complexe est évolutive dans son rapport aux contextes et au temps. Michel Woimant, dans un courrier adressé à son demi-frère évoque des préoccupations d'ordre personnel et familiales : « Je m'étais préoccupé des prix de la clinique Saint-Côme. J'ai fini par recevoir une lettre très détaillée à ce sujet. Elle n'est malheureusement pas très favorable. Je te demande de ne pas en faire usage à l'extérieur et notamment dans d'éventuelles réunions professionnelles. Sans doute pourras-tu en tirer, pour toi et ton directeur, des renseignements intéressants »³⁰⁶! L'expression de l'opportunisme semble ainsi prendre un autre sens dans le microcosme de ces fonctions en intégrant un processus stratégique au service de son entourage proche comme un levier actionnel. L'adaptation de cette valeur au métier apparaît ainsi dans une définition moins péjorative en incluant une intelligence situationnelle. Finalement, cette notion d'opportunité se rapproche du concept grec du *Kairos* qui conjugue la rencontre entre l'action et le temps dans un objectif d'efficacité et de maîtrise³⁰⁷.

L'opportunisme renvoie à la notion de conviction politique et questionne naturellement la nécessité d'adhérer politiquement à une idéologie pour occuper ces fonctions ainsi que l'interrogation sur l'interaction entre expertise administrative et politisation de la fonction. Il apparaît très clairement que l'avènement de la cinquième République et la fonctionnarisation des institutions soient les témoins d'une rupture entre une ancienne conception des métiers de conseiller technique et chargé de mission orientée uniquement sur l'administration et une conception moderne où les fonctions se politisent³⁰⁸. La présence de René Galy-Dejean à Latour-Maubourg³⁰⁹, permanence parisienne du député du canton Georges Pompidou et son adhésion au Rassemblement Pour la République en 1976 et à l'Union pour un Mouvement Populaire par la suite tend

³⁰⁶ Courrier adressé à Georges Woimant daté du 30 mars 1972 concernant des préoccupations personnelles : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine : série AG/5(2), sous-série AG/5(2) – 303.

³⁰⁷ CHÂTELET Isabelle, « À point nommé. De quelques vertus de kairos pour l'analyse », dans : *Essaim*, vol. 24, n° 1, 2010, p. 63-72.

³⁰⁸ DAGNAUD Monique, MEHL Dominique, *L'Élite rose*, Paris, éd. Ramsay, 1982, p. 11

³⁰⁹ Agenda de Georges Pompidou concernant l'année 1968, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série 5AG2 – sous série 5AG2/1006.

à prouver l'affiliation idéologique au plus proche du président Pompidou appartenant ainsi à la même « famille » politique. Cette politisation de la fonction est un marqueur de l'engagement au sein d'une équipe présidentielle. Ainsi, la cinquième République semble être l'indicateur de la transformation du système de valeur du métier passant de ce que Herbert Kaufman³¹⁰ détermine comme une « quête de compétence neutre » à ce que Max Weber définit comme l'indispensable politisation³¹¹ des agents de l'État.

En revanche, ce qu'il semble immuable dans la valeur métier est le dévouement de ces hommes. Le vocable utilisé dans une communication populaire pour qualifier la fonction : « les serviteurs de l'État », « les grands commis de l'État » renvoie au concept de dévotion qui lui-même se revêt d'une dimension religieuse. Naturellement une question pose : ce dévouement est-il destiné à un homme, un idéal, une fonction ? Il apparaît très complexe d'apporter des éléments de réponse à cette problématique tant la grille de lecture est multifactorielle. L'historiographie et l'épistémologie correspondante à cette thématique se sont d'ailleurs scindées à ce sujet arguant leurs thèses aux grés des contextes. Ce dévouement est particulièrement perceptible dans les trajectoires de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant à travers la consultation des nombreux dossiers qui témoigne d'une somme de travail considérable et d'un engagement de tout instant. Il est ici possible d'émettre l'hypothèse que ce dévouement ne se matérialise pas sur un des piliers mais sur un homme, un idéal et leur fonction. Le dévouement à l'homme se caractérise ici par ce que Max Weber définit comme le « chef charismatique » en raison de la posture du plus haut chef de l'État et trouve son enveloppe corporelle en la personne de Georges Pompidou. L'autre versant de ce dévouement s'oriente autour d'un idéal républicain vanté par le philosophe Jules Barni : « Il faut faire comprendre et pratiquer la vertu de l'abnégation et du sacrifice patriotiques, dévouement à la chose publique si l'on veut élever leurs âmes à la hauteur des institutions républicaines et donner à ces institutions un inébranlable appui »³¹². Enfin, leur représentation de leur fonction revêt un caractère singulier et prestigieux. En effet, « leurs propres charges et

³¹⁰ KAUFMAN Herbert, « Emerging Conflicts in the Doctrines of Public Administration », dans : *The American Political Science Review (Yale University)*, vol. 50, n° 4, 1956, p. 1057.

³¹¹ Politisation doit être défini comme les interactions entre les hommes politiques et les agents de l'État : d'après la définition de : HOULBERG SALOMONSEN Heidi, HUSTEDT Thurid « Assurer la réactivité politique : Les mécanismes de politisation dans les bureaucraties ministérielles », dans : *Revue Internationale des Sciences Administratives*, vol. 80, n° 4, 2014, p. 791.

³¹² BARNI Jules, *Manuel Républicain*, Paris, éd. Librairie Germer Baillère, 1872, p. 36.

fonctions et autres privilèges dont ils peuvent à présent bénéficier »³¹³ leur confèrent un dévouement que l'on pourrait qualifier de « devoir ».

La normalisation des valeurs de ces fonctions appartient à un cadre relevant de l'intime et du collectif dans une construction stratégique différenciée au service d'un homme et de l'État. Fidélité, loyauté, opportunisme, conviction et dévotion semblent constituer le fondement de ces fonctions. Alexandre Dumas dans son roman le comte de Monte Cristo publié en 1844 affirmait : « En politique, mon cher, vous le savez comme moi, il n'y a pas d'hommes, mais des idées ; pas de sentiments, mais des intérêts ; en politique, on ne tue pas un homme : on supprime un obstacle, voilà tout ». Cette déshumanisation de la fonction s'avère être loin de la réalité contemporaine qui font des valeurs des hommes et des valeurs du métier la colonne vertébrale de la fonction.

³¹³ DOGAN Mattei, « La légitimité politique : nouveauté des critères, anachronisme des théories classiques », dans : *Revue internationale des sciences sociales*, n° 196, 2010, p. 33.

Chapitre V : Compétences professionnelles de François Lavondès, Michel Woimant et René Galy-Dejean

« Celui qui accepte les inconvénients de la vie politique, ses servitudes, ses responsabilités, ses salissures et parfois ses risques, le fait pour agir, pour imprimer sa marque aux événements, en un mot pour gouverner »³¹⁴.

Les pratiques des conseillers techniques à la présidence de la République sont dictées par leurs expertises, leurs expériences professionnelles et leur trajectoire sociale et/ou politique. Ambassadeurs d'une feuille de route présidentielle, ils incarnent de façon tangible, la déclinaison opérationnelle des engagements de Georges Pompidou. La nature du travail est alors interrogée et nourrie toutes études biographiques dans la mesure où ces dernières sont constituées d'une somme d'expériences sociales et professionnelles³¹⁵. Il ne s'agit pas ici de penser la place du travail dans une vision historico-philosophique comme le ferait Karl Marx³¹⁶, ni dans une vision plus neutralisante décrite par Axelle Honneth qui « positionne le travail et la production non pas comme la principale activité des individus et de la société mais comme l'une de celles qui importent, parmi d'autres qui importent également »³¹⁷. Il s'agit de se rapprocher de la pensée de Milton Friedmann et Pierre Naville qui le traduiraient en une espèce ubiquiste occupant toutes les sphères sociales et sociétales. Ces perspectives méthodologiques s'expliquent par l'omniprésence de la charge de ces métiers de la sphère politique au sein de la vie privée des acteurs. Les discours des conseillers n'hésitant pas à évoquer un « sacrifice de la vie privée », un travail « 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 »³¹⁸ rappelant l'immensité de la tâche qui incombe aux hommes qui administrent et parfois décident des politiques étatiques. La charge de travail intense et permanente qui pèse sur les conseillers les met sous une pression

³¹⁴ POMPIDOU Georges, *discours de Georges Pompidou intitulé Poésie et politique*, 28 avril 1969, dans : *Institut Georges Pompidou*.

³¹⁵ BENNASSAR Bartolomé. « La biographie, un genre historique retrouvé » dans : *Biographies et récits de vie*, Tunis, éd. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain, 2005, p. 89-95.

³¹⁶ RENAULT Emmanuel, « Comment Marx se réfère-t-il au travail et à la domination ? », dans : *Actuel Marx*, n° 49, 2011, p. 15-31.

³¹⁷ MÉDA Dominique, « Une histoire de la catégorie de travail », dans : *Repenser le travail et ses régulations*, Tours, éd. Presses universitaires François-Rabelais, 2011.

³¹⁸ HARLÉ Aude, *Le coût et le goût du pouvoir : le désenchantement politique face à l'épreuve managériale*, *Sociologie clinique des cabinets ministériels*, op.cit., p. 101.

constante, engendrant une charge mentale considérable³¹⁹. Ils doivent en effet travailler dur pour assurer leur position, tout en servant l'État de manière efficace éclairant ainsi l'historiographie des politiques publiques par un nouveau prisme.

Naturellement, la compréhension des missions et thématiques de travail de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant constitue un enjeu majeur de cette étude. Cela a été rendu possible grâce à l'élaboration d'un corpus documentaire de 121 notes à l'attention de Michel Jobert, Edouard Balladur et/ou Georges Pompidou. Un échantillonnage a dû être réalisé pour des raisons de disponibilités et d'intelligibilité – le nombre de notes produites étant considérable. La majorité du corpus a ainsi été constituée de notes provenant de la série AG/5(2) « Archives de la présidence de la République sous Georges Pompidou ». Plus précisément la sous série AG/5(2)-1058 « Notes des conseillers techniques et chargés de mission ; 1969 », le dossier 5 « René Galy-Dejean », le dossier 6 « François Lavondès » ainsi que le dossier 10 « Michel Woimant », ont été dépouillés intégralement. De plus, dans la sous-série AG/5(2)-1059 « Notes des conseillers techniques et chargés de mission ; 1970 », le dossier 6 « François Lavondès », le dossier 7 « René Galy-Dejean » et le dossier 10 « Michel Woimant » l'ont été également. Ces notes présentent le particularisme de toutes être commentées de façon manuscrite par le président de la République Edouard Balladur ou Michel Jobert³²⁰. D'autres notes ont également été mises à jour dans les sous-séries AG/5(2)-53 « Conseils restreints ; novembre - décembre 1969 » dans le dossier « Aménagement de l'espace rural », dans les sous-séries AG/5(2)-236 - AG/5(2)-251 « Dossiers de François Lavondès » ainsi que dans la sous-série AG/5(2)-694 « Déplacements du président en province ». La série 80 AJ Bis relative au Premier ministre ; « Commissariat général du Plan (1966-1977) », et la sous série 80 AJ Bis 889 correspondant à la commission « espace rural » a également permis de mettre un jour un certain nombre de notes. Ce corpus est composé de 36 notes présidentielles et sont les témoins de dossiers « importants » de la présidence de la République³²¹. Cette partie de l'analyse se voit contrainte d'adopter une approche non

³¹⁹ BRISSAUD - LE POIZAT Anne, MOLINER Pascal, « Représentation social et système de catégories. Le cas des hommes politiques », dans : *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n°64, 2004, p. 13-20.

³²⁰ Une annotation manuscrite du président de la République Georges Pompidou en Annexe 5.

³²¹ Tableau récapitulatif des notes utilisées Annexes 4.

transversale, limitant ainsi la possibilité d'examiner de manière conjointe les missions confiées à René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant.

En conséquence, l'étude se concentrera plutôt sur une analyse individuelle des missions attribuées à chacun de ces acteurs, afin de mieux appréhender leurs contributions spécifiques dans le contexte politique de la période Pompidolienne. Dans ce contexte, un choix méthodologique a dû être opéré et un découpage du travail en trois cercles radioconcentriques a été réalisé afin de hiérarchiser les dossiers en fonction de leur place au sein du portefeuille du conseiller technique ou du chargé de mission. Le premier cercle contient les dossiers les plus importants, ceux qui doivent ou peuvent être traités en priorité. Le deuxième cercle regroupe les dossiers moins importants mais qui méritent tout de même une attention particulière. Enfin, le troisième cercle comprend les dossiers de moindre importance ou dont les informations ne nous permettent pas de les analyser avec finesse et complétude. Ce postulat méthodologique permet de sortir de l'abstraction en l'insérant dans une réflexion basée sur des échelles d'analyses³²². Une telle approche ne peut prétendre à être exhaustive dans les thématiques de travail d'un conseiller mais alimente modestement une historiographie clairsemée de la connaissance générale des conseillers techniques de la présidence de Georges Pompidou.

Compétences pointues au service du pouvoir

La notion de cœur de métier est souvent utilisée pour expliquer le domaine d'expertise d'une entreprise ou l'essence d'un travail. Ici, cette notion est adaptée aux trois acteurs étudiés afin de comprendre les missions les plus importantes ou du moins celles dans lesquelles René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant accordent le plus de temps.

Il apparaît de façon très logique que la gestion des dossiers agricoles constitue un pan majeur du travail de Michel Woimant à la présidence de la République. En ce sens, dans le corpus de 35 notes étudiées et attribuées à Michel Woimant, pas moins de 23 sont reliées à la thématique de l'agriculture. La largeur du terme d'agriculture atteste d'une latitude considérable des domaines d'actions de Michel Woimant. Le corpus étudié a

³²² GROSSETTI Michel, « Trois échelles d'action et d'analyse. L'abstraction comme opérateur d'échelle », dans : *L'Année sociologique*, vol. 56, 2006, p. 285.

permis de mettre en exergue deux pans importants de son action pour l'agriculture dans les années 1969-1970. La première mission de Michel Woimant s'inscrit largement dans la continuité de son œuvre quand il siégeait la SGCI et qu'il participait aux négociations du Marché Commun Agricole. La connaissance de la Politique Agricole Commune de Michel Woimant lui permet de se positionner comme un relais entre M. Duhamel, Ministre de l'Agriculture et les orientations politiques souhaitées par le président de la République Georges Pompidou³²³. Il semble que son rôle de négociateur développé lors de son passage dans le cabinet de M. Pisani et à la SGCI prenne le dessus dès lors qu'il s'agit de défendre les intérêts économiques de la France et en particulier du monde agricole. Il intervient comme un relais essentiel entre les positions gouvernementales qui diffèrent selon les ministères, les positions européennes et la ligne politique présidentielle qu'il protège. Il prend position dans toutes les thématiques en défendant de façon conjointe les intérêts des agriculteurs français et ceux de la présidence de la République. En témoignent particulièrement deux notes sur le Marché Commun du Vin³²⁴ et sur les prix agricoles³²⁵.

Il œuvre dans une période où les négociations sur les prix agricoles et la politique européenne des structures sont prégnantes en raison d'un programme agricole nommé le plan Mansholt³²⁶. Michel Woimant se démarque en affirmant « Je crois que M. Mansholt a, cette fois-ci, habilement monté sa manœuvre. Il est urgent de donner des instructions à M. Duhamel »³²⁷. Cette prise de position, en décalage avec le plan Mansholt, réaffirme son expertise dans le domaine agricole, ce qui fait de lui un acteur de l'ombre oublié et

³²³ Note de Michel Woimant à l'attention de Michel Jobert du 9 décembre 1970 intitulée Orientation des ministres de l'Agriculture de la C.E.E : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1058, dossier « Michel Woimant ».

³²⁴ Note de Michel Woimant à l'attention du président de la République du 18 décembre 1970 intitulée Marché Commun du Vin : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1058, dossier « Michel Woimant ».

³²⁵ Note de Michel Woimant à l'attention de président de la République du 22 avril 1970 intitulée Prix Agricoles : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1058, dossier « Michel Woimant ».

³²⁶ Le plan Mansholt est un plan de réforme agricole mis en place par le vice-président de la commission des communautés européennes chargé des questions agricoles M. Mansholt. Il vise à rendre au marché sa fonction économique d'adaptation de l'offre à la demande, à travers une stabilisation ou une baisse des prix à la production, et une réforme des structures de production. DELORME Hélène. « Les paysans et le plan Mansholt », dans : *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*. éd. Presses de Sciences Po, 1972, p. 583-608.

³²⁷ Note de Michel Woimant à l'attention de Michel Jobert du 9 décembre 1970 intitulée Orientation des ministres de l'Agriculture de la C.E.E : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1058, dossier « Michel Woimant ».

pourtant essentiel de la négociation française sur l'échiquier européen de la Politique Agricole Commune. Cependant, les missions concernant l'agriculture dans le cabinet de la présidence ne se limitent pas aux Marché Commun Agricole. En ce sens, les campagnes françaises dans leurs spécificités, leurs enjeux et leurs défis constituent le second volet des missions confiées à Michel Woimant. Les responsabilités qui incombent une gestion nationale de la politique agricole nécessitent fondamentalement une concertation avec tous les acteurs sociaux du secteur. Entretenir des liens et des relations avec les organismes syndicaux est alors primordial. Michel Woimant a largement été un acteur de cette concertation œuvrant sans relâche pour maintenir l'entente cordiale entre les dirigeants des organisations syndicales agricoles et la présidence de la République. Dans une note à l'attention de Georges Pompidou³²⁸, il affirmait : « Vous avez déjà reçu la F.N.S.E.A, il y a trois mois. Il faut maintenant recevoir une institution que les textes chargent de « conseiller les pouvoirs publics ». Cette médiation positionne Michel Woimant comme le tisseur de fils entre le vécu présidentiel et l'intelligibilité concrète de la réalité du terrain.

Il œuvre ainsi dans une période où le mécontentement agricole gronde et la colère du monde paysan se fait entendre dans pas moins de 605 manifestations (1962- 1971)³²⁹. Les années 1960 -1970 voient l'affirmation du capitalisme agricole s'exprimant par une modernisation effrénée rendue possible grâce à la recherche permanente de l'innovation et du progrès technique³³⁰. Les positions de la présidence de la République largement influencées par les notes de Michel Woimant s'orientent très clairement dans la continuité de la politique d'Edgar Pisani et dans cette volonté de modernisation des structures et du modèle économique. L'idéologie et les convictions du « courant rénovateur » des organisations syndicales agricoles composées principalement par le Centre National des Jeunes Agriculteurs (CNJA) et la Confédération Nationale de la Mutualité, de la

³²⁸ Note de Michel Woimant à l'attention du président de la République du 3 février 1970 intitulée Audience demandée par les Chambres d'agriculture : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1058, dossier « Michel Woimant ».

³²⁹ PINOL Marc. « Dix ans de manifestations paysannes sous la cinquième République (1962-1971) ». dans : *Revue de géographie de Lyon*, vol. 50, n°2, 1975. p. 111-126.

³³⁰ PECH Rémy, *Entreprise viticole et capitalisme en Languedoc-Roussillon du phylloxéra aux crises de mévente*, Toulouse, éd. Université de Toulouse Le Mirail, 1975, p. 321-365

Coopération et du Crédit Agricoles (CNMCCA)³³¹ sont amplement représentées à la présidence de la République. Néanmoins, Michel Woimant ne s'ancre pas dans une idéologie « modernisatrice » mais reste à l'écoute de l'entièreté des opinions politiques des syndicats agricoles³³². Il considère pleinement les idées proposées par le « courant conservateur » représenté par la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) et les chambres d'agriculture en se positionnant comme intermédiaire avec le président de la République. Il semble très clairement que le passage de Michel Woimant dans le cabinet de M. Pisani ait influé sur ses convictions et son idéologie politique, qui elle-même a orienté une politique nationale dictée par la présidence de la République.

La consultation du corpus de notes de François Lavondès permet d'affirmer que la politique sociale dans son rapport au travail constitue l'essence même de son métier. En effet, ce ne sont pas moins de deux-tiers des notes qui correspondent à la mise en place de politique d'améliorations ou de gestions des conditions de vie des travailleurs. La définition de politique sociale proposée par Marie-Thérèse Join-Lambert trouve alors tout son sens dans la trajectoire élyséenne de François Lavondès : « La politique sociale correspond à l'ensemble d'actions mises en œuvre progressivement par les pouvoirs publics pour parvenir à transformer les conditions de vie d'abord des ouvriers puis des salariés et éviter les explosions sociales, la désagrégation des liens sociaux. Ce champ correspond, dans leur ordre d'apparition, aux politiques du travail [...], à la protection sociale [...], aux politiques de la formation professionnelle et de l'emploi, ainsi qu'aux différentes politiques dites « transversales » plus récentes : revenu minimum et politiques locales d'insertion qui lui sont liées, intégration des immigrés, politique de la ville »³³³. La période pompidolienne accorde une importance significative à la politique sociale, mettant en avant des initiatives et des réformes qui visent à adresser les besoins et les préoccupations de la population à travers des mesures concrètes. En ce sens, Edouard Balladur n'hésite pas à qualifier cette politique sociale comme sans précédent dans

³³¹ Le concept de « courant rénovateur » et « conservateur » est développé dans l'ouvrage : NOËL Gilbert, WILLAERT Émilie, *Georges Pompidou et le monde des campagnes 1962-1974*, Bruxelles, éd. Peter Lang, 2007, p.75

³³² Note à l'attention du président de la République du 3 février 1970 intitulée « audience demandée par les Chambres d'Agricultures », Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « Michel Woimant ».

³³³ JOIN-LAMBERT Marie-Thérèse, *Politiques sociales*, Paris, éd. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 23.

l'histoire contemporaine³³⁴. Au même titre que le chant d'action de Michel Woimant, celui de François Lavondès est particulièrement large ce qui semble être un marqueur général du métier de collaborateur présidentiel. Les connaissances de François Lavondès lui permettent de devenir un relais important sur des mesures phares de la présidence de Georges Pompidou comme la réforme du SMIG, la mensualisation des salaires, la régie nationale des usines Renault, la revalorisation des retraites ou encore la réforme des participations en entreprise. Dans une interview accordée à l'institut Georges Pompidou, François Lavondès affirmait : « Pour nous l'affaire SMIG c'était une affaire tranquille, elle était entre les mains de M. Pompidou en qui on avait confiance, c'était un processus législatif habituel. L'affaire de la mensualisation c'était à nos yeux plus délicat, parce qu'au fond ça ne dépendait pas de l'état, ça dépendait de négociation [dans les branches]. [...] Pour M. Pompidou la mensualisation est une affaire de transformation de la condition ouvrière, il en parlait avec émotion »³³⁵. Il apparaît ainsi très clairement que Georges Pompidou s'attache à certains dossiers personnellement et que François Lavondès devient sur cette affaire le relais technique du président.

François Lavondès est un acteur central de la mise en place de la politique de mensualisation. Tout d'abord, en étant l'intermédiaire élyséen pour les négociations avec le Conseil national du patronat français (CNPF) en charge de la négociation des accords de branche³³⁶. Également en répondant de façon exhaustive à toutes les préoccupations exprimées par les syndicats face aux mesures gouvernementales démontrant ainsi son engagement à prendre en compte et à répondre aux inquiétudes de tous les acteurs sociaux impliqués³³⁷. Ainsi, François Lavondès apparaît comme l'incubateur et l'administrateur du projet de loi de mensualisation. François Lavondès assume un mandat d'envergure en tant que chargé de la politique sociale tant au niveau macroéconomique de l'emploi au

³³⁴ BALLADUR Edouard, « Déclaration de M. Edouard Balladur, Premier ministre, sur la contribution de M. Georges Pompidou aux institutions de la cinquième République, Aurillac le 14 avril 1994 », 14 avril 1994.

³³⁵ Témoignage de Raymond Soubie et de François Lavondès, « La politique sociale de Georges Pompidou », dans : *Institut Georges Pompidou*, 32mins10.

³³⁶ Note de François Lavondès à l'attention du Président de la République en date du 4 mars 1970 intitulée Rapport sur la mensualisation : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « F. Lavondès »

³³⁷ Il répond aux 65 sollicitations syndicales exprimant leurs inquiétudes face à la réforme de la mensualisation : série AG/5(2), Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine sous-série AG/5(2)-241, dossier « Mensualisation 2. 5. « Défense Nationale ». »

sein du pays qu'au niveau micro-structurel des entreprises, comme EDF³³⁸ et Renault³³⁹. Il se penche ainsi sur des analyses approfondies et spécifiques des interactions socio-professionnelles et des mécanismes d'intégration sur ces terrains spécifiques. François Lavondès essaie ainsi de conjuguer les intérêts de l'État et ceux des travailleurs français afin d'assurer un équilibre social et économique. Afin d'assurer cette mission d'intérêt général, François Lavondès semble faire preuve d'une ouverture d'esprit envers les propositions syndicales³⁴⁰, indépendamment de leur origine partisane, démontrant ainsi sa volonté de favoriser le dialogue et la coopération au-delà des clivages politiques et ce, dans un souci de pluralisme démocratique au sein de son champ d'action.

En outre, il aborde les orientations des ministères avec une approche avisée apportant son expertise spécifique afin de contribuer à l'élaboration de politiques sociales informées et cohérentes, conjuguant ainsi les synergies entre sa propre vision et les besoins et perspectives des départements ministériels concernés. Dans une note en date du 17 novembre 1970 intitulé « Intéressement, Participation, Actionnariat »³⁴¹, il commençait son propos en affirmant « Philippe Dechartre, dans le cadre de l'Union de la Gauche cinquième République, vient de vous soumettre diverses propositions concernant l'intéressement, la participation et l'actionnariat. » Il développe et apporte son expertise sur les différentes propositions de M. Dechartre et conclut en affirmant : « Il me paraîtrait souhaitable que vous puissiez accorder audience sur ces questions à M. Dechartre qui en a émis le souhait. Peut-être sur ce même sujet pourriez-vous organiser un déjeuner. » Ainsi, il semble possible d'affirmer que les orientations de François Lavondès émanent d'une source d'inspiration plurielle et reflètent la convergence de diverses influences, à savoir, son parcours personnel, la pensée pompidolienne d'une société plus juste et plus humaines³⁴² ainsi que les propositions émanant d'autres acteurs politiques. Cette approche éclectique témoigne de sa volonté de tirer parti d'une palette d'idées et de

³³⁸ Quatre notes du corpus de sources concernent directement le plan de crise de l'Électricité de France

³³⁹ Neuf notes du corpus de sources concernent directement la régie nationale des usines Renault.

³⁴⁰ Note de François Lavondès à l'attention du Président de la République en date du 3 juin 1970 intitulée Audience de la CFTC, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « F. Lavondès ».

³⁴¹ Note de François Lavondès à l'attention du Président de la République en date du 17 novembre 1970 intitulée Intéressement, Participation, Actionnariat : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « F. Lavondès »

³⁴² Discours du président Georges Pompidou le 15/12/1969 au JT de 20h, Office national de radiodiffusion télévision française, dans : *Institut National de l'Audiovisuel*

perspectives afin de façonner des politiques sociales adaptées aux enjeux qui lui sont contemporains. François Lavondès a également pris en charge la question de la formation et de la réforme avortée de l'ENA. L'analyse approfondie du corpus de sources a également révélé le cœur de métier de René Galy-Dejean, mettant en lumière sa spécialité et son domaine d'expertise sur Paris et sa grande banlieue. En effet, 12 notes sur 22 concernent directement des problématiques liées à la capitale. Dans une période où Paris se transforme dans une ampleur que seul le temps haussmannien a connu, la nomination de René Galy-Dejean apparaît comme un véritable enjeu politique, économique et social. L'historiographie s'est abondamment nourrie du changement radical observé à Paris après la période gaullienne, ce qui a notamment conduit au développement de l'idée d'un urbanisme spécifique à l'ère de la République pompidolienne³⁴³.

Nécessairement le développement de cette historiographie a permis d'analyser en profondeur le rôle déterminant de René Galy-Dejean mettant en évidence son poids significatif dans les dynamiques urbaines et politiques de l'époque. La lumière doit évidemment être mise sur les brillants travaux de Philippe Nivet, notamment son chapitre intitulé « Georges Pompidou et la vie politique à Paris », dans l'ouvrage *Un politique : Georges Pompidou*, ou encore son livre : *le conseil municipal de Paris de 1944 à 1977*³⁴⁴. Cependant, cette historiographie qui positionne René Galy-Dejean comme le négociateur élyséen d'une refonte urbaine de Paris tend à oublier le poids politique que ce dernier a joué pour protéger les intérêts de la présidence de la République. Dans une note du 25 avril 1972³⁴⁵, il dressait un constat sur l'appréciation populaire et politique de la construction des tours de la « tête de la défense ». Il conclut en affirmant : « Sans vouloir toujours tout ramener à des préoccupations politiques, il me semble qu'il serait pour le moins ennuyeux que puisse être déclenchée, dans les mois à venir, une campagne sur le thème du « massacre d'une perspective sacrée ... » d'autant que cette campagne atteindrait, et, pour le coup, elle, mobiliserait, une fraction de la population favorable à la majorité. » Il s'est avéré que les appréhensions exprimées par René Galy-Dejean ont été corroborées, révélant une opinion publique divisée quant à la pertinence de préserver l'authenticité et

³⁴³ FREDENUCCI Jean-Charles, « L'urbanisme d'État : nouvelles pratiques, nouveaux acteurs », dans : *Ethnologie française*, vol. 33, 2003, p. 17.

³⁴⁴ NIVET Philippe, *Le Conseil municipal de Paris de 1944 à 1977. op.cit.*,

³⁴⁵ Note de René Galy-Dejean à l'attention du Président de la République en date du 25 avril 1972 intitulée Risque de remous politiques à propos des tours de la Défense : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « R. Galy-Dejean ».

la perspective des Champs-Élysées au détriment de la construction des tours GAN et UAP³⁴⁶ de la défense. Le 25 mai 1972 dans une note³⁴⁷ qu'il faisait parvenir au président, il évoquait « les risques d'exploitations d'une situation que, pour ma part, je considère comme irréversible. » et proposait une orientation politique de gestion de crise : « La conclusion à laquelle je suis personnellement arrivé, c'est qu'il n'est pas possible de faire machine arrière dans l'opération de la Défense. [...] Toute autre procédure me paraît, dans l'immédiat, devoir déboucher sur des déboires de tous ordres, sans pour autant apporter une solution satisfaisante au problème posé. » Ces orientations semblent pleinement considérées par Georges Pompidou qui adopte le projet politique proposé par René Galy-Dejean³⁴⁸.

Il semble évident que leurs domaines d'activité sont différents et éloignés les uns des autres et que les trois collaborateurs exercent chacun dans des secteurs distincts qui, à certains moments, s'entrecroisent et s'interconnectent. Malgré ces différences, il est important de noter que les trois acteurs partagent certains points communs. Michel Woimant et François Lavondès exercent leur cœur de métier à l'échelle nationale, tandis que René Galy-Dejean se concentre sur une échelle territoriale. Cependant, ils sont tous des relais essentiels entre les ministères et la présidence de la République, contribuant ainsi à la mise en œuvre des politiques définies par Georges Pompidou. De plus, leur cœur de métier semble se matérialiser par la collaboration avec différents acteurs sociaux et politiques, cherchant à intégrer un large éventail d'idées et de perspectives dans leur travail.

Les missions de seconde importance

Après avoir procédé à une analyse approfondie du domaine d'expertise de François Lavondès, René Galy-Dejean et Michel Woimant, est entrepris l'étude

³⁴⁶ RUDEL Sylvie, « Les restructurations financières dans l'industrie française de l'assurance : à l'aube des privatisations », dans : *Revue d'économie industrielle*, vol. 43, 1988, p. 83-102.

³⁴⁷ Note de René Galy-Dejean à l'attention du Président de la République en date du 25 mai 1972 intitulée Réflexions à propos de la décision à prendre sur les tours de la "fête de Défense" Examen des maquettes, vendredi 28 avril, à 17 h. 30 : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « R. Galy-Dejean ».

³⁴⁸ « Après consultation de M. Pompidou Les tours de la Défense ne seraient pas " raccourcies " », dans : *Le monde*, 21 septembre 1972.

consciencieuse des missions complémentaires qui leur incombent. Cette démarche méthodologique rigoureuse permet d'explorer de manière approfondie l'étendue des activités connexes qui viennent enrichir le champ d'action des conseillers techniques et des chargés de mission. Il est important de souligner, dans cette section, que cette approche analytique se doit d'être dénuée de tout préjugé, et que l'analyse des activités connexes ne suggère en aucun cas qu'elles revêtent moins d'importance. Elle met simplement en évidence le fait qu'elles requièrent une allocation de temps moindre dans le cadre de leurs responsabilités principales.

Réduire l'action de Michel Woimant au cabinet de la présidence de la République à l'agriculture serait faire preuve de superficialité. Son engagement s'est ainsi matérialisé par des démarches en faveur de la ruralité et de l'environnement. Au premier abord, le lecteur ne verra pas de lien direct entre ces deux notions. Néanmoins, dans l'esprit pompidolien, ces deux concepts doivent être conjugués pour une compréhension commune et générale des territoires français. En effet, comme l'explique très clairement Michel Woimant l'environnement dans l'esprit de Georges Pompidou « couvrait des sphères plus vastes. [...] l'évolution technologique, les progrès inéluctables qui sont utiles pour rendre service à la population mais en bouleversant les modes de vie et le cadre de vie des Français. Il faut faire en sorte que la France reste accueillante et qu'elle le soit de plus en plus »³⁴⁹. Cette définition singulière de l'environnement de Georges Pompidou marque fermement le champ d'action de Michel Woimant. Il entretient des relations très avancées avec le cabinet d'un ministre aguerri : André Bettencourt, alors ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire. Il fait ainsi remonter au président de la République et son directeur de cabinet les orientations du ministère de M. Bettencourt en analysant les situations et en proposant des alternatives. Il s'affirme également comme un conseiller important dans les rapports politiques concernant la rénovation rurale³⁵⁰. Entretien des liens professionnels avec Jérôme Monod, alors délégué à la Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR), il fait des recommandations à Georges Pompidou

³⁴⁹ Témoignage de Michel Woimant pendant le colloque sur les 40 ans du ministère de l'impossible tenu en 2013 : « *la lourde machine administrative* » p. 93.

³⁵⁰ Note de Michel Woimant à l'attention de Michel Jobert concernant André Bettencourt 10 octobre 1969 : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, Série 80 AJ, sous série 80 AJ 889, dossier « notes »

sur les nominations aux postes importants du développement rural³⁵¹. Ainsi, l'importance accordée par Michel Woimant aux problématiques d'aménagement du territoire s'inscrit pleinement dans la priorisation et la conception politique de Georges Pompidou. En effet, lors d'une assemblée avec les acteurs du monde économique en septembre 1967, le Premier ministre Georges Pompidou répondait à une question relative à la priorité de son action gouvernementale. Sa réponse fut sans équivoque : « Il me semble que si je devais vouloir attacher (non pas) mon nom, mais en tout cas qui soit dit que je m'y suis consacré de préférence et plus qu'à d'autres, serait celui de l'aménagement du territoire. D'abord peut-être parce que je suis provincial et que ça m'a permis de sentir à quel point un des problèmes français, était le grossissement excessif, l'hypertrophie de la tête c'est-à-dire de Paris et de la région parisienne »³⁵². Ainsi, il apparaît très clairement que la priorisation de l'action gouvernementale de Georges Pompidou se permute lors de son accession à l'Élysée et que Michel Woimant soit en charge de cette dernière.

De plus, la politique rurale se décline nécessairement dans une dimension territoriale et la gestion des problématiques locales constitue un élément important des missions confiées à Michel Woimant. Dans le corpus de notes étudiées, neuf traitent de problématiques singulières à un territoire. Il semble que la déclinaison de la politique d'État dans sa dimension territoriale soit d'une importance particulière pour Georges Pompidou, en témoigne les notes de ses conseillers qui lui sont pour la grande majorité destinées personnellement. Le fait qu'il prenne le temps de les annoter de façon manuscrite témoigne de l'importance qu'il y accorde. Cet attachement charnel à la diversité des territoires français est un marqueur important de la présidence de Georges Pompidou qui semble faire de ses racines cantaliennes et de sa vie parisienne les fondations de son idéal présidentiel³⁵³. Michel Woimant dans une note en date du 13 janvier 1970 adressée au président de la République, évoquait une évolution du

³⁵¹ Note de Michel Woimant à l'attention de Michel Jobert du 24 septembre 1970 intitulée Rénovation rurale, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « Michel Woimant ».

³⁵² DRANCOURT Michel, ZITRONE Léon, Journal télévisé du 20 h du 21/09/1967, Office nationale de radiodiffusion télévision française, dans : *Institut National de l'Audiovisuel*.

³⁵³ Discours de Georges Pompidou à Aurillac sur l'Agriculture le 14 octobre 1967. *Institut Georges Pompidou*.

classement des vins de Bordeaux³⁵⁴. En effet, l'assimilation de quelques crus nouveaux aux premiers crus reconnus lors du classement de 1855 est désirée par Philippe de Rothschild pour faire valoir son cru « Mouton-Rothschild ». Michel Woimant ne semble pas contre la réorganisation d'un nouveau concours : « Il eut été préférable d'opérer un reclassement plus vaste pour noyer la demande de Philippe de Rothschild dans une série de problèmes similaires. Mais pourquoi s'opposer à la solution proposée puisque tous les intéressés sont d'accord et que l'État n'est que très partiellement responsable ? » Cependant, dans une annotation manuscrite Georges Pompidou s'oppose fermement à une implication de l'État de cette affaire : « Je ne veux pas me mêler de cette affaire qui est une lutte contre Rothschild »³⁵⁵. Ainsi, cette note qui au premier abord semble sans intérêt, permet de conscientiser l'importance de l'avis présidentielle et constitue une déclinaison territoriale de la politique étatique. Il est possible de constater une volonté de connaître tous les dossiers de la part du président de la République est particulièrement représentative de ce que le professeur de droit Bernard Chantebout nomme « l'absolutisme pompidolien »³⁵⁶.

La dimension de la santé publique constitue un volet prépondérant de la sphère d'intervention professionnelle de François Lavondès au sein de l'Élysée³⁵⁷ impliquant une prise en compte substantielle des enjeux sanitaires et une participation active à la formulation et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies visant à promouvoir et à protéger la santé de la population. François Lavondès devient ainsi le conseiller du président chargé de toutes les questions relatives à la santé, influant directement sur les nominations et les orientations politiques. Dans une note adressée à M. Pompidou non datée, il évoquait la substitution par M. Beuve-Mery du président de l'institut le professeur Champetier et du directeur de l'Institut M. Mercier par M. Jacques Monod³⁵⁸. S'opposant fermement à ce changement d'équipe de direction, François Lavondès avec

³⁵⁴ Note de Michel Woimant adressée au Président de la République, daté du 13 janvier 1970 intitulée Classement des vins de Bordeaux : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1058, dossier « Michel Woimant ».

³⁵⁵ *Ibid.*

³⁵⁶ CHANTEBOUT Bernard, *Droit constitutionnel et science politique, op.cit.*, p.75.

³⁵⁷ Sept notes concernent directement le domaine de la santé publique

³⁵⁸ Note de François Lavondès non datée mais pouvant être rapproché du mois de février ou mars 1970 intitulée : Institut Pasteur : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « F. Lavondès ».

l'appui³⁵⁹ de Georges Pompidou s'assure d' « arrêté le processus en faisant reporter (sans doute jusqu'au 15 mai) le conseil d'administration qui devait siéger le 23 avril [...] d'ici la prochaine réunion du conseil, j'ai suggéré une réunion des représentants des quatre ministres intéressés pour arrêter une position commune favorable à M. Champetier »³⁶⁰. Il argumente ce choix en affirmant : « Ce dont l'Institut a besoin, c'est de bons administrateurs. Or M. Beuve-Mery vient d'y arriver et ignore tous des problèmes posés. Le Professeur Jacques Monod, dont les compétences administratives restent à découvrir, ne fait pas autour de lui l'unanimité des pastoriens et ceci d'autant moins probablement qu'il aurait davantage de pouvoir »³⁶¹. Cette conception est étroitement ancrée dans l'idée prônée par Georges Pompidou de la santé publique qui semble privilégier une administration technocratique. Ce choix d'une gestion administrative de l'Institut Pasteur semble également s'expliquer par le profil d'énarque de François Lavondès, formé au sein d'une institution où l'on apprend à devenir une élite administrative. Cette double motivation laisse penser à une convergence d'opinion entre François Lavondès et Georges Pompidou. Ainsi, il est possible d'observer une confluence avec les affirmations avancées par l'historiographie et Sylvie Guillaume : « Il a donné l'impulsion des réformes même si elles sont mises en pratique par plusieurs acteurs. Tout d'abord la politique de santé publique s'inscrit dans le cadre d'une politique de santé sociale elle-même lié aux progrès économiques »³⁶².

La santé publique paraît étroitement liée à la gestion économique et administrative des institutions en charge de s'occuper des hommes dans leur dimension individuelle³⁶³. La santé publique ne peut être dissocié de la sécurité sociale durant la présidence de Georges Pompidou, comme en témoigne le libellé ministériel attribué à Robert Boulin³⁶⁴, à savoir le Ministère de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale. Cette dénomination explicite révèle la convergence stratégique entre les enjeux de santé publique et les dispositifs de protection sociale au sein des politiques et des initiatives mises en œuvre à

³⁵⁹ Annotation manuscrite de Georges Pompidou : « J'appuie votre action », *Ibid.*

³⁶⁰ *Ibid.*

³⁶¹ *Ibid.*

³⁶² Communication de Sylvie Guillaume pendant le colloque La santé publique sous Georges Pompidou du 9 et 10 novembre 2022 : « La pensée de Georges Pompidou en matière de santé : humanisme et lucidité ».

³⁶³ « L'intérêt que le médecin porte aux hommes s'applique à l'individu. » Discours de Georges Pompidou le 27 mai 1966 devant le congrès international de morale médicale, dans : *Institut Georges Pompidou*.

³⁶⁴ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°162, 11juillet 1969, p. 7075.

cette époque. Cette confusion est perceptible dans le portefeuille de François Lavondès qui est investi de la responsabilité de la Sécurité Sociale. Cette mission attribuée au portefeuille de François Lavondès est d'autant plus importante quand est considéré le contexte politique et social de la fin des années 1960 et du début des années 1970. En effet, les dysfonctionnements de la Sécurité Sociale ont engendré des désaccords et des tensions tant au sein de la population, dont le point culminant a été atteint avec les événements de mai 1968, que dans le paysage politique, donnant lieu à des débats houleux et des confrontations avec la majorité présidentielle³⁶⁵. François Lavondès apparaît ainsi comme un arbitre des orientations de la réforme de la Sécurité Sociale. Dans une note du 30 juin 1970³⁶⁶, il affirme qu'entre le projet de M. Boulin et celui du ministère des finances il « préfère celui de M. Boulin, auquel je vois divers avantages. » il semble ainsi privilégier un système de sécurité sociale qui se stabilise dans les régimes et qui augmente sensiblement le minimum vieillesse. L'arbitrage de François Lavondès semble pouvoir s'expliquer par des considérations politiques et les avantages attribués limiteraient considérablement les tensions sociales et comme il l'affirme lui-même « faire passer la partie moins glorieuse du programme »³⁶⁷.

Le corpus de notes permet de mettre en évidence les missions confiées à René Galy-Dejean. Ainsi, René Galy-Dejean assume la responsabilité des voyages et des visites officielles de Georges Pompidou jouant un rôle clé dans l'organisation et la coordination de ces déplacements qui revêtent une importance diplomatique, protocolaire et politique significative. L'organisation des voyages et des visites exige de René Galy-Dejean d'établir des relations étroites avec diverses institutions en raison de leur rôle crucial dans la planification, la logistique et la coordination des déplacements officiels de Georges Pompidou. Tout d'abord en entretenant des liens étroits avec le corps préfectoral. Dans une note du 7 février 1970 pour expliquer le programme du voyage en Lorraine du président, il introduit son propos en expliquant : « Le programme que vous trouverez ci-

³⁶⁵ KOCHER-MARBOEUF Éric, « *Le Patricien et le Général. Jean-Marcel Jeanneney et Charles de Gaulle 1958-1969* ». Vincennes, dans : *Institut de la gestion publique et du développement économique*, 2003, p. 835-868.

³⁶⁶ Note de François Lavondès du 30 juin 1970 adressée au président de la République intitulée Sécurité sociale : programme 1970-1971 : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « F. Lavondès ».

³⁶⁷ *Ibid.*

dessous a été établi en liaison avec les préfets des quatre départements visités »³⁶⁸. L'organisation conjointe des visites et des voyages du président répond à des préoccupations politiques. Les préfets jouent un rôle de force de proposition auprès de René Galy-Dejean, offrant leur connaissance du terrain et des acteurs de ce dernier pour orienter les décisions et les actions relatives aux déplacements et aux visites officielles de Georges Pompidou. De plus, d'après la circulaire interministérielle relative à la sécurité des déplacements officiels, le préfet est en responsabilité directe lors de la visite officielle du président³⁶⁹. L'organisation du déplacement passe également par une compréhension précise des problématiques politiques économiques et sociales inhérentes au territoire visité. Dans cette même note, il affirme : « je dois d'ailleurs préciser qu'au contact des Préfets il est apparu très rapidement que si les soucis du moment sont, à l'évidence, de caractère économique. » Dans une note du 2 mars 1970³⁷⁰ toujours relative au déplacement du Président en Lorraine, il se préoccupe pleinement de la politique locale : « enfin pour compenser le fait que vous n'allez pas du tout dans l'ouest des Vosges, circonscription de M. Voilquin, député maire R. I. de Neufchâteau, il est proposé que les Maires de l'arrondissement soient rassemblés sous le hangar du terrain de Mirecourt, au moment du départ. M. Voilquin vous adressera quelques mots et vous vous adresserez aux Maires. » Ainsi, il est possible d'affirmer que René Galy-Dejean se préoccupe de toutes les composantes du voyage et de la visite du Président.

Dans le cadre de ses fonctions, René Galy-Dejean doit également composer avec le service du protocole qui est chargé de la mise en place du cortège et de toute l'organisation technique du déplacement du Président. Toutes ces missions sont spécifiquement dévolues à René Galy-Dejean, illustrant son rôle distinctif et ses responsabilités particulières. Le domaine de compétence de René Galy-Dejean semble ainsi remarquablement spécifique, car l'organisation des voyages et des visites officielles

³⁶⁸ Note de René Galy-Dejean à l'attention de Michel Jobert du 23 septembre 1970 intitulée *Entretien avec les dirigeants des grandes organisations de rapatriés* : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1058, dossier « Michel Woimant ».

³⁶⁹ Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série 1AG, sous-série 1AG51 « Ministère de l'Intérieur, Direction générale de la sûreté nationale », *Instruction interministérielle sur l'organisation des voyages officiels et les mesures relatives à la sécurité des souverains, chefs d'État ou hautes personnalités en déplacement dans les départements autres que la Seine*, 1er mars 1935, 23 p.

³⁷⁰ Note de René Galy-Dejean à l'attention de Michel Jobert du 2 mars 1970 intitulée *Déplacement du président en Lorraine* : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « René Galy-Dejean. »

est généralement une responsabilité traditionnellement dévolue au chef de cabinet³⁷¹. Cependant, cette attribution spéciale à René Galy-Dejean témoigne de sa compétence et de sa confiance en sa capacité à assumer avec succès cette fonction, soulignant ainsi son rôle essentiel dans la coordination et la planification des déplacements présidentiels³⁷².

Polyvalence actionnelle : une élite aux compétences multiples

Au sein du cabinet de la présidence de la République, l'intégration semble requérir une polyvalence certaine sans hiérarchie stricte. En effet, cela implique d'aborder plusieurs dossiers simultanément, donnant ainsi lieu à l'émergence de diverses responsabilités supplémentaires dans le portefeuille de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant. L'analyse du corpus de sources a permis de mettre en évidence l'intérêt de François Lavondès pour la question de l'immigration, avec une attention particulière portée sur l'immigration algérienne et portugaise³⁷³. Ces recherches ont révélé sa volonté de comprendre les enjeux spécifiques liés à ces deux flux migratoires ainsi que son engagement à appréhender les implications sociales, économiques et politiques découlant de ces mouvements migratoires distincts. Cela nécessite de la part de François Lavondès de mettre en œuvre ses talents de négociateur auprès des instances responsables de la gestion de l'immigration algérienne et portugaise afin de faciliter les échanges. Dans une note en date du 23 septembre 1970 concernant l'immigration portugaise, il introduit son propos en affirmant : « Des négociations se sont engagées depuis deux jours avec une délégation portugaise sur les problèmes d'immigration »³⁷⁴. Cette immigration est largement attribuable à la fuite des « jeunes Portugais », cherchant à échapper aux conflits coloniaux et refusant de participer au service militaire obligatoire³⁷⁵. Ce phénomène représente un enjeu politique, économique et social

³⁷¹ « Le directeur de cabinet n'est pas le substitut du ministre », dans : *Revue française d'administration publique*, n° 168, 2018, p. 897-912.

³⁷² GOURLAY Patrick, « Un outil politique : le voyage présidentiel en province. Deux visites du président Mitterrand dans le Finistère (1981, 1985) », dans : *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 112, n° 4, 2005, p. 85-115.

³⁷³ Quatre notes sur l'immigration portugaise et deux sur l'immigration algérienne.

³⁷⁴ Note de François Lavondès à l'intention du président de la République du 23 septembre 1970 intitulée immigration Portugaise : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « F. Lavondès ».

³⁷⁵ PEREIRA Victor, « Les luttes des insoumis, réfractaires et déserteurs portugais en France », dans : *Hommes & migrations*, n°1330, 2020, p. 99-104.

considérable pour les deux pays et l'analyse des notes de François Lavondès permet de conscientiser l'évolution du rapport français face à cette migration européenne. « Cette immigration est pour nous d'une extrême importance. Deux périodes distinctes semblent émerger : dans un premier temps, les autorités françaises ont cherché à attirer un maximum de main-d'œuvre immigrée, tandis que dans un second temps, elles ont entrepris de réguler l'immigration prenant des mesures visant à contrôler les flux migratoires et à adapter les politiques en fonction des besoins économiques et sociaux du pays. Le 30 juillet 1970, François Lavondès affirmait : « Cette immigration est pour nous d'une extrême importance. Elle constitue la dernière des immigrations européennes et les personnes qu'elle concerne s'assimilent avec une rare rapidité. De plus, les travailleurs portugais sont très appréciés de leurs employeurs »³⁷⁶. Cette première phase correspond pleinement à la conception pompidolienne qui fait du phénomène d'immigration un facteur de détente dans le marché du travail³⁷⁷.

Cependant, à la fin de l'année 1970 et au début des années 1971, on observe un changement de paradigme marquant dans la politique migratoire, avec l'émergence de nouvelles orientations et régulations qui ont influencé considérablement la gestion de l'immigration en France notamment de la part de Matignon : « L'incompréhension persiste à Matignon sur l'immigration portugaise. [...] M. le Président de la République souhaite l'entrée annuelle de 75 000 travailleurs. [...] J'ai transmis ces instructions à M. Delors Celui-ci en a reparlé à M. Chaban-Delmas : Mais le Premier Ministre, de son entretien sur ce sujet avec le Président de la République aurait retenu : a) que le Président est « attaché à ce que l'on maîtrise les flux d'immigration. b) que l'accord doit comporter un contingent fixé entre 50. 000 et 60. 000 entrées. » Cette dissension politique semble constituer les prémices du changement d'orientation politique qui se manifeste en juillet 1971 avec le nouvel accord renforcé par les circulaires Fontanet et Marcellin qui prévoit l'entrée de 65 000 travailleurs portugais par an³⁷⁸.

³⁷⁶ Note de François Lavondès à l'intention du président de la République du 23 septembre 1970, *immigration Portugaise*. Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « F. Lavondès ».

³⁷⁷ WITHOL DE WENDEN Catherine, *Les immigrés et la politique : Cent cinquante ans d'évolution*, Paris, éd. Les Presses de Sciences Po, 1988, p. 87.

³⁷⁸ PEREIRA Victor, « Les luttes des insoumis, réfractaires et déserteurs portugais en France », *op.cit.*, p. 99-104.

Le domaine d'expertise de René Galy-Dejean est notablement moins diversifié que celui de François Lavondès et Michel Woimant. Cependant, un corpus de notes se démarque clairement en étant en dehors de son domaine de compétence habituel, suscitant ainsi un intérêt particulier pour son analyse approfondie. Effectivement, René Galy-Dejean partage avec François Lavondès la responsabilité de l'organisation des élections, constituant ainsi un domaine commun d'intervention. Dans une conférence de presse du 2 juillet 1970, Georges Pompidou répondait à une question de Bernard Lefort journaliste à Paris-jour : « Je ne crois pas que les élections municipales doivent être considérées comme un test national. Quand on vote, dans les élections municipales, on vote avant tout pour avoir une bonne administration de sa cité »³⁷⁹. La prise de position de Georges Pompidou, telle qu'exprimée dans la citation précédente va à l'encontre de l'importance politique qu'il accorde aux élections municipales dont les différentes notes de René Galy-Dejean relatives aux élections municipales de juillet 1970 en attestent. Il se concentre notamment sur l'investiture de l'Union des démocrates pour la République (UDR) dans les différentes municipalités importantes³⁸⁰, témoignant ainsi de son intérêt particulier pour la nomination des candidats affiliés à son parti politique lors des élections municipales.

Dans le corpus documentaire étudié de Michel Woimant, deux notes se distinguent par leur contenu relatif à la thématique des rapatriés. Ces dossiers sont directement soumis au président de la République par Michel Woimant. Ce dernier semble néanmoins posséder une certaine marge de liberté³⁸¹ et n'hésite pas à recevoir les représentants des organisations syndicales de façon autonome. Il entretient alors les liens entre le président de la République et les organisations. Conserver les rapports avec les organismes de rapatriés est un enjeu fondamental dans la mesure où ces derniers s'opposent largement à la politique pompidolienne³⁸². Constituant un des enjeux des élections présidentielles

³⁷⁹ Conférence de presse à l'Élysée (2 juillet 1970), question de Bernard Lefort à Georges Pompidou le 2 juillet 1970, dans : *Institut Georges Pompidou*.

³⁸⁰ Note de René Galy-Dejean adressé au Président de la République en date du 2 juillet 1970 intitulée préparation des élections municipales : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « R. Galy-Dejean ».

³⁸¹ Note de Michel Woimant à l'attention de Michel Jobert du 23 septembre 1970 intitulée Entretien avec les dirigeants des grandes organisations de rapatriés, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1058, dossier « Michel Woimant ».

³⁸² En témoigne cet article du journal *Le Monde* de mai 1969 avant les élections présidentielles : La Fédération du Sud des rapatriés prend position contre M. Pompidou., dans : *Le Monde*, 30 septembre 1969.

de 1969, Georges Pompidou n'avait pas hésité à promettre l'examen d'urgence de la loi « Limouzy »³⁸³ et une enveloppe de 50 milliards d'anciens francs pour l'indemnisation des rapatriés³⁸⁴. C'est dans ce cadre que Michel Woimant intervient en informant en temps réel Georges Pompidou sur les propositions de lois faites par Matignon concernant la situation. Il devient une pièce centrale dans les négociations du nouveau projet de loi sur la protection juridique et l'indemnisation financière des rapatriés en apportant l'aval présidentiel nécessaire à l'approbation générale.

Les trajectoires de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant au sein du cabinet de la présidence de la République démontrent la nécessité d'une polyvalence sans hiérarchie stricte. Leurs responsabilités ont évolué en parallèle, donnant lieu à des domaines d'intervention distincts. François Lavondès s'est investi dans la question de l'immigration, en accordant une attention particulière aux flux migratoires algérien et portugais. René Galy-Dejean, quant à lui, la responsabilité de l'organisation des élections, se concentrant notamment sur l'investiture des candidats affiliés à l'Union des démocrates pour la République (UDR) lors des élections municipales. Michel Woimant, de son côté, s'est démarqué par son implication dans les dossiers relatifs aux rapatriés, agissant en tant que lien entre le président de la République et les organisations syndicales. Malgré leurs domaines d'expertise différents, ces trois acteurs ont contribué à la mise en œuvre des politiques définies par Georges Pompidou.

³⁸³ La loi « Limouzy » prévoyait un moratoire de toutes les dettes contractées par les rapatriés pour leur réinstallation, sur décision judiciaire.

³⁸⁴ Note de Michel Woimant à l'attention du président de la République du 5 août 1969 intitulée Projet concernant les rapatriés, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1058, dossier « Michel Woimant ».

Chapitre VI : Le rapport aux institutions

« Il faut des institutions, des institutions qui assurent à toutes les étapes de la vie, à tous les échelons de la société, dans tous les cadres où s'insère la vie individuelle – famille, profession, province, patrie – le maximum de souplesse et de liberté. Cela, afin de limiter les pouvoirs de l'État, de ne lui laisser que ce qui est sa responsabilité propre et qui est de nos jours déjà immense, de laisser aux citoyens la gestion de leurs propres affaires, de leur vie personnelle, l'organisation de leur bonheur tel qu'ils le conçoivent, afin d'échapper à ce funeste penchant qui, sous prétexte de solidarité, conduit tout droit au troupeau »³⁸⁵.

Georges Pompidou considérait l'administration et la politique comme deux forces complémentaires mais qui ne peuvent se confondre en un ensemble commun : « L'administration, dans notre pays de tradition libérale, est, et doit demeurer, en dehors du combat politique »³⁸⁶. Cependant, le secrétariat général de l'Élysée n'est pas une administration d'État comme les autres. Au service du Président de la République, elle représente la pensée et les orientations politiques de Georges Pompidou³⁸⁷. De fait, elle se doit d'être « au cœur » et « le cœur » des différentes institutions françaises qui se définissent comme « les contraintes imaginées par l'homme, qui structurent l'interaction politique, économique et sociale »³⁸⁸. L'historiographie et l'épistémologie contemporaine se sont longtemps attardées au rapport bilatéral entre les hommes et les institutions. Rapport souvent développé par les disciplines historiques politiques et sociologiques sous le prisme de l'apport institutionnel sur une problématique politique donnée³⁸⁹, ou dans « les rapports pratiques des acteurs sociaux aux institutions qu'il faut décrire et comprendre dans leur diversité »³⁹⁰. Ce cadre théorique de référence nourrit ce chapitre

³⁸⁵ POMPIDOU Georges, *Le nœud gordien*, op.cit., p. 197.

³⁸⁶ Discours prononcé par Georges Pompidou le 1 janvier 1973 devant les corps constitués. « M. Pompidou : l'administration doit demeurer en dehors du combat politique », *Dans : Le monde*, 3 janvier 1973.

³⁸⁷ LE BÉGUEC Gilles, TURPIN Frédéric, *Georges Pompidou et les institutions de la Ve République*, Bruxelles, éd. P.I.E. Peter Lang, 2006.

³⁸⁸ NORTH Douglas C., « Institutions », *dans : Journal of Economic Perspectives*, n°5, 1991, p. 97.

³⁸⁹ Il est possible d'évoquer le travail de : LACROIX Bernard, LAGROYE Jacques (dir.), *Le président de la république. Usages et genèses d'une institution*, Paris, éd. Presses de Sciences Po, 1992. L'ouvrage plus récent de GAUDET Régis, *Des institutions et des hommes*, Nîmes, éd. Champ social, 2021. Mais également l'article de : KAYA Ayhan, « Des individus aux institutions », *dans : Hommes & migrations*, n°1280, 2009, p. 62-77.

³⁹⁰ BUTON François, « Histoires d'institutions. Réflexions sur l'historicité des faits institutionnels », *dans : Raisons politiques*, vol. 40, n°4, 2010, p. 21-41.

et permet de dégager deux problématiques centrales : Quel rapport entretiennent René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant avec les différentes institutions françaises ? Leurs places au sein du secrétariat général de l'Élysée influent-elle directement ou non sur ces relations, sur les orientations opérées par ces dernières ? Cela implique nécessairement une analyse approfondie de l'influence technique des collaborateurs du Président sur ces institutions.

En considérant pleinement ces orientations thématiques, c'est le poids des institutions elles-mêmes qui est interrogé de façon implicite. La centralisation, la verticalité, la place du Président de la République sont autant d'enjeux inexprimés et pourtant essentiels. De plus, la réflexion philosophique sur le rapport de ces hommes aux institutions élève en partie ce chapitre. La forme institutionnelle ne détermine-t-elle pas largement la qualité de la vie politique ? François Sureau dans sa leçon inaugurale à l'université de Le Mans affirmait : « Léon Blum est une conséquence des institutions de la troisième République, il n'en est pas une cause. Léon Blum personne ne l'entendrai s'il était sous la cinquième [...] personne ne l'écouterait »³⁹¹. En opérant une analogie temporelle, le poids institutionnel de la cinquième République trouve alors toute sa place dans ce chapitre renvoyant à son influence sur l'organisation des organes d'état et les libertés des hommes au sein de ces institutions. Afin d'appréhender ces différents enjeux inhérents à cette partie, la compréhension de la conception et la considération des institutions de Georges Pompidou est centrale. Conception qui influe directement sur le rapport de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant avec ces derniers. Georges Pompidou s'inscrit ainsi dans la continuité du Gaullisme et le respect de la constitution de la cinquième République en consolidant ce que Maurice Duverger nomme un régime semi-présidentiel (ni totalement parlementaire, ni totalement présidentiel)³⁹². En ce sens, la présidence pompidolienne est comme l'a démontré le colloque sur les apports de Georges Pompidou à la cinquième République un régime où s'enracinent les institutions politique et administrative sous l'autorité du président³⁹³. Il est ainsi question d'interroger la « contradiction herméneutique » défini par Boltanski

³⁹¹ SUREAU François, Leçon inaugurale par François Sureau à Le Mans Université, dans : *Le Mans Université Conférence*, 1h05m30s.

³⁹² DUVERGER Maurice, « Un régime semi-présidentiel », dans : *Le Monde*, 26 novembre 1969.

³⁹³ *La contribution de la présidence de Georges Pompidou à la Ve République*, Actes du colloque des 14 et 15 avril 1994 à Aurillac, Paris, Montchrestien, 1994.

entre « l'être sans corps » représenté par l'institution et « l'être en chair et en os » matérialisé par les portes paroles de cette dernière³⁹⁴. Cependant, cette analyse ne peut se faire sur l'ensemble des institutions politiques économiques et sociales françaises et une sélection a dû être effectuée. Le choix des institutions étudiées s'est établi à travers l'analyse attentive des sources favorisant les documents récurrents. Cette étude a permis de mettre en évidence l'importance des relations entretenues avec le Commissariat Général du Plan, avec les différents gouvernements et ainsi que les trois institutions parlementaires. Ces institutions ont été mises en évidence à travers des correspondances, des notes et divers autres documents de travail.

Commissariat général du plan

L'examen relatif aux dossiers de François Lavondès et Michel Woimant a mis en exergue l'importance de certaines thématiques de travail. Dans cette logique, il est apparu primordial de comprendre la gestion, l'organisation des relations entretenues entre la présidence de la République et l'institution du Commissariat Général du Plan. Cet organe de la République longtemps indépendant des autres institutions « est placé sous la tutelle d'un comité interministériel, dit Conseil central de planification, créé en octobre 1974 »³⁹⁵. Cette subordination du Commissariat Général du Plan par le gouvernement est représentative d'une volonté de contrôler la planification, ses enjeux et ses orientations. Néanmoins, cela signifie-t-il que l'État et plus particulièrement la présidence de la République n'a aucun poids dans les directions prises par le Commissariat Général du Plan avant 1974 ? Cette question rhétorique trouve une première réponse dans l'importance de la gouvernance dans la validation des grandes orientations³⁹⁶. Ainsi cette institution est en charge pendant la présidence de Georges Pompidou de la réalisation du VI^e plan. Composée d'environ 3000 personnes issues de microcosmes très différents, cette institution construit sa planification sur l'ensemble des domaines relatifs à

³⁹⁴ MICHEL Johann, « Le paradoxe de l'origine des institutions », dans : *Raison publique*, n° 18, 2014, p. 189.

³⁹⁵ JOBERT Bruno. « Chapitre I. Les institutions de la planification », dans : *Le social en plan*, éd. Éditions de l'Atelier, 1981, p. 21-36.

³⁹⁶ *Ibid.*

l'organisation de la *politia*³⁹⁷. Cependant, cette institution a accordé une place non-négligeable à la politique sociale que ce soit à travers l'éducation, le développement culturel et scientifique et de façon plus globale au développement social et la solidarité ainsi qu'à l'aménagement du territoire, à l'agriculture, à l'environnement et aux enjeux des campagnes françaises³⁹⁸. C'est dans le cadre des commissions relatives à ces questions que François Lavondès et Michel Woimant ont œuvré sans relâche pour faire entendre la voix de la présidence de la République dans une grande instance. Voix d'abord perceptible lors de la mise en place des différentes commissions.

Le 10 octobre 1969, Michel Woimant répondait dans une note à un projet de création d'une commission « espace rural » au sein du CGP³⁹⁹. Cette volonté du Commissaire Général du Plan René Montjoie⁴⁰⁰ et le président de la Commission de « l'espace rural » Gabriel Rougie⁴⁰¹ a connu une évolution notable dans le fond et dans la forme. En ce sens, cette commission « espace rural » devait probablement s'appeler Aménagement Rural dans un premier temps⁴⁰². Ce changement de nom est le témoin d'une large évolution des domaines d'activités de la commission. Cette dernière oriente son étude autour de six axes principaux. En ce sens, la place de l'espace rural dans la politique d'aménagement du territoire, l'amélioration des conditions de vie des habitants des territoires ruraux, la valorisation de l'évolution des activités traditionnelles (agricultures et forêts, artisanat) et l'implantation d'activités nouvelles visent à réduire l'isolement de l'espace rural, à mieux gérer et mieux protéger les ressources naturelles afin de maintenir la qualité de l'environnement en recherchant une plus grande efficacité

³⁹⁷ TIRERA Lamine, *Du Commissariat général du plan au Centre d'analyse stratégique. Stratégie de réforme d'une administration de mission*, Paris, éd. L'Harmattan, 2008.

³⁹⁸ *VIe PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (1971-1975)*, éd. Journaux officiels, Paris, 1971.

³⁹⁹ Note sur la création d'une commission du Plan dite de l'espace rural datée du 10 octobre 1969 : Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série 80 AJ BIS « VIe PLAN - Notes - Adoption 1ère phase », sous série 889 « Commission espace rurale », dossier « Notes », feuillets 1346.

⁴⁰⁰ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°147, 25 juin 1967, p. 6301.

⁴⁰¹ Composition de la commission du Plan dite de l'espace rural, Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série 80 AJ BIS « VIe PLAN - Notes - Adoption 1ère phase », sous série 889 « Commission espace rurale », dossier « Composition ».

⁴⁰² Cette hypothèse peut être émise grâce à la couverture du dossier de la commission de l'aménagement rural, où le terme « aménagement » a été barré et remplacé par « Espace ». La couverture se situe aux Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine dans la série 80 AJ BIS « VIe PLAN - Notes - Adoption 1ère phase », sous série 889 « Commission espace rurale ».

de l'État et de l'action des collectivités⁴⁰³. Ces enjeux soulevés par la commission sont largement en accord avec la ligne politique présidentielle qui octroie une place centrale à l'aménagement du territoire⁴⁰⁴. Ce conformisme entre les enjeux soulevés par l'instance planificatrice et la ligne politique présidentielle atteste de l'importance du gouvernement dans les orientations de la programmation. Michel Woimant est apparu comme la voix du président en influant directement sur les orientations. C'est ainsi que dans une correspondance⁴⁰⁵ du 10 octobre 1969 avec Jean Daney de Marcillac⁴⁰⁶, intermédiaire entre la présidence et le Commissariat Général du Plan, Michel Woimant rappelait la ligne gouvernementale pompidolienne et les oublis de la commission de façon autoritaire. Il affirmait : « La rénovation rurale est un des modes d'organisation du territoire auquel le président de la République est le plus attaché. Au premier abord, aucun des animateurs de cette rénovation rurale ne semble appartenir à cette commission ». En d'autres termes, il semble que Michel Woimant eût une importance particulièrement forte en faisant entendre la voix présidentielle au sein de l'instance planificatrice. Ce dernier a pris en compte les commentaires de la présidence de la République et a réorienté sa planification autour d'une ligne dictée par les deux instances : gouvernement et Présidence de la République.

De plus, l'administration élyséenne dispose d'un rôle important dans la nomination des membres des différentes commissions, notamment en ce qui concerne la présidence. François Lavondès, dans une note⁴⁰⁷ adressée au Président de la République évoquait la succession de M. Roger Grégoire à la vice-présidence de la commission de la santé. En effet, ce dernier est amené à intégrer le cabinet de Olivier Guichard alors

⁴⁰³ Rapport sur les options fondamentales en ce qui concerne l'aménagement de l'espace rural, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série 80 AJ BIS « VIe PLAN - Notes - Adoption 1ère phase », sous-série 889 « Commission espace rurale », feuillets libres

⁴⁰⁴ Georges Pompidou déclarait le 21 septembre 1969 dans le journal télévisé du 20 heures de Léon Zitrone « Il me semble que si je devais vouloir, attacher (non pas) mon nom, mais en tout cas qui soit dit que je m'y suis consacré de préférence et plus qu'à d'autres, serait celui de l'aménagement du territoire. »

⁴⁰⁵ Note sur la création d'une commission du Plan dite de l'espace rural du 10 octobre 1969, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine série 80 AJ BIS « VIe PLAN - Notes - Adoption 1ère phase », sous série 889 « Commission espace rurale », dossier « correspondances ».

⁴⁰⁶ Chargé de mission à la présidence de la République, nommé le 3 juillet 1969. *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°155, 3 juillet 1969, p. 6763.

⁴⁰⁷ Note de François Lavondès du 18 septembre 1970 intitulée Nomination du Professeur DENOIX à la vice-présidence de la commission de la Santé du VIème Plan : Archives Nationales, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « François Lavondès ».

Ministre de l'Éducation Nationale, et les « les services du Plan estiment, « à juste titre me semble-t-il », que la suppléance de M. Grégoire ne doit pas être assurée par un fonctionnaire investi de responsabilités »⁴⁰⁸. Dès lors, la question de la succession s'impose et les services du plan proposent la personne du professeur Denoix. Pierre Denoix est un ancien secrétaire général et directeur de l'institut Gustave Roussy, puis par la suite membre éminent professeur de l'union contre le cancer. Sa nomination semble à l'évidence poser un problème, non pas sur ces qualités et ses connaissances vantées par François Lavondès dans sa note, mais plus sur le temps qu'il est prêt à accorder à la nouvelle fonction qui lui serait confiée. François Lavondès s'en remet alors au Président de la République : « Il me serait précieux de recevoir des instructions sur l'attitude à adopter »⁴⁰⁹. Ce dernier dans une annotation manuscrite brève énonce : « pourquoi pas Castaigne ? » Paul Castaigne est un professeur de chirurgie coordinateur de la faculté de médecine de Paris VI⁴¹⁰, il est un proche du pouvoir politique. En effet, il est un ami intime du premier ministre Jacques Chaban-Delmas qui disait de lui « [Paul Castaigne c'est] l'ami d'enfance des vacances à l'île d'Oléron. « A son contact, j'ai découvert la joie de travailler pour réussir »⁴¹¹. Il est fortement probable que Georges Pompidou a fait connaissance ou rencontré Paul Castaigne au contact de son premier ministre Jacques Chaban-Delmas et que ce dernier est plaidé en faveur de son ami. Cependant, malgré le désir de Georges Pompidou de nommer Paul Castaigne à la vice-présidence de la commission de la santé du CGP, ce dernier refuse afin d'accepter le poste de conseiller médical au sein de la Direction des Enseignements Supérieurs⁴¹². Malgré l'échec de la nomination de Paul Castaigne, l'intérêt porté par les collaborateurs du Président de la République aux nominations du CGP témoigne de l'importance qu'ils y accordent⁴¹³. Ainsi il est possible d'affirmer que François Lavondès exerce une influence évidente sur les orientations sémantiques et politiques du CGP, la réciproque étant également vraie.

⁴⁰⁸ *Ibid.*

⁴⁰⁹ *Ibid.*

⁴¹⁰ « Index des membres, des associés et des correspondants de l'Académie de médecine, 1820-1990 », dans : *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, t. 173, n°2, 1989, p. 207-215.

⁴¹¹ GANDIN Patricia, « Jacques Chaban-Delmas, Sa vie parisienne », dans : *Ouest France*, 30 juin 1985, p. 36.

⁴¹² Le professeur Paul Castaigne est nommé conseiller médical à la direction des enseignements supérieurs, dans : *le monde*, 23 novembre 1970.

⁴¹³ Composition de la commission santé et de la commission espace rurale du Commissariat Général du Plan en annexe 6.

Michel Woimant a également été un acteur majeur de la construction politique d'une commission. Il a joué un rôle déterminant dans les nominations des individus siégeant au sein de la commission « espace rural » favorisant le pluralisme politique et surtout l'intégration d'élus de la majorité. Dans sa correspondance avec Jean Daney de Marcillac du 10 octobre 1969, il soulevait une problématique de taille : « Il serait opportun de considérer avec attention l'appartenance politique des parlementaires et représentants des collectivités. Je ne connais pas les maires et conseillers généraux, mais j'ai été frappé de constater que sur les cinq parlementaires aucun n'appartenait à un groupe U.D.R. »⁴¹⁴. Cette inquiétude politique, émise par Michel Woimant va engendrer une réaction immédiate de la part de Jean Daney de Marcillac qui saisit le Secrétariat Général du Gouvernement afin de bloquer l'arrêté concernant les nominations des membres⁴¹⁵. Cette pression exercée par la présidence de la République et Michel Woimant va radicalement modifier la composition de la commission « espace rural ». C'est ainsi, que dans les 69 individus nommés lors de la composition du 13 mars 1970, il reste seulement 4 parlementaires⁴¹⁶ à savoir Jean-Jacques Beucler député de la Haute-Saône, Yves Durand Sénateur de la Vendée, Yves du Halgouët député du Morbihan et Pierre Mauger Député de la Vendée. Parmi ces derniers, un homme du groupe de l'Union des Démocrates pour la République (U.D.R.) Pierre Mauger. De plus, il semble que ce dernier soit déjà en bon termes avec le chef de l'État qui l'avait déjà reçu à Matignon pour les problématiques rurales vendéennes en décembre 1967. Dans une interview donnée à Télé Pays de Loire, il faisait l'éloge de l'écoute et de l'intérêt de Georges Pompidou pour les territoires français⁴¹⁷. Cette nomination au sein de la commission « espace rural » apparaît alors très clairement comme un positionnement politique. Ainsi, cette instance modifiée s'inscrit

⁴¹⁴ Note sur la création d'une commission du Plan dite de l'espace rural du 10 octobre 1969, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série 80 AJ BIS « VIe PLAN - Notes - Adoption 1ère phase », sous série 889 « Commission espace rurale », dossier « correspondances ».

⁴¹⁵ Lettre de Jean Daney de Marcillac du 13 Octobre 1969, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série 80 AJ BIS « VIe PLAN - Notes - Adoption 1ère phase », sous série 889 « Commission espace rurale », dossier « notes ».

⁴¹⁶ Composition de la commission du Plan dite de l'espace rural, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série 80 AJ BIS « VIe PLAN - Notes - Adoption 1ère phase », sous série 889 « Commission espace rurale », dossier « Composition ».

⁴¹⁷ Interview de Pierre MAUGER au journal télévisé de la Télé Pays de Loire, 12 décembre 1967, Office nationale de radiodiffusion télévision française, dans : *Institut National de l'Audiovisuel*.

largement dans les attentes de la présidence dans la mesure où cette dernière est représentée⁴¹⁸.

Dans cette optique, les profils de Michel Woimant et François Lavondès semblent se diversifier lors de leur accession au cabinet de la présidence de la République : ils ajoutent à leur profil technocratique de conseiller technique endossé et acquis lors de leurs parcours scolaire et professionnel un volet relation politique essentiel dans la construction de leur carrière. De plus, les collaborateurs du Président de la République considèrent pleinement les orientations proposées par le CGP, les renvoyant à une forme « d'expertise de l'action »⁴¹⁹ économique, politique et sociale. Le 3 mai 1972, Jean Donnedieu de Vabres, secrétaire général du gouvernement, faisait parvenir à François Lavondès un courrier officiel le conviant à une réunion interministérielle sur le thème de l'examen des comptes de la Sécurité Sociale⁴²⁰. Cette convocation est accompagnée de deux dossiers. Le premier émanant de la sous-direction des affaires administratives et financières⁴²¹ s'intitulant Esquisse du compte « sécurité sociale » régime général pour les années 1971 – 1972 - 1973 - 1974 - 1975, et le second du Commissariat Général du Plan intitulé : « Perspective d'évolution de la sécurité sociale au cours du 6^{ème} plan »⁴²². L'utilisation d'un document émanant du CGP est le témoin de l'importance de cette institution dans la mise en place des politiques publiques par le gouvernement. De plus, ce rapport est en lien direct avec la première prérogative économique du CGP désirée par Jean Monnet⁴²³ : « Les études économiques et statistiques sont utiles parfois pour qu'on en déduise le contraire. Ce que nous retirons c'est une voie, un ordre de grandeur mais aussi certaines constatations fondamentales et simples dont nous retirons certaines actions simples »

⁴¹⁸ Il est possible de consulter la liste exhaustive des membres de la commission Espace Rural du 13 mars 1970 en annexe 6.

⁴¹⁹ ANDERSSON Jenny, PRAT Pauline, « Gouverner le « long terme ». La prospective et la production bureaucratique des futurs en France », dans : *Gouvernement et action publique*, vol. 4, 2015, p. 11.

⁴²⁰ Convocation officielle rédigé par Jean Donnedieu de Vabres adressée à François Lavondès. Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-237, dossier « comptes de la sécurité sociale ».

⁴²¹ La sous-direction des affaires administratives est un bureau de la direction de la sécurité sociale qui elle-même est une antenne du ministère de la santé publique et de la sécurité sociale.

⁴²² Ces deux dossiers sont disponibles aux Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-237, dossier « comptes de la sécurité sociale ».

⁴²³ Jean Monnet est le premier commissaire général au plan en 1946. Brillante biographie réalisée par HAZOUMÉ Boris, « Jean Monnet, « l'inspirateur » », dans : *Inflexions*, vol. 33, n° 3, 2016, p. 31-38.

⁴²⁴. Le CGP est alors perçu comme une institution qui fournit une expertise sur des problématiques données entraînant par conséquent des relations directes avec les décisionnaires du pouvoir politique. François Lavondès, dans plusieurs correspondances⁴²⁵ avec Roger Grégoire alors président de la commission de la santé du CGP, le sollicitait pour obtenir des informations sur l'harmonisation du marché des soins et le fonctionnement des établissements hospitaliers publics. Le vocable utilisé dans ces différentes correspondances laisse présager d'une relation amicale entre les deux hommes. En effet, introduisant leur propos par « Cher Ami », il semble se rendre des services de façon réciproque. Les relations amicales, qu'elles soient véritables ou non, jouent un rôle crucial dans le processus politique. Cette relation entre les deux hommes n'importe pas tant sur le plan de l'intime et du privé mais permet de comprendre la relation entre les deux institutions étroitement liées. Il apparaît ainsi clairement que le CGP soit un organe consultatif sous la tutelle de Matignon qui permet aux différents collaborateurs de disposer d'informations précises afin de conseiller au mieux le Président de la République.

L'expertise de cette institution est souvent sollicitée afin de comprendre le contexte économique, politique et social du pays. En ce sens, Georges Pompidou dans un discours dispensé à l'occasion de l'installation du centre d'étude des revenus et des coûts le 22 avril 1966 affirmait : « le Commissaire Général du Plan, permettront au gouvernement d'adapter sa politique à l'évolution de la réalité »⁴²⁶. Même si cet organe indépendant semble occuper une place de choix dans l'expertise des collaborateurs du Président de la République, il est indéniable qu'il soit sur un échelon hiérarchique inférieur renvoyant à ce que Mathias Bernard nomme la prépondérance présidentielle. De plus, il apparaît très clairement qu'il y a une centralisation du pouvoir et des prises de décisions reléguant le CGP au simple rôle de consultant. Edouard Balladur dans une intervention pour l'émission *question du temps* s'attache à rappeler : « [Georges Pompidou] aimait d'ailleurs souvent à dire qu'une décision ne pouvait pas être collective car il faut que celui qui décide soit le responsable et qu'en dernier ressort il est le seul à

⁴²⁴ MIOCHE Philippe, *Le plan Monnet : Genèse et élaboration (1941-1947)*, Paris, éd. De la Sorbonne, 1987, p. 91.

⁴²⁵ Correspondances disponibles aux Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine dans la série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-239, dossier « fonctionnement établissements hospitaliers publics ».

⁴²⁶ Discours de Georges Pompidou à l'occasion de l'installation du centre d'étude des revenus et des coûts, 22 avril 1966, Archives de l'Institut Georges Pompidou.

prendre cette responsabilité »⁴²⁷. Ainsi, il est possible d'affirmer que les relations entre les collaborateurs de Georges Pompidou et les membres du CGP sont marquées par une relation où l'influence, la confiance et l'expertise constituent les trois maîtres mots d'une volonté commune de fonctionnement efficient de la machine d'État.

Gouvernement

La relation entre le président de la République et ses équipes avec le gouvernement est souvent considérée comme complexe et spécifique voire endémique du système politique français. En ce sens, l'historien Jean Garrigues titrait un de ces ouvrages : *Élysée contre Matignon : de 1958 à nos jours : le couple infernal*⁴²⁸. Le choix sémantique de cet ouvrage est particulièrement intéressant car il met en évidence les tensions et les rivalités entre la présidence et le gouvernement qui sont souvent en compétition pour l'exercice du pouvoir et la prise de décisions politiques. Les missions politiques de Georges Pompidou durant 2279 jours à l'hôtel Matignon et les 1746 jours passés à l'Élysée lui confèrent une connaissance et une maîtrise des deux institutions les plus prestigieuses de l'État. Cette expertise lui a permis de parfaire ses connaissances des dossiers « d'état » et de l'impliquer indirectement ou directement dans chacun de ces derniers. Cet investissement de tous les instants a profondément marqué l'épistémologie et l'historiographie contemporaines qualifiant sa présidence comme une période « d'absolutisme pompidolien »⁴²⁹. Cet absolutisme ne laisse que peu de place à une gouvernance bicéphale comme souhaitée dans la démocratie de la cinquième République⁴³⁰.

Cette situation induit un particularisme au sein des collaborateurs du Président de la République qui par la prééminence du chef d'État occupent une position singulièrement importante. L'historiographie contemporaine s'est emparée du sujet n'hésitant pas à définir l'entourage de Georges Pompidou comme un « super exécutif »⁴³¹. Ce qualificatif

⁴²⁷ Témoignage d'Edouard Balladur pour Antenne 2 le 8 janvier 1979 : Source INA Question de temps - 08.01.1979 - 05 : 18

⁴²⁸ GARRIGUES Jean, *Élysée contre Matignon : de 1958 à nos jours : le couple infernal*, Paris, éd. Tallandier, 2022.

⁴²⁹ CHANTEBOUT Bernard, *Droit constitutionnel et science politique*, Paris, éd. Economica, 1978, p. 75.

⁴³⁰ GICQUEL Jean-Éric, « Équilibres et déséquilibres sous la Ve République », dans : *Revue française de droit constitutionnel*, n° 102, 2015, p. 275.

⁴³¹ Sabrina Tricaud dédie un chapitre entier dans son ouvrage sur les cabinets ministériels. TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratiques*, op.cit., p. 202.

laisse supposer un glissement des compétences techniques et politiques du gouvernement vers les collaborateurs de Georges Pompidou. Cependant, à la lecture de dossiers gérés par René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant, l'évidence de ce « remplacement » doit être questionnée. Leur importance au sein du processus décisionnel du gouvernement ne peut être contestée au regard des sources, mais il n'apparaît pas explicitement que ces acteurs se substituent aux décisions politiques même si certaines libertés peuvent être prises pour faire entendre la voix présidentielle. Les collaborateurs de Georges Pompidou ont démontré leur capacité à s'approprier à la fois des dossiers politiques et des dossiers techniques. François Lavondès, dans une note adressée au Président de la République évoquait le « dérapage » de Joseph Fontanet en responsabilité du ministère du travail : « Je lui ai rappelé votre réaction, que M. Balladur lui avait déjà fait savoir. Développant l'idée qu'un ministre ne pouvait prendre publiquement parti sur une décision de portée politique avant que vous-même et le Gouvernement n'ayez pu en connaître, je lui ai suggéré de mener ses « relations publiques » avec davantage de prudence. Il m'a paru en avoir pris clairement conscience »⁴³². Ce rappel à l'ordre concerne la prise de parole de Joseph Fontanet au micro de Joanine Roy qui, dans une tribune du monde⁴³³ développait et prenait des engagements sur les juridictions sociales. Cette volonté de réforme de M. Fontanet des juridictions sociales semble être le témoin d'une dissension politique entre Matignon qui souhaite bouleverser les politiques publiques et l'Élysée qui souhaite s'inscrire dans une continuité politique⁴³⁴. En ce sens, Georges Pompidou écrivait sur cette même note avec ce qui peut être associé à un soupçon d'ironie⁴³⁵ « O ! Réformite ». Cette apostrophe du Président de la République semble assimiler la réformite à une pathologie du système politique français où la population assisterait à une succession de « réformette superficielle »⁴³⁶.

⁴³² Note de François Lavondès intitulée Entretien avec M. Fontanet, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « F. Lavondès »

⁴³³ Un entretien avec M. Joseph Fontanet, interview réalisée par Joanine Roy, dans : *Le Monde*, 17 juillet 1970.

⁴³⁴ POZZI Jérôme, *Les mouvements gaullistes : Partis, associations et réseaux (1958-1976)*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2011, p-p. 249-269.

⁴³⁵ Note de François Lavondès intitulée Entretien avec M. Fontanet, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « F. Lavondès ».

⁴³⁶ HERVÉ Pierre, « Temps et contretemps », dans : *Inflexions civils et militaires : pouvoir dire*, n°21, 2012, p. 83.

Ainsi, François Lavondès semble faire entendre la voix du président de la république au sein du gouvernement en n'hésitant pas à rappeler la ligne politique présidentielle aux ministres s'en écartant. Ce pouvoir des collaborateurs de Georges Pompidou semble se conformer à la forme institutionnelle de la cinquième République et à la prééminence présidentielle. Présidence de la République qui de peur d'une dyarchie « Élysée – Matignon » essaie de contrôler l'ensemble du gouvernement. Le noyau central du rôle des conseillers techniques réside dans leur capacité à exercer une influence déterminante sur les orientations politiques du gouvernement, en utilisant leurs compétences spécialisées dans des domaines spécifiques. François Lavondès, affirmait : « Le rôle d'un conseiller à l'Élysée, y s'arrête le jour où l'affaire passe en conseil des ministres, et après, si je puis dire, il regarde ce qu'il se passe, mais c'est plus véritablement ses oignons, c'est l'affaire du ministre. » François Lavondès, Michel Woimant et René Galy-Dejean assistent quasiment systématiquement aux comités-interministériels relatifs à leur portefeuille de compétence⁴³⁷. Dans le cas où ils ne peuvent pas être présents, le président de la réunion leur envoie un compte rendu détaillé pour qu'ils puissent être informés de toutes les décisions prises lors de la réunion. Le 24 janvier 1972, M. Delors, chargé de mission auprès du premier Ministre faisait parvenir à François Lavondès un compte rendu interministériel estampillé « secret » en annotant de façon manuscrite : « M. Lavondès pour votre service (j'en ai un exemplaire) »⁴³⁸. Ces réunions interministérielles sont l'outil institutionnel de coordination des actions du gouvernement mais également le « produit de luttes de pouvoir entre le Premier ministre et le Président »⁴³⁹. La présence des collaborateurs du Président de la République semble ainsi renforcer son pouvoir d'arbitrage des décisions⁴⁴⁰.

⁴³⁷ Ce constat a pu être établi à partir de l'ensemble du corpus de sources et des différents compte-rendu de comité interministériel présent dans les dossiers de Michel Woimant, François Lavondès et René Galy-Dejean.

⁴³⁸ Compte rendu de la réunion interministérielle du samedi 22 janvier 1972 à 10.00 tenues sous la présidence de M. DELORS - Chargé de mission au Cabinet du Premier Ministre. Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-242, dossier « Assurance Vieillesse des TNS, 3. ORGANIC CANCAVA »

⁴³⁹ DULONG Delphine, FRANCE Pierre, LE MAZIER Julie, « À quoi riment les « RIM » ? Les réunions interministérielles ou l'ordinaire du travail gouvernemental », dans : *Revue française d'administration publique*, n° 171, 2019, p. 697-712.

⁴⁴⁰ DULONG Delphine, « Les poisons et délices de la Cinquième République. L'histoire politique de la coordination du travail gouvernemental », dans : *Revue française d'administration publique*, n° 171, 2019, p. 587-601.

L'intervention de René Galy-Dejean François Lavondès et Michel Woimant dans des domaines réservés à Matignon se matérialise également par un investissement particulier dans les différentes correspondances des ministères. Michel Woimant dans un courrier adressé à René Galy-Dejean en date du 5 juillet 1971 évoquait : « Je pense que tu es plus intéressé que moi par une correspondance de M. Chalandon relative au transfert à Rungis des grossistes en fruits et légumes et en viande »⁴⁴¹. M. Chalandon occupe à cette époque les fonctions de ministre de l'Équipement et du Logement et accélère la décentralisation des marchés parisiens vers Rungis ouvert deux ans auparavant⁴⁴². Ainsi, et même si l'affaire du transfert à Rungis des grossistes en fruits et légumes et en viande semble mineure à première vue, les conseillers du président de la République ont perçu son importance politique et le poids qu'ils pourraient potentiellement avoir dans cette question, ce qui les a poussés à s'y intéresser de manière approfondie. Cette affaire est le témoin particulier de l'omniprésence des conseillers de la présidence de la République dans toutes les affaires d'État et du gouvernement renvoyant largement à ce que Bernard Chantebout nomme « l'absolutisme pompidolien. »

Cependant, les relations entre René Galy-Dejean, François Lavondès, et Michel Woimant et le gouvernement ne se limitent pas à une prise en charge de tous les affaires politiques de Matignon mais ils s'imprègnent également de la technicité des dossiers des équipes gouvernementales apportant leur expertise et l'idéal politique de Georges Pompidou. François Lavondès et Michel Woimant, ont joué un rôle déterminant dans l'organisation et la gestion des ministères respectivement de la Santé Publique pour le premier et de l'agriculture et de l'environnement pour le second. François Lavondès, dans une note du 5 juin 1970 relative à l'organisation du Ministère de la Santé Publique écrivait des propositions du premier Ministre et de Robert Boulin : « Je n'approuve entièrement ni l'un ni l'autre de ces deux projets qui me paraissent excessifs, le premier dans la concentration, le second dans la dispersion »⁴⁴³. François Lavondès exprime ainsi sa méfiance et son désaccord envers les deux propositions et présente une alternative au

⁴⁴¹ Note de Michel Woimant adressé à René Galy-Dejean, daté du 5 juillet 1971. Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-303, feuillet libre dans pelurier de notes.

⁴⁴² BERNARD DE RAYMOND Antoine, « Le marché aux fruits et légumes de Rungis (entretien) », dans : *Terrains & travaux*, n° 4, 2003, p. 82-110.

⁴⁴³ Note de François Lavondès du 5 juin 1970 intitulée Organisation du Ministère de la Santé Publique : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « F. Lavondès »

Président de la République. Alternative argumentée par une centralisation des pouvoirs en une direction des Prestations et des Actions Sociales subdivisée en trois secteurs indépendants : Action sociale, pharmacie et actions de santé. Cette proposition semble s'inscrire dans la continuité de la forme institutionnelle déjà existante du ministère qui a été largement remanié lors de la décennie précédente : « fusion des services extérieurs dans les départements (1964), création d'un ministère unique des affaires sociales (1966) suivie d'une division nouvelle (1969) [...] le grand nettoyage opéré il y a quelques années par M. Marcellin a laissé des séquelles encore cuisantes »⁴⁴⁴. Ainsi, la proposition de François Lavondès s'inscrit dans cette politique de stabilisation des institutions étatiques désirée par Georges Pompidou qui évoquait sur cette même note dans une annotation manuscrite : « Je désire finalement être tenu au courant ! Mes idées en plus reflètent les vôtres »⁴⁴⁵. Il semble que le projet proposé par François Lavondès ait trouvé écho au sein du gouvernement. En effet, dans une note adressée au Président en date du 24 juin 1970 ce dernier affirmait : « Le schéma vers lequel on s'oriente est conforme à celui que je préconisais dans ma précédente note »⁴⁴⁶. Ce conformisme entre le projet de François Lavondès et les choix opérés dans la structuration du ministère de la Santé Publique ne peut s'apparenter à une coïncidence hasardeuse et il semblerait que le conseiller du Président ait joué un rôle déterminant dans les orientations structurelles du ministère.

De plus, cette même note permet de comprendre le rôle de François Lavondès dans la nomination des différents postes de direction du ministère nouvellement réorganisé : « Un instant, M. Boulin a pensé créer une grande direction de la Santé qui regrouperait également la construction et la gestion des établissements, et confier cet organisme à M. Grégoire. Je ne l'ai pas encouragé dans cette voie et il y a, je crois, renoncé »⁴⁴⁷. L'influence de François Lavondès sur les nominations apparaît ainsi indéniable, puisque Robert Boulin envisageait de confier cet organisme à M. Grégoire, cependant il est intéressant de noter que les conseils de M. Lavondès ont probablement amené le ministre à abandonner cette idée. Cette dynamique témoigne du poids et de l'influence de François Lavondès dans les décisions de nominations au sein de

⁴⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁴⁶ Note de François Lavondès du 24 juin 1970 intitulée Organisation du Ministère de la Santé : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « F. Lavondès »

⁴⁴⁷ *Ibid.*

gouvernement. Cependant, c'est ici que les notes semblent trouver leur limite en n'apportant pas les éléments de compréhension nécessaires à la forme qu'a pu prendre les pourparlers fructueux de François Lavondès et des équipes gouvernementales.

Michel Woimant a également joué un rôle considérable dans la restructuration des ministères de l'agriculture en février 1970 et dans la création du ministère de l'impossible, celui de l'environnement en janvier 1971. Deux refontes structurelles étroitement liées qui ont largement été l'expression d'une volonté présidentielle. Michel Woimant dans une note du 4 février 1970 à l'intention de Michel Jobert dressait un constat implacable sur les projets de réorganisation du ministère de l'Agriculture : « cette importante réorganisation traumatiserait inutilement un ministère qui, depuis sept ans, a déjà connu deux bouleversements complets avec M. Pisani, puis M. Edgar Faure »⁴⁴⁸. S'inscrivant toujours dans cette volonté de stabilisation des institutions, cette prise de position n'est pas pour autant dénuée de volontés politiques. En effet, Michel Woimant conclut sa note en affirmant : « il faut exiger que la direction de la protection de la nature soit créée sans attendre un éventuel bouleversement du Ministère »⁴⁴⁹. Cette exigence en dehors de toute compétence présidentielle témoigne de l'importance des conseillers du Président dans les différentes réorganisations ministérielles et aboutit à la création de la Direction Générale de la Protection de la Nature⁴⁵⁰. Michel Woimant a suivi l'avancée de la création de cette direction et des différentes actions en faveur de l'environnement, notamment les cents mesures pour l'environnement⁴⁵¹ et l'organe chargé de la surveillance du respect de ces 100 mesures, le Haut Comité de l'Environnement⁴⁵². Dans une note datée du 22 septembre 1970, il écrivait : « Cette initiative me paraît nécessaire si l'on ne veut pas ridiculiser l'action gouvernementale, annoncée à grands coups de trompette, en faveur de

⁴⁴⁸ Note de Michel Woimant du 4 février 1970 intitulée réorganisation du ministère de l'Agriculture : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « M. Woimant ».

⁴⁴⁹ *Ibid.*

⁴⁵⁰ La DGPN est créée avec le décret du n°70-172 du 4 mars 1970., *Dans : Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, 6 mars 1970, n°55, p. 2274.

⁴⁵¹ FRIOUX Stéphane, « Les « 100 mesures pour l'environnement » de 1970 », d'après : un document dactylographié trouvé aux Archives départementales et métropolitaines du Rhône, cote 1340W5., laboratoire : TRANSENVIR.

⁴⁵² Décret n° 70-672 du 30 juillet 1970 créant le haut comité de l'environnement et arrêté portant nomination du secrétaire général de ce haut comité, *Dans : Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, 30 juillet 1970, n°176, p. 7147.

l'environnement. Sauf objection de votre part, j'aiderai l'Agriculture à faire aboutir son dossier »⁴⁵³. Ainsi, Michel Woimant intervient comme expert auprès du gouvernement en faisant valoir toute sa technicité et son expertise sur des questions relatives à l'environnement et l'agriculture. Il est ainsi l'un des instigateurs du ministère de la protection de la nature et de l'environnement⁴⁵⁴ créé le 7 janvier 1971. Robert Poujade, premier ministre de ce nouveau domaine d'action gouvernementale disait de Michel Woimant : « Pour négocier le périmètre d'action de mon ministère, j'avais la chance d'avoir l'appui de Georges Pompidou, cela se savait et limitait les volontés de résistance. Michel Woimant, conseiller technique à la présidence (relayé brièvement par Philippe Seguin), nous a beaucoup aidés. Il a été également un des pionniers de l'environnement »⁴⁵⁵. Cette reconnaissance de Robert Poujade envers Michel Woimant et les prises de positions de Georges Pompidou témoigne de cette relation Élysée-gouvernement qui ne peut être perçue sous le seul prisme conflictuel. Les deux institutions représentant un idéal et une politique et sont par conséquent interdépendantes face à l'opinion publique. La constitution des membres de ce nouveau ministère a largement été l'œuvre de Michel Woimant, Robert Poujade répondait à une question relative à ses équipes : « un conseiller des affaires étrangères, un universitaire normalien, Jean-Pierre Bernard, qui m'avait été expédié par Woimant »⁴⁵⁶.

Il est manifeste que les équipes de l'Élysée ont exercé un contrôle systématique sur toutes les actions du gouvernement, notamment en ce qui concerne les réorganisations structurelles et les changements de personnel au sein des différentes institutions. L'examen de l'historiographie révèle une inclination marquée à l'égard du concept du « super exécutif »⁴⁵⁷, dont la représentation tend à osciller vers une exagération manifeste. En effet, les collaborateurs du Président apportent leur expertise et leur connaissance aux équipes gouvernementales tout en ayant un poids important dans les orientations

⁴⁵³ Note de Michel Woimant du 22 septembre 1970 intitulée : Programme complémentaire en faveur de la protection de la nature, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « M. Woimant ».

⁴⁵⁴ Création du ministère chargé de la protection de la nature et de l'environnement le 07 janvier 1971, Dans : *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces, 08 janvier 1971, n°6, p. 292.*

⁴⁵⁵ POUJADE Robert, « Le premier ministère de l'Environnement (1971-1974). L'invention d'un possible », dans : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 113, 2012, p. 52.

⁴⁵⁶ *Ibid.*, p. 53.

⁴⁵⁷ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratiques*, *op.cit.*, p. 202.

politiques structurelles et humaines des différents ministères. Néanmoins, l'utilisation du concept de « super exécutif » semble inappropriée car cela induit la substitution des différents ministères par les équipes élyséennes ce qui ne semble pas être le cas au regard des pratiques de François Lavondès Michel Woimant et René Galy-Dejean. L'utilisation de l'expression : « exécutif élargi aux compétences similaires » semble plus cohérente aux regards du corpus de source.

Ce concept reconnaît que les équipes de l'Élysée possèdent une expertise et une connaissance approfondie dans des domaines spécifiques, ce qui les rend aptes à influencer les décisions politiques. Le président, en tant que chef de l'exécutif, s'appuie sur ces experts pour fournir des conseils, des analyses et des recommandations sur des questions politiques clés. Cependant, l'exécutif élargi maintient la distinction et le rôle essentiel des ministères dans la mise en œuvre des politiques. Les ministres restent responsables de leurs domaines de compétences et de la gestion des politiques publiques qui leur sont assignées. Les équipes de l'Élysée jouent alors un rôle de soutien en fournissant des informations, des conseils stratégiques et en facilitant la coordination entre les ministères. De plus, l'« exécutif élargi aux compétences similaires » appréhende la forme institutionnelle de la cinquième République comme l'architecture de cet exécutif élargi. En d'autres termes, l'influence des conseillers du Président sur les gouvernements successifs est en grande partie due aux pouvoirs du Président lui-même. Le 26 mai 1972, Michel Woimant faisait parvenir à François Lavondès une correspondance évocatrice dans laquelle il affirmait : « D'après les indications qui me sont données, M. Boulin, remettrait en cause la décision du Premier Ministre. Peux-tu essayer de le calmer ? »⁴⁵⁸. Cette citation démontre clairement le phénomène d'influence des conseillers sur les orientations politiques des différents ministères. En demandant à François Lavondès d'intervenir pour calmer M. Boulin, qui semble remettre en cause une décision du Premier Ministre Jacques Chaban-Delmas, Michel Woimant témoigne de la capacité des conseillers techniques à agir en tant que modérateur entre les ministères. Son rôle consiste à maintenir une ligne politique cohérente et dictée par Georges Pompidou, renforçant ainsi la centralisation du pouvoir autour de la présidence de la République. Cette

⁴⁵⁸ Correspondance de Michel Woimant à François Lavondès datée du 26 mai 1972, intitulée « - Allocation logement. Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-303.

interaction entre les conseillers permet de mieux appréhender l'influence qu'ils exercent dans la prise de décisions au sein du gouvernement.

Le rôle des conseillers techniques dans l'éviction de Jacques Chaban Delmas.

Les multiples interactions entre les membres des divers ministères et les collaborateurs de l'Élysée, ainsi que la substitution de certaines compétences élyséennes, offrent un terreau favorable à l'émergence de conflits potentiels. En effet, les conseillers techniques semblent avoir joué un rôle important dans l'exacerbation des tensions entre l'Élysée et Matignon, et plus spécifiquement entre Georges Pompidou et Jacques Chaban Delmas. L'historiographie tend à réduire ces tensions entre l'Élysée et Matignon au jeu d'influence exercé par Pierre Juillet et Marie-France Garaud et en partie Jacques Chirac⁴⁵⁹. Cependant, les autres conseillers ont également joué un rôle significatif dans cette éviction. La gestion de l'affaire concernant l'immigration portugaise attribuée à François Lavondès constitue le parfait exemple illustrant cette dynamique. En effet, une véritable mésentente persiste entre les équipes de Matignon et de l'Élysée concernant le nombre de personnes d'origine portugaise que la France peut accueillir. Les équipes de Jacques Chaban-Delmas expriment une volonté de limiter le nombre d'immigrés portugais, tandis que les équipes de l'Élysée abordent la question de l'immigration portugaise avec prudence, prenant en compte les capacités d'accueil, mais sont néanmoins ouvertes à l'idée d'accueillir un contingent plus important (75 000 personnes par an). Cette tension, qui prend naissance à l'été 1970, atteint son point culminant en décembre 1970. François Lavondès, dans une note adressée à Michel Jobert datée du deux décembre 1970 affirmait en préambule de son analyse : « L'incompréhension persiste à Matignon sur l'immigration portugaise et en particulier sur la fixation du contingent en cours de négociation »⁴⁶⁰. Cette incompréhension crée de fortes tensions entre François Lavondès et le spécialiste des affaires sociales de Matignon : Jacques Delors. Dans cette même note du deux décembre 1970, François Lavondès affirmait : « J'ai transmis ces instructions à M. Delors, Celui-ci en a reparlé à M. Chaban-Delmas [...] Entre M. DELORS et moi,

⁴⁵⁹ PÉAN Pierre, *L'inconnu de l'Élysée*, Paris, Fayard, 2007, p. 244-249.

⁴⁶⁰ Note de François Lavondès du 2 décembre 1970 intitulée Immigration portugaise : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « François Lavondès ».

l'affaire est devenue insoluble. Pouvez-vous suggérer à M. le Président de la République qu'il en reparle au Premier Ministre ». La référence à l'insolvabilité de l'affaire entre M. Delors et François Lavondès suggère une divergence profonde d'opinions ou d'intérêts. De plus, la suggestion de faire appel au Président de la République pour qu'il intervienne directement auprès du Premier Ministre indique que les discussions entre les conseillers n'ont pas suffi à résoudre le différend, soulignant ainsi la complexité des relations entre l'Élysée et Matignon.

Les équipes de l'Élysée tendent même à soulever les incohérences dans les orientations politiques proposées par le Premier Ministre. Michel Woimant, dans une note du trois juin 1970 exposait l'incohérence à Michel Jobert : « Le Cabinet du Premier Ministre avait défini les instructions de la délégation française pour les négociations entre la C. E. E. et l'Algérie. Mais elles étaient insuffisamment claires et même un peu contradictoires »⁴⁶¹. La présence d'instructions contradictoires suggère une absence de coordination et peut-être même un manque d'entente entre les deux instances gouvernementales. Cette situation témoigne des difficultés à aligner les positions et les objectifs des deux entités, ce qui reflète une certaine rivalité ou divergence dans la prise de décision. Ainsi, il semble relativement clair que les tensions entre Georges Pompidou et Jacques Chaban Delmas soient apparues dès les premiers instants de leur collaboration, et que l'éviction de Jacques Chaban Delmas ne soit pas uniquement dû à un discours sur la « nouvelle société » non souhaité par Georges Pompidou.

Les tensions entre les deux hommes ont perduré après le départ de Jacques Chaban Delmas de l'hôtel rue de Varenne et ont évolué du domaine technique vers le terrain politique. René Galy-Dejean dans une note adressée à Edouard Balladur concernant l'élection d'un nouveau Secrétaire Général de l'UDR, lors du Comité Central du 3 octobre 1973 affirmait : « Si l'on considère cependant que, dans une affaire aussi importante, le Président de la République doit manifester, d'une manière ou d'une autre, sa volonté, ceci devra s'accompagner, dans la conjoncture actuelle, d'une campagne individuelle aussi poussée que possible auprès d'un maximum de membres du Comité

⁴⁶¹ Note du 3 juin 1970 de MIXHEL woimant intitulée Comité restreint sur les affaires agricoles : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « Michel Woimant ».

Central »⁴⁶². Cette possible succession en cas de démission ou de départ e Alain Peyrefitte du poste de Secrétaire Général de l'UDR engage personnellement Georges Pompidou et Jacques Chaban Delmas qui sont tous les deux membres du Comité Central. En somme, il semble que cette note soit un préambule à ce que Jacques Chirac dénonce le 13 avril 1974 dans « l'appel des 43 »⁴⁶³, à savoir une multiplication des candidatures gaullistes divisant ainsi la capacité à accéder au pouvoir.

Relation avec les institutions parlementaires

Le 22 mai 1968 dans un discours à l'Assemblée Nationale Georges Pompidou affirmait : « Le Gouvernement ne peut dépendre, pour sa vie et pour son autorité, que du peuple et de ceux auxquels le peuple a donné les pouvoirs en vertu de la Constitution par un libre suffrage universel »⁴⁶⁴. Rappelant les prérogatives de l'exercice politique français et la séparation du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, cette citation rend compte de l'importance des institutions parlementaires dans le déploiement des politiques au sein de la cinquième République et la présidence de Georges Pompidou. Face à ce semi-parlementarisme bicaméral⁴⁶⁵, l'Élysée et le gouvernement doivent renforcer les liens politiques avec le Sénat et l'Assemblée Nationale afin de pouvoir soumettre « le moment venu au Parlement, seul compétent pour décider en la matière, les grandes orientations de la politique à suivre dans les prochaines années »⁴⁶⁶. De nouvelles modalités relationnelles et communicationnelles naissent pendant la présidence de Georges Pompidou. En effet, comme l'explique Pierre Avril, il est le premier Président à surdéterminer la majorité parlementaire par la majorité populaire qui s'est manifestée à l'élection présidentielle et confère une cohésion entre le peuple, Matignon, l'Élysée et les

⁴⁶² Note : Réflexions sur les conditions dans lesquelles pourrait se présenter l'élection d'un nouveau Secrétaire Général de l'UDR, lors du Comité Central du 3 octobre 1973. Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « M. G.D. Voie Express rive gauche »

⁴⁶³ POZZI Jérôme, « L'Appel des 43 et le mouvement gaulliste : manœuvre politique, relève générationnelle et fronde des « godillots » », dans : *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° 7, 2007, p. 109-120.

⁴⁶⁴ GARRIGUES Jean, « La passe d'armes du 22 mai 1968 : Mitterrand attaque, Pompidou riposte », dans : *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° 9, 2008, p. 143.

⁴⁶⁵ DUVERGER Maurice, « Un régime semi-présidentiel », *op.cit.*

⁴⁶⁶ Correspondance entre Georges Seguy (SG de la CGT) et Georges Pompidou le 3 septembre 1970 au sujet du régime fiscale et l'évolution économique et sociale. Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « F. Lavondès », feuillets 435.

institutions parlementaires⁴⁶⁷. Georges Pompidou réaffirmait cette prise de position lors de sa conférence de presse du 2 avril au cours de laquelle il affirmait : « il est souhaitable et normal que ce qu'on appelle la majorité se calque plus ou moins sur la majorité qui porte la présidence »⁴⁶⁸. Les conséquences de cette surdétermination vont inciter l'Élysée à se rapprocher des deux chambres parlementaires s'accaparant d'un domaine de compétence qui était auparavant consacré à Matignon.

Ainsi le corpus de sources a permis de mettre en évidence les relations entretenues entre René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant et les chambres parlementaires qui s'expriment par des rapports entre trois institutions légitimées par le suffrage universel direct et indirect. René Galy-Dejean dans une note datée du 16 juillet 1970, concernant les élections municipales de 1973 faisait état d'une réunion à laquelle il a participé où était évoqué les orientations politiques de chaque ville « importante » du pays⁴⁶⁹. René Galy-Dejean est présent à cette réunion aux côtés du ministre de l'intérieur Raymond Marcellin⁴⁷⁰, du Secrétaire Général de l'UDR Robert Poujade⁴⁷¹, du Ministre d'État en charge des Relations avec le Parlement Roger Frey⁴⁷² et de plusieurs parlementaires. Il apparaît particulièrement intéressant d'analyser l'affiliation politique des parlementaires présents à la réunion : Jacques Baumel, Marc Jacquet, Michel Poniatowski, Aimé Paquet, Eugène Claudius-Petit et Jean Poudevigne. Au regard des parlementaires présents, trois groupes politiques distincts sont perceptibles, l'UDR avec Jacques Baumel et Marc Jacquet, les Républicains Indépendants de Michel Poniatowski, Aimé Paquet et les partisans du mouvement centriste des Centre Démocratie et Progrès Eugène Claudius-Petit et Jean Poudevigne. Ces trois mouvements politiques sont affiliés à la majorité présidentielle qui ne représente pas moins de 349 sièges au moment de la réunion⁴⁷³. La présence de René Galy-Dejean en tant que représentant de l'Élysée et de

⁴⁶⁷ COINTET Jean-Paul, *et al.*, *Un politique : Georges Pompidou.*, op.cit., p. 151.

⁴⁶⁸ AVRIL Pierre, « Les chefs de l'État et la notion de majorité présidentielle », dans : *Revue française de science politique*, n°4- 5, 1984, p. 757.

⁴⁶⁹ Note de René Galy-Dejean intitulée Préparation des élections municipales du 16 juillet 1970 : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier «M. G.D. Voie Express rive gauche ».

⁴⁷⁰ « Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur de 1968 à 1974 », dans : *Le Monde*, 09 septembre 2004

⁴⁷¹ POZZI, Jérôme, *Les mouvements gaullistes : Partis, associations et réseaux (1958-1976)*, op.cit., p. 249.

⁴⁷² Notice biographique de Roger Frey réalisé par Bruno Dive : DIVE Bruno, « FREY ROGER (1913-1997) », dans : *Encyclopædia Universalis*.

⁴⁷³ GOGUEL François, « Les élections législatives des 23 et 30 juin 1968 », dans : *Revue française de science politique*, vol. 18, n° 5, 1968, p. 837-858

deux membres du gouvernement de Jacques Chaban Delmas au côté de députés du CDP témoigne d'un épiphénomène que l'historiographie a analysé sous le prisme juridique et des sciences politiques affirmant une ouverture de Georges Pompidou vers les partis politiques du centre⁴⁷⁴. Ouverture également perceptible dans la constitution du gouvernement dans lequel Jacques Duhamel, Joseph Fontanet et Olivier Guichard sont des partisans du CDP⁴⁷⁵. René Galy-Dejean apparaît ainsi comme un relais présidentiel de Georges Pompidou auprès des parlementaires. De plus, il est présent à plusieurs déjeuners notamment le 18 juillet 1969, le 26 septembre 1969, le 15 octobre 1969, le 21 octobre 1969 et le 19 novembre 1969⁴⁷⁶ aux côtés du Président de la République et de nombreux députés UDR. Cette présence laisse supposer que René Galy-Dejean est un conseiller important pour Georges Pompidou dans les relations qu'il entretient avec les parlementaires de l'Assemblée Nationale.

En outre, sa présence semble indiquer que, dès les premiers mois de sa présidence, Georges Pompidou désire consolider et préserver sa majorité parlementaire à l'Assemblée Nationale. François Lavondès et Michel Woimant ont également participé à des dîners et déjeuners présidentiels. Néanmoins, leur apparition est moins fréquente et avec des invités différents de ceux qui sont présents aux côtés de René Galy-Dejean. Cette distinction reflète la séparation entre les métiers de conseiller technique et de conseiller politique. Séparation qui a largement été développée par l'historiographie faisant une distinction entre le cabinet politique constitué par Marie-France Garaud et Pierre Juillet et le cabinet technique où les autres collaborateurs sont assignés⁴⁷⁷. Par conséquent, à la lumière de l'évolution de la carrière de René Galy-Dejean et de son implication dans les relations parlementaires, il semble que cette distinction ne soit pas aussi nettement définie par une dichotomie et que certains membres de l'équipe présidentielle de Georges

⁴⁷⁴ ROUSSEL Éric, *Georges Pompidou*, Paris, éd. Perrin, 2004, p. 215.

⁴⁷⁵ COINTET Jean-Paul, *et al.*, *Un politique : Georges Pompidou.*, *op.cit.*, p. 277.

⁴⁷⁶ Liste des députés présents. Déjeuner du Vendredi 18 juillet 1969 : Christian de La Malen. Déjeuner du 26 septembre 1969 : Jacques Limouzy, André Fanton. Dîner du 15 octobre 1969 : Louis Joxe, Michel Habib-Deloncle, Roland Nungesser, Maurice Papon, Arthur Comte, Albert Marcenet, Christian Poncelet, Solange Troisier. Déjeuner du 21 octobre 1969 : Jacques Marette, Joël Le Tac, Lucien Neuwirth, René Ribière, Michel de Grailly, Maurice Plantier, Hubert Germain. Déjeuner : Mario Benard, Olivier Stirn. Ils sont tous des députés UDR. Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-711, « dossier : Mercredi 15 Octobre 1969, en l'honneur de personnalités diverses », « dossier : Mardi 21 octobre 1969, en l'honneur de personnalités diverses », « Mercredi 19 novembre 1969, en l'honneur des Députés. »

⁴⁷⁷ TRICAUD Sabrina, WILLAERT Émilie, « Les cabinets de Georges Pompidou à Matignon et à l'Élysée (1962-1974) », *op.cit.*, p. 89.

Pompidou occupent une position ambivalente entre le cabinet technique et le cabinet politique. Il apparaît beaucoup plus complexe d'analyser le rapport entre René Galy-Dejean, François Lavondès, Michel Woimant et le Sénat, en raison du corpus de sources qui n'évoque que de façon sporadique la Haute Assemblée. Ce silence des sources tend à pouvoir s'expliquer par une conjoncture politique défavorable à des relations entre les acteurs étudiés et le Sénat. Au cours de la totalité du mandat de Georges Pompidou en tant que Premier ministre, le Sénat et les gouvernements successifs ont maintenu des relations empreintes d'une tension permanente démontrant ainsi un climat de confrontation institutionnelle persistante entre ces deux entités étatiques⁴⁷⁸.

Avec l'accession de Georges Pompidou à la présidence de la République, un changement notable s'est opéré dans les relations entre le Sénat et le pouvoir exécutif. Malgré les tensions préexistantes, une dynamique de rapprochement s'est progressivement instaurée, témoignant d'une volonté sincère de Georges Pompidou de favoriser un dialogue constructif et une coopération fructueuse entre les deux entités. Cette évolution positive a permis d'améliorer substantiellement les relations institutionnelles et de renforcer la collaboration entre le gouvernement et la chambre haute ouvrant ainsi la voie à une plus grande harmonie politique et une meilleure gouvernance de l'État⁴⁷⁹. De plus, un changement d'ordre paradigmatique est opéré au Sénat qui comme l'explique Jean Mastias : « Les rapports avec le Gouvernement se détendent et l'état des procédures contraignantes se desserre »⁴⁸⁰. Le dîner du 23 octobre 1969⁴⁸¹ en honneur des membres du bureau du Sénat prouve cette volonté de rapprochement. Néanmoins, malgré ce rapprochement pour favoriser l'action de l'État, il apparaît très clairement que les relations avec le Sénat sont laissées aux équipes gouvernementales⁴⁸² et non aux équipes élyséennes. Il est donc cohérent de constater, à travers les documents de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant, que le Sénat apparaît de manière épisodique.

⁴⁷⁸ COINTET Jean-Paul, *et al.*, *Un politique : Georges Pompidou.*, *op.cit.*, p. 147.

⁴⁷⁹ DE SAINT SERNIN Jean, « La majorité sénatoriale sous la Ve République. Les différentes configurations à l'égard du pouvoir exécutif », *dans : Pouvoirs*, n° 159, 2016, p. 57.

⁴⁸⁰ MASTIAS Jean, « Histoire des tentations du Sénat de la Ve République », *dans : Pouvoir*, n°44, 1988, p. 20.

⁴⁸¹ Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-711, dossier « Audience Bureau du Sénat, Jeudi 23 octobre 1969, 12h30 ».

⁴⁸² LACHAISE Bernard, LE BÉGUEC Gilles, SIRINELLI Jean-François, *Jacques Chaban-Delmas en politique*. Paris, éd. PUF, 2007, p. 174.

Cette partie visait à saisir la pertinence de l'exploration pragmatique des métiers de conseiller technique et chargé de mission au sein de l'entourage présidentiel. Tout d'abord, cette approche concrète nous a permis de démystifier le prestige souvent associé à ces postes, en éclairant les réalités prosaïques qui les sous-tendent. En se focalisant sur les spécificités techniques et théoriques de ces rôles au sein de l'appareil décisionnel, nous avons pu dépasser les abstractions et les idéaux pour révéler les pratiques professionnelles qui les façonnent. Une fois immergés au sein du secrétariat général de la présidence de la République, les acteurs se retrouvent enveloppés dans un engrenage dynamique où convergent trois forces concordantes : la gravité propre de l'institution, l'aura du président Georges Pompidou et enfin, la structure pratique et normative soigneusement établie. Cet espace, une fois investi, devient une scène où les inégalités sociales semblent initialement maintenues par le biais de normes institutionnelles, tel que le statut juridique qui favorise les énarques. Toutefois, elles s'évanouissent dans la pratique quotidienne car malgré les différences statutaires, les postes occupés demeurent en grande partie similaires créant ainsi une harmonisation subtile des rôles. En effet, la hiérarchie guide les interactions et les rôles de chacun en favorisant une certaine uniformité dans les responsabilités et les fonctions des trois acteurs, indépendamment des différences individuelles⁴⁸³.

La hiérarchie, bien qu'apparemment rigide, révèle sa malléabilité au sein de cette institution. Les acteurs, même en occupant des postes éminents au sommet de l'État, découvrent une égalité dynamique qui offre à chacun la possibilité de s'élever, rappelant ainsi que les limites de la carrière sont souvent celles que les acteurs s'imposent eux-mêmes. L'élévation de René Galy-Dejean à la fonction de chef de cabinet constitue une illustration probante de la conjonction complexe entre la dimension technocratique et l'engagement partisan au sein du contexte institutionnel, mettant en lumière un entrelacement dynamique où les compétences expertes ne se cantonnent pas à un rôle administratif, mais sont mobilisées pour soutenir des desseins politiques exposant ainsi l'interdépendance intrinsèque entre ces sphères en perpétuelle interaction. Dans une digression de l'ordre du possible, il semblerait que la technocratie soit au service de l'engagement partisan. Cependant, ce phénomène est inhérent à la période pompidolienne

⁴⁸³ ABU-LUGHOD Lila, « Les bases morales de la hiérarchie », dans : FASSIN Didier, *La question morale*, Paris, éd. PUF (col. Hors collection), 2013, p. 264-279.

marquée par l'autorité symbolique, hiérarchique et humaine que représente Georges Pompidou. Cet "absolutisme pompidolien" impose à ses collaborateurs une feuille de route politique préétablie qui oblige une rigueur de travail conséquente. L'historiographie tend à résumer l'absolutisme pompidolien en une concentration substantielle du pouvoir en la personne du Président de la République⁴⁸⁴.

En revanche, l'analyse des trois trajectoires met en évidence l'établissement d'un tronc commun de valeurs où les principes désirés par le Président s'affirment comme des piliers fondateurs de la politique menée sous la présidence de Georges Pompidou. Cette convergence reflète la volonté présidentielle de maintenir une cohérence et une stabilité au sein de son administration. Cette notion d'équipe soudée est un vecteur de force et de pouvoir recherché par le président. Cette notion d'équipe est valorisée par les compétences et les connaissances des acteurs qui œuvrent au sein du cabinet présidentiel. L'amplitude de ces compétences accorde la possibilité d'une gestion polyvalente et multiple couvrant ainsi un large spectre de dossiers complexes. Ces responsabilités ne sont pas antinomiques avec une certaine forme de liberté dans les fonctions accordées aux collaborateurs notamment dans le rapport aux institutions. Ce rapport est quelque peu complexe car il est d'abord qualifié par des rapports humains. Les réseaux développés qu'ils soient amicaux, professionnels ou stratégiques représentent une entité à part entière qui n'a que peu d'influence sur l'institution en elle-même mais beaucoup sur ses orientations politiques. Dans un rapport inversé où l'homme s'asservit à l'institution il semble que le poids du cadre institutionnel de la cinquième République influe fortement sur les choix proposés par les collaborateurs du Président. Leur rôle va au-delà de la simple exécution de tâches administratives, englobant l'influence sur la formulation et la mise en place des politiques publiques. Leur présence contribue à la stabilisation des institutions, à la cohérence politique et à l'autorité présidentielle. En tant qu'agents de liaison avec les gouvernements, ils facilitent la communication et la coordination entre les différentes sphères de pouvoir. En somme, ces hommes sont l'intermédiaire humain entre les institutions et le secrétariat général de la présidence de la République et ce trait d'union sert l'intérêt présidentiel qui lui est au service de l'intérêt du peuple. Cependant, l'institution est corrélée de relations humaines où les rapports de pouvoir sont étroitement liés avec les rapports d'influences qu'ils soient conscientisés ou non.

⁴⁸⁴ CHANTEBOUT Bernard, *Droit constitutionnel et science politique, op.cit.*

Partie III : De l'intimité à l'influence : les relations de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant au sein de l'Élysée

La question des relations et de l'influence suscite de nombreux fantasmes dans l'imaginaire collectif français. À plus forte raison dans la période de la présidence de la République de Georges Pompidou où certains conseillers sont considérés comme particulièrement influant dictant les aléas de la politique pompidolienne. Renommés les « éminences grises »⁴⁸⁵, ils marquent de leurs empreintes l'historiographie ne laissant que peu de place aux « conseillers techniques » aux « acteurs du quotidien ». L'enjeu que soulève ce vide historiographique revêt une certaine complexité dans la mesure où la réponse n'est aucunement quantifiable et que très difficilement qualifiable. La prise de recul est alors essentielle avec une conscientisation du souvenir et des mémoires de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant dans un temps qui ne peut être borné chronologiquement. Le premier enjeu de cette étude réside dans l'analyse approfondie des relations interpersonnelles, qu'elles soient de nature coopérative⁴⁸⁶ ou motivées par des intérêts personnels, afin de saisir l'impact de ces interactions sur les parcours professionnels et les décisions politiques au sein du pouvoir exécutif. L'objet de cette étude se matérialise par l'analyse des relations personnelles et professionnelles que les acteurs entretiennent entre eux ainsi qu'avec l'institution et la hiérarchie. Il convient également d'examiner la dimension des relations de pouvoir entre les acteurs étudiés en adoptant le modèle de pensée exposé par Michel Crozier et Erhard Friedberg qui affirment que le pouvoir est « une relation et non un attribut des acteurs »⁴⁸⁷. Cette relation de pouvoir et au pouvoir induit inévitablement la notion d'influence.

Ainsi, le second enjeu de ce chapitre résulte dans l'analyse des rapports d'influence que les acteurs étudiés entretiennent avec le microcosme et les hommes avec qui ils évoluent. L'influence doit être perçue comme une relation dynamique et complexe pouvant s'assimiler à une interaction. Dès lors, il ne s'agit pas de pensée l'interaction que

⁴⁸⁵ BERNARD Mathias, *Histoire politique de la Ve République. De 1958 à nos jours*, Paris, éd. Armand Colin (col. U), 2008, p. 159.

⁴⁸⁶ DAMERON Stéphanie, « La dynamique relationnelle au sein d'équipes de conception », dans : *Le travail humain*, vol. 65, 2002, p. 339.

⁴⁸⁷ CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, *L'Acteur et le système*, op. cit, p. 65.

représente l'influence comme le fait le sociologue américain Talcott Parsons qui affirme que « le pouvoir est l'arme des gouvernants et l'influence celle des gouvernés » faisant de l'influence un phénomène volontaire et conscientisé : « il y a influence quand l'acte est précédé d'une intention d'influencer »⁴⁸⁸. Il s'agit de la pensée comme le fait le chercheur en sciences politiques Samy Cohen⁴⁸⁹ qui lui considère que la personne A peut exercer une influence sur B, mais il est tout aussi possible que B puisse également agir sur A dans un contexte où l'intentionnalité ne constitue pas le facteur limitant. En ce sens, se crée une dynamique d'échanges et de réciprocité dans le processus de prise de décision politique. Le troisième enjeu réside dans la compréhension de la manière dont l'institution et la fréquentation directe des rouages et des hommes politique a influencé la carrière des acteurs étudiés façonnant ainsi leur trajectoire professionnelle au lendemain de leur passage au secrétariat général de l'Élysée.

⁴⁸⁸ « Compte-rendu de la 21e séance du séminaire CEE-CERI Les sciences sociales en question : grandes controverses épistémologiques et méthodologiques ; Mesurer l'influence, un « casse-tête » pour le chercheur », intervention de Samy COHEN, et Renaud DEHOUSE, Sciences Po CERI.

⁴⁸⁹ COHEN Samy, *Les conseillers du président : de Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, éd. PUF, 1980.

Chapitre VII : Les dynamiques relationnelles entre les membres de la présidence de la République : Une approche des liens personnels au sein de l'Élysée

Dans le contexte du secrétariat général de l'Élysée, les liens sociaux au travail prennent une importance capitale car ils façonnent les dynamiques relationnelles au sein de cette institution politique de premier plan. Selon Alain Degenne et Michel Forsé, la sociabilité doit être appréhendée comme « l'ensemble des relations qu'un individu (ou un groupe) entretient avec d'autres, compte tenu de la forme que prennent ces relations »⁴⁹⁰. Ainsi, il devient d'autant plus intéressant d'analyser ces liens sociaux dans ce microcosme si particulier que représente le secrétariat général de l'Élysée. A plus forte raison quand est considéré le rôle central de ces métiers dans l'appareil gouvernemental, incluant des exigences en termes de temps et d'engagement, renforçant ainsi l'impact des interactions humaines sur le fonctionnement global de cette institution politique. Le secrétariat général de l'Élysée est indéniablement marqué par un phénomène de bureaucratisation tel que conceptualisé par Max Weber. Cette institution politique se caractérise par une division rigoureuse des tâches organisée en fonction des compétences spécifiques de chaque acteur et par la mise en place de règles de fonctionnement précises⁴⁹¹. Ce phénomène de bureaucratisation engendre inévitablement un phénomène de hiérarchisation complexe au sein du secrétariat général de l'Élysée créant ainsi des rapports sociaux entre les différents acteurs.

Au sein des cabinets, les rapports sociaux mettent en évidence la formation de groupes sociaux où les liens professionnels se mêlent parfois à des relations amicales révélant ainsi la nature complexe et l'interconnexion des interactions sociales au sein de ces institutions politiques. Une telle analyse est consubstantielle à l'idée d'individualisation et met en évidence l'influence de ce phénomène sur les rapports sociaux révélant comment les dynamiques propres à chaque individu jouent un rôle essentiel dans la configuration des relations au sein des cabinets⁴⁹². L'analyse du phénomène d'individualisation suscite des questionnements riches et foisonnant. Dans « La Raison d'État », Max Weber souligne la nécessité de remettre en question la

⁴⁹⁰ DEGENNE Alain, FORSÉ Michel, *Les réseaux sociaux*, Paris, éd. Armand Colin, 1994, p. 38-39.

⁴⁹¹ FREUND Julien, *Études sur Max Weber*, éd. Droz (col. Travaux de Sciences Sociales), 1990, p. 203.

⁴⁹² CASTEL Robert, ENRIQUEZ Eugène, STEVENS Hélène, « D'où vient la psychologisation des rapports sociaux ? », dans : *Sociologies pratiques*, 2008, n° 17, p. 15-27.

prétention des fonctionnaires à se positionner en défenseurs du bien commun au-delà des intérêts partisans⁴⁹³. Cette réflexion met en évidence le conflit potentiel entre le sens de l'intérêt général et les intérêts personnels des individus. Un phénomène souvent observé dans le contexte bureaucratique y compris au sein du secrétariat général de l'Élysée.

Rapports sociaux entre conseillers techniques : compétition et entraide dans un contexte professionnel.

La définition des rapports sociaux dans la sphère professionnelle entre deux individus ou deux groupes d'individus passe nécessairement par la conjugaison de deux concepts : la position hiérarchique et l'interaction sociale. Cette interrogation trouve toute sa complexité dans l'approche de la personne qui observe. La subjectivité de cette dernière devient un marqueur déterminant de la compréhension de ces relations⁴⁹⁴. La position de chercheur adoptée exige une analyse minutieuse de ces relations au sein des cabinets présidentiels privilégiant ainsi l'observation objective plutôt que l'interprétation subjective. L'analyse de la correspondance entre les trois acteurs étudiés offre une vision détaillée et précise de la qualité des liens sociaux entre eux mettant ainsi en évidence la nature et l'intensité de leurs interactions professionnelles et personnelles.

Selon l'étude approfondie de Michel Crozier sur les grands corps d'État⁴⁹⁵, la compétition au sein de la haute fonction publique, notamment pour l'accès au poste de secrétaire général de la présidence de la République⁴⁹⁶ est incontestable. Cependant, il semble qu'une fois intégrés dans cette prestigieuse institution, les collaborateurs du président ne se retrouvent pas en véritable concurrence les uns avec les autres. Malgré la précarité statutaire qui les rend potentiellement révocables à tout moment, l'absence de compétition directe entre eux peut être mise en évidence. Le 12 mai 1972 dans une correspondance sur le thème du patrimoine immobilier parisien a l'attention de René

⁴⁹³ ANTER Andreas, BRUHNS Hinnerk, DURAN Patrice (dir.), « Max Weber et la bureaucratie », dans : *Trivium*, n°7, 2010, p. 80.

⁴⁹⁴ EDMOND Marc, PICARD Dominique « Interaction », dans : *Vocabulaire de psychosociologie. Références et positions.*, éd. Érès, 2016, p. 191-198.

⁴⁹⁵ CROZIER Michel, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, éd. Seuil, 1963, p. 134.

⁴⁹⁶ GALLY Natacha, « La haute fonction publique entre organisations, professions et patrons. Une sociologie comparée des marchés du travail administratifs », dans : *Revue française de science politique*, vol. 70, 2020, p. 49-74.

Galy-Dejean, Michel Woimant affirmait : « Je te remercie de ta note du 10 mai, faisant suite à celle que tu m'as envoyée le 5 mai. Je me permets quelques remarques complémentaires »⁴⁹⁷. Cet échange est un exemple de correspondance entre Michel Woimant et René Galy-Dejean au sein de l'entourage présidentiel. Elle met en évidence l'échange basé sur la relation de confiance qui offre aux deux acteurs la possibilité d'un travail coopératif. La formulation employée est polie et courtoise, ce qui reflète un respect mutuel dans leur communication professionnelle. Ils semblent s'engager dans un dialogue constructif apportant des contributions complémentaires à leurs échanges par leur domaine d'expertise respectif un avis au sujet. La mention de « quelques remarques complémentaires » suggère une volonté d'enrichir les idées présentées précédemment témoignant ainsi de leur implication active dans la réflexion sur les sujets traités. Cette citation met en évidence la nature collaborative et productive des interactions entre les deux acteurs illustrant ainsi une forme de cohésion au sein de l'équipe présidentielle. Outre cette collaboration sur un thème commun, il semble que les conseillers n'hésitent pas à s'échanger des dossiers, des correspondances afin de faire fonctionner au mieux la machine d'État. Le 5 juillet 1971, Michel Woimant faisait parvenir à René Galy-Dejean une correspondance affirmant : « Je pense que tu es plus intéressé que moi par une correspondance de M. Chalandon relative au transfert à Rungis des grossistes en fruits et légumes et en viandes »⁴⁹⁸. Cette communication permet de mettre en évidence un partage d'expertises ciblées où chaque conseiller identifie les informations pertinentes pour les intérêts de ses collègues.

Bien que les conseillers techniques au sein du secrétariat général de la présidence de la République ne se livrent pas à une compétition formelle en raison de leur statut quasiment équivalent sur le plan hiérarchique et leur sens commun de l'intérêt général, il existe une réelle nécessité pour eux de se rendre indispensables. Cette recherche de l'indispensabilité découle du fait que, malgré leur précarité statutaire et la possibilité d'être révoqués à tout moment, ces conseillers doivent démontrer leur valeur ajoutée en s'engageant sur un nombre conséquent de dossier. La volonté de se rendre indispensable au sein du secrétariat général de la présidence de la République semble être étroitement

⁴⁹⁷ Note de Michel Woimant du 12 mai 1972 intitulée patrimoine immobilier parisien : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)303.

⁴⁹⁸ Note de Michel Woimant du 12 mai 1972 intitulée Note à l'attention de René Galy-Dejean : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)303.

liée au statut de fonctionnaire d'État comme en témoignent les multiples études ethnographiques et pragmatiques sur les fonctionnaires d'État⁴⁹⁹. Dans ses travaux sur les membres du Conseil d'État⁵⁰⁰, Bruno Latour met en lumière de manière particulièrement approfondie ce concept d'indispensabilité observant son accentuation au sein de la haute fonction publique. Le 18 mai 1972, Michel Woimant écrivait à François Lavondès au sujet des financements par les instances françaises et européennes des fermes de culture du pavot. Au sein de ce document il affirme : « j'ai reçu les dirigeants d'une filiale du groupe Clin-Midy, spécialisée dans la fabrication de la morphine »⁵⁰¹. Au sein de cette correspondance, il semble que Michel Woimant s'approprie un domaine normalement réservé à François Lavondès : la santé publique. Ce courrier témoigne de la dynamique observée chez les hauts fonctionnaires où la quête de se rendre indispensable et la démonstration d'une expertise pointue dans leur domaine d'intervention jouent un rôle prépondérant dans leur pérennité au sein de la bureaucratie et leur pouvoir d'influence au sein du gouvernement. Ce phénomène reflète également la complexité des rapports sociaux et hiérarchiques au sein du milieu de l'administration d'État où la compétition pour l'accès aux postes de haute fonction publique cède la place, une fois intégrés, à une logique de consolidation de position et d'influence voire à la recherche d'une forme de pérennité professionnelle.

La dynamique complexe : rapports des conseillers à la hiérarchie au sein du secrétariat Général de l'Élysée

L'étude du rapport des trois conseillers étudiés à la hiérarchie au sein du secrétariat général de l'Élysée révèle une dynamique certaine. L'appréhension des rapports à la hiérarchie au sein d'une organisation requiert inéluctablement une compréhension approfondie des mécanismes d'autorité qui régissent les interactions et les dynamiques relationnelles entre les acteurs impliqués. En effet, selon Renaud Sainsaulieu, « les

⁴⁹⁹ WELLER Jean-Marc, « 27. Les agents administratifs : travail d'arbitrage et conscience professionnelle », dans : DEMAZIERE Didier, *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis.*, Paris, éd. La Découverte (col. Recherches), 2009, p. 321-331.

⁵⁰⁰ MINONZIO Jérôme. *Bruno Latour, La Fabrique du droit, une ethnologie du Conseil d'État (Jérôme Minonzio).* dans : *Recherches et Prévisions*, n°73, 2003, p. 107-109.

⁵⁰¹ note de Michel Woimant du 18 mai 1972 intitulée : « Note à l'attention de Monsieur Lavondès »Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)303.

fondements théoriques de l'autorité dans les rapports de travail au sein des organisations se déclinent en trois principaux éléments : la définition rationnelle des tâches, le savoir professionnel, et la capacité psychologique dans les rapports humains »⁵⁰². L'analyse approfondie de ces rapports au sein du secrétariat général de l'Élysée présente un intérêt scientifique majeur, car elle permet de mettre en lumière l'ambition individuelle des acteurs évoluant au sein d'une instance politique de première importance. En effet, la position prépondérante du président de la République en tant que figure d'autorité suprême en France, renforce la pertinence de cette étude pour comprendre les mécanismes de la prise de décision et de l'exercice du pouvoir au sein de cette structure politique de haut niveau.

L'étude de ce rapport au sein du secrétariat général de l'Élysée doit être considérée de deux façons distinctes : d'une part, en examinant la dynamique d'autorité avec les supérieurs hiérarchiques des trois acteurs étudiés ; et d'autre part, en analysant la nature des relations qu'ils entretiennent directement avec le président de la République. Cette approche permet de saisir les nuances et les enjeux liés à la hiérarchie et à l'influence au sein de cette institution politique. Les parcours des trois acteurs étudiés au sein du secrétariat général de la présidence de la République se distinguent par deux modèles opposés quant à leur perception de leur avenir révélant des trajectoires distinctes dans cette institution politique. Cette différence de perception et d'appropriation de l'ambition semble trouver une explication dans l'analyse proposée par Suzanne Keller et Marisa Zavalloni : « Pour mesurer le degré d'ambition d'un individu, il faut donc tenir compte de l'écart qui le sépare du but à atteindre. En effet, la motivation à réussir ne varie pas, comme on l'admet trop souvent, en fonction de l'objectif visé, mais de la distance à parcourir pour atteindre celui-ci »⁵⁰³. L'écart évoqué précédemment semble être plus grand pour René Galy-Dejean que pour les deux autres acteurs étudiés. Dès lors il semble que la trajectoire de René Galy-Dejean se caractérise par une forme d'ambition qui lui a permis d'accéder à des postes importants, tandis que Michel Woimant et François Lavondès se contentent des fonctions qu'ils occupent sans chercher au premier abord à évoluer davantage. Malgré un début de carrière en tant que chargé de mission entre le 21

⁵⁰² SAINSAULIEU Renaud, *L'identité au travail. Les effets culturels de l'organisation*. Presses de Sciences Po (col. Références), 1988, p. 238.

⁵⁰³ Keller Suzanne, Zavalloni Marisa, « *Classe sociale, ambition et réussite* », dans : *Sociologie du travail*, 4^e année, n°1, 1962, p. 3.

juin 1969 et le 9 mai 1973, René Galy-Dejean connaît une promotion statutaire le 10 mai 1973⁵⁰⁴ accédant ainsi à un poste qu'il occupera jusqu'au 9 janvier 1974 au sein du secrétariat général de la présidence de la République. Le 10 janvier 1974⁵⁰⁵, René Galy-Dejean connaît une réelle promotion en étant nommé au poste de chef de cabinet. Ces évolutions successives témoignent de l'ambition de René Galy-Dejean à jouer un rôle de premier plan au sein du secrétariat général de la présidence et à contribuer activement aux orientations politiques et aux décisions prises par l'institution. Le corpus de sources ne permet pas de déterminer avec certitude si la progression de René Galy-Dejean au sein du secrétariat général de la présidence de la République est due à sa propre volonté et une demande de sa part ou si elle résulte d'une volonté directe émanant des secrétaires de l'Élysée ou même du Président lui-même. Cette promotion trouve une certaine forme de logique car le portefeuille de compétences de René Galy-Dejean semblait déjà sensiblement aligné sur celui d'un chef de cabinet lorsqu'il occupait les postes de chargé de mission et de conseiller technique. En revanche, François Lavondès et Michel Woimant ont conservé le même poste du début à la fin de leur passage au secrétariat général de l'Élysée, marquant ainsi une certaine stabilité dans leur position et un attachement à leur rôle spécifique au sein de cette institution.

Cette différence entre les trois acteurs permet de mettre en évidence un phénomène historiographique et épistémologique, à savoir la classe sociale comme vecteur d'ambition et de réussite. L'étude croisée de ces trois trajectoires semble apporter des éléments de contradiction à la thèse proposée par Herbert Hyman⁵⁰⁶ selon laquelle la classe sociale de l'acteur, plus élevée, engendre une ambition politique particulièrement conséquente. En effet, bien que François Lavondès et Michel Woimant occupent des postes élevés au sein de l'Élysée et sont issus d'une classe sociale plus élevée, leurs ambitions semblent s'être exprimées d'une manière différente par rapport à celle de René Galy-Dejean, dont la promotion s'est manifestée plus tardivement, mais de façon plus marquée dans sa carrière au sein du secrétariat général de la présidence de la République. Finalement, le secrétariat général de l'Élysée, en raison de son prestige et de sa position

⁵⁰⁴ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°109, 10 mai 1973, p. 5188.

⁵⁰⁵ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°9, 10 janvier 1974, p. 363.

⁵⁰⁶ DOGAN Mattei, HYMAN Herbert H., "Political socialization. A study in the psychology of political behavior ». *dans : Revue française de sociologie*, n°1-2, 1960, p. 232-233.

centrale au sein du processus décisionnel, semble niveler l'impact de la classe sociale des acteurs en insufflant à chacun une nouvelle ambition lors de leur intégration.

Comprendre le rapport à la hiérarchie des acteurs est consubstantiel à la compréhension des liens qu'ils entretenaient avec Georges Pompidou. Une telle analyse du rapport entre deux hommes relève de l'indicible et sa qualification s'avère difficile. Les discours ont souvent tendance à être exagérés, influencés par le contexte dans lequel ils sont rapportés et les souvenirs dont seule la mémoire détient la vérité. Le témoignage direct permet de faire évoluer progressivement les acteurs étudiés du simple statut de personnes, voire pour certains de personnalités, à celui de personnages offrant ainsi une perspective plus nuancée et contextuelle sur leur parcours et leur rôle au sein de l'institution politique⁵⁰⁷. Il n'existe pas de témoignage direct de René Galy-Dejean, François Lavondès ou Michel Woimant qui atteste d'une proximité intime avec le président, ce qui rend la compréhension de leur relation, plus difficile à appréhender. Cependant, Jean-René Bernard un conseiller technique des premières heures a donné un témoignage au journal l'opinion le 29 juillet 2019, dans lequel il fait l'éloge de la proximité du Président, affirmant : « Pompidou prenait un whisky avec nous tous les lundis soir »⁵⁰⁸.

Cette prise de parole de Jean-René Bernard s'écarte de l'historiographie⁵⁰⁹ qui suggère généralement une certaine distance du président avec la majorité de ses collaborateurs à l'exception de quelques personnalités telles que Pierre Juillet et Marie France Garaud. Bien que le témoignage se heurte aux limites de sa nature, il permet néanmoins de susciter l'hypothèse selon laquelle une certaine proximité existait entre le président et ses collaborateurs même si elle ne peut être pleinement établie. Cependant, l'idée d'une certaine proximité entre le président et ses conseillers évoquée par ce témoignage, pourrait être considérée comme un facteur déterminant dans le renforcement de l'ambition des acteurs étudiés. En effet, si l'on suppose que des liens plus étroits étaient entretenus avec le chef de l'État, cela aurait pu générer un sentiment de reconnaissance et d'appartenance au cercle restreint des conseillers privilégiés ce qui aurait pu alimenter

⁵⁰⁷ GOMART Thomas, « Quel statut pour le témoignage oral en histoire contemporaine ? », dans : *Hypothèses*, n° 3, 2000, p. 103-111.

⁵⁰⁸ VIGOGNE Ludovic, « Pompidou prenait un whisky avec nous tous les lundis soir », dans : *l'opinion*, 29 juillet 2019.

⁵⁰⁹ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratiques*, op.cit., p. 247.

leur désir de s'élever davantage dans leur carrière politique. Une telle proximité avec le président de la République, considéré comme l'homme le plus puissant de France et le décideur ultime, aurait pu nourrir leur ambition et les pousser à vouloir être reconnus et appréciés par le chef de l'État renforçant ainsi leur détermination à occuper des postes de plus en plus importants au sein de l'administration présidentielle. Néanmoins, il convient de rappeler que l'absence de témoignage direct de René Galy-Dejean, François Lavondès ou Michel Woimant concernant leurs relations avec le Président limite la pleine confirmation de cette hypothèse. L'analyse de ces échanges reste donc sujette à la prudence et nécessite une approche rigoureuse des sources pour établir de manière convaincante son impact sur l'ambition des acteurs étudiés.

Les réseaux face au paradoxe du sens du service public, confronté aux intérêts personnels.

La France est un État de droit construit principalement autour de deux principes inamovibles : la légalité et l'intérêt public⁵¹⁰. Néanmoins, un autre principe non moins important s'impose autour de l'intérêt personnel. Souvent décrié par l'opinion publique comme un principe inopportun et déviant, il est l'objet de nombreux fantasmes infondés. À ce sujet, il n'apparaît pourtant pas antinomique de conjuguer intérêt personnel et un sens du service public. Adam Smith dans son ouvrage *richesse des nations* proposait une analyse pertinente dans laquelle il considère que « les intérêts individuels se coordonnent spontanément sur le marché et satisfont l'intérêt général »⁵¹¹. Cette analyse trouve une certaine résonance dans la trajectoire des trois acteurs étudiés. Une interrogation apparaît ainsi spontanément : cette articulation entre le personnel et le public n'est-elle pas étroitement imbriquée pour défendre des valeurs communes ? Cette interrogation mérite d'être nuancée. En effet, la fantasmagorie autour de l'intérêt personnel est fondée sur une réalité existante alimentée par des cas particuliers où l'intérêt privé a prédominé sur le sens du service public. Il est particulièrement difficile de définir si les actions d'un individu en politique relèvent de l'intérêt privé ou public. Cependant, certains documents sont éloquentes et témoignent avec force d'un phénomène ou de l'autre. Au sein du corpus

⁵¹⁰ MOOR Pierre, *Pour une théorie micropolitique du droit*, Paris, éd. PUF, 2005, p. 85.

⁵¹¹ SABÉLAN Shirine, « La notion d'intérêt général chez Adam Smith : de la richesse des nations à la puissance des nations », dans : *Géoéconomie*, n° 45, 2008, p. 55.

de sources, cette confrontation entre intérêt personnel et intérêt général est fortement perceptible dans la trajectoire de Michel Woimant raison pour laquelle sa perception et son vécu de ce paradoxe sera approfondie avec finesse afin de retracer l'harmonie des intérêts. Cependant l'ensemble des éléments suggère également que les autres conseillers étudiés font face à des dilemmes similaires. L'intérêt personnel des conseillers semble se scinder en deux dimensions distinctes : d'une part, les aspects privés et intimes de leur vie et d'autre part leurs intérêts personnels en lien avec leurs ambitions politiques et leurs engagements au sein de la politique. Ces deux domaines qui constituent l'intérêt personnel peuvent parfois se confondre et fusionner en un seul créant ainsi une dynamique complexe où les aspirations personnelles et les intérêts politiques s'entremêlent de manière indissociable.

Dans une note à l'attention de Michel Jobert du 22 septembre 1970, Michel Woimant soutenait une liste de projets du ministère de l'Agriculture qui lui semblait « raisonnable ». Parmi les quatorze projets appuyés, il convient d'être attentif à l'un d'entre eux : « L'aménagement touristique d'un canton pilote en forêt de Compiègne »⁵¹². Ce choix de projet témoigne de l'importance accordée par Michel Woimant à son cadre de référence familial et affectif. Avec une prise de recul historique, comment ne pas évoquer l'opportunisme politique comme un facteur de cette prise de décision ? En effet, et ce de manière factuelle, la ville de Compiègne a connu un développement sans précédent sous les mandats électoraux de Michel Woimant (maire et président de l'Agglomération de la Région de Compiègne)⁵¹³. D'autres éléments issus de la consultation du corpus de sources mettent en évidence l'attention particulière que l'individu porte à son cadre de référence familial, géographique et amical. Ainsi, plusieurs correspondances adressées directement à des membres de sa famille proche ont été retrouvées dans un pelurier de notes de travail⁵¹⁴. En ce sens, des correspondances ont été mises au jour avec son demi-frère Bernard Woimant. Le 27 janvier 1972 Michel Woimant faisait parvenir une lettre à son demi-frère dans laquelle il affirmait : « J'ai transmis aux Postes et Télécommunications

⁵¹² Note de Michel Woimant à l'attention de Michel Jobert du 22 septembre 1970 intitulée Programme complémentaire en faveur de la protection de la nature : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1058, dossier « Michel Woimant ».

⁵¹³ En témoigne cet article du courrier Picard : « Compiègne Décès d'un pilier de l'intercommunalité », 17 octobre 2016, dans : *Le Courrier Picard*

⁵¹⁴ Les documents ont été mis en lumière aux Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine dans la série AG/5(2), sous-série AG/5(2)303.

ton petit dossier sur les idées relatives au timbre consacré à la Grande Randonnée »⁵¹⁵. Cependant, face à l'inaction de l'administration en charge du dossier Michel Woimant intervient et deux mois plus tard il écrivait à son demi-frère : « J'ai relancé il y a quelque temps tous les ministères susceptibles d'apporter une aide au comité des sentiers. Je t'envoie photocopie de la réponse intérimaire de M. Poujade »⁵¹⁶. Dans ces échanges, on constate que Michel Woimant mobilise activement son réseau professionnel et sa connaissance du fonctionnement de l'administration d'État pour faire avancer une cause qui lui tient à cœur personnellement en l'occurrence le projet du timbre consacré à la Grande Randonnée. Ces échanges témoignent du pouvoir dont dispose un conseiller technique au sein de l'Élysée pour défendre ses intérêts personnels tout en agissant dans le cadre de ses fonctions officielles. L'intérêt personnel peut également être mobilisé en faveur des amis de Michel Woimant comme le montre sa démarche en faveur du beau-frère de Alain Stutz : « Mon Cher Alain, à la deuxième tentative le dossier qui te préoccupe a pu enfin aboutir. Ton beau-frère sera libéré pour Noël. J'en suis particulièrement heureux et j'espère qu'il pourra reprendre une vie normale après avoir oublié cette navrante affaire. Fidèlement à toi »⁵¹⁷. Finalement, le conseiller technique ne peut pas dissocier sa sphère privée de son métier, son travail pouvant être mis au service de tous les intérêts qui relèvent de l'ordre de l'intime.

Néanmoins, le travail de collaboration dans une équipe au niveau local, départemental, régional ou national implique des interactions personnelles dans des visées professionnelles. De fait, certains choix politiques de Michel Woimant ne sont pas dictés par l'implication en faveur du service public mais en direction du jeu politique institutionnel. Ces règles sont souvent définies par des affinités, des complicités et des positions à défendre. Ainsi dans la note à l'attention de M. Jobert de septembre 1970, Michel Woimant fait mention de l' « achat d'une importante propriété à proximité de Pompadour pour créer un élevage de chevaux de selle rustiques à prix modique (cet achat pourrait paraître superflu, compte tenu de l'importance des biens immobiliers appartenant déjà au service des Haras dans toute la France, mais il s'agit de réanimer une partie de la

⁵¹⁵ Correspondance du 27 janvier 1972 : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)303, pelurier de notes.

⁵¹⁶ Correspondance du 1^{er} mars 1972 : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)303, pelurier de notes.

⁵¹⁷ Correspondance avec M. Alain Stutz, le 30 Novembre 1971 : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)303, pelurier de notes.

Corrèze assez déshéritée à laquelle s'intéresse M. Chirac) »⁵¹⁸. La réponse « Ah ! » de M. Jobert peut se traduire aisément par une approbation qui ne souhaite pas expliciter et pour cause, cela semble relever de la sphère privée de l'influence politique et/ou relationnelle. Sans tirer de conclusion hâtive, les rapports d'influences constituent des éléments complexes dans l'échiquier politique pendant la période de la présidence Georges Pompidou et M. Woimant semble avoir participé à ce jeu politique. Dans ce cadre Michel Woimant a probablement servi des intérêts, mais sans jamais semble-t-il omettre le sens du service public et de l'intérêt général.

Il apparaît ainsi impossible pour le collaborateur du président d'être en parfaite adéquation avec ce que Christian Vigouroux nomme les trois exigences⁵¹⁹, qui sont en même temps des valeurs qui fondent toutes « les fonctions publiques » : la probité, l'impartialité et l'efficacité⁵²⁰. En effet, l'état français déploie de nombreuses entreprises visant à promouvoir un idéal de probité, d'impartialité et d'efficacité tout en condamnant fermement les intérêts personnels. Cependant, malgré ces efforts, ces aspirations peuvent se heurter à la réalité complexe du monde politique et administratif. Finalement, la somme des intérêts personnels des acteurs politiques et administratifs peut être considérée comme le premier serviteur de l'État influençant les décisions et les actions des collaborateurs du Président. Cette réalité soulève la question de l'ambivalence inhérente aux rapports entre ambition personnelle et service de l'État, qui peut rendre difficile l'accomplissement des trois exigences pour les collaborateurs présidentiels.

⁵¹⁸ Note de Michel Woimant à l'attention de Michel Jobert du 22 septembre 1970 intitulée Programme complémentaire en faveur de la protection de la nature : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1058, dossier « Michel Woimant ».

⁵¹⁹ SAUVÉ Jean-Marc, « Quelle déontologie pour les hauts fonctionnaires ? », dans : *Revue française d'administration publique*, n° 147, 2013, p. 725-745.

⁵²⁰ VIGOUROUX Christian, *Déontologie des fonctions publiques*, Paris, éd. Dalloz, 2006, p. 9.

Chapitre VIII : L'influence réciproque et multidirectionnelle entre la présidence et les acteurs clés : une analyse des relations entre le président et René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant

« La solitude est inhérente à la fonction de chef de l'État. D'abord en raison de la distance qui le sépare de ses concitoyens. D'autre part parce qu'il lui appartient, et à lui seul de décider, et la décision imprime en profondeur le sentiment de solitude »⁵²¹.

Georges Pompidou exerçait le pouvoir avec une certaine forme d'autorité, se positionnant en leader déterminé et influent au cours de son mandat présidentiel. Edouard Balladur dans une interview accordée à Antenne 2 affirmait : « le président Pompidou qui n'était pas homme à se laisser dicter ses décisions et à les laisser prendre par d'autres que lui [...] il aimait d'ailleurs souvent à dire qu'une décision ne pouvait pas être collective car il faut que celui qui décide soit le responsable »⁵²². À travers cette intervention, Édouard Balladur dépeint le portrait d'un homme difficilement influençable. Dans ce contexte, l'analyse des trajectoires et de l'influence de Michel Woimant, François Lavondès et René Galy-Dejean au sein du secrétariat général de l'Élysée prend tout son sens. Il s'agit de comprendre si ces conseillers techniques ont réellement exercé une influence sur les orientations politiques du président Georges Pompidou et, le cas échéant, de déterminer si cette influence était volontaire ou non. Ce chapitre se penche sur l'idée d'influence, tant directe qu'indirecte⁵²³ que ces acteurs ont pu exercer auprès du chef de l'État. Il convient d'analyser les interactions et les échanges entre les conseillers techniques et Georges Pompidou, afin de déterminer si leurs conseils, leurs recommandations et leurs prises de position ont pu façonner certaines décisions politiques. Par ailleurs, il est important d'examiner les différents leviers dont disposaient ces conseillers, notamment leur réseau professionnel, leur connaissance du fonctionnement de l'administration d'État et leur proximité avec le président. Ainsi, cette partie tend à se conformer à la définition de l'influence proposée par Olivier Nay : « certains processus de fabrication de l'obéissance et du consentement qui ne reposent

⁵²¹ Propos rapportés par Alain Guichard, « portrait intime du président », dans : *le monde*, 23 avril 1970.

⁵²² Témoignage d'Edouard Balladur pour Antenne 2 le 8 janvier 1979 : Source INA Question de temps - 08.01.1979 - 05 : 18

⁵²³ BODART Yves, « Les phénomènes de groupe », dans : *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n° 117-118, 2018, p. 119-146.

pas, en dernière instance, sur la coercition [...] L'influence s'appuie sur le capital de celui qui l'exerce, qu'il s'agisse du capital social (réseaux) ou économique (capacité à rétribuer) »⁵²⁴.

En parallèle, il est important de considérer que l'influence ne se limite pas à une direction unique mais qu'elle s'exerce également dans l'autre sens. En effet, Georges Pompidou semble avoir eu un impact sur ses conseillers, notamment dans la conception de l'État et la manière de faire de la politique. Sa forte personnalité et son autorité indéniable auraient pu façonner la vision et les stratégies de ses conseillers, les incitant de façon directe ou indirecte à adopter des approches alignées sur ses propres convictions politiques. L'analyse de l'influence des conseillers et du président se heurte à sa véritable limite dans la question des sources, constituant ainsi ce que Samy Cohen qualifie de « casse-tête pour le chercheur » en raison du caractère informel et lacunaire des interactions documentées. De plus, comme l'explique l'historienne Alice De Lyrot : « Les notes informelles, les annotations, les notes de synthèse, les comptes rendus d'audiences, les argumentaires, les relevés de décisions⁵²⁵ non seulement ne reflètent pas les divergences de points de vue, mais ne contribuent pas nécessairement au choix présidentiel »⁵²⁶. Il convient dès lors de prendre certaines précautions méthodologiques face aux sources afin de démêler les interactions complexes entre les conseillers et le pouvoir politique et ainsi évaluer au mieux l'étendue de leur influence directe.

L'influence indirecte des conseillers techniques

Samy Cohen, dans son étude prosopographique sur les cabinets de la cinquième République, soutenait la thèse que Jacques Foccart était un conseiller influent en raison de son apparition récurrente dans les agendas du Général de Gaulle⁵²⁷. Une adaptation de cette méthodologie semblait pertinente pour étudier les rapports d'influence entre Georges Pompidou et ses conseillers, mais malheureusement, les agendas du président ne

⁵²⁴ NAY Oliver, *Lexique de science politique*, Paris, éd. Dalloz, 2014.

⁵²⁵ CANAVAGGIO Perrine VAN DEN NESTE Evelyne, « Un bilan de la question des archives politiques en France : de l'approche personnelle à l'approche fonctionnelle », dans : *La Gazette des archives*, n°204, 2006, p. 74.

⁵²⁶ DE LYROT ALICE, « Sources politiques et politiques des sources : la recherche historique à l'épreuve des archives présidentielles de Georges Pompidou », dans : *Enquêtes*, n° 7, 2022, p. 8.

⁵²⁷ COHEN Samy, *Les conseillers du président : de Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing*, op.cit.

permettent pas de témoigner de ces échanges individuels avec chaque conseiller. Cependant, une approche alternative consisterait à analyser la présence et la participation des conseillers techniques lors des dîners officiels du président. Ces occasions de rassemblement pourraient fournir des indications sur leur degré d'accès au cercle de proximité présidentiel et sur leur possible rôle dans les discussions politiques informelles. Une telle approche nécessite de prendre en considération le temps passé aux côtés du président lors des dîners officiels en tant qu'élément d'influence indirecte. Cette influence indirecte au travers du temps passé au côté du président lors des dîners officiels correspond à ce que Yves Bodart⁵²⁸ nomme les fonctions de facilitation et de régulation impliquant une intervention au niveau des individus pour orienter les prises de décision. Pour ce faire, une analyse exhaustive des dîners et déjeuners officiels tenus dans la période comprise entre juillet 1969 et décembre 1970⁵²⁹ a été réalisée soit l'équivalent de 171 dîners et déjeuners officiels⁵³⁰.

Figure 4 : Présence des collaborateurs de Georges Pompidou aux dîners et déjeuners présidentiels

Collaborateurs de Georges Pompidou Nommés le 21 juin 1969	5/AG(2)/711 25/06/1969 - 28/11/1969	5/AG(2)/712 04/12/1969 - 18/02/1970	5/AG(2)/713 13/03/1970 - 25/05/1970	5/AG(2)/714 26/05/1970 - 25/06/1970	5/AG(2)/716 08/07/1970 - 01/12/1970	Total général
JOBERT Michel	10	6	5	3	10	34
BALLADUR Edouard	12	12	5	4	8	41
DUPUY Anne-Marie	4	1	2	1	2	10
NEGREL Madelaine		1				1
GAUCHER Georges	2	3	1	2		8
SERVAIS Simone	5	5	4	2	5	21
BERNARD Jean-René	6	4	2	2	4	18
LAVONDES François	5	6	1	5	7	24
WOIMANT Michel	2	4		2	1	9
GARAUD Marie-France	5	2	5	4	6	22
CEREZ Jean	3	2	2	1		8
CHASSEGUET Gérard	1	3		1		5
GALY-DEJEAN René	6	5		1	7	19
JUILLET Pierre	10	7	8	4	5	34

Au début de sa présidence, Georges Pompidou s'est largement appuyé sur son entourage proche, celui qui a été nommé le 21 juin 1969, pour l'accompagner dans l'exercice du pouvoir. Six acteurs reviennent avec insistance au sein des dîners et déjeuners officiels à savoir Edouard Balladur qui est présent dans 24 %, Michel Jobert et

⁵²⁸ BODART Yves, « Les phénomènes de groupe », *op.cit.*

⁵²⁹ Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, Série AG/5(2), sous série : AG/5(2)-711, AG/5(2)-712, AG/5(2)-713, AG/5(2)-714, AG/5(2)-716.

⁵³⁰ Cf Annexe

Pierre Juillet dans 20%, François Lavondès 14 %, Marie-France Garaud 12,8% et enfin Simone Servais dans 12,3% des repas officiels entre 1969 et 1970. De plus, il est possible de distinguer un second groupe de collaborateurs constitué de René Galy-Dejean et Jean-René Bernard présents respectivement à 10,8 % et 10,5 % des dîners officiels. Cette fréquence élevée des deux premiers cercles de collaborateurs présents aux repas officiels peut indiquer une certaine influence indirecte de ces conseillers sur Georges Pompidou. En participant régulièrement à ces événements, ils ont l'occasion d'interagir fréquemment avec le président dans un cadre formel et informel, ce qui leur permet d'échanger sur divers sujets politiques et de le conseiller de manière indirecte. Cette analyse remet en question les premières conclusions de l'historiographie qui attribuait le titre « d'éminence grise » à un groupe restreint de quatre personnes, à savoir Michel Jobert, Edouard Balladur, Pierre Juillet et Marie-France Garaud. En effet, en termes de proximité avec le président, François Lavondès et René Galy-Dejean se positionnent au même niveau d'influence que les quatre individus précédemment cités remettant ainsi en question le cadre humain de la notion « d'éminence grise ». Un troisième groupe de collaborateurs, auquel appartient Michel Woimant, semble se distinguer par sa présence nettement moins importante aux côtés du président de la République lors des dîners et déjeuners officiels. À première vue, ce groupe de collaborateurs semble avoir une influence indirecte moindre du fait de leur présence moins fréquente aux côtés du président. Cependant, c'est précisément cette proximité moindre avec le président qui a contribué à rendre ces collaborateurs relativement invisibles dans l'historiographie, comparativement aux autres conseillers plus souvent évoqués.

Il semble que ces différentes conclusions tirées des données macro-structurelles méritent d'être éclairées par des données micro-structurelles. L'historiographie n'analyse que peu ces phénomènes alors que les enjeux liés aux repas présidentiels constituent un atout majeur dans la communication et les relations politiques avec les invités. Dès lors, il convient de replacer les dîners dans leur contexte social et politique afin de comprendre les circonstances de l'influence indirecte exercée. Il est de coutume en France de placer une personne importante au centre de la table et d'éloigner du cœur de table les personnes qui apparaissent comme les individus les moins influents dans une forme de hiérarchisation. Cette hiérarchisation apparaît être évolutive, fluctuant en fonction des personnes invitées ainsi que des thèmes abordés lors des dîners officiels. Ainsi, Michel

Woimant semble placé au sommet de la hiérarchie des conseillers technique dès lors qu'il s'agit de ruralité ou d'agriculture. En effet, lors de déjeuner officiel sur ces deux thématiques, il n'est pas rare d'apercevoir Michel Woimant à la même table que le président de la République dans une proximité géographique témoin d'une proximité de pensée⁵³¹. Il en est de même, pour François Lavondès et René Galy-Dejean, en fonction des thématiques de travail qui leur sont propres. Ainsi, il apparaît que les conseillers techniques ont une certaine influence sur les thématiques de travail dont ils ont la responsabilité au sein du cabinet présidentiel. Leurs expertises spécifiques et leurs domaines de compétence peuvent les amener à peser davantage sur les sujets qui relèvent de leur champ d'action. Cependant, il est beaucoup plus délicat d'affirmer que leur influence s'étend de manière équivalente sur l'ensemble des autres thématiques abordées lors des dîners officiels. En effet, les décisions prises et les orientations débattues lors de ces événements dépendent souvent d'une combinaison complexe de facteurs qui sont que très difficilement qualifiable. Finalement, comme l'explique Pierre Bourdieu, le dîner fonctionne comme un pointilleux rite d'institution⁵³², ou comme l'explique François Denord, Paul Lagneau-Ymonet et Sylvain Thine dans leur article sur le champ du pouvoir en France : « [Le dîner est un] univers de révérence et de connivences, chacun reçoit la confirmation de son appartenance à l'élite au pouvoir »⁵³³.

Au-delà de la proximité physique établie lors des dîners, il apparaît que ce rapport d'influence indirecte ne peut véritablement se forger que par le biais d'un cadre de référence culturel propice à la création de liens entre les deux acteurs. Dans la trajectoire de Michel Woimant, l'histoire constitue un fil conducteur. Ces interventions dans la revue de la Société d'histoire moderne et contemporaine de Compiègne et sa nomination comme président du conseil d'administration de l'école des Chartes en février 1995⁵³⁴ en sont les témoins. Cet intérêt pour l'histoire est probablement influencé par son cadre personnel. En effet, son père avait souscrit à l'abonnement à la Géographie Universelle de Demangeon⁵³⁵. De plus, sa femme Françoise Adam Woimant, ancienne élève de

⁵³¹ Plan de table du déjeuner du mercredi 9 décembre 1970, concernant la Rénovation Rurale : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-718, dossier Rénovation rurale.

⁵³² BOURDIEU Pierre, « Les rites comme actes d'institution », dans : *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°43, 1982, p. 58-63.

⁵³³ DENORD François, LAGNEAU-YMONET Paul, THINE Sylvain, « Le champ du pouvoir en France », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 190, 2011, p. 24-57.

⁵³⁴ *Bibliothèque de l'école des chartes.*, t. 153, 1995, p. 613.

⁵³⁵ WOIMANT Michel, « Pour une histoire médicale des hôpitaux de Compiègne », *op.cit.*, p. 266.

l'école des Chartes⁵³⁶ consacre sa vie à l'histoire. Cette passion de Michel Woimant est largement partagée par Georges Pompidou qui « croit à l'enchaînement d'une Histoire « qui ne se divise pas », comme il croit aux vertus de la tradition »⁵³⁷. Cet intérêt commun pour la chose historique a nécessairement été alimenté par les influences et les connaissances de chacun. En somme, ce cadre de référence commun facilite par un langage commun la communication et l'enrichissement des débats de façon indirecte.

L'influence directe des conseillers techniques

René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant ont clairement exercé une influence directe sur Georges Pompidou contribuant ainsi à faire fonctionner la machine d'État et influençant les orientations politiques de leur temps. Il s'agit ici d'interroger ce que le philosophe Roger Mucchielli⁵³⁸ définit comme l'influence informative à savoir celui qui apporte des informations et/ou des éléments de contenu de façon volontaire⁵³⁹. Analyser l'influence directe des conseillers tels que les trois acteurs étudiés conduit à une analyse approfondie des rapports avec le président de la République lui-même. En effet, l'analyse ne se limite pas à étudier l'influence des conseillers sur les aspects techniques et administratifs car nous avons pu constater qu'ils jouaient un rôle essentiel dans la mise en place et le fonctionnement des ministères et des institutions au sein de l'État. Cependant, l'accent est mis sur l'examen de leurs influences directes vis-à-vis de Georges Pompidou et comment ils ont pu orienter les grandes lignes de la politique pompidolienne.

Dans ce contexte, l'utilisation du vocable et des réponses de Georges Pompidou apparaît particulièrement pertinente pour approfondir la compréhension de l'influence directe exercée par Michel Woimant, François Lavondès et René Galy-Dejean. Avant toute chose, il convient de souligner le travail de Sabrina Tricaud⁵⁴⁰, qui, à travers la retranscription de l'interview de François Lavondès, réalisée par Véronique Pradier a mis en lumière les réactions variées suscitées par les notes du président de la République :

⁵³⁶ BEDAGUE Jean-Charles, *Archives de l'École des chartes (1821-1945) ; Répertoire numérique détaillé de la sous-série 93AJ*, Paris, éd. Archives nationales, 2012, p. 42.

⁵³⁷ COINTET Jean-Paul, *et al.*, *Un politique : Georges Pompidou*, *op.cit.*, p. 156.

⁵³⁸ MUCCHIELLI Roger, *La dynamique des groupes*, Paris, éd. ESF, 1986.

⁵³⁹ BODART Yves, « Les phénomènes de groupe », *op.cit.*

⁵⁴⁰ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratiques*, *op.cit.*, p. 200.

« Le niveau le plus bas, c'était un V, parfois accompagné d'un U, qui signifiait « vu ». Le niveau suivant, pas très fréquent, était « soit », ce qui voulait dire : « votre truc, ça ne m'emballa pas, mais après tout, pourquoi pas ». Le niveau au-dessus c'était « d'accord ». Le niveau supérieur, c'était une annotation, parfois longue. On retrouvait là M. Pompidou annotant les dissertations de ses élèves, en travers. Le cas échéant, il corrigeait une faute d'orthographe au passage, et on avait des instructions précises. Après l'appréciation générale en tête de la copie, on avait des appréciations sur chaque paragraphe, allant de la négation à l'approbation, en passant par toutes les nuances. Quelquefois des marques personnelles, qui montraient qu'il réfléchissait en écrivant. C'était extrêmement précieux pour ses collaborateurs et cela conduisait à leur donner une situation tout à fait tranquillissante, en ce sens qu'ils avaient vis-à-vis de l'extérieur une garantie écrite qu'ils parlaient au nom du président de la République »⁵⁴¹. Néanmoins, tous ces éléments de langage ne reflètent pas l'intégralité des relations professionnelles entre Georges Pompidou et ses collaborateurs car ce sont des codes de communication professionnelle plus que l'entière relation interpersonnelle. Michel Woimant dans une conférence donnée lors du colloque sur la thématique de Georges Pompidou et l'Europe affirmait : « il faut se souvenir que la vivacité de ses paroles, de ses annotations (...) doit être, dans une certaine mesure, nuancée. Bien souvent, il durcissait son ton, devenait presque provocateur, soit pour susciter des réactions, soit pour mieux se faire comprendre ou encore pour frapper plus vigoureusement l'esprit de ceux qui auraient à mettre en œuvre les orientations qu'il donnait »⁵⁴².

Au-delà des niveaux d'annotation et des codes de communication professionnelle utilisés par Georges Pompidou dans ses échanges avec ses collaborateurs, ces pratiques révèlent également un aspect essentiel de l'influence des conseillers sur le président de la République. Les différentes réactions de Pompidou aux notes et aux propositions de ses conseillers témoignent d'un dialogue constant et d'une interaction réciproque. En effet, les annotations précises et nuancées que Pompidou apportait aux documents présentés par ses collaborateurs démontrent qu'il accordait une attention particulière aux idées et aux suggestions émises par son équipe. Ce processus d'échanges et de discussions permettait

⁵⁴¹ Entretien de François Lavondès par Frédéric Turpin du 23 janvier 2002, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série 1AV – sous série 1AV820.

⁵⁴² *Georges Pompidou et l'Europe*, Paris, éd. Complexe, 1995, p. 467.

aux conseillers de présenter leurs arguments de manière approfondie et réfléchie, et d'influencer ainsi les décisions prises par le président.

D'autre part, les moments où Pompidou durcissait le ton ou adoptait une posture provocatrice révèlent également une volonté de marquer les esprits et d'imposer ses orientations politiques avec fermeté. Ces moments de tension et de vigueur dans sa communication pouvaient être utilisés stratégiquement pour susciter des réactions et faire passer ses idées avec plus d'impact.

Cette mise en évidence des réactions face aux notes présidentielles ainsi que les précautions prises sur l'interprétation de la sémantique permet d'analyser les rapports d'influence entre les conseillers techniques et le chef de l'État, Georges Pompidou. De plus, elle permet d'appréhender leur rôle dans le processus décisionnel au sein de la présidence de Georges Pompidou. François Lavondès, dans une note datée du 19 juin 1970, informait le président de négociation en cours sur la fixation du SMIC au 1^{er} juillet 1970 en condamnant les prises de positions des collaborateurs du Premier Ministre et en proposant une alternative : « Cette thèse me paraît à tous égards inadmissible. Elle implique en effet que la fixation au 1^{er} juillet reposerait pour l'essentiel sur des hypothèses aléatoires et dangereuses concernant l'évolution des salaires et des prix au second semestre 1970. [...] Méconnaissant peut-être ainsi les impératifs économiques et monétaires, je préconiserais que le relèvement de juillet soit fixé à son maximum. Une solution intermédiaire consisterait à fixer le SMIC à 3, 50 francs, chiffre rond qui incorporerait environ 80 % de la hausse des salaires réels »⁵⁴³. Georges Pompidou répondait à cette prise de position de son conseiller social : « je suis partisan du 3,50. Il faut rester un peu en dessous et les chiffres ont une valeur psychologique »⁵⁴⁴. Cette interaction illustre la dynamique d'influence qui peut exister entre les conseillers techniques et le président de la République. Le conseiller présente ses arguments avec conviction, tentant de convaincre le président de revoir sa position. Cependant, malgré le désaccord, Georges Pompidou maintient sa décision démontrant ainsi sa capacité à résister aux opinions de ses conseillers et à prendre ses propres décisions politiques en tenant compte de diverses considérations. Cette situation montre que bien que les

⁵⁴³ Note de François Lavondès intitulée Fixation du SMIC au 1^{er} juillet : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)1059, dossier « François Lavondès ».

⁵⁴⁴ Annotation présidentielle perceptible en Annexe 5.

conseillers techniques aient une voix dans le processus décisionnel, le président Georges Pompidou conserve finalement son autorité et son pouvoir de décision.

Georges Pompidou et la création de l'entourage pompidolien

Dans les systèmes démocratiques modernes les rapports d'influences constituent un organe du fonctionnement institutionnel. Aucune échelle ne semble échapper à ce phénomène et l'échiquier politique national est alimenté par autant de convictions que d'acteurs. Le cabinet de Georges Pompidou à l'Élysée participe à ce schéma multiséculaire laissant place à des rapports d'influences bilatéraux entre le président de la République et ses conseillers. En ce sens, les convictions politiques, la conception de l'État et de la politique de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant semblent avoir été largement dictées par Georges Pompidou. Laurent Auzoult et Bernard Gangloff dans leur article sur l'influence sociale proposait une mise en perspective de ce rapport humain : « Les phénomènes d'influence peuvent se prêter à une analyse s'appuyant sur la notion de pouvoir »⁵⁴⁵.

Dans un tel contexte, étant donné le vaste éventail de pouvoirs détenus par le président, il est envisageable d'observer l'émergence de ce que Paul Claval⁵⁴⁶ qualifie de relations asymétriques de pouvoir et d'influence entre lui et ses conseillers. Georges Pompidou exerce une influence sur ses collaborateurs en premier lieu grâce à sa position hiérarchique en tant que président de la République, mais également en raison de son expertise technique et de sa connaissance approfondie des dossiers renforçant ainsi sa capacité à orienter les discussions et les prises de décision au sein de son entourage. Georges Pompidou s'implique de manière personnelle dans la gestion de la majorité des dossiers, comme en témoignent les nombreuses annotations manuscrites qu'il appose sur les multiples notes et documents. Cependant, cette pratique a été particulièrement développée par l'historiographie sous le concept d'absolutisme pompidolien. Les annotations manuscrites de Georges Pompidou sur les notes de François Lavondès, René Galy-Dejean de Michel Woimant attestent d'un langage directif, pour preuve : « M.

⁵⁴⁵ AUZOULT Laurent, GANGLOFF Bernard, « Influence sociale d'une autorité dans une tâche perceptive : l'impact des injonctions », dans : *Bulletin de psychologie*, n°507, 2010, p. 175-182.

⁵⁴⁶ CLAVAL Paul, *Espace et Pouvoir*, éd. PUF (col. Espace et liberté), 1978, p. 12.

Woimant, il faut confirmer fermement ce point de vue ! »⁵⁴⁷. Le langage directif émerge comme un témoignage tangible de l'influence exercée par Georges Pompidou sur ses collaborateurs. À travers ses annotations manuscrites et ses réponses précises, le président imposait sa vision et ses orientations. Ces marqueurs linguistiques ne sont pas simplement des indications techniques mais plutôt des injonctions claires qui orientent les conseillers vers la voie souhaitée par le président. Ce langage autoritaire illustre la manière dont Georges Pompidou exerçait son pouvoir au sein de l'Élysée, guidant les débats et les réflexions en fonction de ses propres convictions et priorités politiques. Ainsi, la nature même des annotations et des réponses de Pompidou met en lumière sa capacité à influencer les décisions et les orientations prises par ses conseillers soulignant ainsi la portée de son autorité au sein de la présidence.

L'interaction directe avec un président politiquement engagé exerce inévitablement une influence sur les conseillers donnant ainsi naissance à des convictions politiques influent sur leur parcours professionnel. L'engagement partisan de René Galy-Dejean au sein de l'UDR, et celui de Michel Woimant qui s'engage au côté de Philippe Marini membre du RPR puis de l'UMP, à la mairie de Compiègne sont les témoins de l'adhésion au conviction politique de Georges Pompidou.

⁵⁴⁷ Note de Michel Woimant a l'attention du président de la République du 23 septembre 1969, Annotation manuscrite de Michel Jobert : « Table ronde sur l'habitat ancien ». Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2) -1058, dossier « Michel Woimant ».

Chapitre IX : Les ambitions politiques de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant : aspirations vers le pouvoir et l'engagement politique

« Mais l'homme est aussi, de toute évidence, lié à une société dont il subit la marque, dont il accepte ou refuse les structures, dont il partage ou repousse les sentiments et les actes collectifs »⁵⁴⁸.

Une fois sortis des couloirs prestigieux de l'Élysée, les trajectoires postérieures de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant témoignent de l'impact durable du prestige présidentiel sur leurs parcours individuels. Comme l'explique Jean Margot-Duclot : « Le prestige implique une reconnaissance sociale de la supériorité, fondée sur une comparaison, soit entre sujets individuels, soit entre groupes »⁵⁴⁹. C'est ce même processus de comparaison qui a largement nourri l'imaginaire collectif français et a exercé une influence significative sur une grande partie de l'historiographie s'intéressant à l'entourage élyséen. En ce sens, l'idée de pantouflage, de promotion ou de repositionnement politique sont autant d'enjeux qui suscitent des fantasmes et des interrogations. Mais, quand est-il réellement des postes qu'ils occupent à la sortie de l'Élysée ? C'est dans cette interrogation que cette partie trouve toute sa substance. Une analyse approfondie de ces trajectoires ne peut faire l'impasse sur l'importance du prisme générationnel car les effets de l'expérience au sein du cabinet présidentiel sur les carrières ultérieures varient considérablement en fonction de l'âge auquel on intègre cet environnement de pouvoir. Dans cette perspective il est important de considérer que René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant, sont tous issus de la génération 1932, suscitant un intérêt particulier quant à l'analyse de l'influence de leur expérience au sein de l'Élysée sur le développement de leurs carrières. Dans cette partie, l'objectif est de considérer le secrétariat général de l'Élysée comme un espace transitoire entre deux espaces-temps permettant d'examiner l'impact de l'expérience présidentielle sur l'évolution ultérieure des parcours individuels. Il s'agit de questionner si ce passage au sein du secrétariat général de l'Élysée agit comme un accélérateur de carrière. Également si le secrétariat général de l'Élysée se présente comme un espace technocratique où se déploie

⁵⁴⁸ Ce texte rédigé par Georges Pompidou devait être lu lors d'une soirée à la Comédie-Française, le lundi 28 avril 1969., dans : *Institut Georges Pompidou*

⁵⁴⁹ MARGOT-DUCLOT Jean, « Le prestige », dans : *Bulletin de psychologie*, t. 15 n°197, 1961. p. 21-24.

une socialisation politique⁵⁵⁰ de grande envergure. Enfin, s'il s'agit d'un endroit où se génèrent les convictions politiques, les considérations idéologiques.

Le Secrétariat Général de l'Élysée : un accélérateur de carrière

Faire partie de l'entourage présidentiel a longtemps représenté un véritable catalyseur pour l'évolution de carrière des fonctionnaires. Elina Papadopoulos dans son article sur l'entourage civil du président de la troisième République⁵⁵¹ expliquait de façon explicite que malgré les contraintes liées aux sources, il apparaît très clairement que le passage rue Faubourg Saint-Honoré représente un véritable accélérateur de carrière arguant des promotions à des postes particulièrement bien rémunérés et prestigieux dans l'administration des finances. Noëlline Castagnez parvient à des conclusions similaires concernant l'entourage proche de Vincent Auriol durant la Quatrième République⁵⁵² avec des avancements notables qui suscitaient la satisfaction du président. Dans l'historiographie, l'idée d'un accélérateur de carrière semble être associée à la perspective d'un gain économique ou au prestige lié à la fonction occupée. Dans un souci d'intelligibilité, cette étude adoptera ce modèle pour évaluer les trajectoires postérieures des conseillers techniques de l'Élysée.

L'analyse de l'entourage présidentiel au sein de la cinquième République révèle un phénomène complexe et nuancé qui a captivé l'attention de l'historiographie. Cette dynamique est marquée par deux périodes contrastées en ce qui concerne le rôle de l'Élysée en tant qu'accélérateur de carrière. D'une part, la présidence gaullienne se situe dans la continuité des troisième et quatrième République où l'entourage proche de Charles de Gaulle a bénéficié de promotions significatives. Cette tendance illustre la façon dont le pouvoir présidentiel pouvait être utilisé pour favoriser la carrière des collaborateurs les plus proches⁵⁵³. En revanche, lors de la présidence de Valéry Giscard d'Estaing, l'historiographie observe un phénomène inverse. En effet, l'entourage giscardien semble avoir connu des reclassements moins fréquents et moins marqués, témoignant d'une

⁵⁵⁰ BARGEL Lucie, « Socialisation politique », dans : FILLIEULE Olivier, *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris, éd. Presses de Sciences Po (col. Références), 2009, p. 510-517.

⁵⁵¹ PAPADOPOULOS Elina, « L'entourage Civil Du Président de La IIIe République (1871-1920). », dans : *La Revue Administrative*, vol. 56, n° 334, 2003, p. 419.

⁵⁵² CASTAGNEZ Noëlline, « L'entourage de Vincent Auriol : au service d'une stratégie présidentialiste », dans : *Histoire@Politique*, n° 8, 2009, p. 83.

⁵⁵³ BERSTEIN Serge, BIRNBAUM Pierre, RIOUX Jean-Pierre, *De Gaulle et les élites.*, *op.cit.*

rupture avec les normes et les pratiques effectives⁵⁵⁴. Cette évolution soulève des questions sur le changement de perception et d'approche quant à l'influence de l'Élysée sur les carrières de ses collaborateurs. C'est dans ce contexte que la période pompidolienne est souvent considérée comme une phase intermédiaire, transitoire entre les deux positions.

Bien que perçue comme une zone tampon, l'analyse approfondie des trajectoires de Michel Woimant, François Lavondès et René Galy-Dejean permet de mettre en évidence un phénomène spécifique et précis. Ces conseillers techniques ont démontré qu'ils n'étaient pas simplement soumis aux tendances générales de l'entourage présidentiel gaulien, ni au déclassement de l'entourage giscardien, mais bien à un phénomène caractéristique de la période pompidolienne. Les trajectoires des trois conseillers sont diamétralement opposées au lendemain de leur départ de l'Élysée, pourtant chacune d'entre elles revêt un caractère prestigieux⁵⁵⁵. Ainsi, après une période transitoire au cours de laquelle François Lavondès a réintégré le Conseil d'État en tant que maître des requêtes, il est nommé Secrétaire Général du Conseil économique et Social le 20 décembre 1974⁵⁵⁶. Cette nomination intervient à la suite du décès de M. Jérôme Solal-Céligny le 18 novembre 1974⁵⁵⁷. Cette dernière s'opère sur ordre du président et du bureau du Conseil Économique et Social (CES). Ainsi, c'est le bureau de Gabriel Ventejol et ses différents vice-présidents, à savoir Jean Deleau, René Bernasconi, Xavier de la Fournière, Jacques Tessier et André Furst qui ont pris la décision de nommer François Lavondès⁵⁵⁸. Cette nomination propose un intérêt politique particulier car François Lavondès a déjà eu l'occasion de collaborer avec Gabriel Ventejol lors de la période où ce dernier était vice-président du CES, notamment dans le contexte de l'affaire du syndicaliste Gérard Nicoud⁵⁵⁹. A la fin de sa mission pour le CES, François Lavondès réintègre le conseil d'État où il occupe le poste de secrétaire général entre le 11 janvier 1990 et le 30 décembre

⁵⁵⁴ TRISTRAM Frédéric, « Un instrument politique mal assumé ? L'entourage de Valéry Giscard d'Estaing à l'Élysée de 1974 à 1981 », dans : *Histoire@Politique*, n° 8, 2009, p. 87.

⁵⁵⁵ TRICAUD Sabrina, WILLAERT Émilie, « Les cabinets de Georges Pompidou à Matignon et à l'Élysée (1962-1974) », *op.cit.*

⁵⁵⁶ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°300, 24 décembre 1974, p. 12963.

⁵⁵⁷ « CONSEIL ÉCONOMIQUE », dans : *Le monde*, 20 décembre 1974.

⁵⁵⁸ « La C.G.T. et la C.F.D.T. protestent contre l'élimination de leur candidat à la vice-présidence », dans : *Le monde*, 18 octobre 1974.

⁵⁵⁹ revue de presse de François Lavondès : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2) -242.

1990⁵⁶⁰, avant d'être nommé président successivement de quatre sections ou sous-sections. Il présidera ainsi la sous-section de la section du contentieux entre décembre 1990 et novembre 1991. Par la suite il est nommé président de la Commission centrale permanente prévue à l'article 1652 du code général des impôts en remplacement de M. Daniel Videau⁵⁶¹. C'est en mars 1993 que François Lavondès est nommé membre de la commission nationale d'équipement commercial jusqu'en septembre 2000. A cette date, il obtient une véritable promotion puisqu'il est nommé président de la prestigieuse commission des infractions fiscales⁵⁶².

Michel Woimant a lui aussi été nommé à un poste de grande importance peu après avoir quitté l'Élysée. En effet, il est nommé pour une période maximum de cinq ans à compter du 15 mars 1973, en vue d'exercer les fonctions de directeur général adjoint de la Caisse Nationale de Crédit Agricole⁵⁶³. Cette mise à disposition de la fonction publique d'État apparaît comme une véritable promotion dans la trajectoire de Michel Woimant. Cette nomination n'est en aucun cas le fruit du hasard et son passage à l'Élysée a grandement favorisé l'accès de Michel Woimant à ce poste. En effet, lors de son poste à l'Élysée il était déjà en étroite contact avec les services du Crédit Agricole. Dans une note datée du 3 juin 1970, intitulée « comité restreint sur les affaires agricoles », il évoquait la réforme liée à l'accroissement des compétences du Crédit Agricole. En conclusion de cette note, il affirmait : « Bien entendu, à la suite du Comité restreint, je réserverai votre position sur toutes ces affaires »⁵⁶⁴. Ainsi, il se positionne comme l'expert des questions relatives à la refonte structurelle du Crédit Agricole. Après sa carrière au secrétariat général de la présidence de la république, René Galy-Dejean prend un tournant significatif en devenant président de la SEMEA-XV, succédant ainsi à Yves Milhoud. Cette prise de fonction a été effective le 15 juillet 1974. Cette reprise de fonction de président de la SEMEA-XV s'inscrit parfaitement dans la continuité de ses missions à l'Élysée,

⁵⁶⁰ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°9, 11 janvier 1990, p. 454.

⁵⁶¹ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°123, 22 novembre 1991, p. 15248.

⁵⁶² *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°223, 26 septembre 2000, p. 15173.

⁵⁶³ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°121, 24 mai 1973, p. 5647.

⁵⁶⁴ Note de Michel Woimant du 3 juin 1970 intitulée comité restreint sur les affaires agricoles : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2) -1059.

notamment en ce qui concerne l'urbanisme de Paris et son agglomération. Le 15 juillet 1974, le journal *Le monde* affirmait : « En reprenant le contrôle de la SEMEA XV, M. Galy-Dejean retrouvera notamment un dossier difficile. Le projet de tour de la télévision, sur la rive gauche, face à la Maison de la radio, a été, on le sait, abandonné. Sans mettre en péril l'équilibre financier de l'opération Front de Seine, cette défection de l'O.R.T.F. prive la SEMEA XV de rentrées financières importantes »⁵⁶⁵.

Ces trois trajectoires divergentes après leurs expériences à l'Élysée apportent des éléments de réponse quant à la raison pour laquelle le passage à l'Élysée constituait un accélérateur de carrière durant la période pompidolienne. En effet, le passage à l'Élysée confère à ces conseillers techniques une double légitimité, à la fois technique et relationnelle, qui joue un rôle crucial dans leur promotion de carrière. D'un côté, en traitant des dossiers complexes et variés au sein de la présidence, ils acquièrent une expertise technique dans des domaines clés de l'administration et de la politique. Cette compétence nouvellement acquise les prépare de manière significative à leurs futurs postes en leur offrant une base solide pour aborder des problématiques similaires ou complémentaires. D'un autre côté, leur présence au sein de l'Élysée les connecte à un réseau influent et diversifié. Travaillant aux côtés du président et d'autres collaborateurs, ils interagissent avec des personnalités politiques, économiques et sociales de premier plan. Ces interactions créent des liens et des opportunités de collaborations qui s'avèrent précieuses une fois qu'ils quittent l'Élysée. En poursuivant leur carrière, ils peuvent tirer parti de ces réseaux pour mobiliser des ressources, échanger des informations et collaborer avec des acteurs clés de divers secteurs. Cette double légitimité, à la fois technique et relationnelle, renforce leur position dans le monde professionnel leur permettant d'aborder des défis complexes avec une perspective unique. Ainsi, le passage à l'Élysée agit non seulement comme un tremplin professionnel, mais également comme une plateforme de consolidation de compétences et de relations stratégiques. Il est donc délicat d'attribuer un effet purement générationnel à ces trajectoires professionnelles, mais il est indéniable qu'un effet de contexte et de lieu spécifique au secrétariat général de la présidence de la République de Georges Pompidou opère de manière significative sur le devenir professionnel de ces conseillers.

⁵⁶⁵ « M. RENÉ GALY-DEJEAN REDEVIENT PRÉSIDENT DE LA SEMEA-XV », dans : *Le monde*, 15 juillet 1974

De serviteur de l'État à homme politique

Souvent les collaborateurs du président de la République sont perçus comme de simples technocrates au service d'un homme, d'une ligne politique et de l'État. Mais une question se pose naturellement à tout individu désirant appréhender les méandres de l'Élysée pendant la période pompidolienne : l'Élysée, peut-il également être le creuset d'une socialisation politique profonde ? Cependant, afin de saisir pleinement les effets du contexte et du lieu sur le phénomène de socialisation politique, il est impératif de prendre en compte la socialisation politique familiale permettant ainsi d'analyser « les tensions contextuelles entre les apprentissages précoces et les expériences plus tardives »⁵⁶⁶. Deux tendances émergent nettement des trois trajectoires étudiées. François Lavondès et Michel Woimant du fait de leurs origines familiales, semblent avoir été exposés de manière précoce à l'environnement administratif. Cet univers administratif se trouvait étroitement lié au milieu politique durant la quatrième République et cette interpénétration pourrait indiquer que ces deux acteurs étaient déjà forgés par un creuset politique. Dans le cas de René Galy-Dejean, il est également possible de discerner une socialisation politique précoce enracinée dans son enfance au sein d'une famille d'agriculteurs. En effet, la fin du XIXe et le début du XXe siècle ont été marquées par une politisation croissante des campagnes françaises, résonnant avec la devise républicaine inscrite sur la statue de la République du village de Savines-le-Lac, dans les Hautes-Alpes : « Les trois républiques doivent être l'objet de notre éternelle gratitude. La première nous a donné la terre, la seconde le suffrage et la troisième le savoir »⁵⁶⁷.

Cette dynamique politico-républicaine a potentiellement exercé une influence sur la sensibilité politique de René Galy-Dejean dès sa jeunesse contribuant ainsi à forger les contours de son engagement ultérieur dans le milieu politique. Les trois parcours de socialisation politique, bien que divergents, soulèvent une question essentielle : comment cette socialisation politique préalable et l'influence des héritages familiaux se transforment-ils en une véritable politisation des acteurs lors de leur passage au sein de l'administration de Georges Pompidou ? Il apparaît que dans les trajectoires de René Galy-Dejean et Michel Woimant, la politisation s'opère effectivement lors de leur passage

⁵⁶⁶ JOIGNANT RONDON Alfredo, « La socialisation politique. Stratégies d'analyse, enjeux théoriques et nouveaux agendas de recherche. » dans : *Revue française de science politique*, n°5, 1997, p. 544.

⁵⁶⁷ VIGREUX Jean, « Les campagnes françaises et la politique (1830-1914) », dans : *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° 5, 2006, p. 54-72.

au sein du cabinet de la présidence de la République de Georges Pompidou. Effectivement, c'est cette période qui opère la transition ou l'accentuation entre le travail technocratique et un engagement politique plus marqué. Bien que ces deux aspects puissent coexister simultanément comme c'est le cas dans les deux trajectoires. L'engagement politique de René Galy-Dejean précède même son entrée au sein du cabinet de la présidence de la République. En effet, il se rallie au président en rejoignant l'UDR pour les élections législatives de 1967, et à la suite du décès de Georges Pompidou en 1974, il rejoint le Mouvement des Démocrates dirigé par Michel Jobert⁵⁶⁸. En 1976, il accède au bureau directeur du parti « jobertiste », marquant ainsi sa continuité dans le domaine politique⁵⁶⁹. Par la suite, il cumule les mandats et devient un homme incontournable de la vie politique parisienne occupant des fonctions de maire adjoint, de membre du conseil municipal, membre du conseil général puis députés de façon continue entre 1983 et 2008⁵⁷⁰. Il témoigne d'une fidélité marquée envers les hommes avec lesquels il a collaboré au secrétariat général de la présidence de la République de Georges Pompidou car après avoir siégé dans la direction du parti jobertiste, il assume le rôle de trésorier pour le compte du candidat du parti gaulliste RPR, Edouard Balladur⁵⁷¹. Son attachement envers les hommes avec lesquels il a collaboré perdure jusqu'à sa mise en cause pour détournement de fonds publics liés au financement de la campagne de 1995 en octobre 2013. Par la suite, la presse nationale fait état de déclarations dans lesquelles il aborde l'utilisation de fonds privés de Matignon pour soutenir financièrement la campagne d'Édouard Balladur. C'est à ce point que cette étude atteint sa limite, car le travail de l'historien requiert une approche rigoureuse basée sur le croisement des sources et pas de seulement l'analyse de simples articles de presse afin de fournir des données solides et vérifiables.

Néanmoins, l'engagement partisan de René Galy-Dejean en faveur du parti politique gaulliste, et plus spécifiquement aux côtés de membres avec qui il avait

⁵⁶⁸ POZZI Jérôme, *Les mouvements gaullistes : Partis, associations et réseaux (1958-1976)*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2011, p. 293-315.

⁵⁶⁹ « M. RENÉ GALY-DEJEAN A PRÉSENTÉ LES CANDIDATS JOBERTISTES », dans : *Le monde*, 03 décembre 1976.

⁵⁷⁰ TRICAUD Sabrina, WILLAERT Émilie, « Les cabinets de Georges Pompidou à Matignon et à l'Élysée (1962-1974) », *op.cit.*

⁵⁷¹ PORTELLI Hugues. « Chapitre 6. Édouard Balladur les logiques d'une candidature », dans : PERRINEAU Pascal, *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995.*, Paris, éd. Presses de Sciences Po, 1995, p. 113-126.

collaboré au sein du secrétariat général de la présidence de la République de Georges Pompidou, témoigne de manière significative de sa politisation durant cette période. Cette fidélité politique qui s'est manifestée à travers sa participation active au parti gaulliste RPR et sa contribution à la campagne d'Édouard Balladur souligne l'importance des liens tissés au cours de ses années au sein de l'administration présidentielle. Ces expériences ont non seulement contribué à forger ses convictions politiques, mais ont également influencé ses choix et son engagement après son expérience à l'Élysée. De plus, pour René Galy-Dejean, cet engagement partisan semble revêtir les caractéristiques d'un choix de carrière délibéré. Comme le met en lumière Daniel Gaxie dans son article « La démocratie et les élites » : « les partis politiques offrent la possibilité d'accéder à « diverses gratifications symboliques comme le prestige, la notoriété, l'honneur et le pouvoir »⁵⁷². Cette dimension explicite de recherche de gratifications intrinsèques dans le domaine politique se reflète clairement dans la trajectoire de René Galy-Dejean. Son parcours politique postérieur à son passage à l'Élysée illustre son désir d'acquérir un ensemble de récompenses qui transcendent le simple exercice du pouvoir. En tant que facteur de consolidation de son influence et de sa visibilité, cet engagement partisan s'aligne avec les principes énoncés par Daniel Gaxie. Cette orientation révèle que la transition de la fonction publique à la sphère politique n'a pas seulement été une continuation de son service pour l'État mais aussi une quête personnelle de reconnaissance et d'influence au sein de la société.

Le parcours de Michel Woimant après son temps au sein de l'Élysée révèle une politisation qui prend une trajectoire distincte de celle de René Galy-Dejean. En effet, à la suite de son passage à l'Élysée, Michel Woimant opte pour un retour à la Cour des comptes mais il ne se contente pas de cet horizon administratif. Son engagement politique se manifeste davantage à l'échelle locale où il s'implique activement dans sa ville natale de Compiègne. Cette orientation suggère une politisation qui ne se limite pas à une simple affiliation à un parti national, mais qui trouve des expressions concrètes dans des activités et des responsabilités politiques au niveau de sa communauté. Cela met en évidence la capacité de son expérience à l'Élysée à avoir influencé ses choix ultérieurs en le poussant à s'engager dans des sphères politiques plus spécifiques et locales tout en restant fidèle à

⁵⁷² GAXIE Daniel, « La démocratie et les élites », dans : *Pouvoirs*, n° 161, 2017, p. 5-17.

ses racines administratives⁵⁷³. Ces deux trajectoires illustrent clairement l'impact direct de leurs expertises au sein de l'Élysée sur leur engagement politique subséquent. Michel Woimant, ayant concentré son travail sur les enjeux de la ruralité adopte une démarche cohérente en se tournant vers la politique locale dans sa ville natale de Compiègne. Sa spécialisation lui permet d'entrer dans une logique de parcours politique à l'échelle communale. René Galy-Dejean, ayant été impliqué dans la définition des orientations politiques pour Paris, choisit de s'engager politiquement dans la capitale française en rejoignant des partis gaullistes. Ce choix de s'investir politiquement à Paris peut s'expliquer par la perception de la politique parisienne comme un facteur de réussite professionnelle et sociale. En effet, exercer un rôle politique au sein de la capitale française peut être perçu comme une preuve de réussite et d'ascension sociale. Cette évolution semble correspondre à ce que Jules Naudet qualifie par le groupe verbal « s'en sortir », c'est-à-dire l'émancipation d'une situation socio-économique précaire et la réalisation d'une transition de classe entre les origines et le présent de l'individu⁵⁷⁴. En somme, leur passage à l'Élysée façonne leurs trajectoires politiques en fonction de leurs expertises et des opportunités qui s'offrent à eux, tout en tenant compte de leurs racines et de leurs ambitions personnelles. En revanche, la trajectoire de François Lavondès se distingue nettement en termes de politisation car aucun élément documenté ne témoigne d'une quelconque implication politique de sa part. Ces trois trajectoires professionnelles bien que similaires a bien des égards au premier abord se démarquent nettement les unes des autres : François Lavondès privilégie une carrière au sein de l'administration, Michel Woimant opte pour une voie combinant administration et engagement politique tandis que René Galy-Dejean s'engage pleinement dans la politique partisane.

Serviteur de l'État : passion, culture et vie familiale

Ces trois acteurs ont consacré une grande partie de leur vie à la fois à l'administration et à l'engagement politique. Il apparaît très clairement que ces trois trajectoires répondent en grande partie à la question rhétorique posée par Françoise

⁵⁷³ INSTITUT GEORGES POMPIDOU, *Programme d'archives orales : Biographies et index*, Paris, éd. Émilie Robin, 2016, p. 310.

⁵⁷⁴ NAUDET Jules, « Mobilité sociale et explications de la réussite en France, aux États-Unis et en Inde », dans : *Sociologie*, vol. 3, 2012, p. 39-59.

Dreyfus : « servir l'État, un idéal encore moderne ? »⁵⁷⁵. Servir l'État apparaît comme une décision et un idéal qui engagent sur un parcours de vie entière. En effet, il est indéniable que dans l'histoire des trois acteurs étudiés leurs engagements envers l'État se déploient pleinement. Une fois immergés dans le sérail de l'administration et de la politique, il apparaît qu'aucun de ces acteurs ne parvient véritablement à s'en détacher. Que ce soit sur le plan professionnel, intellectuel ou personnel, ces acteurs semblent demeurer profondément engagés. En effet, il semblerait que pour ces hauts fonctionnaires, la notion de retraite ne soit pas vraiment envisageable. En effet, dans la trajectoire de René Galy-Dejean, l'engagement politique a revêtu un caractère partisan et s'est prolongé tout au long de sa vie avec un investissement au sein de différents partis politiques mais également au sein de l'Institut Georges Pompidou.

Les deux autres trajectoires sont également les témoins de ce phénomène particulier d'imprégnation du milieu professionnel au sein de la sphère privée. Pour exemple le décret du 14 octobre 1997 portant admission à la retraite et maintien en activité de la Cour des comptes évoquait : « Par décret du Président de la République en date du 14 octobre 1997, M. Michel Woimant, conseiller maître à la Cour des comptes, est admis à faire valoir ses droits à la retraite par limite d'âge à compter du 24 août 1997 ». Cependant au sein de ce même décret, il est possible de lire : « M. Woimant est, sur sa demande, maintenu en activité au-delà de la limite d'âge dans les conditions fixées par l'article 1er de la loi n° 86-1304 du 23 décembre 1986 relative à la limite d'âge et aux modalités de recrutement de certains fonctionnaires civils de l'État »⁵⁷⁶. Lors de sa réception du grade de commandeur de la légion d'honneur, le deux janvier 2007, Michel Woimant est encore conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, adjoint au maire de Compiègne. Il convient de noter que Michel Woimant, en partenariat avec son ami universitaire François Caron a contribué à la création de l'Institut Georges Pompidou⁵⁷⁷. L'initiative de Michel Woimant de cofonder l'Institut Georges Pompidou avec son collègue universitaire reflète son désir de rester impliqué dans le domaine administratif et politique même en dehors de son rôle direct au sein de l'administration présidentielle.

⁵⁷⁵ DREYFUS Françoise, « Servir l'état, un idéal encore moderne ? », *op.cit.*

⁵⁷⁶ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°241, 16 octobre 1997, p. 15027.

⁵⁷⁷ TRICAUD Sabrina, WILLAERT Émilie, « Les cabinets de Georges Pompidou à Matignon et à l'Élysée (1962-1974) », *op.cit.*, p. 419.

En s'engageant dans la création d'une institution culturelle et académique portant le nom de Georges Pompidou il témoigne de son attachement aux idéaux et aux valeurs qui ont façonné sa carrière au sein de l'Élysée. Cette démarche souligne également sa conviction que la politique et l'administration sont des domaines intrinsèquement liés à la société et à la culture et qu'il peut continuer à contribuer à l'évolution de ces domaines d'une manière significative même en dehors du cadre officiel de la présidence. En effet, sa participation à la création de l'institut montre que Michel Woimant perçoit la politique et l'administration comme des vocations durables, imprégnées de valeurs et d'engagements qui transcendent les limites du pouvoir exécutif et de l'arène politique.

François Lavondès est dans une situation similaire à celle de Michel Woimant. Le dix juillet 1997, le journal officiel annonçait officiellement : « Par décret du Président de la République en date du 10 juillet 1997, M. François Lavondes, conseiller d'État, est admis à faire valoir ses droits à la retraite, par limite d'âge, à compter du 31 juillet 1997. M. François Lavondes est, à compter de la même date, maintenu, sur sa demande, en activité en surnombre, au-delà de la limite d'âge, en application de la loi n° 86-1304 du 23 décembre 1986 [...] ». Cependant il reste dans l'administration d'État puisque lors de sa nomination en tant que commandeur de la légion d'honneur le premier janvier 2010, il est encore membre du conseil d'État en tant que commissaire surveillant de la Caisse des dépôts et consignations. De plus, il intervient fréquemment auprès de l'Institut Georges Pompidou pour témoigner du fonctionnement administratif et politique de l'époque pompidolienne. Finalement, il semble que ces deux acteurs appartiennent pleinement à l'État et qu'ils en sont une version personnifiée. Cette appartenance se manifeste notamment à travers leur nomination à la Légion d'honneur. François Lavondès et Michel Woimant ont tous les deux été nommés officiers de la légion d'honneur en mars 1995⁵⁷⁸, puis dans une forme de récompense commandeurs en 2007⁵⁷⁹ dans le cas de Michel Woimant et 2010⁵⁸⁰ dans le cas de François Lavondès. L'appartenance à la communauté de la Légion d'honneur s'aligne parfaitement sur la conception originelle de cette institution, telle qu'expliquée par Claude Hagège : « Bonaparte souhaitait certes que la

⁵⁷⁸ Michel Woimant : officier du 03 mars 1995, François Lavondès officier du 14 mars 1995.

⁵⁷⁹ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°0001, 02 janvier 2007.

⁵⁸⁰ *Journal Officiel de la république française, Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces*, n°0001, 01 janvier 2010.

République regroupât les plus méritants des citoyens dans un corps d'hommes valeureux, susceptibles de faire office de guides pour la nation, par le modèle qu'ils incarnaient et l'éthique qui inspirait leur conduite [...] l'honneur n'est pas seulement le mérite »⁵⁸¹. Il est possible d'émettre l'hypothèse que François Lavondès et Michel Woimant se reconnaissent dans cette vision dans leur accession à la Légion d'honneur ainsi que leur promotion au grade de commandeur, marque leur appartenance indélébile à l'État qu'ils sont tenus de servir jusqu'à la fin de leur vie. Cette distinction, au-delà de ses aspects honorifiques reflète leur engagement profond envers leur pays et leurs responsabilités à titre de modèles pour la société. En intégrant ce cercle prestigieux, ils incarnent le lien entre l'État et les individus qui le servent loyalement ; une symbolique renforcée par leur participation active à l'Institut Georges Pompidou, dans la volonté de poursuivre leur engagement même après leur passage au sein de l'administration présidentielle.

L'analyse des interactions et de l'influence au sein de l'entourage présidentiel de Georges Pompidou a éclairé les vérités souvent méconnues derrière les conceptions préconçues et a permis de plonger au cœur des méandres qui caractérisent le pouvoir exécutif. Cette enquête a mis en évidence que les notions d'influences et de relations interpersonnelles sont bien plus riches et nuancées que ce que les schémas simplistes suggèrent. En réalité, elles se déploient en des dynamiques complexes exerçant une influence concrète sur les orientations professionnelles et les prises de décision des individus examinés. Les interactions au sein de l'entourage présidentiel se manifestent et varient en fonction des différents échelons hiérarchiques. Bien que la nécessité pour les membres de cet entourage de se rendre indispensables afin de maintenir leur position demeure, des relations qui tendent presque à s'approcher de l'amitié sont perceptibles. Les échanges de correspondances, comme ceux entre Michel Woimant et François Lavondès reflètent un respect mutuel et une collaboration constructive soulignant une cohésion au sein de l'équipe présidentielle. Le partage d'expertises ciblées, comme dans le cas de Michel Woimant transmettant des informations à René Galy-Dejean, montre la volonté de se rendre indispensable au sein de l'administration. Cette volonté peut être renforcée par le dilemme entre l'intérêt personnel et la vertu. Ces deux positions interagissent dans

⁵⁸¹ GEORGELIN Jean-Louis, « L'honneur de la Légion d'honneur », dans : *Inflexions*, n° 27, 2014, p. 99-102.

un écosystème qui évolue en permanence selon les relations d'amitié ou d'inimitié. Ce renforcement de la subjectivité au sein de l'appareil étatique tend à apporter une certaine confusion et alimente ainsi les fantasmes au sein de la société française. Une hypothèse peut être émise sur l'expression utilisée couramment par le peuple qui qualifie « d'éminences grises » les collaborateurs influents du président de la République. Cette expression très utilisée pendant la période pompidolienne peu trouver sa genèse dans ce flou existant entre intérêt personnel et sens de l'intérêt général. De plus, les différences dans les trajectoires internes à l'institution des acteurs, comme l'ascension plus marquée de René Galy-Dejean, remettent en question la thèse proposée par Herbert Hyman selon laquelle la classe sociale détermine l'ambition politique⁵⁸². Les rapports à la hiérarchie semblent connoter l'expression de cette ambition. L'influence de l'institution qu'incarne le secrétariat général de la présidence de la République est un facteur crucial dans les interactions et les dynamiques relationnelles au sein de cet entourage présidentiel. En tant que structure centrale du pouvoir exécutif, le secrétariat général agit comme un pivot autour duquel gravitent les conseillers et les collaborateurs. Cette institution symbolise l'autorité et l'orientation politique du président conférant ainsi une légitimité aux membres qui y participent. Par conséquent, les interactions au sein de cette institution sont teintées par cette notion d'appartenance à un cercle restreint de décideurs influents, ce qui peut à la fois renforcer la cohésion et engendrer des rivalités entre les acteurs cherchant à obtenir une reconnaissance et une influence accrues. L'institution elle-même devient une force influente façonnant les relations et les aspirations individuelles au sein de l'entourage présidentiel tout en étant simultanément influencée par les personnalités et les dynamiques propres à ses membres dans une grille de lecture intemporelle.

⁵⁸² HYMAN Herbert, « The value systems of different classes : a social psychological contribution to the analysis of stratification », dans : BENDIX Reinhard , LIPSET Seymour Martin (dir.), *Class, status and power*, Glencoe, éd. The Free Press, 1953, p. 438.

Conclusion : Conformisme, héritages et pouvoirs

En cherchant à sonder les profondeurs de l'histoire politique au travers les trajectoires uniques de trois collaborateurs de Georges Pompidou, l'objectif initial demeurait évident : mettre en lumière leurs parcours, leur histoire. C'était également mettre en lumière les leviers, les dénominateurs communs et les différences de trajectoire des acteurs avec comme perspective synchronique commune, leurs fonctions au secrétariat général de la présidence de la République de Georges Pompidou. L'exercice de la biographie croisée s'est alors imposé comme une évidence pour redonner du sens et de l'humanité, sans aucun doute. Ce positionnement méthodologique singulier prend tout son sens quand est considéré l'aspect multifactoriel. En premier lieu, l'aspect générationnel⁵⁸³ commun aux trois acteurs. En second lieu, leur proximité avec le président de la République Georges Pompidou. Dès lors le choix a été fait de comprendre trois « personnages de l'ombre », trois « serviteurs de l'État » dans toutes leurs dimensions.

L'adoption d'une telle méthodologie nécessitait obligatoirement d'élargir l'analyse afin d'appréhender les rouages d'une politique donnée à travers les hommes qui l'animent. Ces hommes sujets à fantasmes de par leurs accès au pouvoir et la méconnaissance de leurs missions sont pourtant des pièces centrales de la mise en place d'une politique publique et du fonctionnement institutionnel. Comme l'ont démontré de nombreux théoriciens et chercheurs, la compréhension de l'homme permet l'appréhension de l'humain et de la politique. Cette volonté nouvelle depuis la fin des années 1970 de comprendre les individus pour cerner la politique conjuguent les disciplines dans des biographies et des prosopographies. À l'image de Pierre Barral et de sa thèse sur l'agrarisme⁵⁸⁴, des études sous la direction de René Rémond sur les cabinets ministériels⁵⁸⁵, des biographies des acteurs illustres ou des hommes méconnus, l'histoire du politique s'est alors enrichie de l'histoire sociale. Cependant cette étude s'inscrit également dans une démarche pluridisciplinaire ou l'apport de la sociologie est indéniable. Les différentes sociographies ont apporté des éléments conceptuels d'analyses essentiels à la compréhension précises de ces trajectoires. Malgré tout, cette étude ne

⁵⁸³ JOIGNAT RONDON Alfredo, « La socialisation politique. Stratégies d'analyse, enjeux théoriques et nouveaux agendas de recherche. », *op.cit.*

⁵⁸⁴ BARRAL Pierre, *Les agrariens français de Méline à Pisani* *op.cit.*

⁵⁸⁵ : BOUSSARD Isabel, COUTROT Aline, REMOND René, *Quarante ans de cabinets ministériels. De Léon Blum à Georges Pompidou*, *op.cit.*

peut pas prétendre constituer une vérité absolue sur l'impact des hommes sur la politique pompidolienne, mais simplement la réalité de trois hommes qui semblent constituer un modèle de pouvoirs.

L'appréciation des trajectoires de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant met en évidence le poids considérable de l'héritage et des capitaux acquis dans toute la complexité que Pierre Bourdieu a bien voulu leur donner⁵⁸⁶. En effet, au regard de deux des trois trajectoires étudiées, comment ne pas considérer l'héritage de ces capitaux comme un facteur clé de réussite ? Les composantes liées à leur héritage familial constituent l'essence même d'une sociologie primaire en faveur de la compréhension de leur réussite professionnelle et sociale.

En ce sens, deux modèles distincts sont perceptibles au sein de ces trajectoires familiales. Les origines sociales de François Lavondès et Michel Woimant infusent leur parcours de par l'abondance des capitaux intériorisés par les acteurs. La transmission du capital économique de la famille de ces deux acteurs apparaît comme un cadre socialisateur important, dans lesquels les deux individus s'identifient reproduisant une logique familiale où la réussite économique constitue une norme.

Cependant, c'est dans l'intériorisation du capital social et culturel familial de ces deux acteurs que leur appétence pour la chose publique et leur intérêt pour l'État trouve sa genèse. Leur proximité avec des personnalités politiques, des personnes ayant un statut scolaire et professionnel élevé que ce soit dans le cercle familial ou dans le réseau développé autour de cette même famille, appuie directement sur leur propension à s'engager politiquement dans un métier ou premièrement ils sont reconnus socialement, secondement ils maintiennent l'idéal social familial. Cette appartenance à un modèle social et familial trouve une cohérence significative dans l'analyse proposée par Sabrina Tricaud ou elle assimile l'entourage institutionnel de Georges Pompidou à des « héritiers »⁵⁸⁷. Cependant, cette analyse prosopographique tend à exclure de par sa forme méthodologique les origines familiales moins présentes au sein des collaborateurs du président. Cette exclusion s'illustre par le parcours de René Galy-Dejean qui a su trouver des ressources propres pour cheminer vers l'institution présidentielle. L'entourage

⁵⁸⁶ JOURDAIN Anne, NAULIN Sidonie, « Héritage et transmission dans la sociologie de Pierre Bourdieu », *op.cit.*

⁵⁸⁷ TRICAUD Sabrina, *L'Entourage de Georges Pompidou (1962-1974). Institutions, hommes et pratiques*, *op.cit.*, p. 288.

pompidolien est fortement connoté par ce bipartisme entre origines sociales élevées et origine plus modeste.

Ce bipartisme substantiel constitue un marqueur significatif de disparité dans les parcours, engendrant ainsi deux logiques distinctes de recrutement au sein du Secrétariat général de l'Élysée. En effet, les acteurs considérés comme « héritiers » bénéficient d'un parcours scolaire brillant dans lequel le passage à l'ENA semble constituer une norme dans une perspective de carrière dans la haute administration française. Cette formation élitiste dans laquelle se retrouve François Lavondès et Michel Woimant renforce la thèse bourdieusienne selon laquelle l'école légitime les inégalités⁵⁸⁸ face à l'accès à des postes prestigieux. Au sein de leur formation, ils développent leurs réseaux de connaissances amicales, professionnelles et politique, mais se conforment également à des pratiques professionnelles communes à l'ensemble des élèves leur conférant un profil technocratique. Leur parcours à l'ENA les propulse au rang de hauts fonctionnaires les amenant à intégrer un des trois grands corps d'État ou une administration centrale.

Cet apprentissage scolaire suppléé de ces expériences professionnelles justifie une logique de recrutement dans le cabinet pompidolien influant l'historiographie qui argue une « énarçhisation »⁵⁸⁹ durant la seconde moitié du XX^e siècle. Néanmoins, l'établissement de la cohésion du recrutement au sein de l'entourage institutionnel du président Georges Pompidou se révèle bien plus complexe que la simple agrégation de technocrate avec notamment des profils issus de parcours diversifiés participant à cette dynamique. Dans cette optique et en prenant exemple sur le parcours de René Galy-Dejean, il devient évident que l'engagement partisan joue un rôle essentiel en tant que levier de recrutement. C'est en fin de compte la proximité humaine, qu'elle découle des parcours à l'ENA où les acteurs ont pu côtoyer des proches de Georges Pompidou, ou d'un engagement partisan au sein du parti présidentiel que le processus de recrutement semble véritablement se mettre en place. Cette proximité personnelle et/ou politique devient le marqueur d'une relation de confiance entre Georges Pompidou et ses collaborateurs et a été l'élément catalyseur qui a ouvert les portes du pouvoir présidentiel à l'ensemble des conseillers du chef de l'exécutif.

⁵⁸⁸ BOURDIEU Pierre, « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », *op.cit.*

⁵⁸⁹ KESLER Jean-François, *Le Pire des systèmes...à l'exception de tous les autres : De l'énarçhie de la noblesse d'État et de la reproduction sociale*, *op.cit.*

L'inégalité sociale initialement présente qui s'est par la suite matérialisée par une inégalité en matière de formation se perpétue au sein du cabinet de la présidence de la République se transformant alors en une inégalité statutaire. Cette dernière est essentiellement de nature juridique car dans la pratique une fois intégrés au cabinet de la présidence, les conseillers techniques et les chargés de mission opèrent sur un pied d'égalité, travaillant conjointement à l'élaboration et à la réalisation de la feuille de route présidentielle. À partir de ce moment un groupe professionnel cohésif et interdépendant prend forme, rassemblant les conseillers techniques et les chargés de mission au sein d'une dynamique commune. La naissance de ce nouveau groupe professionnel spécifique à la période pompidolienne est infusée par l'héritage des traditions gaulliennes marquées par la primauté des hauts fonctionnaires issues des grands corps d'état dans lequel il est possible de noter une ouverture progressive envers des individus issus d'autres horizons. Cette démarche, visant à éviter la stagnation, insuffle une nouvelle vitalité au groupe, préservant ainsi son dynamisme et lui permettant de s'adapter aux évolutions qui lui sont contemporaines.

Cela permet également à Georges Pompidou de se détacher de cette étiquette populaire accordant aux deux premiers présidents de la cinquième République la même stratégie politique doublée d'une conception de l'État identique⁵⁹⁰. Ce groupe trouve sa cohésion dans la convergence de pratiques partagées ainsi que dans un ensemble de valeurs communes définies par les aspirations présidentielles créant ainsi un socle commun sur lequel repose son identité et son action collective. Cette visée collective se matérialise au sein d'une hiérarchie clairement définie où chaque collaborateur se voit assigner un portefeuille spécifique, dans un domaine de compétences précis et/ou des missions politiques. Ces domaines de compétences sont identifiés en fonction des expertises acquises au cours de leur cursus scolaire ainsi que de leurs expériences professionnelles. Cette structure institutionnelle répond cependant à un enjeu spécifique à la période pompidolienne que l'historiographie qualifie d'« absolutisme pompidolien »⁵⁹¹. En effet, les collaborateurs doivent rendre compte au président de tous

⁵⁹⁰ « Georges Pompidou, la modernité dans la continuité », reportage vidéo, dans : INA, 01.07.2011

⁵⁹¹ CHANTEBOUT Bernard, *Droit constitutionnel et science politique, op.cit.*

les dossiers sous forme de notes afin de connaître les instructions politiques⁵⁹² de l'homme de Montboudif. Néanmoins, l'analyse de ces trois acteurs a permis de discerner l'importance spécifique que le président accordait aux questions relatives à la politique sociale, à la politique agricole, rurale ainsi qu'à l'aménagement du territoire, qu'il soit de nature rurale ou urbaine. Les collaborateurs du président bénéficiaient d'une certaine latitude dans l'exercice de leurs fonctions dès lors qu'ils obtenaient l'approbation présidentielle. Ils étaient la voix du président bénéficiant ainsi de la légitimité nécessaire au sein des différentes institutions françaises, ce qui leur permettait d'influencer directement les prises de décision et les orientations dans les domaines relevant de leur expertise. En réalité, le défi majeur résidait moins dans la communication avec les autres acteurs et institutions mais davantage dans la nécessité de faire entendre sa voix auprès du président de la République lui-même. Cependant, la proximité physique et idéologique entre Georges Pompidou et ses collaborateurs témoigne d'une dynamique d'influence bilatérale à la fois directe et indirecte entre le président et son cercle rapproché. Néanmoins, les conseillers techniques et chargés de mission disposent du pouvoir de transmission et d'expertise de l'information, ce qui leur permet d'exercer une influence par le verbe tout en renforçant la légitimité de leurs prises de position. Finalement, au sein de la cinquième République marquée par un régime semi-présidentiel⁵⁹³, l'intégration du groupe professionnel des collaborateurs du président semble constituer un marqueur social important et les individus accèdent à la position de nouvelle élite administrative⁵⁹⁴. Une élite administrative constitutive d'un groupe qui selon la théorie développée par William Genieys semble pouvoir être subdivisée en une élite administrative sectorielle⁵⁹⁵. Cette entité se fragmente en sous-groupes distincts, partageant un point commun essentiel : la reconnaissance de l'État.

L'appartenance à ce groupe professionnel leur confère un vaste réseau de connaissances dans les milieux politiques et administratifs. Un réseau qu'ils ont pu tisser au fil de leurs différentes expériences professionnelles et qu'ils font fructifier tout au long

⁵⁹² Note de François Lavondès du 18 septembre 1970 intitulé Nomination du Professeur DENOIX à la vice-présidence de la commission de la Santé du VIème Plan, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « François Lavondès ».

⁵⁹³ DUVERGER Maurice, « Un régime semi-présidentiel », *op.cit.*

⁵⁹⁴ AZIMI Vida, « Élités administratives », dans : KADA Nicolas, *Dictionnaire d'administration publique*, éd. Presses universitaires de Grenoble (col. Droit et action publique), 2014, p. 189-190.

⁵⁹⁵ GENIEYS William, « Conclusion. Pour une sociologie comparée de l'élite des politiques de l'état », Paris, éd. Presses de Sciences Po, « Académique », 2008, p. 249-255.

de leur carrière. Georges Pompidou et son secrétariat ont ainsi contribué à former toute une nouvelle génération d'hommes d'État engagés tant dans le domaine politique que dans l'administration centrale et territoriale, marquant l'histoire politique de la fin du XX^e siècle. Cette nouvelle génération, profondément imprégnée de l'idéologie pompidolienne, a perpétué la tradition gaulliste jusqu'au début des années 2000. Cet engagement au service de l'État est apparu comme un véritable accélérateur de carrière dans les trajectoires de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant et plus largement pour l'ensemble des collaborateurs de Georges Pompidou.

Le deux avril 1974 Georges Pompidou décédait des suites d'une longue maladie actant la fin prématurée d'un quinquennat présidentiel marqué par l'antagonisme entre rupture et continuité. Cependant, son idée de l'État et de la politique lui survie et trouve une incarnation humaine à travers les collaborateurs qu'il a côtoyés au sommet de l'État. L'entrée en fonction d'Édouard Balladur à Matignon le 29 mars 1993⁵⁹⁶ ainsi que les prises de responsabilité de Michel Jobert au sein de divers ministères s'inscrivent de manière significative dans la continuité de l'idéologie pompidolienne au sein des différentes institutions décisionnaires de la politique française. L'étude présentée dans ce mémoire ouvre des perspectives de recherches enrichissantes permettant de mieux appréhender les hommes de l'ombre de la politique française. Ne faudrait-il pas s'interroger sur l'évolution des normes et des pratiques au sein des différents secrétariat général de la présidence de la République de la cinquième République ? La part de liberté dont dispose chaque président apporte une unicité qui mérite d'être interrogée, ce qui permettrait de mettre en évidence le poids de l'héritage de ces mêmes normes et pratiques dans un processus de collaboration présidentielle. Cette étude mériterait également d'être ouverte sous le prisme humain et non institutionnel afin de comprendre l'évolution des pensées pompidoliennes à travers leur expression humaine. Ce prisme ne peut être soustrait d'une étude plus sociologique de l'évolution de la pensée politique de ces trente dernières années. Depuis la naissance de la cinquième République le quatre octobre 1958, la majorité des mouvements politiques dit de "droite" se revendiquent comme héritiers du gaullisme affichant ainsi leur appartenance et leur filiation politique aux origines de la cinquième République. Cependant l'étude humaine de la postérité de Georges Pompidou

⁵⁹⁶ MASSOT Jean, « Chapitre III. Le premier ministre », dans : Maurice Vaïsse, *Diplomatie française. Outils et acteurs depuis 1980*. Paris, éd. Odile Jacob (col. Hors collection), 2018, p. 63-72.

permettrait de mettre en exergue l'évolution de cette idéologie en perspective de l'évolution sociétale. Finalement, l'étude des hommes au service de l'étude des politiques dans une visée évolutive et diachronique s'inscrit pleinement dans la pensée de Georges Pompidou qui affirmait dans son texte *poésie et politique* lu le 28 avril 1969 par Jacques Toja devant la Comédie-Française : « l'homme est aussi, de toute évidence, lié à une société dont il subit la marque, dont il accepte ou refuse les structures, dont il partage ou repousse les sentiments et les actes collectifs »⁵⁹⁷.

⁵⁹⁷ POMPIDOU Georges, « Poésie et Politique », texte lu par Jacques Toja le 28 avril 1969 devant la Comédie-Française, dans : *Institut, Georges Pompidou*.

Glossaire

Ce glossaire a pu être réalisé grâce à une bibliographie fournie constituée majoritairement d'ouvrages de Sciences Politiques et d'Histoire. Deux ouvrages sont apparus essentiels, le dictionnaire de Sciences Politiques⁵⁹⁸ sous la direction de Pierre Birnbaum et l'ouvrage d'histoire politique, dictionnaire d'histoire politique du XXe siècle de Christian Hocq⁵⁹⁹. Le choix des termes du glossaire ci-dessous s'inscrit dans la description des différentes parties du mémoire. Ainsi, le présent glossaire s'inscrit en continuité avec l'exploration des trajectoires exceptionnelles de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant, trois personnalités ayant joué des rôles essentiels au sein du secrétariat général de la présidence de la République de Georges Pompidou. En parallèle avec le mémoire, il vise à éclairer les termes et concepts qui ont façonné leurs parcours et leur influence au sein de l'appareil politique français.

Biographie croisée : N.F. Outil méthodologique d'analyse historique et sociologique qui explore simultanément les parcours individuels de plusieurs personnalités, mettant en évidence leurs interactions, influences mutuelles et points de convergence. En intégrant ces trajectoires individuelles dans un cadre temporel et contextuel spécifique, la biographie croisée permet de saisir les dynamiques complexes et les relations interpersonnelles qui ont façonné les carrières et les contributions de ces individus au sein d'un environnement politique ou social donné. Dans le contexte de ce mémoire, la biographie croisée a été utilisée pour éclairer les trajectoires de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant en mettant en lumière leur collaboration et leur rôle au sein du secrétariat général de la présidence de la République de Georges Pompidou, ainsi que les influences mutuelles qui ont contribué à façonner l'idéologie et les politiques de cette période.

Cabinet : N.M. Associé à la politique, les cabinets représentent l'entourage institutionnel du Ministre et/ou du Président. Hiérarchisé selon l'organisation propre de chaque

⁵⁹⁸ BADIE Bertrand, BIRNBAUM Pierre, BRAUD Philippe, *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques*, Paris, éd. Armand Colin, 2015.

⁵⁹⁹ HOCQ Christian, *dictionnaire d'histoire politique du XXe siècle*, Paris, éd. Ellipses, 2014

ministre. Il est cependant possible de distinguer des postes communs tels que le Chef de cabinet, le Directeur de cabinet, les conseillers techniques, les chargés de mission.

Conformisme : N.M. Action de s'identifier à des normes établies en vue d'accéder à des postes de pouvoir et exercer des pratiques dictées par ces normes. Attitude passive de Michel Woimant dans l'exercice de son évolution et de ses fonctions.

Correspondance : N.F. Échanges écrits entre deux ou plusieurs individus. Pouvant être manuscrits ou dactylographiés. Elles représentent des sources d'échanges et l'outil de communication le plus utilisé pendant la période pompidolienne.

Déterminisme : N.M. Pouvant être associé au terme de fatalité, laissant peu de latitude à la liberté d'agir. Le déterminisme est un concept permettant de mesurer l'influence des facteurs contextuels et sociopolitiques préexistants dans les trajectoires politiques et professionnelles de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant.

Énarchisation : N.F. Moment charnière marquant la prédominance des anciens élèves de l'École Nationale d'Administrations dans leur entrée dans un corps d'État ou un cabinet ministériel/présidentiel. Concept largement débattu dans l'historiographie, il trouve une résonance dans les années 1970 où s'affirment les pensionnaires de « l'école du pouvoir » dans les cabinets.

État de droit : N.M. Système institutionnel fondé sur la prédominance du droit dans la société.

Georges Pompidou : N.P. (1911-1974) Ancien élève de l'école normale sup et de l'I.E.P. de Paris, il est le Premier ministre de Charles de Gaulle dans la période comprise entre 1962 et 1968. Il est par la suite le deuxième président de la Ve République, et se positionne dans la continuité de la politique gaullienne. René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant a travaillé sous sa direction durant son passage à Matignon et à l'Élysée.

Haut fonctionnaire : N.M. Statut désignant des personnels d'État au service de l'administration centrale ou territoriale exerçant des fonctions dirigeantes. Statut dont

bénéficiait Michel Woimant lors de son parcours en cabinet et dans les grands corps d'État.

Héritage culturel : N.M. Selon Pierre Bourdieu, l'héritage culturel s'apparente à la transmission intellectuelle qui rend les privilèges accessibles⁶⁰⁰.

Homme politique : N.M. Personne engagée dans des activités politiques, telles que la participation à des élections, la prise de positions publiques sur des questions politiques et la promotion d'objectifs partisans ou idéologiques. Un homme politique peut occuper des postes électifs ou des rôles influents au sein de partis politiques, d'organisations civiques ou de gouvernements, et son implication peut varier en fonction de ses intérêts personnels, de ses affiliations et de ses ambitions politiques.

Homme d'État : Individu qui occupe des fonctions de leadership politique et qui est reconnu pour sa capacité à prendre des décisions éclairées et à diriger en fonction de l'intérêt général à long terme. Contrairement à un homme politique qui peut se concentrer davantage sur des considérations partisans ou immédiates, un homme d'État adopte souvent une approche plus stratégique et orientée vers le bien-être de la nation dans son ensemble.

Idéologie pompidolienne : N.F. L'ensemble des valeurs, des croyances, des principes et des orientations politiques associés à la présidence de Georges Pompidou et à son administration⁶⁰¹.

Influence : N.F. Relation politique dans laquelle s'exerce des jeux de pouvoirs pouvant servir des intérêts personnels, des intérêts communs ou le service public. Dans le contexte politique, l'influence implique souvent la capacité de façonner les politiques, les décisions et les orientations en utilisant des moyens tels que la persuasion, la négociation et la mobilisation. L'influence se manifeste sous son aspect direct, mais également indirecte à

⁶⁰⁰ BOURDIEU Pierre, PASSERON Jean-Claude, *Les Héritiers. Les étudiants et le culture*, Paris, éd. Les éditions de Minuit, 1964.

⁶⁰¹ Un brillant sujet de la " génération pompidolienne ", dans : *Le monde*, 28 mai 1974.

travers des interactions subtiles, qui jouent un rôle crucial dans la dynamique politique en façonnant les trajectoires et les décisions des acteurs impliqués.

Matignon : N.P. Lieu où exerce le Premier ministre au 57 Rue de Varenne, 75007 Paris.

Missions : N.M. Activités désignées pour atteindre un objectif donné. Liée à l'expertise supérieure de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant.

Note : N.F. Documents transmis à un autre individu permettant d'éclairer de par son expertise ou son avis un sujet donné. Souvent associées au terme ministériel, elles constituent un élément essentiel du bon fonctionnement des administrations d'État. Outil nécessaire à l'accompagnement à la prise de décisions utilisé par les collaborateurs du président dans le cadre de ses fonctions.

Ordonnance : N.F. Texte juridique émanant de l'exécutif régissant une partie du droit français. Cadre législatif dans lequel opère les collaborateurs du président.

Politique parisienne : N.F. Référence aux enjeux, aux dynamiques et aux interactions politiques spécifiques à la ville de Paris en tant que capitale de la France. La politique parisienne englobe les décisions et les stratégies élaborées par les acteurs politiques locaux, les institutions municipales et les parties prenantes pour gouverner la ville, gérer ses affaires publiques, et répondre aux besoins et aux préoccupations de ses habitants. Domaine d'activité principale de René Galy-Dejean au secrétariat général de la présidence de la République.

Politique pompidolienne : N.F. Politique associée à la présidence de Georges Pompidou. Souvent associée à la notion d'absolutisme, elle représente l'omniprésence du président de la République dans tous les dossiers d'État. Modèle politique dans lequel René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant fait valoir la prédominance du président de la république Georges Pompidou sur tous les sujets.

Politique rurale : N.F. Ensemble de choix inhérents à la valorisation, la reconnaissance, le développement économique, social et géographique des campagnes françaises. Sujet phare de travail de Michel Woimant.

Politique sociale : N.F. D'après la définition de Marie-Thérèse Join-Lambert : « La politique sociale correspond à l'ensemble d'actions mises en œuvre progressivement par les pouvoirs publics pour parvenir à transformer les conditions de vie d'abord des ouvriers puis des salariés et éviter les explosions sociales, la désagrégation des liens sociaux. Ce champ correspond, dans leur ordre d'apparition, aux politiques du travail [...], à la protection sociale [...], aux politiques de la formation professionnelle et de l'emploi, ainsi qu'aux différentes politiques dites « transversales » plus récentes : revenu minimum et politiques locales d'insertion qui lui sont liées, intégration des immigrés, politique de la ville »⁶⁰². Thématique phare du travail de François Lavondès à l'Élysée.

Politisation : N.F. Processus par lequel des individus, des groupes ou des questions deviennent liés à la sphère politique, impliquant une prise de conscience et une implication dans les affaires publiques et les débats politiques. La politisation peut être déclenchée par des événements, des enjeux sociaux, économiques ou culturels, et elle engendre généralement des discussions, des actions et des décisions liées aux questions politiques.

Portefeuille : N.M. Le portefeuille d'un chargé de mission ou d'un conseiller technique désigne l'ensemble des missions et des responsabilités qui lui sont confiées par le président de la République ou un membre du gouvernement. Il peut être très spécifique et varier en fonction des missions qui lui sont attribuées. La nature et l'étendue du portefeuille d'un chargé de mission ou d'un conseiller technique dépendent ainsi de la mission qui lui est confiée et de ses compétences techniques.

Technocrate : N.M. Personne issue d'un cursus d'études supérieures importantes, liées à l'administration pouvant trouver une résonance dans le parcours de René Galy-Dejean François Lavondès et Michel Woimant.

⁶⁰² JOIN-LAMBERT Marie-Thérèse, *Politiques sociales*, Paris, éd. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994, p. 23.

Trajectoire : N.F. Désignant le parcours d'une personne, et peut qualifier le processus de vie menant à l'observation d'une personne dans un instant donné. Concernant la vie personnelle et professionnelle des trois acteurs étudiés.

Sociographie : approche méthodologique qui consiste à examiner et à analyser les profils sociaux des individus ainsi que leurs relations interpersonnelles pour obtenir une compréhension approfondie de leurs parcours professionnels, politiques et sociaux. Permet de comprendre les connexions qui ont contribué à façonner les opportunités, l'influences et les carrières des trois acteurs étudiés au sein du secrétariat général de la présidence de la République de Georges Pompidou.

Socialisation politique : Processus par lequel les individus acquièrent des connaissances, des valeurs, des croyances et des comportements liés à la politique en interagissant avec leur environnement social, familial, éducatif et culture. Préalable à toute forme de politisation.

Bibliographie

I. Ouvrages généraux

BARRAL Pierre, *Les sociétés rurales du XXe siècle*, Paris, éd. Armand Colin, 1978.

BENETTI Julie *et al.*, *Histoire de la Ve République : 1958-2017*, Paris, éd. Dalloz, 2017.

BERNARD Mathias, *Histoire politique de la Ve République. De 1958 à nos jours*, Paris, éd. Armand Colin (col. U), 2008.

BOSSUAT Gérard, *Histoire de l'Union européenne : Fondations, élargissements, avenir*, Paris, éd. Belin, 2009.

BUSSIERE Éric, DUMOULIN Michel, SCHIRMANN Sylvain (dir.), *Milieus économiques et intégration européenne au XXe siècle, la crise des années 1970. De la conférence de La Haye à la veille de la relance des années 1980*, Bruxelles, éd. P.I.E. Peter Lang, 2006.

CARCASSONNE Guy, CHEVALIER Jean-Jacques, DUHAMEL Olivier, *La Ve République, 1958-2001. Histoire des institutions et des régimes politiques de la France*, Paris, éd. Armand Colin, 2001.

CHANTEBOUT Bernard, *Droit constitutionnel et science politique*, Paris, éd. Économica, 1978.

CLAVAL Paul, *Espace et Pouvoir*, éd. PUF (col. Espace et liberté), 1978.

CLINCHAMPS Nicolas, *La Ve République*, Paris, éd. Ellipses, 2021.

CROZIER Michel, FRIEDBERG Ehrard, *L'acteur et le système*, Paris, éd. Seuil, 1977.

DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), *Histoire de la France rurale : de 1914 à nos jours*, Paris, éd. Du Seuil, 1976.

HAUPT Heinz-Gerhard, *Histoire sociale de la France depuis 1789*, Paris, éd. La Maison des sciences de l'homme, 1993.

LEBOUTTE René, *Histoire économique et sociale de la construction européenne*, Bruxelles, éd. P.I.E. Peter Lang, 2018.

MOOR Pierre, *Pour une théorie micropolitique du droit*. Paris, éd. PUF, 2005.

MOSCOVICI Serge, *Un regard sur les mondes contemporains*, Paris, éd. La Maison des sciences de l'homme, 2019, p. 235-250.

NAY Oliver, *Lexique de science politique*, Paris, éd. Dalloz, 2014.

NOIRIEL Gérard, « Une histoire sociale du politique est-elle possible ? », dans : *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, n°24, 1989, p. 81-96.

SCHOR Ralph, *Le dernier siècle français. 1914-2014*, Paris, éd. Perrin, 2016.

ZORGBIBE Charles, *Histoire de la construction européenne*, Paris, éd. PUF, 1997.

II. Instruments de recherche

ABBOTT Andrew, *Time Matters: On Theory and Method*, Chicago, éd. University of Chicago Press, 2001.

ALTER Norbert (dir). *Sociologie du monde du travail*. Paris, éd. PUF, 2012.

AGULHON Maurice, *Histoire vagabonde*, t. 1, Paris, éd. Gallimard, 1989.

AUZOULT Laurent, GANGLOFF Bernard, « Influence sociale d'une autorité dans une tâche perceptive : l'impact des injonctions », *dans : Bulletin de psychologie*, n°507, 2010, p. 175-182.

AYMES Marc, BARRET Sébastien, FLORI Juliette, « Sources et méthodes historiques », *dans : Labyrinthe*, n°5, 2000, p. 79-85.

BAJARD Flora, « Enquêter en milieu familial : Comment jouer du rapport de filiation avec le terrain ? », *dans : Genèses*, n°90, 2013, p. 7-24.

BERTAUX Daniel, « L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités », *dans : Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 69, 1980, p. 225.

BOURDIEU Pierre, WACQUANT Loïc, *Réponse : pour une anthropologie réflexive*, Paris, éd. Seuil, 1992.

BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique. », *dans : Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, 1986, p. 69-72.

CASTEL Robert, « À propos du statut scientifique de la recherche sociale », *dans : Vie sociale*, n° 2-3, 1996.

DAMERON Stéphanie, « La dynamique relationnelle au sein d'équipes de conception », *dans : Le travail humain*, 2002, vol. 65.

DE GAULEJAC Vincent, *La recherche clinique en sciences sociales*, Toulouse, éd. Érès, (col. Sociologie clinique), 2013.

DE GAULEJAC Vincent, FUGIER Pascal, VANDEVELDE-ROUGALE Agnès, *Dictionnaire de sociologie clinique*, Paris, éd. Érès, (col. Sociologie clinique), 2019.

DE CARLOS Philippe, *Le savoir historique à l'épreuve des représentations sociales : l'exemple de la Préhistoire et de Cro-Magnon chez les élèves de cycle 3*, « thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université de Cergy-Pontoise, sous la direction de la professeure MABILON-BONFILS Béatrice, soutenue en 2015.

DEMAZIÈRE Didier, *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, éd. La Découverte (col. Recherches), 2009, p. 321-331.

DEGENNE Alain, FORSÉ Michel, *Les réseaux sociaux*, Paris, Armand Colin, 1994.

DOSSE François, *Le pari biographique, écrire une vie*, Paris, éd. La découverte, 2005.

EHRENBERG Alain, *le culte de la performance*, Paris, éd. Hachette, 1996.

FILLIEULE Olivier, *Dictionnaire des mouvements sociaux*. Paris, éd. Presses de Sciences Po (col. Références), 2009, p. 510-517.

FREUND Julien, *Études sur Max Weber*, éd. Droz (col. Travaux de Sciences Sociales), 1990.

GOMART Thomas, « Quel statut pour le témoignage oral en histoire contemporaine ? », *dans : Hypothèses*, n° 3, 2000, p. 103-111.

GRASSER Benoît, ROSE José, « L'expérience professionnelle, son acquisition et ses liens à la formation », *dans : Formation Emploi*, n°71, 2000, p. 5-19.

GRIBAUDI Maurizio, BLUM Alain, « Des catégories aux liens individuels : l'analyse statistique de l'espace social. » *dans : Annales. Économies, Sociétés, Civilisations.*, n° 6, 1990, p. 1365-1402.

GROS Guillaume, « Philippe Ariès, entre traditionalisme et mentalités. Itinéraire d'un précurseur », *dans : Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 90, 2006, p. 121-140.

HERVÉ Pierre, « Temps et contretemps », *dans : Inflexions civils et militaires : pouvoir dire*, n°21, 2012.

JULIEN Élise, « Le comparatisme en histoire. Rappels historiographiques et approches méthodologiques », *dans : Hypothèses*, vol. 8, n° 1, 2005, p. 191-201.

KUSHTANINA Veronika, PERRIN-JOLY Constance, « La composition biographique. Quels effets des choix conceptuels pour saisir les temporalités ? », *dans : Recherches sociologiques et anthropologiques*, n°49, 2018, p. 115-134.

LECHNER Elsa, « La recherche biographique aujourd'hui : de la science de l'incertitude au savoir ancré », *dans : Le sujet dans la cité*, n° 2, 2011, p. 213-226.

LE GOFF Jacques, « Les « retours » dans l'historiographie française actuelle », *dans : Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 22, 1999.

LEVALLOIS Anne, « Le retour de la biographie historique. L'histoire et la psychanalyse s'y rejoindraient-elles ? », *dans : L'Homme & la Société*, vol. 146, n° 4, 2002, p. 127-140.

MBIATONG Jérôme, « Explorer la construction de l'expérience professionnelle : concepts, méthodes et enjeux », *dans : Le sujet dans la cité*, n° 6, 2017, p. 41-54.

PASSERON Jean-Claude, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires. », *dans : Revue française de sociologie*, 1990, p. 3-22.

ROSTAING Corinne, « Carrière », *dans : Les 100 mots de la sociologie*, Paris, éd. PUF (col. Que Sais-Je ?), 2010.

RUDEL Sylvie, « Les restructurations financières dans l'industrie française de l'assurance : à l'aube des privatisations », *dans : Revue d'économie industrielle*, vol. 43, 1988, p. 83-102.

SAINSAULIEU Renaud, *L'identité au travail. Les effets culturels de l'organisation.*, Paris, éd. Presses de Sciences Po (coll. Références), 1988.

SEIGNOBOS Charles, *La méthode historique appliquée aux sciences sociales*, Paris, éd. Alcan, 1901.

VIDAL DE LA BLACHE Paul, *Principes de Géographie humaine*, Paris, éd. Colin, 1912.

III. Mécanismes politiques

ANTER Andreas, BRUHNS Hinnerk, DURAN Patrice (dir.), « Max Weber et la bureaucratie », *dans : Trivium*, n°7, 2010, p. 80.

AVRIL Pierre, « Les chefs de l'État et la notion de majorité présidentielle », *dans : Revue française de science politique*, n°4- 5, 1984, p. 757.

ANDERSSON Jenny, PRAT Pauline, « Gouverner le « long terme ». La prospective et la production bureaucratique des futurs en France », *dans : Gouvernement et action publique*, vol. 4, 2015.

BALME Richard, MARIE Jean-Louis, ROZENBERG Olivier, « Les motifs de la confiance (et de la défiance) politique : intérêt, connaissance et conviction dans les formes du raisonnement politique », *dans : Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, 2003, p. 433-461.

BARNI Jules, *Manuel Républicain*, Paris, éd. Librairie Germer Baillère, 1872, p. 36.

BRISSAUD - LE POIZAT Anne, MOLINER Pascal, « Représentation social et système de catégories. Le cas des hommes politiques », *dans : Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n°64, 2004, p. 13-20.

CROZIER Michel, *Le phénomène bureaucratique*, Paris, éd. Seuil, 1963

DENORD François, LAGNEAU-YMONET Paul, THINE Sylvain, « Le champ du pouvoir en France », *dans : Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 190, 2011, p. 24-57.

DOGAN Mattei, « La légitimité politique : nouveauté des critères, anachronisme des théories classiques », *dans : Revue internationale des sciences sociales*, n° 196, 2010, p. 33.

DOGAN Mattei, HYMAN H. H., « Political socialization. A study in the psychology of political behavior », *dans : Revue française de sociologie*, 1960, n°1-2., p. 232-233.

GOURLAY Patrick, « Un outil politique : le voyage présidentiel en province. Deux visites du président Mitterrand dans le Finistère (1981, 1985) », *dans : Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, t. 112, n° 4, 2005, p. 85-115.

JOIGNANT RONDON Alfredo, « La socialisation politique. Stratégies d'analyse, enjeux théoriques et nouveaux agendas de recherche. », *dans : Revue française de science politique*, n°5, 1997, p. 535-559.

KAUFMAN Herbert, « Emerging Conflicts in the Doctrines of Public Administration », *dans : The American Political Science Review (Yale University)*, vol. 50, n° 4, 1956.

KOLINSKY Martin, « Michalet Charles-Albert. L'état de la classe dominante. » *dans : L'Homme et la société*, n° 8, 1968, p. 173-182.

LIPSET Seymour Martin (dir.), *Class, status and power*, Glencoe, éd. The Free Press, 1953.

PERRINEAU Pascal, *Le vote de crise. L'élection présidentielle de 1995.*, Paris, éd. Presses de Sciences Po, 1995.

SABÉRAN Shirine, « La notion d'intérêt général chez Adam Smith : de la richesse des nations à la puissance des nations », *dans : Géoeconomie*, n° 45, 2008.

MARIOT Nicolas, *Bains de foule : les voyages présidentiels en province, 1888-2002*, Paris, éd. Belin, 2006.

IV. Famille et socialisation

AVENEL Cyprien, « Les évolutions sociologiques de la famille. » *dans : Recherches et Prévisions*, n°72, 2003.

BERGER Peter, LUCKMANN Thomas, *La Construction sociale de la réalité*, Paris, éd. Armand Colin « coll. Individu et Société », 2018.

BETTE Peggy, « La protection sociale contemporaine de la veuve (1870-1945) », dans : *Revue d'histoire de la protection sociale*, n° 7, 2014, p. 181.

BETTE Peggy, « Veuves et veuvages de la première guerre mondiale. Lyon (1914-1924) », dans : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 98, 2008, p. 191-202.

BOURDIEU Pierre, « À propos de la famille comme catégorie réalisée », dans : *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 100, 1993.

BOURDIEU Pierre, *La misère du monde*, éd. Le Seuil (col. Points/Essais), Paris, p. 249-250.

BOURDIEU Pierre, « L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture », dans : *Revue française de sociologie*, n°7-3, 1966, p. 325-347.

BOURDIEU Pierre, « Les trois états du capital culturel », dans : *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 30, 1979, p. 3-6.

BOZOULS, Lorraine. « Ce que la religion fait à la classe : contradictions morales et reproduction sociale chez les classes supérieures catholiques », dans : *Religions et classes sociales*, Lyon, éd. ENS, 2023.

BRONNER Gerald, *Les origines, Pourquoi devient-on qui l'on est ?*, Paris, éd. Autrement (col. Les Grands Mots), 2023.

BRUCY Guy, « L'apprentissage ou... les apprentissages ? », dans : *Revue française de pédagogie*, n°183, 2013, p. 15-25.

BURGUIÈRE André, « La famille sous l'éclairage de l'histoire », dans : *Figures de la psychanalyse*, n° 30, 2015, p. 45-57.

CADART Marie-Laure, « La vulnérabilité des mères seules en situation de migration », dans : *Dialogue*, n° 163, 2004.

CAILLY Laurent, « Capital spatial, stratégies résidentielles et processus d'individualisation », dans : *Annales de géographie*, n° 654, 2007, p. 169-187.

CASPER Marie-Claude, CHEVALÉRIAS Marie-Paule, PRADELLES-MONOD Marie-Lorraine, « La transmission du nom de famille... lorsque s'impose un choix », dans : *Le Divan familial*, n° 15, 2005, p. 265-280.

CAVALLI Stefano, « Modèle de parcours de vie et individualisation », dans : *Gérontologie et société*, vol. 30, n° 123, 2007, p. 55-69.

COURT Martine, HENRI-PANABIÈRE Gaële, « La socialisation culturelle au sein de la famille : le rôle des frères et sœurs », dans : *Revue française de pédagogie*, n° 179, 2012, p. 5-16.

DEROUET Antoine, THIVET Delphine, « L'enseignement juridique comme socialisation à une élite économique ? Le cas de l'École centrale de Paris », dans : *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°14, 2015, p. 47-67.

DÉTREZ Christine, « Le capital culturel », dans : *idées*, n°12, 2005.

DURU-BELLAT Marie, FARGES Géraldine, VAN ZANTEN Agnès, *Sociologie de l'école, Paris*, éd. Armand Colin (col. U), 2018, p. 238.

EDEL Frédéric, LARAT Fabrice, « Les emplois publics sont-ils accessibles à tous ? », dans : *Revue française d'administration publique*, n° 153, 2015, p. 5-13.

ELIAS Norbert, *La société de cour*, Paris, éd. Flammarion, 1985, p. 28-29.

GLEVAREC Hervé, « Du « capital culturel » au savoir. Critique des usages substantiels et cognitifs d'un rapport social arbitraire », dans : *Sociologie et Société*, vol. 50, n°1, 2018.

JOURDAIN Anne, NAULIN Sidonie, *La sociologie de Pierre Bourdieu*, Paris, éd. Armand Colin (col. Cursus), 2019.

KELLEY Jonathan, « L'influence de la richesse et de l'origine familiale sur la carrière professionnelle : théorie et données transculturelles », *dans : Sociologie et Société*, vol. 8, n°2, 1976.

LA FERRARA Eliana, « Une perspective historique de la famille et des liens de parenté dans le développement », *dans : Afrique contemporaine*, n° 226, 2008, p. 61-84.

LEGRANDJACQUES Sara, « Voies étudiantes. Pour une histoire globale des mobilités étudiantes en Asie, Inde britannique-Indochine française, années 1850-1940 », *dans : Histoire, Europe et relations internationales*, n° 1, 2022.

LENOIR Rémi, « Capital social et habitus mondain. Formes et états du capital social dans l'œuvre de Pierre Bourdieu », *dans : Sociologie*, vol. 7, 2016, p. 281-300.

MAUGER Gerald, « Capital culturel et reproduction scolaire », *dans : Sciences Humaines*, n°36, 2002.

PONTHIEUX Sophie, *Le capital social.*, Paris, éd. La Découverte (col. Repères), 2006.

RÉMY Jean, « Les sociabilités urbaines : effets de milieu et trajectoires sociales », *dans : Trajectoires familiales et espaces de vie en milieu urbain*, Lyon, éd. Presses universitaires de Lyon, 1998, p. 501-521.

RENAULT Emmanuel, « Comment Marx se réfère-t-il au travail et à la domination ? », *dans : Actuel Marx*, n° 49, 2011, p. 15-31.

RETIÈRES Jean-Noël, « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire. » *dans : Politix*, vol. 16, n°63, 2003, p. 121-143.

RIPOLL Fabrice, TISSOT Sylvie, « La dimension spatiale des ressources sociales », *dans : Regards Sociologiques*, n°40, 2010, p. 5-7.

ZOLESIO Emmanuelle. « Socialisations primaires / secondaires : quels enjeux ? », *dans : Idées économiques et sociales*, vol. 191, n°1, 2018, p. 15-21.

V. Réseaux et groupes

BODART Yves, « Les phénomènes de groupe », *dans : Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, n° 117-118, 2018, p. 119-146.

BOURDIEU Pierre, « Les rites comme actes d'institution », *dans : Actes de la recherche en sciences sociales*, n°43, 1982, p. 58-63.

DONATI Pierpaolo, « La relation comme objet spécifique de la sociologie », *dans : Revue du MAUSS*, n° 24, 2004, p. 233-254.

GURVITCH Georges, « LE CONCEPT DE STRUCTURE SOCIALE. » *dans : Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 19, 1955, p. 3-44.

LEMERCIER Claire, « Analyse de réseaux et histoire », *dans : Revue d'histoire moderne & contemporaine*, n°52, 2005, p. 88-112.

MOSER Gabriel, *Les relations interpersonnelles.*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 1994.

MUCCHIELLI Roger, *La dynamique des groupes*, Paris, éd. ESF, 1986.

VI. Politiques et institutions

BUTON François, « Histoires d'institutions. Réflexions sur l'historicité des faits institutionnels », *dans : Raisons politiques*, vol. 40, n°4, 2010, p. 21-41.

CHIARADIA Éric, « Les députés gaullistes de Midi-Pyrénées, 1958-1978 », *dans : Revue d'histoire politique*, Hors-Série n°5, 2009, p. 67-84.

DE SAINT SERNIN Jean, « La majorité sénatoriale sous la Ve République. Les différentes configurations à l'égard du pouvoir exécutif », *dans : Pouvoirs*, n° 159, 2016, p. 57.

FOUCAULT Martial, « La Constitution de la Ve République va dans le sens du Président », *dans : Titre VII*, n° 1, 2018, p. 18-24.

FREDENUCCI Jean-Charles, « L'urbanisme d'État : nouvelles pratiques, nouveaux acteurs », *dans : Ethnologie française*, vol. 33, 2003, p. 17.

GARRIGUES Jean, « La passe d'armes du 22 mai 1968 : Mitterrand attaque, Pompidou riposte », *dans : Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° 9, 2008, p. 143.

GEORGELIN Jean-Louis, « L'honneur de la Légion d'honneur », *dans : Inflexions*, n° 27, 2014, p. 99-102.

GOGUEL François, « Les élections législatives des 5 et 12 mars 1967. » *dans : Revue française de science politique*, n°3, 1967, p. 429-467.

GOGUEL François, « Les élections législatives des 23 et 30 juin 1968 », *dans : Revue française de science politique*, vol. 18, n° 5, 1968, p. 837-858.

JOBERT Bruno. « Chapitre I. Les institutions de la planification », *dans : Le social en plan*, éd. Éditions de l'Atelier, 1981, p. 21-36.

JOIN-LAMBERT Marie-Thérèse, *Politiques sociales*, Paris, éd. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1994.

MARCOU Gérard, « L'État, la décentralisation et les régions », *dans : Revue française d'administration publique*, n° 156, 2015, p. 887-906.

MASTIAS Jean, « Histoire des tentations du Sénat de la Ve République », *dans : Pouvoir*, n°44, 1988.

MICHEL Johann, « Le paradoxe de l'origine des institutions », *dans : Raison publique*, n° 18, 2014.

MIOCHE Philippe, *Le plan Monnet : Genèse et élaboration (1941-1947)*, Paris, éd. De la Sorbonne, 1987.

MUNDLER Patrick, « Les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne : solidarité, circuits courts et relocalisation de l'agriculture », *dans : Pour*, n° 201, 2009, p. 155-162.

PEREIRA Victor, « Les luttes des insoumis, réfractaires et déserteurs portugais en France », *dans : Hommes & migrations*, n°1330, 2020, p. 99-104.

TIRERA Lamine, *Du Commissariat général du plan au Centre d'analyse stratégique. Stratégie de réforme d'une administration de mission*, Paris, éd. L'Harmattan, 2008.

WITHOL DE WENDEN Catherine, *Les immigrés et la politique : Cent cinquante ans d'évolution*, Paris, éd. Les Presses de Sciences Po, 1988.

VII. La Haute fonction publique au XXe siècle

ALAM THOMAS, LE MAZIER Julie, SAWICKI Frédéric, « Quarante ans d'enquêtes prosopographiques sur les membres de cabinets ministériels : quelles problématiques pour quels résultats ? », *dans: Revue française d'administration publique*, vol. 168, n° 4, 2018, p. 751-769.

ANTOINE Michel, BARRAL Pierre, DELPUECH Philippe, *Origines et histoire des cabinets des ministres en France*, Genève, éd. Droz, 1975.

BELLON Anne, COLLAS Thomas, MAYANCE Pierre, « Boulevards et chemins de traverse : les carrières des collaborateurs de l'exécutif (2012-2014) », *dans : Revue française d'administration publique*, n° 168, 2018, p. 875-896.

BERSTEIN Serge, BIRNBAUM Pierre, RIOUX Jean-Pierre, *De Gaulle et les élites.*, Paris, éd. La Découverte (col. Hors collection Sciences Humaines), 2008.

BERSTEIN Serge, *et al.* « L'impératif des grands corps », dans : *De Gaulle et les élites*. éd. La Découverte, 2008, p. 77-94.

BEZES Philippe, « Un jeu redistribué sous la cinquième République : nouvelles formes et nouveaux acteurs de la réforme de l'État. Publiciser et politiser la question administrative : généalogie de la réforme néo-libérale de l'État dans les années 1970 », dans : *Revue française d'administration publique*, n° 120, 2006, p. 721-742.

BIRNBAUM Pierre, *Les sommets de l'État : essai sur l'élite du pouvoir en France*, Paris, éd. Du Seuil, 1977.

BODIGUEL Jean-Luc, QUERMONNE Jean-Louis, *La haute fonction publique : sous la Ve République*, Paris, éd. PUF, 1982.

BODIGUEL Jean Luc, *Les anciens élèves de l'E.N.A.*, Paris, éd. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1978.

BOUSSARD Isabel, COUTTROT Aline, RÉMOND René, *Quarante ans de cabinets ministériels. De Léon Blum à Georges Pompidou*, Paris, éd. Les Presses de Sciences Po, 1982.

CANTIER Jacques, « L'itinéraire d'un haut fonctionnaire méridional de la Troisième République : Pierre Bordes. » dans : *Annales du Midi : revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale*, t. 108, n°215, 1996, p. 293-309.

CARCASSONNE Guy, «Cabinets», dans: *Le ministre*, Paris, éd. PUF (col. Pouvoirs), 1986.

CARITEY Jacques, « Comment faire l'histoire d'un cabinet ministériel ? », dans : *La Revue administrative*, vol. 50, n° 295, 1997, p. 104-111.

CASTAGNEZ Noëlline, « L'entourage de Vincent Auriol : au service d'une stratégie présidentieliste », dans : *Histoire@Politique*, n° 8, 2009, p. 83.

CHIARADIA Éric, « L'entourage du général de Gaulle à l'Élysée (8 janvier 1959-28 avril 1969) », dans : *Histoire@Politique*, n° 8, 2009, p. 84-84.

CHARLE Christophe, *Les hauts fonctionnaires en France au XIXe siècle*, Paris, éd. Gallimard (col. Archives), 1980.

COHEN Samy, *Les Conseillers du Président. De Charles de Gaulle à Valéry Giscard d'Estaing*, Paris, éd. PUF, 1980.

COINTEPAS Michel, « Pouvoir politique et pouvoir administratif : l'exemple de la direction du Travail sous Arthur Fontaine (1899-1920) », *dans : Droit et société*, n° 79, 2011, p. 561-572.

CRETTEZ Xavier, SOMMIER Isabelle (dir.), *Les dimensions émotionnelles du politique : Chemins de traverse avec Philippe Braud*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2012.

DEGENNE Alain, FORSÉ Michel, *Les réseaux sociaux*, Paris, éd. Armand Colin, 1994.

DOGAN Mattei, « Méfiance et corruption : discrédit des élites politiques », *dans : Revue internationale de politique comparée*, vol. 10, 2003.

DULONG Delphine, FRANCE Pierre, LE MAZIER Julie, « À quoi riment les « RIM » ? Les réunions interministérielles ou l'ordinaire du travail gouvernemental », *dans : Revue française d'administration publique*, n° 171, 2019, p. 697-712.

DULONG Delphine, « Les poisons et délices de la Cinquième République. L'histoire politique de la coordination du travail gouvernemental », *dans : Revue française d'administration publique*, n° 171, 2019, p. 587-601.

DULPHY Anne, MANIGAND Christine, « Entretien avec Jean-René Bernard », *dans : Histoire@Politique*, vol. 12, n° 3, 2010, p. 13.

GAXIE Daniel, « La démocratie et les élites », *dans : Pouvoirs*, 2017 n° 161, p. 5-17.

GALLY Natacha, « La haute fonction publique entre organisations, professions et patrons. Une sociologie comparée des marchés du travail administratifs », dans : *Revue française de science politique*, vol. 70, 2020, p. 49-74.

GUILLEMOT Danièle, JEANNOT Gilles, « Modernisation et bureaucratie, l'administration d'État à l'aune du privé », dans : *Revue française de sociologie*, vol. 54, 2013, p. 83-110.

HARLÉ Aude, *Le coût et le goût du pouvoir : le désenchantement politique face à l'épreuve managériale, Sociologie clinique des cabinets ministériels*, Paris, éd. Dalloz (col. Bibliothèque parlementaire et constitutionnelle), 2010.

KERLÉO Jean-François, « 14 mesures pour encadrer la déontologie des conseillers ministériels », dans : *acteurspublics*, 2019.

KESLER Jean-François, *Le Pire des systèmes...à l'exception de tous les autres : De l'énarchie de la noblesse d'État et de la reproduction sociale*, Paris, éd. Albin Michel, 2007.

KESSLER Marie-Christine, *La politique de la haute fonction publique*, Paris, éd. Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1978.

KESSLER Marie-Christine, *Les grands corps de l'État*, Paris, éd. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1986.

LAGARDE Romain, La Présidence des Conseillers, *Analyse sociologique de l'entourage de François Hollande Président de la République*, Mémoire de master 2 sous la direction de Jean-Michel EYMERI-DOUZANS, Science Po Toulouse, 2014.

LARAT Fabrice, « Le dernier maillon dans la chaîne des inégalités ? Les particularités du profil des élèves de l'ÉNA », dans : *Revue française d'administration publique*, n° 153, 2015, p. 103-124.

Le règne des entourages. Cabinets et conseillers de l'exécutif. Paris, éd. Presses de Sciences Po, 2015.

LÉVY Claude, « Les mémoires de stage des élèves de l'École nationale d'administration en 1959. » *dans : Population*, 15e année, n°5, 1960, p. 925-928.

LORENZI-CIOLDI Fabio, « Les représentations des groupes dominants et dominés. Collections et agrégats », *dans : L'orientation scolaire et professionnelle*, n°34, 2005, p. 521-524.

MADINIER Anne-Lise, « L'évolution présidentialisée des services de la présidence de la République Du service de la Maison d'un chef d'État parlementaire au pilotage du gouvernement », *dans : Revue générale du droit, Études et réflexions*, n° 2, 2020, p. 9.

MARCILHACY Pierre, « Technocratisation de La Loi. », *dans : La Revue Administrative*, vol. 19, n° 113, 1966, p. 513–515.

MARTINACHE Igor, « L'âge du cabinet : un révélateur des logiques de carrières et de hiérarchisations dans les entourages ministériels », *dans: Revue française d'administration publique*, vol. 168, n° 4, 2018, p. 807-826.

PAPADOPOULOS Elina, « L'entourage Civil Du Président de La IIIe République (1871-1920). », *dans : La Revue Administrative*, vol. 56, n° 334, 2003.

PÉAN Pierre, *L'inconnu de l'Élysée*, Paris, éd. Fayard, 2007.

POUJADE Robert, « Le premier ministère de l'Environnement (1971-1974). L'invention d'un possible », *dans : Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 113, 2012, p. 52.

POZZI Jérôme, *Les mouvements gaullistes : Partis, associations et réseaux (1958-1976)*, Rennes, éd. Presses universitaires de Rennes, 2011.

RIFFAULT Tristan, « Le consultant et le politique. Le conseil politique en pratique : une approche ethnographique », *dans : Sociologie*, vol. 8, 2017, p. 283-300.

ROUBAN Luc, *La fin des technocrates ?*, Paris, éd. Presses de Sciences Po (col. Bibliothèque du citoyen), 1998.

ROUBAN Luc, « Le gaullisme des hauts fonctionnaires (1958-1974) », dans : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 116, 2012, p. 37-51.

ROUBAN Luc, *L'ENA ou 70 ans de paradoxe*, [Rapport de recherche] CEVIPOF, 2015.

ROUBAN Luc, « Les hauts fonctionnaires sous la cinquième république : idées reçues et perspectives analytiques », dans : *Revue française d'administration publique*, vol. 104, n° 4, 2002, p. 657-675.

ROUBAN Luc, « Percer l'ombre Du Pouvoir. » dans : *Revue Française de Science Politique*, vol. 66, n°3, 2016, p. 543–546.

SAUNIER Georges, « La vie quotidienne à l'Élysée au temps de François Mitterrand », dans : *Hypothèses*, vol. 4, n°1, 2001, p. 211-220.

SCHRAMECK Olivier, *Les cabinets ministériels*, Paris, éd. Dalloz, 1995.
française d'administration publique, n° 147, 2013, p. 725-745.

TRICAUD Sabrina, *L'entourage de Georges Pompidou : institutions, hommes et pratiques*, Bruxelles, éd. P.I.E. Peter Lang, 2014.

TRICAUD Sabrina, WILLAERT Émilie, « Les cabinets de Georges Pompidou à Matignon et à l'Élysée (1962-1974) », dans : *Histoire@Politique*, vol. 8, n° 2, 2009, p. 86.

TRICAUD Sabrina. « Trajectoires féminines dans les entourages politiques : l'exemple de Marie-France Garaud, « Richelieu en jupons » », dans : *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, vol. 19, n° 1, 2013, p. 49-60.

VALENCE David, « « Une prise en main rigoureuse de l'appareil d'État ? » Le pouvoir gaulliste face aux hauts fonctionnaires (1958-1962) », dans : *Histoire@Politique*, vol. 12, n° 3, 2010, p. 7.

VAUCHEZ Antoine, « Élite politico-administrative et barreau d'affaires. Sociologie d'un espace-frontière », dans : *Pouvoirs*, n°140, 2012, p. 71-81.

VIGOUROUX Christian, *Déontologie des fonctions publiques*, Paris, éd. Dalloz, 2006.

VIII. Georges Pompidou : vie et politique

BRUNETEAU Bernard, « La « participation » paysanne : un héritage gaulliste », dans : *Revue française de science politique*, vol. 42, n° 6, 1992, p. 964-980.

BUSSIÈRE Éric, WILLAERT Émilie, *Un projet pour l'Europe : Georges Pompidou et la construction européenne*, Bruxelles, éd. P.I.E. Peter Lang (col. « Georges Pompidou - Archives »), 2010.

COINTET Jean-Paul, *et al.*, *Un politique : Georges Pompidou*, Paris, éd. Presses Universitaires de France, 2001.

DEBATISSE Michel, *La révolution silencieuse : le combat des paysans*, Paris, éd. Calmann-Lévy, 1963.

DE LYROT Alice, « Sources politiques et politiques des sources : la recherche historique à l'épreuve des archives présidentielles de Georges Pompidou », dans : *Enquêtes*, n° 7, 2022.

DELORME Hélène. « Les paysans et le plan Mansholt », dans : *L'univers politique des paysans dans la France contemporaine*, 1972, p. 583- 608.

Georges Pompidou et l'Europe, Colloque, 25 et 26 novembre 1993, Bruxelles, éd. Complexe, 1993.

GUISLIN Jean-Marc (dir.), *1969 en Europe. Année des relèves ou des ruptures ?*, Lille, éd. Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, 2010.

LACHAISE Bernard, LE BÉGUEC Gilles, SIRINELLI Jean-François, *Jacques Chaban-Delmas en politique*. Paris, éd. Presses Universitaires de France, 2007.

La Contribution de la présidence de Georges Pompidou à la Ve République : colloque national, 14-15 avril 1994 / organisé par l'Université d'Auvergne, Paris, éd. Montchrestien, 1994.

MATHIEU Nicole, « La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingt », dans : *Économie rurale*, vol. 197, n° 1, p. 35-41.

MONTAY Benoit, *Le pouvoir de nomination de l'Exécutif sous la Ve République*, [s.n.], 2013.

MUNDLER Patrick, « Les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne : solidarité, circuits courts et relocalisation de l'agriculture », dans : *pour*, n° 201, 2009, p. 155-162.

NIVET Philippe, *Le Conseil municipal de Paris de 1944 à 1977*, Paris, éd. De la Sorbonne, 1994.

NOËL Gilbert, WILLAERT Émilie, *Georges Pompidou et le monde des campagnes, 1962-1974*, Bruxelles, éd. P.I.E. Peter Lang, 2007.

PINOL Marc. « Dix ans de manifestations paysannes sous la cinquième République (1962-1971) ». dans : *Revue de géographie de Lyon*, vol. 50, n°2, 1975. p. 111-126.

POZZI Jérôme, « L'Appel des 43 et le mouvement gaulliste : manœuvre politique, relève générationnelle et fronde des « godillots » », dans : *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, n° 7, 2007, p. 109-120.

ROUSSEL Éric, *Georges Pompidou 1911 -1974*, Paris, éd. Perrin, 2004.

WINOCK Michel, *Journal politique : la République gaullienne, 1958-1981*, Vincennes, éd. Thierry Marchaisse, 2015.

Sources

La composition hétérogène de ce corpus a été méthodiquement conçue en vue d'atteindre un objectif central à savoir la compréhension exhaustive des trajectoires individuelles de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant. Ces sources sont indissociables dans la compréhension de leur trajectoire individuelle et collective. La montée en perspective est rendue possible grâce à la conjugaison de ces sources et d'une solide historiographie sur l'entourage présidentiel pompidouien.

Archives nationales de France (Pierrefitte-sur-Seine)

Fond AG : Papier des chefs de l'État

Série : AG/5(2) : Archives de la présidence de la République sous Georges Pompidou

Archives nationales, AG/5(2)/53, Série des conseils restreints ; Novembre - décembre 1969 (dossiers « Marché Agricole » ; « Conseil restreint sur l'agriculture du 6 novembre 1969 »).

Archives nationales, AG/5(2)/236, Dossiers de François Lavondès, Budgets et réforme ; Budgets de la santé publique et de la Sécurité sociale. Avril 1970-mars 1974.

Archives nationales, AG/5(2)/237, Dossiers de François Lavondès, Allocations et pensions, juin 1970-octobre 1973.

Archives nationales, AG/5(2)/238, Dossiers de François Lavondès, Professions de santé, décembre 1969-juin 1973.

Archives nationales, AG/5(2)/239, Dossiers de François Lavondès, hôpitaux et laboratoires, Mai 1970-octobre 1973.

Archives nationales, AG/5(2)/240, Dossiers de François Lavondès, Salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC), Mars 1969-novembre 1973.

Archives nationales, AG/5(2)/241, Dossiers de François Lavondès, Fonction publique, Avril 1969-mai 1970.

Archives nationales, AG/5(2)/242, Dossiers de François Lavondès, Assurance vieillesse des travailleurs non-salariés, Mars 1971-février 1972.

Archives nationales, AG/5(2)/243, Dossiers de François Lavondès, Emploi ; Problèmes de l'emploi, Mai 1972-février 1974.

Archives nationales, AG/5(2)/251, Dossiers de François Lavondès, Sécurité sociale. Médecine. Emploi, Novembre 1970-mars 1974.

Archives nationales, AG/5(2)/303, Dossiers de Michel Woimant, Juillet 1971-mai 1972 (pelurier de correspondances et de notes libres).

Archives nationales, AG/5(2)/333, Réforme de l'École nationale d'administration (ENA), Dossier général.

Archives nationales, AG/5(2)/644, Service du protocole, Voyages de septembre-décembre 1969, (« dossier : La Haye, 1^{er} décembre 1969 », « dossier : voyage a Bonn 8-9 septembre 1969 »).

Archives nationales, AG/5(2)/694, Service du protocole, Déplacements du président en province, Août 1969-avril 1970, (« dossier Ajaccio », « dossier Alès »).

Archives nationales, AG/5(2)/711, Service du protocole, Déjeuners, dîners et réceptions au palais de l'Élysée ; 25 juin-28 novembre 1969.

Archives nationales, AG/5(2)/712, Service du protocole, , Déjeuners, dîners et réceptions au palais de l'Élysée ; 4 décembre 1969-18 février 1970.

Archives nationales, AG/5(2)/713, Service du protocole, , Déjeuners, dîners et réceptions au palais de l'Élysée ; 13 mars-25 mai 1970.

Archives nationales, AG/5(2)/714, Service du protocole, , Déjeuners, dîners et réceptions au palais de l'Élysée ; 26 mai-25 juin 1970.

Archives nationales, AG/5(2)/716, Service du protocole, , Déjeuners, dîners et réceptions au palais de l'Élysée ; 8 juillet-1er décembre 1970.

Archives nationales, AG/5(2)/718, Service du protocole, Déjeuners, dîners et réceptions au palais de l'Élysée ; 9 décembre 1970-10 janvier 1971 (dossier « Déjeuner Mercredi 9 décembre 1970 13H30, Rénovation Rurale »).

Archives nationales, AG/5(2)/1058, Notes des conseillers techniques et chargés de mission ; 1969 : (« dossiers 1 : 3^e trimestre M. Carrère, Renouveau des CODER », « dossier 6 : François Lavondès », « dossier 9 : Simone Servais », « Dossier 10 : M. Woimant 423 – 485 »).

Archives nationales, AG/5(2)/1059, Notes des conseillers techniques et chargés de mission ; 1970 : (dossiers : « dossier 2 : M. Carrère (1970) », « dossier 3 : M. Daney de Marcillac (1970) », « dossier 6 : René Galy-Dejean », « dossier 7 : François Lavondès », « dossier 10 : M. Woimant (1970) »).

Archives nationales, AG/5(2)/1073, Correspondance, (Note de Michel Woimant annotée par le Président Pompidou datée du 25 août 1970).

Archives nationales, AG/5(2)/1127, Archives remises par Michel Woimant, déplacements du Président, (« dossier 1 : Voyage en Bourgogne », « dossier 2 : Voyage à Saint-Flour », « dossier 3 : Visites du salon de l'agriculture »).

Fond : Premier ministre ; Commissariat général du Plan (1966-1977)

**Sous-séries : 19890575/1-19890575/132, 80 AJ BIS 801 - 80 AJ BIS 932 : VI^e PLAN
- Notes - Adoption 1^{ère} phase**

Archives nationales, 19890575/89, 80 AJ BIS 889, Commission Espace rural, « le dossier Composition », « le dossier correspondance », « le dossier groupe de travail », « le dossier notes »)

Fond : Commissariat général du Plan. Sixième Plan (1971-1975)

**Sous-séries : 19890575/233-19890575/236, 80 AJ BIS 1033-80 AJ BIS 1036,
Commission Santé**

Archives nationales, 19890575/233, 80 AJ BIS 1033, Commission Santé, Procès Verbaux.

Fond : Premier ministre ; Ecole nationale d'administration (ENA), 1915-1978

**Sous-séries : 19840588/53-19840588/71 AJ 44 bis 1784-AJ 44 bis 1802, Promotion
« Alexis de Tocqueville »**

Archives nationales, 19840588/63, AJ 44 bis 1794, dossier individuel des élèves de la promotion Alexis de Tocqueville, (« dossier 1091 : LAVONDES, François »).

Archives nationales, 19840588/70, AJ 44 bis 1801, dossier individuel des élèves de la promotion Alexis de Tocqueville, (« dossier 1120 : WOIMANT, Michel »).

Archives nationales, Base de données Léonore

Sous-série : 19800035/115/14493 : Grande Chancellerie de la légion d'honneur

Archives nationales, 19800035/115/14493, Grande Chancellerie de la légion d'honneur, (notice n° c-302145 dossier de M. Henri Léon Georges Woimant).

Archives départementales

Série Mi (2 Mi, 5 Mi), Reproductions sous forme de microformes

Archives départementales de l'Allier : 2 MiEC196112, actes de naissance communes de MOULINS, N, 1896-1901.

Archives départementales de l'Aisne : 5Mi0462, Registre de Décès / Mariage / Naissance des villes de Laon / Rozoy-sur-Serre / Montcornet (Aisne) entre 1838-1840.

Archives départementales de l'Aisne : 5Mi0917, Registre de Décès / Mariage / Naissance des villes de Soissons / Soissons sud en 1851.

Archives départementales de l'Aisne : 5Mi0924, Registre de Décès / Mariage / Naissance des villes de Soissons / Soissons sud en 1878.

Archives départementales de l'Aisne : 5Mi0926, Registre de Décès / Mariage / Naissance des villes de Soissons / Soissons sud en 1888.

Archives départementales de l'Aisne : 5Mi0043, Table décennale dans les villes de Soissons / Vailly-sur-Aisne / Aizy-Jouy / Jouy entre 1883-1892.

Archives départementales de l'Aisne : 5Mi1272, Naissance dans la ville de Saint- Quentin en 1856.

Archives départementales de l'Aisne : 5Mi0924, Registre de Décès / Mariage / Naissance des villes de Soissons / Soissons sud en 1880.

Série E. État civil

Sous-série de E (4 E, 2 E). État-civil : registres paroissiaux, état civil, collection du greffe

Archives Départementales des Ardennes : 2E105 120, Registre des mariages de la ville de Charleville (Ardennes) entre 1886 – 1888.

Archives Départementales des Ardennes : 2E105 91, Registre des naissances de la ville de Charleville (Ardennes) en 1888.

Archives Départementales des Ardennes : 2E354 9, Registre des naissances de la ville de Raucourt (Ardennes) en 1863.

Archives départementales de l'Ariège : 4E4762, ALZEN. Naissances. Publications des mariages. Mariages. Décès. 1903-1912.

Archives départementales de l'Ariège : 4E6149, VERNAJOUL. Naissances. Publications des mariages. Mariages. Décès. 1903-1912.

Archives départementales de l'Ariège : 4E254, BAULOU. Naissances. Publications des mariages. Mariages. Décès. 1883 – 1892.

Archives départementales des Hauts-de-Seine : 4E/BOU_230, Registre des Décès / Mariage / Naissance de la ville de Boulogne-Billancourt en 1932.

Archives départementales du Gard : 5 E3797, Actes paroissiaux et d'état civil de Nîmes (1568-1948) État civil Actes Nîmes (1793-1936) A partir de l'an V (sauf publications de mariage à partir de l'an VI) Naissances (an V-1936) 1853-1862 ; 1858.

Archives départementales du Gard : 5 E5930, Actes paroissiaux et d'état civil d'Uzès (1585-1932), État civil, Actes, 1843-1852, Naissances.

Archives départementales du Doubs, Actes de naissance ; commune de Sainte-Suzanne ; N 1835-1876.

Archives municipales

Archives municipales de la ville de Paris

Sous séries : V4E : Actes de naissance, mariage et décès (1860-1902) ; 16 M ; État-civil à partir de 1903.

Archives municipales de la ville de Paris, 16M 257, Actes de mariage du 16^e arrondissement de Paris en 1931, p. 8

Archives municipales de Paris : V4E 923 ; 1867, Naissances, 08 arrondissement.

Presse, documents juridiques et témoignages

Documents officiels

CHRONIQUE DE L'E.N.A. ET DU C.H.E.A., dans : *La Revue administrative*.

- n°61 (Janvier Février 1958) ; n°62 (Mars Avril 1958); n°63 (Mai Juin 1958); n°64 (Juillet Aout 1958); n°66 (Novembre Décembre 1958); n°67 (Janvier Février 1959) ; n°68 (Mars Avril 1959); n°69 (Mai Juin 1959); n°70 (Juillet Aout 1959) ; n°71 (Septembre Octobre 1959) ; n°76 (Juillet Août 1960).

Journal Officiel de la république française Lois et Décrets, Arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et annonces

- 26 août 1920, 10 octobre 1945 ; 06 avril 1965 ; 24 février 1966 ; 25 juin 1967 ; 12 octobre 1967 ; 16 juillet 1968 ; 27 février 1969 ; 21 juin 1969 ; 11 juillet 1969 ; 15 juillet 1969 ; 6 mars 1970 ; 30 juillet 1970 ; 08 janvier 1971 ; 10 mai 1973 ; 24 mai 1973 ; 10 janvier 1974 ; 24 décembre 1974 ; 11 janvier 1990 ; 22 novembre 1991 ; 16 octobre 1997 ; 26 septembre 2000 ; 02 janvier 2007 ; 01 janvier 2010.

VIe PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (1971-1975), éd. Journaux officiels, Paris, 1971

Témoignages

« Aux sources de la création du ministère de l'Environnement : des années 1950 à 1971 », dans : *Revue du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'énergie.*, Hors-série, 2013, p. 92-93.

BERNARD Alain JM, « Les années soixante (Oise-Compiègne), Michel WOIMANT », dans : *Annales Historiques Compiégnoises*, n°149-150, p. 17-28, 2018.

CARON François, *L'aménagement du territoire, 1958-1974 : actes du colloque tenu à Dijon les 21 et 22 novembre 1996*, Paris, éd. L'Harmattan, 1999.

JOBERT Michel, *Mémoires d'avenir*, Paris, éd. Grasset, 1974.

JOBERT Michel, *L'Autre regard*, Paris, éd. Grasset, 1976.

POMPIDOU Georges, *Le nœud gordien*, Paris, éd. Flammarion, 1984.

POUJADE Robert, « Le premier ministère de l'Environnement (1971-1974). L'invention d'un possible », dans : *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 113, 2012, p. 52.

WOIMANT Michel, « Le Marché commun agricole », dans : BERNARD, Jean-René, CARON, François VAÏSSE Maurice, WOIMANT Michel (dir.), *Georges Pompidou et l'Europe*, Bruxelles, éd. Complexe, 1995, p. 465-500.

WOIMANT Michel, « Témoignage », dans : NOËL Gilbert, WILLAERT Émilie (dir.), *Georges Pompidou et le monde des campagnes, 1962-1974*, Bruxelles, éd. P.I.E. Peter Lang, 2007, p. 275-323.

Presse

Journal *Le monde*

- 11 janvier 1974 ; 23 juin 1969 ; 08 janvier 1964 ; 22 septembre 1965 ; 23 juin 1965 ; 07 octobre 1967 ; 16 décembre 1964 ; 06 avril 1965 ; 24 avril

1967 ; 17 juillet 1968 ; 21 septembre 1972 ; 30 septembre 1969 ; 26 novembre 1969 ; 23 novembre 1970, 17 juillet 1970 ; 3 janvier 1973 ;

09 septembre 2004 ; 23 avril 1970 ; 20 décembre 1974 ; 18 octobre 1974 ; 15 juillet 1974 ; 03 décembre 1976.

Journal Ouest France

- 30 juin 1985.

La Dépêche algérienne : journal politique quotidien

- 8 janvier 1912.

Le Courrier du dimanche. Journal du protestantisme algérien et tunisien

- 15 mars 1934.

Journal des missions évangéliques

- 1 décembre 1916.

Sigles et Abréviations

AOF : Afrique-Occidentale Française

CHEA : Centre de Hautes Études Administratives

CEE : Communauté Économique Européenne

CGP : Commissariat Général au Plan

CNJA : Centre National des Jeunes Agriculteurs

CNMCCA : Confédération Nationale de la Mutualité, de la Coopération et du Crédit Agricoles

DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

DRE : Direction du Ministère de l'Économie et des Finances

ENA : École Nationale d'Administration

ENP : École Nationale Professionnelle

ENS : École Normale Supérieure

FNSEA : Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

IEP : Institut d'Études Politiques

MCA : Marché Commun Agricole

ORTF : Office de Radiodiffusion Télévision Française

PAC : Politique Agricole Commune

PUF : Presses Universitaires de France

RI : Républicains Indépendants

RPR : Rassemblement pour la République

SEMEA XV : Société d'économie mixte d'équipement et d'aménagement du 15^e arrondissement de Paris

SGCI : Secrétariat Général du Comité Interministériel

UDF : Union pour la Démocratie Française

UDR : Union des Démocrates pour la République

UDT : Union Démocratique du Travail

Annexes

Table des annexes

<i>Annexe 1 : Tableau des durées d'engagement au secrétariat général de l'Élysée sous la présidence de Georges Pompidou</i>	<i>232</i>
<i>Annexe 2 : Arbre généalogique ascendant des trois acteurs étudiés</i>	<i>233</i>
<i>Annexe 3 : Dissertations de François Lavondès et Michel Woimant à l'ENA concernant « le cabinet du ministre »</i>	<i>235</i>
<i>Annexe 4 : Tableau récapitulatif du corpus de notes de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant à l'attention de Michel Jobert, Georges Pompidou et Jean Daney de Marcillac.</i>	<i>247</i>
<i>Annexe 5 : Exemples d'annotation de Georges Pompidou sur des notes de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant</i>	<i>262</i>
<i>Annexe 6 : Composition des commissions « Santé », « Espace Rural ».</i>	<i>265</i>
<i>Archives 7 : Plan de table du déjeuner du 03 février 1970 sur le thème des personnalités diverses.....</i>	<i>271</i>

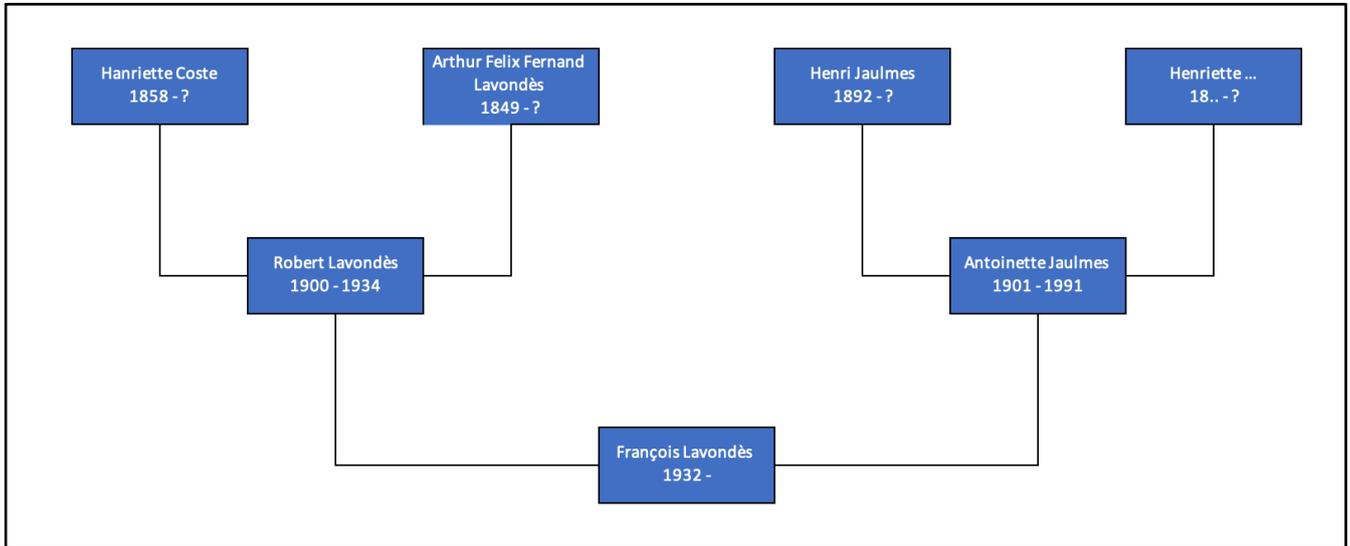
Annexe 1 : Tableau des durées d'engagement au secrétariat général de l'Élysée sous la présidence de Georges Pompidou

Ce tableau présente les durées d'engagement au sein du Secrétariat Général de l'Élysée pendant la présidence de Georges Pompidou. Il offre une vue d'ensemble des périodes pendant lesquelles divers acteurs, conseillers et collaborateurs ont servi au plus haut niveau de l'administration présidentielle. En examinant ces durées, il devient possible de dégager des tendances et des comparaisons significatives concernant la stabilité des équipes présidentielles, les périodes de service les plus courtes ou les plus longues, ainsi que l'influence potentielle de la continuité ou de la rotation du personnel sur la prise de décision et la mise en œuvre des politiques au sein de l'Élysée. Cette analyse temporelle contribue à éclairer la dynamique politique et institutionnelle de la période pompidolienne en mettant en évidence les acteurs clés et leur persistance dans des postes cruciaux de l'administration présidentielle.

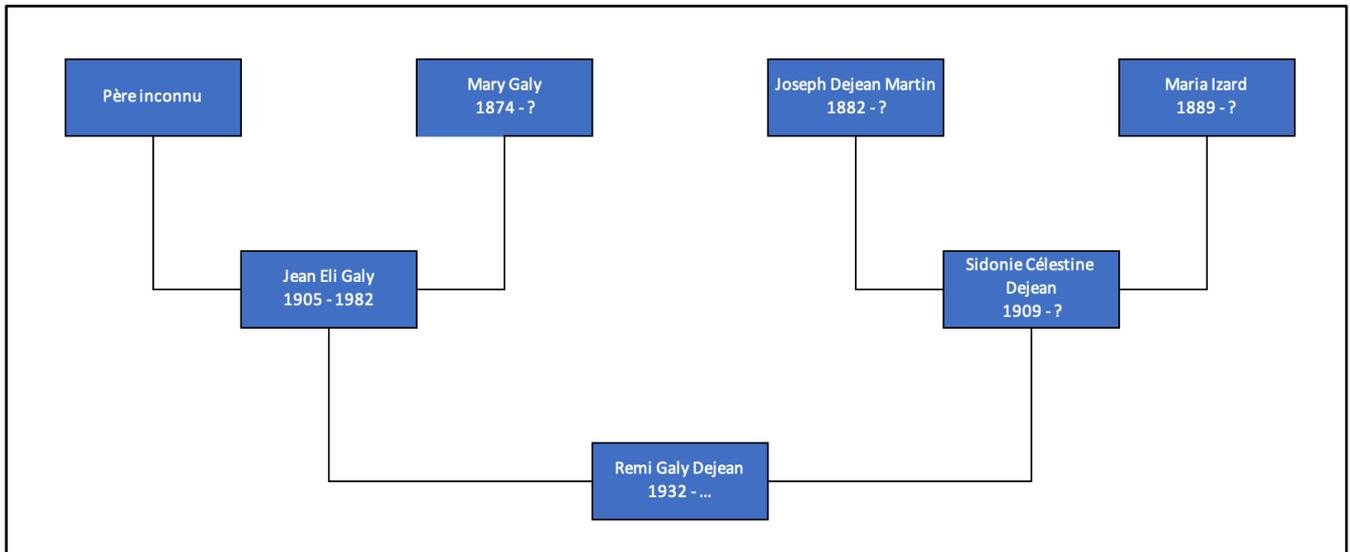
Nom - Prenom	Fonction(s)	Date d'entrée	date de sortie	temps en fonction en jours	Temps en fonction en mois	temps en fonction en année
JOBERT (Michel)	Secrétaire général	20/06/1969	06/04/1973	1386	45	3
BALLADUR (Edouard)	Secrétaire général adjoint Secrétaire général	20/06/1969	02/04/1974	1747	57	4
DUPUY (Anne-Marie)	Chef de cabinet Directeur de cabinet	20/06/1969	10/01/1974	1665	54	4
NEGREL (Madeleine)	Chef du secrétariat particulier	20/06/1969	02/04/1974	1747	57	4
BERNARD (Jean-René)	Conseiller technique	20/06/1969	10/05/1973	1420	46	3
CEREZ (Jean)	Chargé de mission	20/06/1969	07/07/1970	382	12	1
CHASSEGUET (Gérard)	Chargé de mission	20/06/1969	08/02/1973	1329	43	3
GALY-DEJEAN (René)	Chargé de mission	20/06/1969	02/04/1974	1747	57	4
GARAUD (Marie-France, née Quintard)	Conseiller technique	20/06/1969	02/04/1974	1747	57	4
GAUCHER (Georges)	Conseiller technique	20/06/1969	30/04/1970	314	10	0
GODFRAIN (Jacques)	Chargé de mission	20/06/1969	02/04/1974	1747	57	4
JUILLET (Pierre)	Chargé de mission	20/06/1969	02/04/1974	1747	57	4
LAVONDES (François)	Conseiller technique	20/06/1969	02/04/1974	1747	57	4
SERVAIS (Simonne)	Conseiller technique	20/06/1969	01/11/1970	499	16	1
WOIMANT (Michel)	Conseiller technique	20/06/1969	10/04/1973	1390	45	
BRUGUIERE (Michel)	Chargé de mission Conseiller technique	27/06/1969	02/04/1974	1740	57	4
CARRERE (Gilbert)	Chargé de mission Conseiller technique	27/06/1969	02/04/1974	1740	57	4
DANEY DE MARCILLAC (Jean)	Chargé de mission	27/06/1969	05/10/1972	1196	39	3
DOMERG (Henri)	Chargé de mission Conseiller technique	27/06/1969	03/04/1974	1741	57	4
ÉSAMBERT (Bernard)	Chargé de mission Conseiller technique	27/06/1969	31/03/1974	1738	57	4
RAIMOND (Jean-Bernard)	Chargé de mission Conseiller technique	27/06/1969	15/12/1973	1632	53	4
SAGLIO (Jean-François)	Chargé de mission	27/06/1969	08/02/1973	1322	43	3
SENSELME (Jean)	Chargé de mission	27/06/1969	02/04/1974	1740	57	4
LUCET (Jean-Louis)	Chargé de mission	01/05/1970	02/04/1974	1432	47	3
ROUGAGNOU (Michel)	Chargé de mission	01/05/1970	02/04/1974	1432	47	3
LEOUTRE (Gilbert)	Chargé de mission	10/05/1970	02/04/1974	1423	46	3
BAUDOIN (Denis)	Conseiller technique	26/10/1970	14/05/1973	931	30	2
GUILLAUD (Jean-Louis)	Chargé de mission	26/10/1970	28/07/1972	641	21	1
MARCHETTI (Xavier)	Chargé de mission Conseiller technique	26/10/1970	02/04/1974	1254	41	3
PARIS (Gilbert)	Chargé de mission	17/01/1971	02/04/1974	1171	38	3
ROBERT (Jean-Marie)	Chargé de mission	17/01/1971	15/11/1971	302	9	0
MASSON (Gilbert)	Chargé de mission	15/01/1972	02/04/1974	808	26	2
WIENER DE CROISSET (Charles)	Chargé de mission	01/10/1972	02/04/1974	548	18	1
TEYSSIER (Jean-Pierre)	Chargé de mission	10/03/1973	02/04/1974	388	12	1
SEGUIN (Philippe)	Chargé de mission	28/03/1973	02/04/1974	370	12	1
RICHER (Jean-Pierre)	Chargé de mission	09/04/1973	02/04/1974	358	11	0
BERNARD (Jean-René)	Secrétaire général adjoint	10/05/1973	02/05/1974	357	11	0
FREYCHE (Michel)	Conseiller technique	13/05/1973	03/04/1974	325	10	0
IRIBARNE (Philippe d')	Chargé de mission	18/05/1973	02/04/1974	319	10	0
SIEFER-GAILLARDIN (Alfred)	Chargé de mission	11/07/1973	03/05/1974	296	9	0
CASTEX (Anne)	Chargé de mission	02/10/1973	02/04/1974	182	6	0
ROBIN (Gabriel)	Conseiller technique	05/12/1973	01/04/1974	117	3	0
GALY-DEJEAN (René)	Chef de cabinet	10/01/1974	10/04/1974	90	3	0
BRION (Alain)	Conseiller technique	27/02/1974	02/04/1974	34	1	0

Annexe 2 : Arbre généalogique ascendant des trois acteurs étudiés

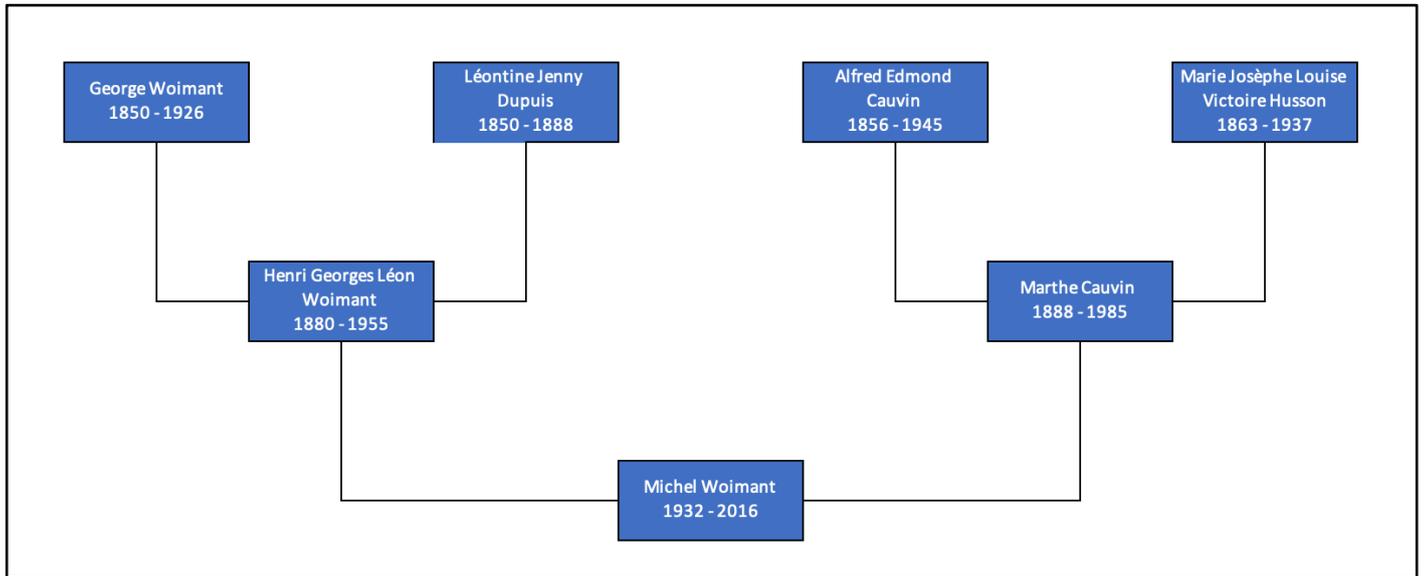
Arbre généalogique ascendant de François Lavondès



Arbre généalogique ascendant de René Galy-Dejean



Arbre généalogique ascendant de Michel Woimant



*Annexe 3 : Dissertations de François Lavondès et Michel Woimant à l'ENA
concernant « le cabinet du ministre »*

Dissertation de François Lavondès : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série
AJ 44 bis, sous-série AJ 44 bis 1801 / 19840588/70, dossiers « François Lavondès ».

PRÉSIDENTIE
DU CONSEIL
ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

EXAMEN DE CLASSEMENT
FACILITÉS DE PRÉPARATION
CONCOURS } ÉTUDIANTS
FONCTIONNAIRES
(Bayer les mentions inutiles)

Date : 18 décembre 1959

Nom : LAVONDÈS

Prénoms : François

Date et lieu de naissance : 30 juillet 1932 Arzon (V^{me})

Fonctions actuelles :
(Pour les candidats aux concours et aux épreuves de facilités de préparation.)
Les candidats aux concours doivent indiquer ci-après l'adresse à laquelle devra être envoyée, s'il y a lieu, la convocation pour l'examen oral.

N° 93
(Ne rien inscrire ici)

UN SEUL SUJET
PAR COPIE

PARTIE RÉSERVÉE AU JURY.

NOTES.

1^{re} correction : 12
2^e correction : 12

Nom du correcteur : Luros D-goume

Note : 12 12

Émargement : G. Luros [Signature]

Note définitive du Jury : 12

Le Président, [Signature]

N. B. — Le candidat ou l'élève n'a rien à écrire dans la partie réservée aux numéros et à la notation du jury, et ne doit pas signer sa composition.

ÉPREUVE DU 18 décembre 1959
(Indiquer la date)

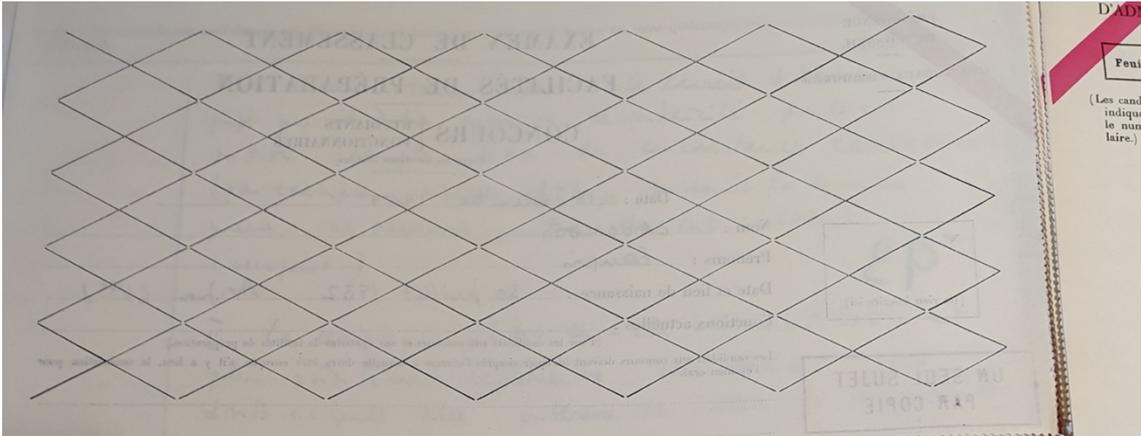
(Recopier le sujet sauf indication contraire du responsable de la surveillance de l'épreuve).

Nombre de feuilles intercalaires : 1

CERTIFIÉ EXACT :
Le surveillant responsable : [Signature]

Le cabinet du Ministre.

Sollicité de toutes parts par de tâches multiples participatif aux travaux des Assemblées parlementaires, présidence de comités, rédaction d'un ouvrage volumineux, visites de toutes sortes, le Ministre ne peut être secondé par les bureaux du Ministère, ce peut être sa seule tâche. Il doit donc s'attacher



Le candidat ou l'élève ne doit pas écrire dans la partie quadrillée.

d'un petit groupe d'hommes compétents qui lui facilitent la tâche en préparant les décisions et en tenant en main les ordres.

Grâce à la très grande liberté dont il dispose dans le choix des membres de son cabinet, le ministre peut compter sur ceux-ci de toutes les manières.

I. Dans le recrutement de membres de son cabinet, le ministre est très libre. Mais malgré cette liberté, la composition de cabinet ministériel présente une structure identique.

1. Dans le recrutement de son cabinet, le ministre n'a pas peur de faire appel à des fonctionnaires. Le plus souvent, le cabinet se compose d'un mélange de membres fonctionnaires, au général ou au particulier, et de membres non fonctionnaires. Ainsi il arrive parfois que des membres d'un cabinet exercent le professionnalisme de juriste, ou d'économiste.

Les premiers sont fonctionnaires, les membres du cabinet proviennent généralement des grands corps de l'État. Mais il y a toujours aussi des fonctionnaires de carrière tels qu'il y a des juristes expérimentés. Le ministre de la Justice, à côté de son cabinet civil, dispose d'un état-major particulier.

Le recrutement de cabinet vise donc à puiser dans un même corps restreint à la fois des techniciens et des spécialistes et des non-spécialistes.

2. La structure de cabinet est essentiellement conçue dans les différents ministères. Le nombre de membres n'est pas expérimentalement fixé, mais est limité par les crédits budgétaires dont dispose le ministre pour son cabinet.

À côté du bureau de cabinet qui se différencie près de certains bureaux du Ministère, existe le cabinet proprement dit. Celui-ci est dirigé par un Directeur de cabinet, haut fonctionnaire en général, ce peut même être un des premiers corps de l'État. Le chef de cabinet est en général plus spécialement chargé des affaires qui touchent le ministre personnellement, affaires politiques ou électoral, tandis que le Directeur se charge des affaires administratives - Mais étant donné le caractère très personnel des relations entre le ministre et les membres de son cabinet, ces derniers sont très variables. À côté du Directeur et du chef de cabinet, existent des caractères techniques et des chargés de missions ; les premiers ~~de~~ les titres étant en général donnés aux membres les plus importants et les plus expérimentés.

À côté de cabinet proprement dit existe en général un secrétariat particulier.

ii Le cabinet effectue des tâches très variées. Lui sont confiées les affaires dites "réservées" ce sont à dire celles que le ministre désire voir traitées par son cabinet plutôt que par les autres. Encore que depuis un décret de 1947 le Directeur de cabinet (et son ou ses autres membres) puisse recevoir délégation de la signature du ministre, ce cabinet, du plus souvent seulement un rôle de préparateur et d'impulsion dans le domaine politique ou technique.

1. Dans le rôle politique du cabinet a paru surtout de faciliter les contacts du ministre avec le vie politique. Les relations du ministre avec les bureaux sont en général nées par un attaché parlementaire chargé notamment de contacts avec les groupes politiques de son ministre. De même un membre du cabinet est élu ou de caractère particulier est fréquemment chargé de relations avec la circonscription électorale du ministre lorsque celui-ci est parlementaire. Le travail consistant par exemple à tenir un bureau électoral et à représenter une candidature.

Dans le rôle politique du cabinet cette école est le soin de répondre aux interventions dont le ministre est saisi. Ce sont en général des membres du cabinet qui ont de caractère particulier qui préparent les réponses aux nombreuses demandes posées au ministre. En raison de l'importance que leurs bénéficiaires attachent aux décisions, c'est aussi au cabinet, souvent créé un bureau spécial, que sont traités ces questions. La préparation des discours du ministre est aussi souvent l'œuvre d'un membre de son cabinet.

2. Mais le rôle administratif du cabinet est pas moins important ; il est le lieu de préparation des décisions et de leur mise à exécution. Les décisions du ministre sont en général préparées par un membre de cabinet qui rédige une note destinée à instruire le ministre. En collaboration, et tout au moins en relation avec les services du ministre, il arrive ^{peu} à un membre de cabinet soit chargé de la préparation de circulaires adressées par le ministre à ses services. De même souvent, un membre de cabinet assiste et représente le ministre aux commissions internes au ministère ou même à l'extérieur.

Feuille n°

Les candidats ou les élèves doivent
indiquer dans le cadre ci-dessus
le numéro de la feuille interca-
laire.)

Le rôle du cabinet doit rester au tant que
possible un rôle de tampon et d'impulsion,
et ne pas devenir un organe d'exécution. S'il
est juste et réaliste que certains notables soient
traités au cabinet, la possibilité de l'évocation
et l'extension illimitée des affaires réservées, est
de mauvaise politique administrative en général.

La grande variété des affaires doit être
soigneusement traitée, le niveau élevé auquel se
place le recrutement, explique l'étroitesse que
les places dans les cabinets ministériels exercent
un bon nombre de praticiens. Si l'attrait
est souvent dérivé, l'aspirant de faire une
carrière plus brillante et plus rapide vient
souvent par un plus obscur de l'aspirant de
candidats à ces postes.

Dissertation de Michel Woimant : Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AJ 44 bis, sous-série AJ 44 bis 1801 / 19840588/70, dossier « Michel Woimant ».

ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

Il est interdit aux candidats ou aux élèves de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque même sur les feuilles intercalaires.

Feuille n°

(Les candidats ou les élèves doivent indiquer dans le cadre ci-dessus le numéro de la feuille intercalaire.)

cumulant un poste dans la hiérarchie et un poste au cabinet aggrave ce danger.

Mais tout essai de limitation réglementaire du nombre des membres des cabinets a échoué et se heurte à la création de "cabinets officieux" étendus.

Quant aux promotions parfois rapides, obtenues grâce au massage dans un cabinet

PARTIE RÉSERVÉE AU JURY.

N° 63

NOTES.

1 ^{re} correction :	2 ^e correction :
Lucas	D. J. ...
Nom du correcteur :	
Note :	
Émargement :	

Note définitive du Jury : 7

Le Président, *M. Woimant*

N. B. — Le candidat ou l'élève n'a rien à écrire dans la partie réservée aux numéros et à la notation du jury, et ne doit pas signer sa composition.

ÉPREUVE DU 18/12/59 (Indiquer la date)

(Recopier le sujet sauf indication contraire du responsable de la surveillance de l'épreuve).

le cabinet du ministre

Tout homme pourvu de responsabilités importantes a besoin de collaborateurs immédiats. Mais à l'époque récente, ceux des ministres se sont multipliés. Ils jouent désormais un rôle souvent très grand, groupés et organisés dans le cabinet. Les transformations techniques de l'administration, surtout, l'économie de guerre, ayant

J. 702724. (1237)

CERTIFIÉ EXACT :
Le surveillant responsable: (Signature) *[Signature]*

Le candidat ou l'élève ne doit pas écrire dans la partie quadrillée.

conduisaient forcément à l'extension de l'activité du cabinet. Elle peut paraître, à certains égards, excessive.

Le cabinet est traditionnellement une sorte de secrétariat du ministre. ~~Le système français~~ L'organisation administrative française a toujours conduit, dès l'origine, à lui donner une importance assez grande. En effet, reposant sur le principe hiérarchique et sur une intervention directe du ministre dans un très grand nombre d'affaires, le système français obligeait à donner au ministre suffisamment de collaborateurs pour qu'il puisse vérifier ce qu'il signe.

Mais l'évolution des tâches administratives a conduit à augmenter fortement le rôle

du cabinet. La nécessité d'une coordination entre les directions, avec les autres ministères est de plus en plus forte. Autrefois chaque service était pratiquement maître de son domaine et pouvait agir sans se préoccuper des services voisins. ~~Les~~ Désormais, beaucoup d'affaires sont si complexes qu'elles mettent en jeu plusieurs directions ou même plusieurs ministères. Les arrêtés interministériels se multiplient. Il faut les préparer. Or devant cette complication des affaires, les services, aux structures parfois très traditionalistes et particularistes, ont trop souvent tendance à ne pas faciliter la coordination nécessaire. Le système anglais des secrétaires permanents n'a pas inspiré l'administration française. Les secrétaires généraux sont rares et les cabinets doivent remplir cette tâche de coordination.

Par ailleurs les structures administratives elles-mêmes évoluent : des directions, des ministères nouveaux se créent. Il est moins facile d'organiser la répartition des attributions qu'avec une administration ayant des traditions. Là encore, seul le cabinet peut intervenir.

Mais au delà de ce rôle technique, le cabinet

a toujours eu un rôle politique. Le ministre a besoin de collaborateurs qui l'aident à adopter les impératifs techniques et présentés par les services, et ceux de la politique.

Parfois aussi, les ministres ont du concevoir une politique correspondant à la mission qu'ils doivent remplir. Et devant des ministres se succédant souvent les services avaient quelques réticences. Pour transformer des objectifs politiques en mesures techniques le ministre a parfois eu besoin de ses collaborateurs immédiats.

La stabilité ministérielle retrouvée peut d'ailleurs leur être un frein à ce rôle accru des cabinets, la collaboration s'organisant plus facilement entre les services et un ministre restant longtemps en place.

Cependant certains inconvénients du système des cabinets ministériels peuvent subsister si on ne lutte pas contre eux. L'administration française reposant sur le principe hiérarchique, les fonctionnaires sont parfois démoralisés par certaines atteintes à ce principe, les affaires étant quelquefois retirées à d'importants directeurs pour être évoquées au cabinet du ministre et traitées par un de ses membres les moins importants. L'existence de conseillers techniques

Feuille n°

(Les candidats ou les élèves doivent
indiquer dans le cadre ci-dessus
le numéro de la feuille interca-
laire.)

cumulant un poste dans la hiérarchie
et un poste au cabinet aggrave ce
danger.

Mais tout essai de limitation réglemen-
-taire du nombre des membres des cabinets
à échoué et se heurte à la création de
"cabinets officieux" étendus.

Quant aux promotions parfois rapides,
obtenues grâce au passage dans un cabinet
ministériel, elles relèvent souvent d'un
moyen de sélection judicieux de jeunes
cadres dynamiques mais aussi quelque-
-fois d'abus très nets

Mais ces problèmes resteront encore en
suspens quelque temps avant de trouver
une solution car il faudra un certain délai
pour qu'apparaisse une solution nouvelle,
adaptée aux ~~nouvelles~~ structures politiques
et administratives transformées de la France
d'aujourd'hui.

Transcription de la dissertation de Michel Woimant

« Tout homme pourvus de responsabilités importantes a besoin de collaborateurs immédiats. Mais à l'époque récente, ceux des ministres se sont multipliés. Ils jouent désormais un rôle souvent très grand, groupés et organisés dans le cabinet. Les transformations de l'administration conduisaient forcément à l'extension de l'activité du cabinet ? Elle peut paraître, à certains égards, excessive.

Le cabinet est traditionnellement une sorte de secrétariat du ministre. L'organisation administrative française a conduit, dès l'origine, à lui donner une importance assez grande. En effet, reposant, sur le principe hiérarchique et sur une intervention directe du ministre dans un très grand nombre d'affaires, le système français obligeait à donner au ministre suffisamment de collaborateurs pour qu'il puisse vérifier ce qu'il signe.

Mais l'évolution des tâches administratives a conduit à augmenter fortement le rôle du cabinet. La nécessité d'une coordination entre les directions, avec les autres ministères est de plus en plus forte. Autrefois chaque service était pratiquement maître de son domaine et pouvait agir sans se préoccuper des services voisins. Désormais, beaucoup d'affaires sont si complexes qu'elles mettent en jeu plusieurs directions ou même plusieurs ministères. Les arrêtés interministériels se multiplient. Il faut les préparer. Or devant cette complication des affaires, les services, aux structures parfois très traditionnalistes et particularistes, ont trop souvent tendance à ne pas faciliter la coordination nécessaire. Le système anglais des secrétaires permanent n'a pas inspiré l'administration française. Les secrétaires généraux sont rares et les cabinets doivent remplir cette tâche de coordination.

Par ailleurs les structures administratives elles-mêmes évoluent : des directions, des ministères nouveaux se créent. IL est moins facile d'organiser la répartition des attributions qu'avec une administration ayant des traditions. Là encore seul, le cabinet peut intervenir.

Mais au-delà de ce rôle technique, le cabinet a toujours eu un rôle politique. Le ministre a besoin de collaborateurs qui l'aident à adopter les impératifs technique, présentés par les services, et ceux de la politique.

Parfois aussi, les ministres ont dû concevoir une politique correspondant à la mission qu'ils doivent remplir. Et devant des ministres se succédant souvent les services avaient quelques réticences. Pour transformer des objectifs politiques en mesure techniques le ministre a parfois eu besoin de ses collaborateurs immédiats.

La stabilité ministérielle retrouvée peut d'ailleurs être un frein à ce rôle accru des cabinets, la collaboration s'organisant plus facilement entre les services et un ministre restant longtemps en place.

Cependant certains inconvénients du système des cabinets ministériels peuvent subsister si on ne lutte pas contre eux. L'administration française reposant sur le principe hiérarchique les fonctionnaires sont parfois démoralisés par certaines atteintes à ce principe, des affaires étant quelque fois retirées à d'importants directeurs pour être évoquées au cabinet du ministre et traitées par un de ses membres les moins importants.

L'existence des conseillers techniques qui cumulent un poste dans la hiérarchie et un poste au cabinet aggrave ce danger.

Mais tout essai de limitation réglementaire du nombre de membres des cabinets a échoué et se heurte à la création de « cabinet officieux » étendus.

Quant aux promotions parfois rapides, obtenues grâce au passage dans un cabinet ministériel, elles relèvent souvent d'un moyen de sélection judicieux des jeunes cadres dynamiques mais aussi quelquefois d'abus très nets.

Mais ces problèmes resteront encore en suspens quelque temps avant de trouver une solution car il faudra un certain délai pour qu'apparaisse une solution nouvelle, adaptée aux structures politiques et administratives transformées de la France d'aujourd'hui ».

*Annexe 4 : Tableau récapitulatif du corpus de notes de René Galy-Dejean,
François Lavondès et Michel Woimant à l'attention de Michel Jobert,
Georges Pompidou et Jean Daney de Marcillac.*

Côte	Auteur(s)	Destinataire(s)	Date	Objet(s)
AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Cabinet du ministre de l'agriculture	Pour le Président (délégation à M. Woimant)	08-mai-70	Réforme de la Société d'encouragement à l'élevage du Cheval Français
AG/5(2)-1058 Dossier "F. Lavondès "303-401"	François Lavondès	Président de la République	10-oct-69	Situation sociale
AG/5(2)-1058 Dossier "F. Lavondès "303-401"	François Lavondès	Président de la République	16-oct-69	Situation à Saint-Nazaire
AG/5(2)-1058 Dossier "F. Lavondès "303-401"	François Lavondès	Président de la République	21-nov-69	Situation sociale
AG/5(2)-1058 Dossier "F. Lavondès "303-401"	François Lavondès	Président de la République	03-oct-69	Magistrature sociale
AG/5(2)-1058 Dossier "F. Lavondès "303-401"	François Lavondès	Michel Jobert	07-oct-69	Succession M Caraud Présidence de la Croix Rouge
AG/5(2)-1058 Dossier " Actionnariat des salariés"	François Lavondès	Président de la République	25-juil-69	Participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprise
AG/5(2)-1058 Dossier " EDF"	François Lavondès	Président de la République	27-sept-69	Plan de crise à Electricité de France

AG/5(2)-1058 Dossier " EDF"	François Lavondès	Président de la République	17-nov-69	Grève d'EDF
AG/5(2)-1058 Dossier " EDF"	François Lavondès			Régie RENAULT.
AG/5(2)-1058 Dossier " EDF"	François Lavondès	Président de la République	28-nov-69	Situation social à EDF
AG/5(2)-1058 Dossier " EDF"	François Lavondès	Président de la République	05-déc-69	Contrat pour progrès à EDF
AG/5(2)-1058 Dossier " SMIG et Politique salariale"	François Lavondès	Président de la République	06-sept-69	Assurance maladie des travailleurs non-salariés
AG/5(2)-1058 Dossier " EDF"	François Lavondès	Président de la République	24-sept-69	Assurance maladie des travailleurs non-salariés
AG/5(2)-1058 Dossier " EDF"	François Lavondès	Président de la République	01-oct-69	Procédures de discussion des salaires dans les entreprises nationales
AG/5(2)-1058 Dossier " EDF"	François Lavondès	Président de la République	08-oct-69	Réforme du SMIG
AG/5(2)-1058 Dossier " EDF"	François Lavondès	Président de la République	09-oct-69	Plolitique sociale
AG/5(2)-1058 Dossier " EDF"	François Lavondès	Président de la République	28-oct-69	SMIG
AG/5(2)-1058 Dossier " EDF"	François Lavondès	Président de la République	31-oct-69	SMIG

AG/5(2)-1058 Dossier " Régie Renault"	François Lavondès	Président de la République	08-oct-69	Régie nationale des usines Renaud
AG/5(2)-1058 Dossier " Régie Renault"	François Lavondès	Président de la République	13-oct-69	Régie Renault
AG/5(2)-1058 Dossier " Régie Renault"	François Lavondès	Président de la République	06-nov-69	Régie Renault
AG/5(2)-1058 Dossier " Régie Renault"	François Lavondès	Président de la République	17-nov-69	Régie Renault
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	09-févr-70	Election du Président de la République.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	04-mars-70	Rapport sur la mensualisation.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	10-mars-70	Décret d'application de la Loi Renault.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	03-avr-70	Régie Nationale des Usines Renault.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	04-avr-70	Régie RENAULT.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	10-avr-70	Magistrature sociale

AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	15-avr-70	Organisation des services administratifs de la participation.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	17-avr-70	Nomination d'un médecin en qualité de conseiller d'État en service extraordinaire.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	21-avr-70	Pas de titre
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	06-mai-70	Audience de M. FONTANET.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	13-mai-70	Perspectives en matière de sécurité sociale.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Michel Jobert	19-mai-70	Affaire Unidad
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	21-mai-70	Décret d'application de la loi sur l'actionnariat à la Régie Renault.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	03-juin-70	Demande d'audience de la C. F. T. C.

AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	05-juin-70	Organisation du Ministère de la Santé Publique.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	19-juin-70	Actionnariat Renault.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	19-juin-70	Fixation du SMIC au 1er juillet.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	24-juin-70	Organisation du Ministère de la Santé.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	25-juin-70	SMIC au 1er juillet 1970.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	30-juin-70	Sécurité sociale : programme 1970-1971.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République		Institut Pasteur .
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	30-juil-70	Immigration portugaise.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	05-sept-70	Nomination de directeurs au Ministère de la Santé Publique.

AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	14-sept-70	
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	18-sept-70	Nomination du Professeur DENOIX à la vice-présidence de la commission de la Santé du VIème Plan.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	22-sept-70	Conseil restreint sur la formation professionnelle.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	23-sept-70	Immigration Portugaise.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Michel Jobert	23-sept-70	Immigration Algérienne.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	22-oct-70	Négociations algériennes : immigration.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Michel Jobert	23-oct-70	Demande de naturalisation présentée par M. Artur LONDON.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	04-nov-70	XXVème anniversaire de la création de l'U. N. A. F.

AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	13-nov-70	Allocation d'orphelin.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	17-nov-70	Intéressement, Participation, Actionnariat.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Michel Jobert	02-déc-70	Immigration portugaise.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Michel Jobert	10-déc-70	
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Michel Jobert	11-déc-70	Scandale dans le milieu médical
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	17-déc-70	Salaires du secteur public.
AG/5(2)-1059 Dossier "f. Lavondès "	François Lavondès	Président de la République	30-déc-70	Amnistie individuelle des sanctions disciplinaires.
80 AJ 889 Dossier "Notes"	Michel Woimant	Jean Daney de Marcillac	10-oct-69	Création d'une commission du Plan dite de l'espace rural
AG/5(2)-53 Dossier "Aménagement de l'espace rural"	Michel Woimant	Président de la République	04-nov-69	Conseil restreint sur l'agriculture

AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Président de la République		Projet d'instructions pour le Gouvernement et plus particulièrement le Ministre de l'Agriculture
AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Michel Jobert	09-déc-70	Orientation des ministres de l'Agriculture de la C.E.E.
AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Michel Jobert	15-juil-69	Implémentation d'une école vétérinaire dans l'ouest
AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Michel Jobert	21-juil-69	Importations de vins en provenance d'Algérie
AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Président de la République	30-juil-69	Marché de la Villette
AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Président de la République	31-juil-69	Comité des Ministres du Conseil de l'Europe
AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Michel Jobert	01-août-69	Situation du marché du vin et protestation des organisations professionnelles
AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Président de la République	05-août-69	Projet concernant les rapatriés

AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Michel Jobert	06-août-69	Année Européenne de la conservation de la culture
AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Michel Jobert	31-juil-69	Parc national de la Valoise
AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Président de la République	06-août-69	Programme lait Evian en Auvergne
AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Président de la République	23-sept-69	Entretien avec les dirigeant des grandes organisations de rapariés
AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Président de la République	23-sept-69	Table ronde sur l'habitat ancien
AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Président de la République	08-déc-69	Organisation de la compagne viticole
AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Président de la République	17-déc-69	Marché du vin
AG/5(2)-1058 Dossier "Michel Woimant 423-485"	Michel Woimant	Président de la République	18-déc-69	Marché commun du vin
AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Michel Jobert	12-janv-70	Subventions aux diverses organisations agricoles et plus particulièrement au C.N.J.A.

AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Président de la République	13-janv-70	Classement des vins de Bordeaux
AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Président de la République	03-févr-70	Audience demandée par les chambres d'agricultures
AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Michel Jobert	04-févr-70	Réorganisation du Ministère de l'Agriculture
AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Président de la République	04-avr-70	Affaire Genvrain
AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Président de la République	15-avr-70	Comité Inter Ministériel sur les affaires agricoles
AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Président de la République	22-avr-70	Prix agricoles
AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Président de la République	15-avr-70	Problème foncier agricole
AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Michel Jobert	29-avr-70	Prix agricoles

AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Président de la République	03-juin-70	Comité restreint sur les affaires agricoles
AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Michel Jobert	06-août-70	Importations de vins en provenance d'Algérie
AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Michel Jobert	18-sept-70	Le vin dans les négociations avec l'Algérie
AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Michel Jobert	22-sept-70	Situation des organisations agricoles
AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Michel Jobert	22-sept-70	Programme complémentaire en faveur de la protection de la nature
AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Michel Jobert	24-sept-70	Rénovation rurale

AG/5(2)-1059 Dossier "M. Woimant (1970)"	Michel Woimant	Michel Jobert	09-sept-70	Projet foncier agricole
AG/5(2)/1073 Dossier "Michel woimant	Michel Woimant	président de la République	25-août-70	Porquerolles
AG/5(2)-1059 Dossier "René Galy- Dejean "	René Galy- Dejean			Réflexions sur les conditions dans lesquelles pourrait se présenter l'élection d'un nouveau Secrétaire Général de l'UDR, lors du comité central du 03 octobre 1973
AG/5(2)-1059 Dossier "René Galy- Dejean "	René Galy- Dejean	Président de la République	16-juil-70	Note sur la préparation des élections municipales
AG/5(2)-1059 Dossier "René Galy- Dejean "	René Galy- Dejean	Président de la République	22-juil-70	Note sur la préparation des élections municipales

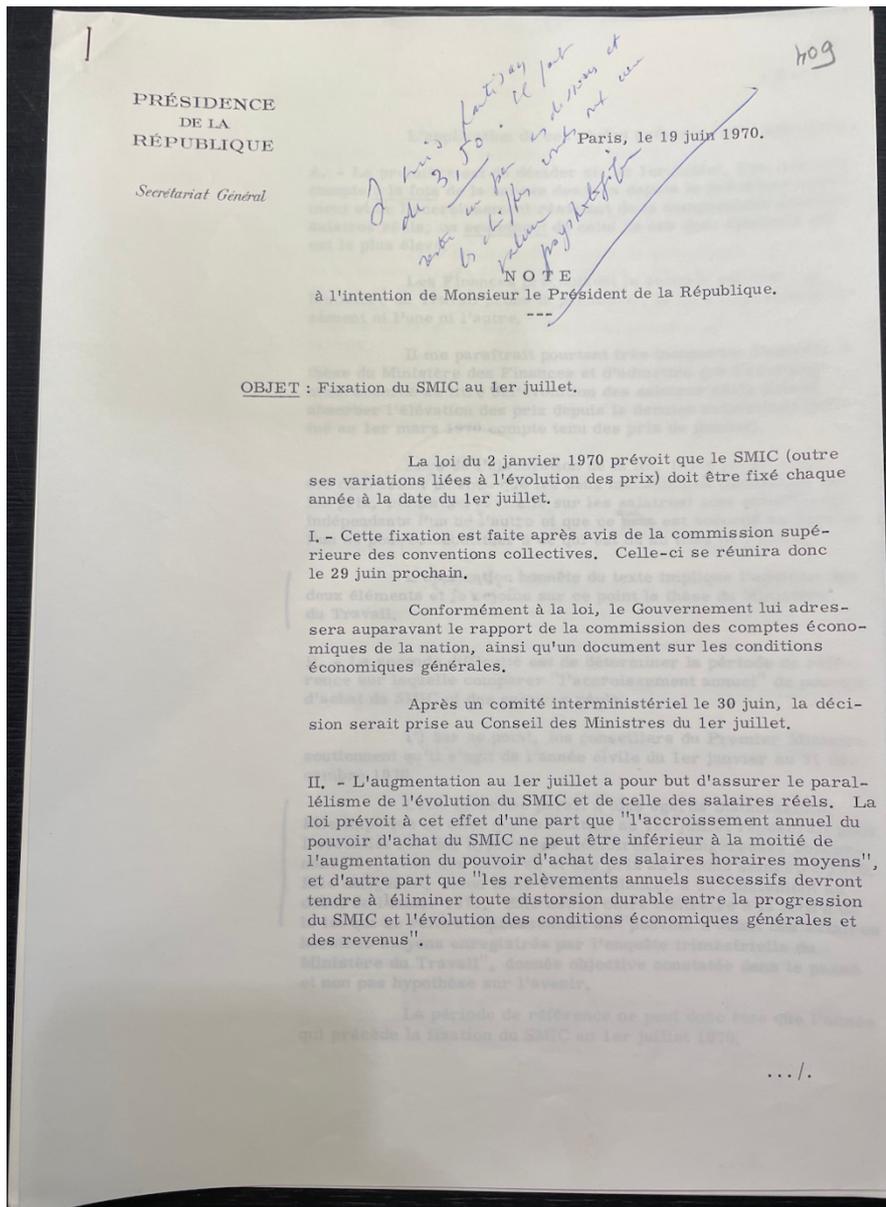
AG/5(2)-1059 Dossier "René Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	22-oct-70	Note sur la préparation des élections municipales
AG/5(2)-1059 Dossier "René Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Edouard Balladur	01-déc-70	réception assurance
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Edouard Balladur	06-janv-72	Réforme du Statut de Paris - Note de M. de La Malène.
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	14-janv-72	Un "Plan Transports-Circulation" pour la Région parisienne.
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	02-févr-72	Calendrier des voyages officiels en France pour l'année 1972
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	14-févr-72	Voyage du Premier Ministre dans le Nord.
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	07-févr-72	Projet de programme pour le voyage en Lorraine.

AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Michel Jobert	23-févr-72	La Chambre de Commerce de Paris s'intéresserait au Centre de Commerce International des Halles.
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	24-févr-72	Pour une affaire gouvernementale dans "l'affaire de la Vilette"
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	28-févr-72	Voyage en Lorraine - Pour un arrêt à HAYANGE.
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	25-févr-72	Le problème Citroën à Paris, quai de Javel.
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	13-mars-72	Problème de l'ambassade d'U.R.S.S. à Paris.
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	02-mars-72	Projet de programme définitif pour le voyage en Lorraine.
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	25-mars-72	Voyage en Lorraine.
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	25-avr-72	Réflexions à propos de la décision à prendre sur les tours de la "Tête de Défense" Examen des maquettes, vendredi 28 avril, à 17 h. 30.
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	25-mai-72	Risque de remous politiques à propos des tours de la Défense.

AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Edouard Balladur	27-mai-72	Traversée du Département de l'Orne au retour du Mans le 10 Juin.
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	10-nov-72	L'opération d'urbanisme de Bercy dans la perspective de la création d'une cité financière à Paris
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	24-oct-72	Présentation de maquettes au Président de la République.
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	15-sept-72	Risques de réactions politiques après la décision de mise au FAC des crédits de la branche Est du R.E. R.
AG/5(2)-1059 Dossier "R. Galy-Dejean "	René Galy-Dejean	Président de la République	07-sept-72	La Défense - Point de la situation.

Annexe 5 : Exemples d'annotation de Georges Pompidou sur des notes de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant

Note de François Lavondès du 19 juin 1970, fixation du SLIC au 1^{er} juillet 1970, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « F. Lavondès ».



« Je suis partisan du 3,50. Il faut rester un peu en dessous et les chiffres ont une valeur psychologique ».

Note de René Galy-Dejean réalisée le 23 février 1972, la *Chambre de Commerce de Paris s'intéresserait au Centre de Commerce International des Halles*, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « R. Galy-Dejean ».

PRÉSIDENCE
DE LA
RÉPUBLIQUE

Secretariat Général

Paris, le 23 février 1972

Vu

*Le conseil
ailleurs, il faut
veiller à la régularité
des adjonctions*

804

N O T E
à l'attention de M. le Secrétaire Général

OBJET : - La Chambre de Commerce de Paris s'intéresserait au Centre de Commerce International des Halles.

Depuis le début des projets d'aménagement des Halles on ne pouvait que regretter que la Chambre de Commerce de Paris n'ait pas l'idée de s'intégrer à l'opération en reconstruisant la Bourse de Commerce située en bordure du périmètre de l'opération de rénovation.

D'un autre côté, et s'agissant du Centre de Commerce International, les promoteurs de celui-ci, MM. Capgras et Jean-Claude Aaron, après avoir annoncé qu'ils renonçaient à leur projet, dans l'espoir évident de faire baisser les charges foncières demandées, ont, en définitive, pris des dispositions pour se mettre en mesure de réaliser l'opération. Ceci étant, le financement de l'entreprise ne semble pas pour autant assuré. M. Aaron poursuit sans doute en ce moment le montage financier de l'opération, tout en faisant progresser les études architecturales concernant le bâtiment.

C'est dans ce contexte que la Chambre de Commerce de Paris s'intéresse aujourd'hui à la réalisation du Centre International, la décision semblant prise, d'une part de démolir la Bourse de Commerce, d'autre part de rassembler aux Halles l'ensemble des services consulaires.

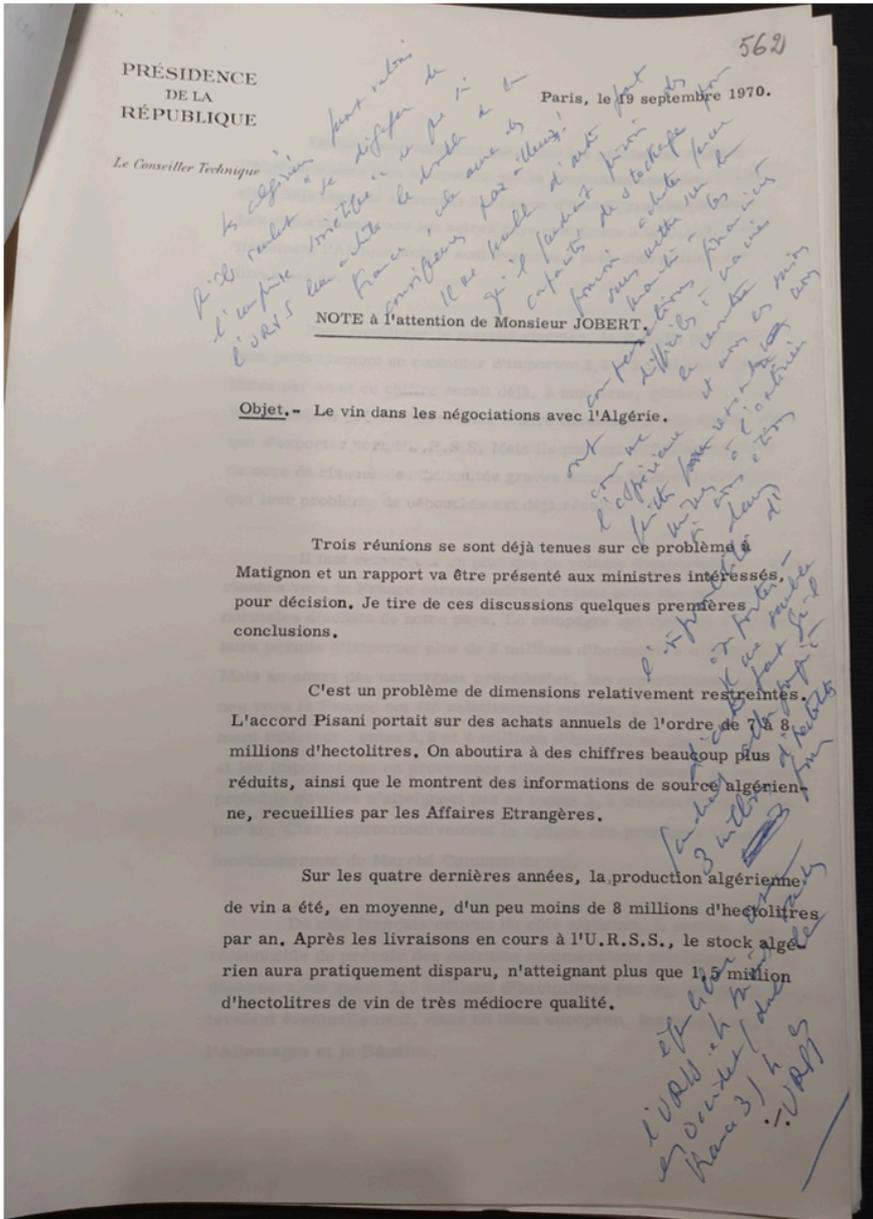
Tout en regrettant que de telles décisions ne soient pas intervenues plus tôt et que la Chambre de Commerce de Paris n'ait pas cru devoir mettre son poids dans la balance à une période qui aurait sensiblement facilité la tâche des pouvoirs publics pour assurer le lancement de la rénovation des Halles, il semble que l'intervention, même tardive, de l'établissement consulaire soit une bonne chose si elle ne doit pas trop allonger les délais d'exécution des projets.

.../...

« Vu »

« Lui comme ailleurs, il faut veiller à la régularité des adjonctions ».

Note de Michel Woimant réalisée le 19 septembre 1970, *Le vin dans les négociations avec l'Algérie*, Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2)-1059, dossier « Michel Woimant ».

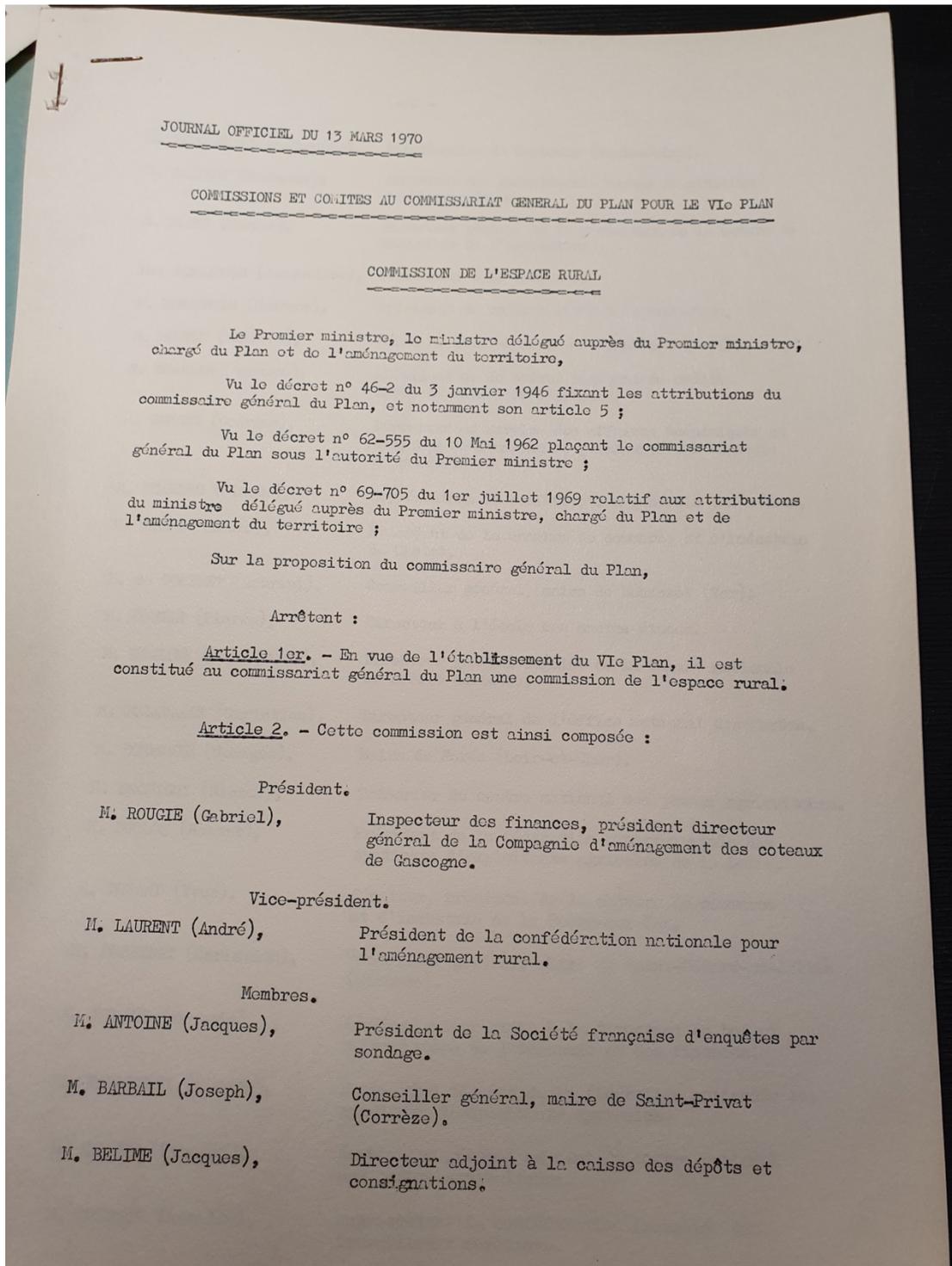


« Les Algériens font valoir qu'ils veulent "se dégager de l'emprise soviétique" et que si l'U.R.S.S. leur achète le double de la France, cela aura des conséquences par ailleurs ! Il me semble, d'autre part, qu'il faudrait prévoir des capacités de stockages pour pouvoir acheter ferme sans mettre sur le marché. Les compensations financières sont difficiles à manier comme le montre l'expérience et nous en serions quittes pour revendre nous-mêmes à l'extérieur si nous étions dans l'impossibilité d'importer. Il me semble, d'autre part, qu'il faudrait aller jusqu'à 3 millions d'hectolitres pour équilibrer avec l'U.R.S.S. 4 seraient vendus en Occident (dont la France 3), 4 en U.R.S.S. »

Transcription réalisée par les Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine

Annexe 6 : Composition des commissions « Santé », « Espace Rural ».

Composition de la commission « Espace rural », Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine dans la côte : 19890575/89, 80 AJ BIS 889, Commission Espace rural, au sein du dossier « Composition ».



M. BEUCLER (Jean-Jacques), Député-maire de Corbenay (Haute-Saône).

M. BLIZOT (François), Directeur des aménagements ruraux au ministère de l'agriculture.

M. BLANC (Marcel), Directeur général de la protection de la nature au ministère de l'agriculture.

Mme BONNAMOUR (Jacqueline), Professeur à la Sorbonne.

M. BOURGEOIS (Georges), Président du conseil général du Haut-Rhin.

M. BOUVET (Gilbert), Maire de Saint-Laurent-en-Grandvaux (Jura).

M. BRAVAIS (Maurice), Président de la caisse régionale de crédit agricole mutuel de l'Ardèche.

M. BREART (Georges), Directeur du service des affaires économiques et sociales de l'assemblée permanente des chambres d'agriculture.

M. CHARLES (Claude), Représentant la confédération générale des cadres.

M. CHUPIN (Louis), Président de la chambre de commerce et d'industrie de Cholet.

M. de COMBRET (Gabriel), Conseiller général, maire de Beausset (Var).

M. COUTIN (Pierre), Directeur à l'école des hautes études.

M. DAUZIER (Jean-Marie), Directeur général adjoint de la caisse nationale de crédit agricole.

M. DELABALLE (Christian), Directeur général de l'Office national des forêts.

M. DOMENGIE (Georges), Maire de Morée (Loir-et-Cher).

M. DROMIGNY (Michel), Trésorier du centre national des jeunes agriculteurs.

M. DUCLOS (Robert), Président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de la Loire.

M. DURAND (Yves), Sénateur, président de la chambre de commerce et d'industrie de la Roche-sur-Yon.

M. DUSSEDAT (Christian), Conseiller général, maire de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde).

M. EYRAUD (François), Administrateur civil à la direction du budget au ministère de l'économie et des finances.

M. FAUCONNET (Pierre), Secrétaire adjoint de la fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

M. GAUMER (Vincent), Secrétaire général adjoint du centre national des jeunes agriculteurs.

M. GHERSIN (Achille), Représentant la confédération française des travailleurs chrétiens.

M. GREGOIRE (Roger),	Représentant la confédération nationale de la famille rurale.
M. du HALGOUET (Yves),	Député-maire de Guégon (Morbihan).
M. JACQUIER (Jean-Paul),	Représentant la confédération française démocratique du travail.
M. KAUSS (Paul),	Conseiller général, maire de Bischwiller (Bas-Rhin).
M. LAMOUR (Philippe),	Président de l'association française des organismes d'aménagement régional, président de la commission nationale d'aménagement du territoire du VIe Plan.
M. LE BESCOND (Gilbert),	Maire de Megève (Haute-Savoie).
M. LECLERC de HAUTECLOCQUE (Hubert),	Président de la fédération nationale des syndicats d'exploitants forestiers sylviculteurs.
M. MALASSAGNE (Paul),	Conseiller général, canton de Massiac (Cantal).
M. MAUGER (Pierre),	Député-Maire des Sables-d'Olonne (Vendée).
M. MAYET (Pierre),	Ingénieur des ponts et chaussées, service des affaires économiques et internationales au ministère de l'équipement.
M. MAZET (Jean),	Conseiller économique et social, maire de Felletin (Crouse).
M. MILLOT (Jacques),	Directeur général des collectivités locales au ministère de l'intérieur.
M. MOISSINAC-MASSENA (Pierre),	Maire d'Ytrac (Cantal).
M. MOSCA (Victor),	Chef de service au commissariat au tourisme.
M. MOUZAY (Jean),	Président de la chambre des métiers de Loir-et-Cher.
M. PANNIER (Robert),	Chargé de mission à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.
M. PERRICHON (André),	Ingénieur en chef de la construction. Direction de l'Aménagement foncier et de l'urbanisme au ministère de l'équipement.
M. POSSEME (Gilles),	Membre du bureau de la fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.
M. POZZI (Jean),	Inspecteur général de la construction.
M. REBOUL (Jean),	Directeur de la fédération nationale du crédit agricole.
M. RIALLAND (Raphaël),	Président de la chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique.

- M. ROCHE (Jean), Ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts.
- M. SAINT-CYR (Jean), Président du conseil général de l'Ain.
- M. SARDET (Raymond), Président de la caisse de mutualité sociale agricole de la Vienne.
- M. SEVERAC (Irénée), Maître de conférences à l'institut national agronomique.
- M. SIMON (Jean-Claude), Conseiller général, maire de Saugues (Haute-Loire).
- M. SOUPAULT (Jean-Michel), Directeur général de l'enseignement et des affaires professionnelles et sociales au ministère de l'agriculture.
- Mme TERRIEN-CHEMAL (Elisabeth), Représentant la confédération générale du travail.
- M. de TINGUY du POUET (Lionel), Maire de Saint-Michel-Mont-Mercure (Vendée).
- M. VILLOT (Jean), Directeur général de la confédération nationale pour l'aménagement rural.

Membres suppléants :

- M. DELUZE (Louis), Représentant la C.F.T.C.
- Mme GARENNEAUX (Thérèse-Marie), Représentant la C.F.D.T.
- M. LATIMIER (Raymond), Représentant la C.G.C.
- M. NARBONI (Samuel), Représentant la C.G.T.
- M. POUBELLE (William), Représentant la C.G.T.F.O.

Rapporteur général.

- M. DEJEAN (Henri), Administrateur civil, chargé de mission au commissariat général du Plan.

Rapporteurs.

- M. BENTEJAC (Yves), Chargé de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées.
- M. FATOUX (Claude), Chargé de mission à la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale.
- M. LECHANTRE (Jean-Pierre), Ingénieur du génie rural, des eaux et des forêts, direction des aménagements ruraux au ministère de l'agriculture.
- Mlle MORBIEU (Meyrien), Chargé d'études au laboratoire de la chaire d'économie rurale de l'école nationale supérieure d'horticulture.

Article 3. - Participent en tant que de besoin à la demande du président aux travaux de la commission :

Le directeur de l'architecture d'Etat chargé des affaires culturelles ;

Le directeur du service national de la protection civile au ministère de l'intérieur ;

Le directeur du Trésor au ministère de l'économie et des finances ;

Le chef du service du plan scolaire et universitaire au ministère de l'éducation nationale ;

Le directeur général de la politique industrielle et le directeur de l'artisanat au ministère du développement industriel et scientifique ;

Le directeur des routes et de la circulation routière au ministère de l'équipement et du logement ;

Le directeur des industries agricoles et alimentaires et le chef du service des études économiques et de la prévision au ministère de l'agriculture ;

Le directeur de la santé publique au ministère de la santé publique et de la sécurité sociale ;

Le chef du service de l'équipement au secrétariat d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de la jeunesse, des sports et des loisirs ;

Le directeur général de l'institut national de la recherche agronomique,

ou leur représentant.

Article 4. - Le commissaire général du Plan d'équipement et de la productivité est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

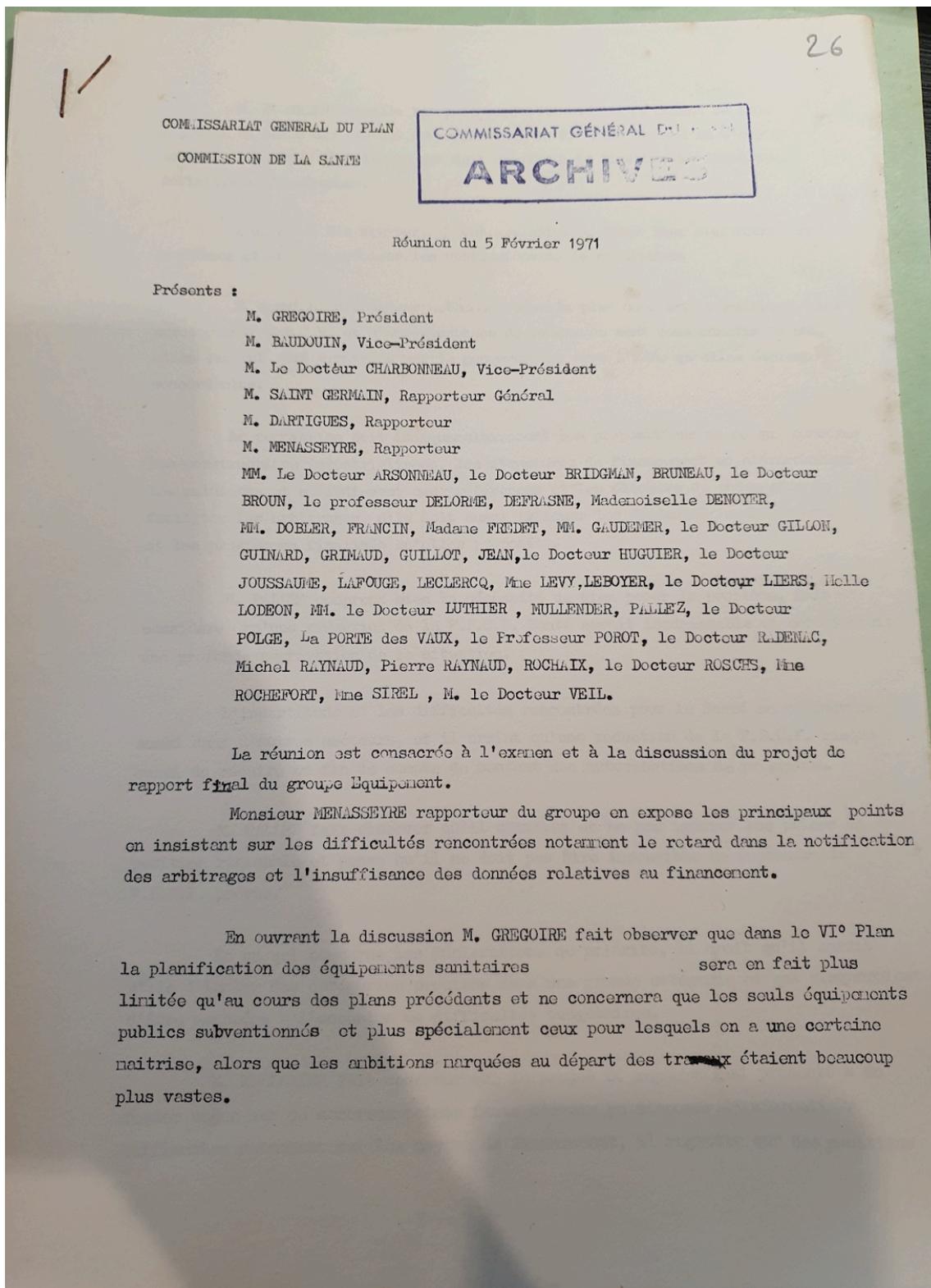
Fait à Paris, le 11 Mars 1970.

Le Premier ministre,
Jacques CHABAN-DELMAS -

Le ministre délégué auprès du Premier ministre,
chargé du Plan et de l'aménagement du territoire,

André BETTENCOURT -

Composition de la commission « Santé », Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine dans la cote : 19890575/233, 80 AJ BIS 1033, dans le dossier « Procès Verbaux »



*Archives 7 : Plan de table du déjeuner du 03 février 1970 sur le thème des
personnalités diverses*

Archives Nationales de Pierrefitte-sur-Seine, série AG/5(2), sous-série AG/5(2) - 712,
dossier « personnalités diverses ».

PRESIDENCE de la REPUBLIQUE

HEURE : 13 h.15
TENUE : de ville

DEJEUNER du MARDI 3 FEVRIER 1970

M. René GALY-DEJEAN	3	3	M. Michel WOIMANT
M. Henri DUCRET	2	2	M. Gilbert TRIGANO
M. Georges GALICHON	1	1	M. Pierre RACINE
M. le Président de la République	0	0	M. Michel JOBERT
M. Yves MALECOT	1	1	M. Guillaume GUINDEY
M. François CASTEX	2	2	M. Paul AUGIER
M. Albert AUBERT	3	3	M. Michel BRUGUIERE

PLAN de TABLE
Nombre de couverts : 14

Résumé

Ce mémoire plonge profondément dans les trajectoires singulières de René Galy-Dejean, François Lavondès et Michel Woimant, éclairant ainsi les pratiques et normes au sein de l'entourage présidentiel de Georges Pompidou. À travers l'analyse approfondie de leurs parcours nous explorons leur cheminement qui oscille entre héritages familiaux, conformité institutionnelle, expertise et influences politiques. Ces trois individus se révèlent être des pierres angulaires de la politique française jouant un rôle crucial dans une période de réaffirmation et de rupture avec l'héritage politique gaullien. Ils sont de véritables experts dans leurs domaines respectifs opérant dans l'ombre, souvent méconnus, mais pourtant essentiels à la politique française.

Abstract

This dissertation delves deeply into the singular careers of René Galy-Dejean, François Lavondès and Michel Woimant, shedding light on the practices and norms within Georges Pompidou's presidential entourage. Through an in-depth analysis of their backgrounds, we explore their paths, which oscillate between family heritage, institutional conformity, expertise and political influence. These three individuals proved to be cornerstones of French politics, playing a crucial role in a period of reaffirmation and break with the Gaullist political legacy. They are true experts in their respective fields, operating in the shadows, often unrecognised, yet essential to French politics.